

Université de Montréal

La chasse aux trésors subaquatiques.  
Portait d'une industrie marginale à l'ère de l'internet

Par  
Stéphanie Courchesne

Département d'anthropologie  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences  
En vue de l'obtention du grade de M. Sc.  
En Anthropologie  
Option Archéologie

Décembre 2011

© Stéphanie Courchesne, 2011

**IDENTIFICATION DU JURY**

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :  
La chasse aux trésors subaquatiques :  
Portrait d'une industrie marginale à l'ère de l'internet

Présenté par :  
Stéphanie Courchesne

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Adrian Burke  
président-rapporteur

Brad Loewen  
directeur de recherche

Pierre Desrosiers  
membre du jury

## Résumé et mots-clés français

En marge des recherches archéologiques traditionnelles, nous retrouvons aujourd'hui des compagnies privées qui contractent des accords et obtiennent des permis leur donnant le droit de prélever des objets à des fins lucratives sur les vestiges archéologiques submergés. Ces pratiques commerciales causent une controverse vive et enflammée au sein du monde archéologique. Le principal point de litiges concerne la mise en vente des objets extraits lors de fouille. La mise en marché du patrimoine archéologique éveille les fibres protectionnistes. Cela incite certains organismes à poser des gestes pour la protection du patrimoine. C'est le cas pour l'UNESCO qui fait la promotion depuis 2001 d'une Convention pour la protection du patrimoine submergé. Malgré tous les arguments à l'encontre des compagnies de « chasse aux trésors », cette Convention est loin de faire l'unanimité des gouvernements à travers le monde, qui ne semblent pas prêts à rendre ces pratiques illégales.

Les méthodes utilisées par ces compagnies semblent aussi représenter un point de friction avec les archéologues. Toutefois, la connaissance de leurs pratiques sur le terrain semble très incomplète. De plus, contrairement à une certaine idée préconçue, ces compagnies ne sont pas des « pilleurs de tombes » œuvrant sous le couvert de l'anonymat, mais bien des compagnies dûment enregistrées, œuvrant en toute légalité et passant même des contrats avec les gouvernements.

Ce mémoire a donc pour objectif de mettre en lumière les actions réelles des compagnies de chasse aux trésors subaquatiques en regardant leurs méthodes et leur fonctionnement, tels qu'on les voit dans les 10 dernières années. Pour mieux conceptualiser les pratiques de ces compagnies, nous nous interrogerons sur le rapport entre légalité et éthique et, plus précisément sur l'éthique commerciale et archéologique.

### Mots-clés

Archéologie subaquatique, épaves, trésors, éthique, patrimoine, commerce, sauvetage maritime.

### **Résumé et mots-clés anglais**

Beyond the pole of traditional underwater archaeology, we find an industry composed of commercial companies that enter into contractual agreements and obtain permits which allow them to take objects from submerged sites for financial gain. Their practices create a lively and often heated controversy in the archaeological community. The principal disagreement concerns the sale of objects from sites. The marketing of archaeological heritage awakens protective instincts and actions for the protection of heritage, such as UNESCO's campaign begun in 2001 for the adoption of a Convention on the protection of Underwater Cultural Heritage (Unesco.org 2001). Despite all the arguments against « treasure hunting » companies, the Convention is far from being universally accepted by sovereign governments, who do not seem prepared to make the companies' practices illegal.

The methods used by the companies are also a source of friction with archaeologists. However, knowledge of their field methods seems rather incomplete, and contrary to some preconceived notions, these companies are not « grave robbers » working under the dark, but indeed duly registered companies working in full legality and even entering into contractual agreements with governments.

This thesis aims to shed light on the activities of the underwater treasure hunting industry by studying their methods and operations as they have developed in the last ten years. In order to conceptualise the companies' practices, we look at the relation between archaeological and business ethics.

#### **Mots-clés anglais**

Underwater archaeology, shipwrecks, treasure, treasure salvage, ethics, heritage, commercial maritime archaeology

## Table des matières

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS FRANÇAIS .....	III
RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS ANGLAIS .....	IV
REMERCIEMENTS .....	XIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I - LA FACE CACHÉE DE L'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE .....	2
MISE EN CONTEXTE - L'ATTRAIT CULTUREL ET COMMERCIAL DES TRÉSORS.....	2
ÉTAT DES CONNAISSANCES - QUAND LA SCIENCE EST SUBJECTIVE .....	6
PROBLÉMATIQUE - UNE MARGINALISATION IMPARFAITE .....	9
APPROCHE CONCEPTUELLE - ÉTHIQUE ET LÉGALITÉ.....	14
MÉTHODE - L'INTERNET COMME FENÊTRE .....	19
<i>La collecte de données</i> .....	19
<i>Description de la recherche de données</i> .....	19
<i>Description du corpus à l'étude</i> .....	21
<i>Classement des données</i> .....	22
<i>Description de l'analyse</i> .....	22
CHAPITRE II - LA LENTE STRUCTURATION D'UNE INDUSTRIE, 1950 - 2011 .....	24
CONTEXTE HISTORIQUE - LES DÉBUTS AVENTUREUX.....	24
<i>1950-1960- Le domaine se singularise</i> .....	24
<i>1970-1990 - La chasse aux trésors devient lucrative</i> .....	29
<i>États-Unis - Le noyau de l'industrie</i> .....	33
<i>Canada - Vers une protection accrue du patrimoine</i> .....	43
<i>Europe</i> .....	49
La France - Une compagnie avec une apparence contestée de légitimité .....	49
Belgique - Fouilles à l'étranger.....	51
Portugal - Mise à l'écart des compagnies commerciales.....	51
Royaume-Uni - L'encadrement plutôt que la prohibition .....	52
<i>Amérique du Sud / Amérique Centrale</i> .....	54
Cuba - Compagnie gouvernementale.....	54
Chili - Collaboration entre instituts d'histoire et chasseurs de trésors.....	55

Uruguay - Une compagnie ouvertement contre la Convention de l'UNESCO.....	55
<i>Afrique - Présence de lois protectionnistes et de chasseurs de trésors</i> .....	56
<i>Asie du Sud Est - Havre d'accueil et terrain de chasse</i> .....	57
CHASSEURS DE TRÉSORS INDIVIDUELS.....	58
COMPAGNIES CONSULTANTES.....	60
<b>CHAPITRE III - MÉTHODES DE TRAVAIL DES COMPAGNIES</b> .....	<b>63</b>
MÉTHODE DE TRAVAIL PRÉ-FOUILLE.....	64
<i>Recherches dans les documents historiques</i> .....	64
<i>Étape de repérage</i> .....	66
Sonar à balayage latéral ( <i>side-scan sonar</i> ) .....	67
Magnétomètre .....	68
<i>Détecteurs de métaux</i> .....	69
<i>Négociation des contrats avec les pays concernés</i> .....	70
MÉTHODES DE FOUILLE.....	73
<i>Techniques de plongée</i> .....	73
<i>Le « mail box »</i> .....	74
<i>Air lift</i> .....	74
<i>Remotely Operated Vehicule (ROV)</i> .....	75
<i>Bateau plate-forme (Lift boat)</i> .....	77
DONNÉES RECUEILLIES GRÂCE À CES MÉTHODES .....	77
<i>Les musées</i> .....	80
<i>La production de reportages</i> .....	83
<i>La vente de livres</i> .....	84
<i>La vente d'artéfacts</i> .....	84
Les maisons d'enchères ou la vente traditionnelle .....	86
Partage de gains avec les gouvernements et vente de collections complètes .....	87
La vente aux particuliers via l'internet .....	87
<b>CHAPITRE IV - LES ENJEUX PATRIMONIAUX ET SCIENTIFIQUES DE LA CHASSE AUX TRÉSORS</b> .....	<b>91</b>
LA POSITION DE L'UNESCO .....	92
LE TRAVAIL COMMERCIAL TROP RAPIDE .....	93
<i>Le problème des données peu fiables issues de fouilles non scientifiques</i> .....	94
<i>Les collections privées sont-elles scientifiquement valables ?</i> .....	96
UNE COLLABORATION ENTRE ARCHÉOLOGUES ET COMPAGNIES EST-ELLE POSSIBLE ? .....	97
<i>La réalité actuelle</i> .....	98
LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LE PRINCIPE DE NON-PATRIMONIALITÉ .....	101

<i>Option muséale pour la conservation des collections</i> .....	102
L'APPUI DU PUBLIC .....	103
<i>Productions d'articles et de reportages promotionnels</i> .....	103
<i>Publications en ligne</i> .....	105
<i>Participation du public</i> .....	106
<i>Conséquences de la faveur du public</i> .....	107
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>109</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>112</b>
<b>ANNEXE 1 - FICHES DESCRIPTIVES DES COMPAGNIES</b> .....	<b>XI</b>
<b># 1 : ABS MARINE CONSULTANTS</b> .....	XI
<b># 2 : AMELIA RESEARCH &amp; RECOVERY</b> .....	XII
<b># 3 : ANCHOR RESEARCH AND SALVAGE (ARS)</b> .....	XIII
<b># 4 : ANIMAS ARQUEOLOGIA SUBMARINA</b> .....	XIV
<b># 5 : AQUA EXPLORERS INC.</b> .....	XV
<b># 6 : ARQUEONAUTAS (AWW)</b> .....	XV
<b># 7 : AUGUSTE EXPEDITION LLC / NORTHEAST DISCOVERIES</b> .....	XVII
<b># 8 : PHILIPPE BEAUDRY</b> .....	XVII
<b># 9 : BEN BENSON</b> .....	XVIII
<b># 10 : BLUE WATER RECOVERY (BWR)</b> .....	XVIII
<b># 11 : CARISUB</b> .....	XIX
<b># 12 : CIRCLE BAR SALVAGE INC.</b> .....	XX
<b># 13 : CIRCLE BAR SALVAGE OF LOUISIANA INC.</b> .....	XX
<b># 14 : COASTAL MARINE SALVAGE</b> .....	XX
<b># 15 : RUBEN COLLADO</b> .....	XXI
<b># 16 : COLUMBUS - AMERICAN DISCOVERY GROUP / CALIFORNIA GOLD MARKETING GROUP</b> .....	XXI
<b># 17 : ALAIN CONAN (ASSOCIATION SALOMON)</b> .....	XXII
<b># 18 : COSMIX ARCHAEOLOGICAL UNDERWATER RESEARCH AND RECOVERY</b> .....	XXII
<b># 19 : DEEP BLUE MARINE INC. (DPBE)</b> .....	XXIII
<b># 20 : DEEP STAR EXPLORATION</b> .....	XXIV
<b># 21 : DOOBLON SALVAGE INC.</b> .....	XXIV
<b># 22 : FLORIDA RESEARCH AND RECOVERY GROUP (FRRG)</b> .....	XXIV
<b># 23 : FORCE 9 SALVAGE COMPANY</b> .....	XXV
<b># 24 : FRANCK GODDIO SOCIETY</b> .....	XXVI
<b># 25 : GLOBAL MARINE LTD.</b> .....	XXVIII

# 26 : GOLDEN QUEST LTD.....	XXX
# 27 : GOLD HOUND TREASURE DIVERS .....	XXX
# 28 : MICHAEL HATCHER .....	XXXII
# 29 : HISPANIOLA VENTURE LLC.....	XXXIII
# 30 : HISTORICAL RESEARCH & DEVELOPMENT INC. (HRD INC.) .....	XXXIII
# 31 : JUPITER WRECK INC. / JUPITER COINS INC. ....	XXXIV
# 32 : MAREX GLOBAL DEEP SEA RECOVERY .....	XXXV
# 33 : MARINE EXPLORATION INC. (MEXP) / HISPANIOLA VENTURE LLC.....	XXXVI
# 34 : MARTHA’S VINEYARD SCUBA HEADQUARTERS (MVSHQ INC.).....	XXXVI
# 35 : MEL FISHER COMPANIES.....	XXXVII
# 36 : NANHAI MARINE ARCHAEOLOGY LLC .....	XXXVII
# 37 : NORWEGIAN HISTORICAL SHIPWRECK ASSOCIATION (NORSK FORLISHISTORISK FORENING).....	XXXVIII
# 38 : NRA NAUTIC RECOVERY ASIA .....	XXXIX
# 39 : ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. ....	XL
# 40 - ORIFLAMA S.A.....	XLI
# 41 : OCEANIC RESEARCH AND RECOVERY (ORRV).....	XLII
# 42 : PIRATE VILLAGE INC. ....	XLII
# 43 : REAL EIGHT COMPANY INC.....	XLIII
# 44 : RMS TITANIC INC.....	XLIII
# 45 : MARCEL ROBILLARD.....	XLIV
# 46 : RS OPERATION LLC (RSOP) .....	XLIV
# 47 : SEAFARER EXPLORATION CORP. (SFRX).....	XLV
# 48 : SEA REX INC.....	XLV
# 49 : SEA RESEARCH SOCIETY (SRS) .....	XLVI
# 50 : SEA SEARCH ARMADA (SSA) .....	XLVIII
# 51 : SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE LLC.....	XLVIII
# 52 : SHIPWRECK EXPLORER - HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. - SCORPIO TREASURE INC. ....	XLIX
# 53 : SHIPWRECK.CO.ZA / AQUA EXPLORATION.....	L
# 54 : SI-TECH EXPLORER TEAM FROM ATLANTIC CANADA .....	LI
# 55 : NATHAN SMITH.....	LI
# 56 : SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC. (SVXA/OTC) .....	LII
# 57 : SUB SEA RESEARCH (SSR).....	LIII
# 58 : VISA GOLD EXPLORATION INC. ....	LIV
# 59 : WHYDAH MARITIME EXPLORATION INC. (MEI) .....	LIV
# 60 : WRECK HUNTER .....	LV



# 61 : WRECKOVERY SALVAGE - GOLD COAST EXPLORATIONS LLC .....	LV
# 62 : WRECK WATCH INTERNATIONAL .....	LVI
# 63 : CONTINENTAL EXPLORATION CORPORATION .....	LVII
# 64 : MARITIME EXPLORATION .....	LVII
<b>ANNEXE 2 - IMAGE D'UN « MAIL BOX » .....</b>	<b>LIX</b>
<b>ANNEXE 3 - CARTES.....</b>	<b>LX</b>
LÉGENDE DES CARTES .....	LX
FIGURE 1 - LIEUX DES SIÈGES SOCIAUX DES COMPAGNIES - AMÉRIQUE .....	LXI
FIGURE 2 - LIEUX DES SIÈGES SOCIAUX DES COMPAGNIES - FLORIDE.....	LXII
FIGURE 3 - LIEUX DES SIÈGES SOCIAUX - EURASIE - AFRIQUE - AUSTRALIE.....	LXIII
<b>ANNEXE 4 - LISTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE.....</b>	<b>LXIV</b>
<b>ANNEXE 5 - DÉFINITIONS ET LOIS AU QUÉBEC ET AU CANADA.....</b>	<b>LXV</b>
<b>ANNEXE 6 - RÈGLEMENT SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE (EXTRAIT).....</b>	<b>LXIX</b>
<b>ANNEXE 7 - LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO (EXTRAIT).....</b>	<b>LXXII</b>
<b>ANNEXE 8 - TREASURE TROVE ACT - NOUVELLE-ÉCOSSE .....</b>	<b>LXXIII</b>
<b>ANNEXE 9 - LOIS ET DÉFINITIONS AUX ÉTATS-UNIS.....</b>	<b>LXXV</b>
<b>ANNEXE 10 - LIFT BOAT DE LA COMPAGNIE AMELIA RESEARCH &amp; RECOVERY.....</b>	<b>LXXVII</b>
<b>ANNEXE 11 - LOIS AU ROYAUME-UNI.....</b>	<b>LXXVIII</b>
<b>ANNEXE 12 - NATIONAL HERITAGE RESOURCES ACT 25 OF 1999.....</b>	<b>LXXX</b>
<b>ANNEXE 13 – SONAR À BALAYAGE LATÉRAL .....</b>	<b>LXXXIII</b>
<b>ANNEXE 14 - IMAGE PROVENANT D'UN MAGNÉTOMÈTRE .....</b>	<b>LXXXIV</b>
<b>ANNEXE 15 - AIR LIFT .....</b>	<b>LXXXV</b>
<b>ANNEXE 16 - CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE SUBAQUATIQUE (EXTRAIT).....</b>	<b>LXXXVI</b>
<b>ANNEXE 17 - CARTE DES PAYS MEMBRES DU G8 ET DU G20 EN 2010.....</b>	<b>LXXXVIII</b>

## Liste des sigles et abréviations

ACA : Association Canadienne d'Archéologie

AAQ : Association des Archéologues du Québec

ARS : Anchor Research and Salvage

AWW : Arqueonautas Worldwide

BBB-BEC : Bureau d'éthique commerciale du Québec - Better Business Bureau (devenu

l'OCCQ-QCCO : Office de Certification Commerciale du Québec - Quebec Commercial Certification Office)

BWR : Blue Water Recovery

CSULB : California State University Long Beach

CRM : Cultural Resource Management

CVMO / OSC : Commission des Valeurs Mobilières de l'Ontario / Ontario Securities Commission

DPBE : Deep Blue Marine Inc.

FRRG : Florida Research and Recovery Group

GPS : Positionnement Géo-Spatial

HRD Inc. : Historical Research & Development Inc.

IESMA : Institut Européen d'Archéologie Sous-marine

IMO : International Maritime Organization

MBUAR : Board of Underwater Archaeological Ressources

MEI : Whydah Maritime Exploration Inc.

MVSHQ Inc. : Martha's Vineyard Scuba Headquarters

NAS : Nautical Archaeological Society

NRA : Nautic Recovery Asia et/ou Nautik Recovery Asia

OCMA : Oxford Center for Maritime Archaeology

ORRV : Oceanic Research and Recovery

ROV : Remotely Operated Vehicle

RPA : Register of Professional Archaeologists

RSOp : RS Operation LLC

SAA : Society for American Archaeology

SAHRA : South African Heritage Resources Agency

SeRF : Sediment Removal and Filtration System

SHA : Society for Historical Archaeology

SFRX : Seafarer Exploration Corp.

SRS : Sea Research Society

SSA : Sea Search Armada

SVXA : Sovereign Exploration Associates International Inc.

UCLA : Université de Californie Los Angeles

UNCLOS : Convention des Nations Unies sur la Loi de la mer

VGDH et YVL : Visa Gold

*À ma mère Carole Gauthier (1956-2011)*

*Je n'y serais jamais arrivée sans ton soutien et ton amour*

*Merci*

## Remerciements

Un travail de cette envergure ne se fait bien évidemment pas sans soutien et il est important de souligner les personnes qui ont rendu la réalisation de ce mémoire possible.

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de maîtrise Brad Loewen, pour son soutien et sa grande disponibilité tout au long de mes recherches. Merci aussi pour ses nombreuses suggestions et ses précieux conseils qui m'ont permis d'atteindre une rigueur de travail supérieure.

Merci à ma mère, Carole Gauthier, qui m'a appuyée dans toutes mes décisions et m'a toujours encouragée à faire ce qui me plaisait. Merci pour son soutien constant et pour son aide précieuse tout au long de mes études ainsi que pour ses encouragements dans les moments difficiles.

Merci à mon père, Jean-Pierre Courchesne, pour avoir relu et corrigé mon travail à de nombreuses reprises tout au long de ma rédaction. Merci pour ses conseils et ses critiques constructives qui m'ont permis de rendre ce travail meilleur et m'ont redonnés confiance en mes capacités. Merci pour son soutien et ses relectures tout au long de ces années.

Finalement merci à ma fille, Laïla, pour sa patience et sa compréhension tout au long de mes études. Elle est ma motivation et ma raison de continuer. Merci aussi à mes amis qui m'ont soutenue dans mes décisions et qui furent indulgent envers moi lorsque, prise par mon travail, je passais des semaines sans leur donner de mes nouvelles.

## **Introduction**

Ce mémoire porte sur un aspect important de la gestion du patrimoine archéologique subaquatique et, plus précisément, sur les pratiques des compagnies privées œuvrant dans l'exploitation commerciale d'épaves ou de vestiges submergés. Ces compagnies opèrent en toute légalité dans certains pays où il leur est ensuite possible de vendre les artefacts qu'ils récoltent. Leurs activités sont toutefois vivement critiquées par la communauté archéologique. Pour freiner leur élan, l'UNESCO a réussi, après huit ans d'efforts, à ratifier une convention afin de sauvegarder les vestiges archéologiques subaquatiques. Malgré les débats parfois chauds au sujet de ces compagnies, il existe peu d'informations scientifiques sur leurs pratiques et peu de données objectives sont disponibles, ce qui explique la nécessité de mener une recherche sur elles.

Pour mieux conceptualiser les pratiques qui ont lieu lors du dégagement des vestiges par ces compagnies, nous nous sommes interrogés sur le rapport entre la loi et l'éthique, plus précisément sur l'éthique commerciale et archéologique. Nous proposons en effet que le développement d'un intérêt pour les épaves a permis l'émergence de pratiques commerciales qui se conforment de manière variable à l'éthique archéologique et à la loi. Cette variabilité est due aux lois qui varient d'un pays à l'autre (parfois même favorables aux pratiques commerciales). Les pratiques variables des compagnies parfois légales, parfois clandestines et plus ou moins scientifiques, empêchent de saisir facilement la nature et l'ampleur du phénomène à l'étude. Cette variabilité nous permet aussi de voir la complexité des défis auxquels l'archéologie fait face.

Puisque le contexte légal laisse un espace significatif pour les activités commerciales, les compagnies de chasse aux trésors s'y adaptent facilement. Afin de fixer notre objet d'étude dans un cadre conceptuel stable, nous ferons appel au champ éthique en regardant les enjeux de respect pour les générations futures et de non-patrimonialité des biens archéologiques. Nous regarderons aussi le processus historique de formation et de développement des disciplines scientifiques, particulièrement celle d'archéologie subaquatique.

## Chapitre I - La face cachée de l'archéologie subaquatique

### Mise en contexte - L'attrait culturel et commercial des trésors

L'existence des compagnies de chasse aux trésors n'est pas un fait récent. Pour bien comprendre le contexte dans lequel ces compagnies privées se forment, nous devons comprendre l'évolution distincte de l'archéologie subaquatique et de l'archéologie terrestre. L'archéologie est une science qui se développe depuis de nombreuses années. Toutefois, le milieu sous-marin resta longtemps inaccessible aux chercheurs et ce n'est que dans les années 1950 et 1960 que les archéologues purent faire des recherches sérieuses en milieu subaquatique. Avant cette date, la technologie ne permettait pas un accès facile au fond marin et, par conséquent, des fouilles minutieuses comparables aux standards terrestres n'étaient pas envisageables.

À l'image des autres sciences, l'archéologie développe progressivement des méthodes de plus en plus précises. Des normes de fouilles internationales apparaissent dès 1956, lorsque l'UNESCO met en place sa *Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques* (Unesco.org 1956). Cette recommandation trace une ligne de conduite en ce qui a trait aux méthodes de terrain, en définissant notamment des principes de base pour mener une fouille scientifique. Elle accentue aussi l'importance de constituer des « collections complètes pleinement représentatives de la civilisation, de l'histoire et de l'art » (Unesco.org 1956 : art. 23). Elle s'applique à toutes les fouilles archéologiques « que ces recherches comportent un creusement du sol ou une exploration systématique de sa surface ou qu'elles soient effectuées sur le lit ou dans le sous-sol des eaux intérieures ou territoriales d'un État membre » (Unesco.org 1956 : art. 1).

Toutefois, l'archéologie subaquatique émerge, à l'origine, du contexte du commerce maritime et du sauvetage des biens perdus en mer. Le sauvetage des épaves, qu'elles soient récentes ou anciennes, était alors considéré comme une simple récupération des cargaisons. Les fouilles archéologiques qui étaient alors entreprises sous les eaux s'approchaient de ces pratiques, puisqu'elles ne pouvaient pas atteindre les mêmes

standards scientifiques que les fouilles terrestres. De plus, le cadre légal ayant trait à la protection et aux fouilles des sites subaquatiques « interfère » avec les lois plus anciennes concernant le sauvetage maritime.

Ce sont ces anciennes lois maritimes qui viennent créer un « espace » significatif pour les activités commerciales. La première mention de loi concernant le sauvetage des épaves provient du *Rôle d'Oléron*, publié vers 1190 à la demande d'Éléonore d'Aquitaine afin de mieux encadrer le commerce maritime et le sauvetage maritime (Cabuzel 1995). Ce codex réunit plusieurs jugements légaux concernant les navires et leurs cargaisons, dont une partie spécifie ce qui devait être fait dans le cas d'un naufrage. L'article XXX précise :

If a ship or other vessel entering into harbor, happens by misfortune to be broken and perish, and the master, mariners and merchants, which were on board her, be all drowned; and if the goods thereof be driven ashore, or remain floating on the sea, without being sought after by those to whom they belong, [...] the lord of that place or country ought to send persons to save the said goods, which he ought to secure and to put into safe custody; [...] and what remains must be kept in safe custody for one year or more; and if in that time they to whom the said goods appertain, do not appear and claim the same, and the said year be fully expired, he may publicly sell and dispose thereof to such as will give most [...] <sup>1</sup> (Kenyon 1999).

Il s'agit probablement de la première mention du droit de vendre les marchandises provenant d'un naufrage. Malgré son ancienneté, cette même loi a survécu dans ses principes de base jusqu'à nos jours. Notamment, au Canada, l'office du Receveur d'épaves tient son autorité historique de cet article. Également, en France le découvreur

---

<sup>1</sup> Si un navire entre dans un port, et qu'il a la mauvaise fortune d'être brisé ou de périr, et que les officiers, les marins et les marchands qui étaient à bord ont tous périés noyés; et si les biens sont alors engloutis, portés vers le rivage, ou restent en flottant sur la mer, sans être réclamés par la suite par ceux à qui ils appartiennent, [...] le dirigeant de la localité ou du pays a la possibilité d'envoyer des personnes pour « sauver » les biens, qui auront l'autorité pour les sécuriser et de les garder dans un condition sécuritaire, [...] et ces vestiges devront être gardés en sureté pour un an ou plus, et si durant cette période ceux à qui appartiennent ces biens ne se manifeste pas et ne réclament pas leur dû, et que l'année est expirée, [le sauveteur] peut publiquement vendre ou disposer de ces biens de la manière qui lui rapportera le plus [...] (traduction libre).



d'une épave (ou « inventeur ») a le droit de « sauver » l'épave et d'être dédommagé pour son sauvetage (Mattei 1999). Les épaves à caractère archéologique doivent alors bénéficier d'une règle spéciale les soustrayant des normes régissant les autres épaves. Ainsi, dans le code de Loi de France, il est noté que « l'inventeur de l'épave peut être interdit de la sauver ou de la récupérer sans l'accord de l'État [...] si l'épave constitue, par son importance, un gisement archéologique (article 26) » (Mattei 1999). Précisons que ce ne sont pas tous les pays qui ajoutent cette distinction à leur loi. Donc, le contexte légal peut permettre à des compagnies privées de tirer profit des épaves englouties.

Sur le plan purement légal, les anciennes lois sur la navigation et la découverte de trésors ont préséance sur les lois plus jeunes portant sur la protection du patrimoine archéologique. C'est souvent le cas en contexte de juridiction mixte, comme dans un pays fédératif, où le palier supérieur a compétence en matière de transports maritimes et le palier inférieur en matière de patrimoine archéologique. Cela amène parfois un statut légal différent pour les vestiges archéologiques submergés et ceux enfouies dans la terre. Lors de fouilles archéologiques terrestres, la vente d'artéfacts est rarement une option aujourd'hui, ni sur le plan éthique ni sur le plan légal. Les lois de plusieurs pays prohibent clairement la vente d'objets archéologiques et les autorités n'hésitent pas à traîner devant les tribunaux les contrevenants. Dans un cas bien publicisé en France, un citoyen français et un ressortissant marocain furent appréhendés en mai 2009 par la brigade des douanes de Gap, au péage de La Saulce (France), alors qu'ils tentaient d'exporter illégalement 1750 objets qui, selon les procureurs, provenaient de sites archéologiques du Maroc et du Mali (*Dauphiné Libéré* mai 2009). La chasse aux trésors est alors considérée au même titre qu'un vol et ceux qui persistent le font clandestinement et avec des risques élevés.

Pour les trésors subaquatiques, certaines juridictions dans le monde sont plus souples que d'autres. Plusieurs pays négocient même des contrats avec les compagnies privées en échange d'une partie du « butin ». Par exemple, la compagnie Oriflama S.A. fut engagée par le gouvernement du Chili pour travailler avec la Faculté d'histoire de l'Université Maritime du Chili et le *Naval Maritime History Academy of Chile* afin d'effectuer la

fouille de l'épave de l'*Oriflama*, qui péri en mer en 1770 (Oriflama S.A. 2010 : About Us). La compagnie gardera 25% des artefacts de la fouille (Faure 28 janvier 2010). Ce genre de contrat est parfois motivé par un manque gouvernemental de technologie de pointe pour entreprendre la fouille ou par un manque de capitaux financiers gouvernementaux.

De tels contrats existent pour une majorité des fouilles légales faites par des compagnies privées. Bien que les membres des compagnies de chasse aux trésors ne soient pas des archéologues, ils parviennent à légitimer leur pratique<sup>1</sup> en raison de leur bonne maîtrise des opérations en milieu marin. De plus, ils ne demandent pas de soutien financier aux États concernés et peuvent même générer une source de profit.

Lorsque de tels contrats sont conclus entre une compagnie et un État, toutes les lois en place sont respectées. Les sauvetages sont alors soumis à l'*International Convention On Salvage* (IMO 1989) plutôt qu'à la *Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique* (UNESCO.ORG 2001). Le terme de sauvetage désigne alors toute opération de sauvetage visant à assister un navire ou toute autre propriété en danger dans les eaux navigables (IMO 1989 : art. 1, a). Selon la convention sur le sauvetage :

Salvage operations which have had a useful result give right to a reward (IMO 1989 : art. 12.1)<sup>2</sup>.

Les sauveteurs peuvent alors être récompensés pour leurs opérations de sauvetage, selon la valeur du navire et de la cargaison récupérés, la nature et le degré de danger encourus, ainsi que le temps et les dépenses liés au sauvetage (IMO 1989 : art 13.1, a, d et f). Toutefois, les États ont la possibilité de restreindre les termes de cette convention, tel que spécifié dans l'article 30 :

When the property involved is maritime cultural property of prehistoric, archaeological or historic interest and is situated on the sea-bed (IMO 1989 : art. 30.1 d)<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Toute opération de sauvetage qui donne de bons résultats donne droit à une récompense (traduction libre).

La décision finale d'adhérer aux lois maritimes ou archéologiques revient donc à chaque État concerné.

Ce développement historique et cet amalgame de lois et de juridictions ont permis la formation d'une industrie qui oeuvrent en marge des activités archéologiques subaquatiques. Cette industrie est constituée de compagnies légales, qui entreprennent des fouilles privées sur des épaves historiques ayant un fort potentiel commercial. Ces compagnies se nomment elles-mêmes, en anglais, *treasure hunters* ou encore *treasure salvages*. La traduction de ces termes peut porter à confusion pour certains. De manière générale, dans les médias, nous parlons de compagnies de chasse aux trésors. Néanmoins, pour être exact, il faudrait plutôt traduire ce terme par « compagnie de sauvetage de trésors ». Le terme chasseur de trésors sera retenue ici pour une meilleure consonance française et parce que ce terme est utilisé, entre autre, par les journalistes. Cette dénomination n'est pas péjorative dans le vocabulaire des principaux concernés, contrairement à ce qui est souvent le cas dans le langage des archéologues.

### **État des connaissances - Quand la science est subjective**

La documentation scientifique concernant les compagnies de chasse aux trésors ne fait pas légion. Elle prend souvent la forme d'accusations ou de justifications de la part des archéologues d'un côté et des compagnies commerciales de l'autre. Les études sur le fonctionnement des compagnies et leurs rapports avec les archéologues sont peu nombreuses et ce, malgré le débat nourri qui existe sur la légitimité des compagnies de chasse aux trésors.

Quelques études donnent toutefois une base de connaissance pour mieux appréhender et mieux comprendre le fonctionnement de ces compagnies. Plusieurs auteurs s'intéressent à l'aspect légal des compagnies de chasse aux trésors. C'est le cas de Kenneth Beal (1971) qui s'intéresse directement aux législations ainsi que de Susan Lindbloom (1986) qui examine les lois ayant permis le sauvetage du *Titanic*. Robert Kelley et Mélanie May

---

<sup>3</sup> Quand la propriété concernée est un bien culturel et présente un intérêt préhistorique, archéologique ou historique et est situé sur le fond marin (traduction libre).

(1980) ont examiné un procès entre deux compagnies de chasse aux trésors, tout comme Michael White (2001) qui s'intéresse à une poursuite entre deux autres compagnies privées concernant la propriété d'une épave. Beth Read (1980) parle quant à elle de l'impact des compagnies de chasse aux trésors sur les recherches archéologiques et sur le marché économique, tandis qu'Anne Giesecke (1996) s'intéresse au rôle de l'État face à la préservation des vestiges submergés. Tous ces articles soulèvent les divergences entre les lois des différents pays et discutent des effets de la non-harmonisation internationale des lois en montrant comment les compagnies de chasse aux trésors s'y adaptent. D'autres auteurs mettent plutôt en évidence les protections légales dont bénéficie le patrimoine culturel submergé, comme Lyndel Prott (1996) et Anastassia Strati (1996).

Un des points les plus controversés concernant les compagnies de chasse aux trésors est le fait qu'elles vendent la plupart du temps les artefacts qu'elles ont récoltés. De prime abord, ce commerce peut paraître lucratif et la possibilité de profits explique la majorité de leurs travaux. Toutefois, Peter Throckmorton (1998) a voulu démontrer que la vente d'artefacts n'est pas plus rentable que la mise en valeur des artefacts dans un musée. Comme un musée offre des entrées d'argent constantes, à la longue le profit est plus élevé que si les artefacts sont simplement vendus à des collectionneurs.

Peu d'auteurs positionnent la protection, l'archéologie ou l'exploitation commerciale des épaves par rapport à un champ éthique. Les débats concernent surtout les lois, la déontologie professionnelle et les stratégies adaptatives. On pourrait dire que le débat scientifique est mené par les seuls archéologues, s'adresse aux seuls archéologues et affecte les seuls archéologues. Un auteur, toutefois, sort de ce discours à vase clos. Wilburn Cockrell (1982, 1998) cherche à démontrer en quoi les pratiques des compagnies de chasse aux trésors sont contraires à l'éthique archéologique. Toutefois, son travail semble tenir pour acquis que les activités des archéologues s'inscrivent dans un champ proprement éthique, sans en faire une description discriminatoire. Les pratiques de chasse aux trésors dont il est question concernent surtout le principe de la vente des objets trouvés et non les méthodes de collecte des compagnies. Dans sa publication plus récente, Cockrell (1998) s'interroge sur une possible collaboration entre archéologues et chasseurs

de trésors. Cette position est différente de celle qu'il exprime auparavant (Cockrell 1982), lorsqu'il avance que les activités des chasseurs de trésors et des plongeurs qui remontent des artefacts à la surface privent la société d'un patrimoine non renouvelable. Toutefois, l'analyse éthique proposée par Cockrell en 1998, permet un meilleur recul par rapport à la problématique des pratiques commerciales vis-à-vis de l'archéologie que la seule étude des lois.

L'expérience d'un travail conjoint entre archéologues professionnels et compagnies privées de chasse aux trésors a déjà été tentée dans quelques projets, dont celui de l'épave du *Whydah*, à Cape Cod, aux États-Unis (Clifford 2002). Les archéologues ont alors voulu travailler en collaboration avec une compagnie qui avait conclu un marché avec l'État du Massachusetts pour pouvoir vendre les artefacts par la suite. Dans une stratégie visant à regagner un certain contrôle scientifique sur les fouilles, les archéologues ont alors participé à cette opération malgré la perte des artefacts prévue après la fouille. Cette tentative de collaboration fut jugée un échec, les buts divergents des deux intérêts étant impossibles à concilier. Les archéologues souhaitaient récolter systématiquement des données sur le site et les objets, tandis que les dirigeants commerciaux, en citant des dépassements de coûts et de temps alloués, s'opposaient à des fouilles selon les normes archéologiques. La vitesse devait alors l'emporter sur la rigueur scientifique puisque le budget était le point le plus important (Elia 1992). On voit alors que le débat ne se limite pas à la seule question de la vente des artefacts, mais concerne dans ce cas des problèmes de méthodes et de financement d'une démarche scientifique

En Floride, la compagnie de Mel Fisher tenta de se rapprocher des normes scientifiques en collaborant avec l'archéologue Duncan R. Mathewson III sur l'épave du *Nuestra Senora de Atocha* (Mathewson 1998). Cette expérience eut comme conséquence que l'archéologue fut rejeté de la communauté archéologique durant tout le temps où il travailla avec la compagnie (Mathewson 1998).

D'autres textes explorent les façons dont la déontologie archéologique fut mise à mal par les compagnies de chasse aux trésors (Johnston Forsythe 1993; Shoup 2008). En ce qui a

trait à la protection du patrimoine archéologique submergé, Craig Forrest (2002) analyse les répercussions légales de la Convention sur la protection du patrimoine subaquatique. L'UNESCO a aussi produit plusieurs documents de référence se rapportant à sa Convention (UNESCO 2007; Unescopresse 2002; Unescopresse 2009). D'autres études portent sur la protection du patrimoine submergé dont celles d'E.D. Brown (1996) qui tente de mettre en lien les lois protectionnistes envers le patrimoine submergé et les lois concernant le sauvetage maritime ainsi que les autres activités prenant place sur le fond marin. Enfin, l'étude de Norman E. Palmer (1993), porte principalement sur les anciennes lois et sur les contradictions qu'elles causent avec les lois protectionnistes, favorisant ainsi le travail des chasseurs de trésors.

En définitive, si les compagnies de chasse aux trésors inspirent les auteurs et que leurs pratiques causent des controverses, les connaissances sur elles restent superficielles et le sujet semble n'être que survolé. Dans la plupart des études, l'accent est mis sur le côté légal permettant de telles pratiques, mais les pratiques elles-mêmes restent dans l'ombre. Les archéologues semblent se satisfaire du fait que ces pratiques sont, par principe, inadmissibles. Aucune étude à notre connaissance ne propose une analyse rigoureuse du travail des compagnies de chasse aux trésors.

### **Problématique - Une marginalisation imparfaite**

Il est généralement admis aujourd'hui que les activités des compagnies de chasse aux trésors ne s'inscrivent pas dans la discipline archéologique. Toutefois, il y a encore peu de temps, aussi récemment que les années 1980 et 1990, certains « chasseurs de trésors » présentaient encore leurs découvertes aux colloques scientifiques. L'adoption de codes de déontologie stricts par les différentes associations archéologiques contribua à exclure les dirigeants de compagnie de ces assemblées s'ils n'y adhéraient pas. Ces décisions ont marginalisé les chasseurs de trésors de la discipline archéologique. Par contre, comme les compagnies ne partagent plus leurs découvertes avec les archéologues professionnels, leurs recherches s'effectuent désormais librement, en-dehors du regard des archéologues, car ce n'est pas parce qu'on les exclut qu'elles cessent d'exister.

Lors de l'analyse des pratiques commerciales, une première problématique apparaît, concernant la question de loi versus l'éthique ou la déontologie archéologique. Les lois en vigueur pour les fouilles subaquatiques varient d'une juridiction à l'autre. Chaque pays (ou province ou État constitutif d'une fédération) peut adopter des lois selon ses intérêts. Pour l'instant, aucune loi ni convention internationale ne fait l'unanimité pour protéger les vestiges subaquatiques. L'UNESCO tente depuis 2001 de faire ratifier une Convention pour la protection du patrimoine culturel subaquatique. Cette convention vise à mieux encadrer les pratiques d'exploitation de ces ressources afin de mieux les protéger (UNESCOPRESSE 2007). Après huit ans d'efforts, l'UNESCO a enfin pu récolter les vingt signatures de pays nécessaires et la *Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique* est entrée en vigueur le 2 janvier 2009 (UNESCOPRESSE 2009). Cette convention couvre divers aspects de la protection du patrimoine comme la priorité donnée à la conservation en place, le refus de l'exploitation commerciale des vestiges, la sensibilisation du public à l'importance du patrimoine englouti et le besoin de formation en archéologie sous-marine (UNESCOPRESSE 2009). Toutefois, les incidences qu'aura cette convention sur les différentes lois nationales et fédérées ne sont pas encore connues, puisqu'en 2011 seulement 37 pays avaient signé la Convention<sup>4</sup> (le Canada et les États-Unis ne l'ont pas signée) (Unesco.org 2007, Annexe 4). Pour l'instant, les lois nationales et fédérales, souvent permissives, ne sont pas encore révisées en fonction de la Convention et les compagnies de chasse aux trésors continuent à pratiquer leurs activités. De prime abord, des dispositions précises sur les biens historiques doivent généralement être ajoutées aux lois sur le sauvetage, afin de créer un cadre légal clair dans lequel l'archéologie et la protection du patrimoine submergé peuvent être favorisées par rapport aux droits commerciaux.

Lorsque les épaves historiques<sup>5</sup> ne bénéficient pas d'un statut juridique particulier, les intérêts privés ont le droit de disposer des artefacts par la vente s'ils en deviennent

---

<sup>4</sup> Voir [Annexe 4](#)

<sup>5</sup> Il faut, de plus, préciser que la définition d'une épave historique varie d'une juridiction à une autre. À titre d'exemple, dans la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, une épave historique doit être âgée d'au moins cent ans, tandis qu'au Québec et à Parc Canada une épave âgée de 50 ans peut déjà être considérée comme ayant une valeur patrimoniale.

propriétaires. Comme l'a écrit Patrick O'Keefe (1996), lorsqu'un bateau coule, les titres de propriété restent au propriétaire de l'embarcation tant que ce dernier n'a pas abandonné son bateau ou pendant un certain temps qui varie selon les pays. Il cite deux approches légales dans la tradition anglaise : le *English Rule* et l'*American Rule*. Selon la règle britannique, le titre de propriété de l'épave découverte revient à la Couronne qui doit dédommager le « sauveteur ». Le dédommagement est la majorité du temps constitué par la vente des biens récupérés (O'Keefe 1996). Sous la règle américaine, le titre de propriété revient à la personne qui découvre et qui sauve l'épave. Pour qu'une épave historique soit considérée autrement que sous l'une ou l'autre de ces deux règles, elle doit bénéficier d'un article spécial d'exclusion dans la loi sur le sauvetage de chaque pays (O'Keefe, 1996). Ces lois s'appliquent aux épaves dans les eaux territoriales qui, elles, sont également soumises à plusieurs dispositions. Les eaux territoriales d'un pays s'étendent historiquement à 12 milles marins des côtes. Au XX<sup>e</sup> siècle, une zone similaire vient s'y ajouter, appelée zone contiguë, qui augmente la longueur des eaux territoriales à 24 milles. Depuis les années 1970, une « zone économique » de 200 milles marins a été créée et s'applique désormais aussi à la protection du patrimoine culturel (O'Keefe 1996 : 459).

Dans les États fédérés, les lois sur la culture existent au palier provincial, ce qui ajoute une grande complexité, car les provinces et États fédérés ne sont pas membres de l'UNESCO, mais peuvent influencer la position de leur fédération par rapport aux conventions internationales. Les États-Unis sont reconnus comme étant un pays hébergeant plusieurs compagnies de chasseurs de trésors. Les règlements varient d'un État à l'autre, donc les compagnies peuvent choisir l'État le plus permissif. L'État qui est mentionné le plus souvent dans la littérature est la Floride, où une quantité importante de compagnies ont leur siège social. Le Canada abrite aussi quelques compagnies de ce genre, surtout en Nouvelle-Écosse. Toutefois, ces compagnies risquent de devenir marginales dans les prochaines années, puisque la Nouvelle-Écosse vient d'abandonner le *Treasure Trove Act*, qui autorisait et réglementait la chasse aux trésors (Radio-Canada 2010). Des compagnies existent dans d'autres provinces, mais elles limitent leurs activités à d'autres pays ou œuvrent en marge des lois. En effet, bien que les compagnies



de chasse aux trésors subaquatiques s'installent le plus souvent dans des pays industrialisés comme les États-Unis, elles vont fouiller dans d'autres pays où les lois le permettent, comme en Asie ou aux Caraïbes.

L'échiquier légal concernant les épaves n'est qu'un aspect de notre problématique. Lorsqu'on parle d'une discipline scientifique comme l'archéologie, les aspects éthiques et déontologiques nous intéressent aussi. Afin de mieux étayer cet aspect de la problématique, il est important de distinguer ces deux aspects que sont l'éthique et la déontologie. L'éthique étudie les fondements de la morale ou un ensemble de règles de conduite sociales. La déontologie est, quant à elle, l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent la profession, la conduite de ceux qui l'exercent et les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public (Petit Larousse 1994).

Les archéologues se soumettent à une déontologie différente de celles des compagnies commerciales. De prime abord, les compagnies semblent suivre une déontologie se rapprochant de l'éthique commerciale plutôt que scientifique. Le code d'éthique commercial a comme ligne de conduite, selon le Bureau d'Éthique Commerciale du Québec Inc., de respecter les législations concernant les pratiques commerciales et professionnelles, présenter de l'information concernant les produits et les services de façon à ce qu'elle soit comprise de tous, respecter les engagements envers le client, exclure toute pratique concurrentielle déloyale et bannir les méthodes de vente ou de publicité mensongères et tendancieuses (BBB-BEC 2009).

L'éthique archéologique, influencée par la déontologie scientifique, propose des lignes de conduite distinctes et ayant plutôt trait à la production intellectuelle entourant le travail d'archéologue. Par exemple, selon l'Association Canadienne d'Archéologie (ACA, 2009), l'accès aux connaissances du passé est un élément essentiel du patrimoine de tous; la conservation est une option préférable; lorsqu'il est impossible de conserver les restes archéologiques en place, les membres s'engagent à documenter de façon détaillée ces vestiges et à assurer la diffusion des résultats de recherche; on doit limiter l'étendue des fouilles au strict nécessaire afin de minimiser la destruction des sites; et la transformation

des restes archéologiques en biens commerciaux, leur achat et leur vente vont à l'encontre de l'éthique archéologique. Cette divergence claire et totale entre, d'un côté, la légalité et l'éthique commerciale et, de l'autre, l'éthique archéologique se situe à la base de la controverse.

Le débat qui a lieu entre les chasseurs de trésors et les archéologues provoque des échanges enflammés, mais les connaissances de part et d'autre restent souvent assez superficielles. Beaucoup d'échanges ont lieu dans des forums non scientifiques et les arguments pour et contre sont souvent très peu constructifs. De plus, ces dialogues ne sont ni accessibles à tous les chercheurs ni bien documentés puisqu'ils ne sont pas, pour la plupart, publiés dans des revues scientifiques. Les arguments ne semblent pas structurés, bien que le sujet soit pertinent et de grande actualité. On a souvent l'impression que les connaissances de base sur les chasseurs de trésors font défaut et alors, il est difficile de savoir sur quoi au juste les débats portent. Les accusations sont rapidement lancées, mais les motivations et les pratiques effectives restent dans l'ombre.

Les accusations portées contre les compagnies de chasseurs de trésors par les archéologues se bornent, la majorité du temps, au fait que les compagnies se permettent de vendre les artefacts qu'ils récupèrent. Par contre, les connaissances sur les pratiques de terrain des compagnies semblent méconnues. Une meilleure compréhension des pratiques des compagnies, et une perspective d'ensemble sur ces compagnies permettraient de rendre le débat plus éclairé. Ceci dit, les compagnies de chasse aux trésors adaptent leurs méthodes de travail aux diverses législations qui existent à travers le monde. Comme elles négocient des ententes directement avec les États concernés, elles sont à même de savoir quelles pratiques sont légales à cet endroit. Par le fait même, il est possible que les techniques utilisées par les compagnies changent d'un endroit à l'autre. Tel un caméléon, une compagnie adapte son profil au cadre légal ou commercial dans lequel elle opère, ce qui rend son étude scientifique plus complexe. Néanmoins, ce n'est pas en laissant dans l'ombre les pratiques commerciales que les archéologues réussiront à les faire disparaître.

### **Approche conceptuelle - Éthique et légalité**

Le champ conceptuel qui guide ce travail se situe dans le rapport variable entre légalité, éthique, déontologie commerciale et déontologie scientifique. La légalité des compagnies commerciales n'est pas un critère éthique, mais plutôt une variable géographique et historique qui relèvent des différentes juridictions concernés. Une compagnie privée peut prétendre à une éthique commerciale et à la légalité en suivant la déontologie commerciale et les lois des pays où elle œuvre, mais elle n'est pas garante d'une éthique scientifique qui, elle, se veut universelle.

L'éthique est un terme assez large et peut être interprétée de différentes manières. Certains auteurs s'intéressent à l'éthique générale dans le monde, à la notion d'éthique aujourd'hui et à la façon dont elle influence nos vies (Russ 1994). D'autres tentent plutôt de voir comment l'éthique est mise en pratique dans les différentes disciplines scientifiques et professionnelles : il s'agit alors de l'éthique appliquée (Toulouse 1998). Comme l'archéologie est une science, l'éthique appliquée et l'éthique des sciences sont utilisables pour définir une éthique de la discipline archéologique.

Dans la plupart des sciences, l'éthique morale ou universelle donne lieu à une éthique appliquée et, dans le cas de l'archéologie, à une déontologie. Cette déontologie ou code de conduite concerne les pratiques. L'éthique du chercheur est primordiale, comme le montre cet extrait d'une brochure pédagogique intitulée *On being a Scientist*, publiée par l'Académie des sciences américaine (National Academy of Science NAS) :

La recherche scientifique, comme d'autres activités humaines, est une entreprise qui repose sur une fondation de confiance. Les scientifiques ont confiance que les résultats rapportés par leurs collègues sont valides. La société est sûre que les résultats de la recherche reflètent un effort honnête de la part des scientifiques pour décrire le monde précisément et sans préjugé. [...] Mais cette confiance ne se maintiendra que si la communauté scientifique se voue à illustrer et transmettre des valeurs associées à une conduite éthique en science (Committee of Science, Engineering and Public Policy 1995, cité par Toulouse 1998)

Comme l'archéologie est une science qui détruit son objet de recherche lors de la fouille sur un site, les données amassées par les chercheurs sont tout ce qui reste pour les

générations futures. Il est alors important que les données archéologiques soient fiables et utilisables pour des recherches futures; elles doivent être précises et les plus exactes possibles selon les connaissances de l'époque. Les chercheurs doivent donc avoir un comportement éthique et suivre leur code de déontologie professionnel.

La fiabilité des informations repose d'abord sur une volonté de générer des données qui pourront être utiles pour l'avancement de la science. Toutes les informations possibles doivent être recueillies sur les objets, mais aussi sur les relations spatiales entre eux, sur le site et sur leur « matrice » contextuelle, c'est-à-dire sur les sédiments, les résidus et les structures. L'archéologie est une science en constante évolution. Les sites archéologiques, en revanche, sont des ressources non renouvelables. Donc si les sites archéologiques sont tous fouillés aujourd'hui et si les données ne sont pas correctement enregistrées, les archéologues de demain ne pourront continuer à développer des connaissances sur le passé de l'humanité.

Une autre question qui survient lorsqu'on parle des artefacts archéologiques est celle de la « non-patrimonialité » des biens culturels. Le concept de non-patrimonialité, dans le langage du domaine de l'éthique, stipule que ces objets ne peuvent être considérés comme des biens personnels commercialisables. Cette idée implique que les objets archéologiques ne constituent pas une propriété privée dont une personne peut disposer à sa guise ni léguer à ses héritiers personnels, ils sont inaliénables. La notion de non-patrimonialité provient, à l'origine, de la bioéthique et elle est surtout utilisée par les chercheurs dans le domaine de la santé, afin de parler du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien commercial (Laporte 2003-2004). Elle commence à être utilisée à l'extérieur du secteur de la santé afin de définir ce qui ne peut être considéré comme étant un bien commercialisable.

L'archéologie est confrontée à cette notion, surtout en ce qui a trait aux objets archéologiques touchant le corps humains. C'est cette notion de non-patrimonialité qui fut avancée en 2007 pour appuyer une demande de rapatriement en Nouvelle-Zélande d'un crâne tatoué maorie. La demande causa toutefois un débat en France, où les musées

s'opposèrent à l'idée de se départir de ce qu'ils considéraient comme une partie de leur « patrimoine national » (Vianney, 20 novembre 2007). C'est la Nouvelle-Zélande qui gagna le droit de propriété sur les crânes tatoués de leurs ancêtres et vingt de ces têtes leur furent remises en 2012 (Po, 23 janvier 2012). Ce cas met en évidence un flou linguistique entre le terme « patrimoine » et le terme « non-patrimonialité » qui semble renvoyer à des sens contraires. Bien que le but premier des deux concepts soit la conservation des objets archéologiques, l'idée de « non-patrimonialité » exclut l'aliénation d'un objet et donc lui refuse le statut de bien commercialisable tandis que celle de « patrimoine archéologique », sans exclure la possession personnelle d'un objet et le droit d'en disposer, signifie généralement l'importance de la conservation de cet objet pour le bien de l'humanité. Dans la Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001), il est spécifié que « le patrimoine culturel subaquatique ne doit faire l'objet d'aucune exploitation commerciale » (UNESCO.ORG 2001 : article 2, aliéna 7). À partir de cette déclaration, nous pouvons supposer qu'un objet archéologique ne doit pas être perçu comme un bien commercial, ce qui le rapproche du concept de non-patrimonialité des objets archéologiques.

Par contre, de manière générale, le concept le plus utilisé dans le domaine archéologique est celui de « patrimonialisation ». Ce processus signifie la protection et la conservation du patrimoine (Di Méo 2007 : 13). Il est important de préciser que les termes patrimonialisation et patrimoine désignent aussi des « biens de famille » (l'ensemble des biens privés appartenant à une famille et pouvant être hérité). Le terme patrimoine désigne donc à la fois des biens privés dont on peut hériter et des biens communs dont les membres d'une même entité (communauté, nation, etc.) seraient collectivement dépositaire (Di Méo 2007 :1). D'une manière ou d'une autre, le terme patrimoine ne signifie pas qu'un objet ou un édifice n'ait aucun caractère commercial, mais définit plutôt un objet ou un édifice que l'on doit préserver pour l'avenir. Dans ce sens, l'idée de patrimoine archéologique rejoint l'idée éthique de « responsabilité envers les générations futures », c'est-à-dire la responsabilité de s'assurer que les données provenant de sites archéologiques restent disponibles et accessibles. Néanmoins, ce processus de

patrimonialisation ne change pas le droit de propriété, contrairement au principe de non-patrimonialité qui remet en cause la possession personnelle d'un bien.

La notion de propriété, selon John Carman (2005), peut être vue comme ayant quatre degrés de sens : la propriété privée, la propriété commune, la propriété étatique ou encore la non-propriété ou accès ouvert. Lorsque les compagnies de chasse aux trésors fouillent des sites archéologiques, ils réclament le droit à la propriété privée et donc le droit de vendre les découvertes. Le modèle de propriété privée restreint l'utilisation de la ressource à la personne (ou au groupe) qui en détient la propriété. Ce droit est toutefois sujet aux lois, aux exigences morales et aux obligations qui s'y rattachent, par exemple celle de respecter l'environnement (Carman 2005). Le détenteur du droit de propriété privée peut interdire l'accès à toute personne non propriétaire (Carman 2005 : 30). Les compagnies privées ont aussi le droit de disposer des artefacts par la vente puisqu'ils en sont propriétaires. Ce droit à la propriété des vestiges subaquatiques est inscrit dans les anciennes lois sur le sauvetage maritime, comme le *Rôle d'Oléron* (Kenyon 1999). Le deuxième type de propriété défini par Carman (2005) est celui de propriété commune, où plusieurs personnes se partagent la propriété d'un bien. Ce type de propriété peut s'appliquer aux groupes d'actionnaires d'une compagnie.

Les archéologues, bien qu'ils ne soient pas propriétaires des vestiges archéologiques, s'approprient toutefois un droit d'accès sur ces vestiges, dans le but (plus ou moins) altruiste d'apprendre le passé de l'humanité. Il faut toutefois prendre conscience que, ce faisant, ils restreignent l'accès à cette information pour le grand public. L'État est alors souvent le propriétaire et le gestionnaire du patrimoine archéologique. Selon le modèle de Carman (2005), lorsque les archéologues s'approprient un site, c'est souvent l'État qui en prend possession dans le sens de la loi. L'État (ou la municipalité, ou la ville...) a alors le devoir de gérer et d'entretenir les sites ainsi que de renforcer les règles sur l'accès et l'utilisation des lieux (Carman 2005 : 30). Il possède aussi des droits sur l'accès aux artefacts et aux objets récoltés lors de la fouille. Ce droit de propriété, bien qu'il soit moins restrictif que pour une propriété privée, ne constitue pas un libre accès au public. Selon Carman (2005 : 30), la solution idéale serait de soumettre le patrimoine

archéologique et historique à des droits de propriété d'accès libre ou de non-propriété. Ce type de modèle serait celui se rapprochant le plus de la notion de non-patrimonialité. Sous un modèle semblable, les biens culturels seraient ouverts à tous et pour tous les usages voulus. Les générations futures pourraient alors avoir accès aux informations récoltées par les chercheurs d'aujourd'hui. De plus, cela rendrait les données archéologiques disponibles internationalement.

Ces différentes formes de possession sont aussi en lien avec la façon dont les sites archéologiques sont perçus. Selon le modèle théorique de W.A. Cockrell (1982 : 125) les sites archéologiques peuvent être vus de trois différentes manières. Premièrement, un site archéologique peut être vu comme un monument ayant une importance historique très grande et qui intéresse le public dans son état intégral et qui requiert une gestion et une protection. Deuxièmement, les sites subaquatiques peuvent être vus comme étant composés des assemblages d'objets ou de biens pouvant être récoltés ou vendus. Les chasseurs de trésors considèrent les ressources ainsi et ils voient les vestiges archéologiques comme étant quelque chose que l'on « doit » remonter à la surface et offrir au public, par la vente ou autre. La troisième manière de voir un site est comme une collection d'informations et un lieu de recherche scientifique, pas seulement une collection d'objets, mais aussi des relations spatiales qui peuvent, lorsqu'elles sont bien étudiées faire avancer les connaissances. C'est l'approche des archéologues, qui tentent d'en apprendre le plus possible sur les sites archéologiques. Il est intéressant d'observer que l'État, en se positionnant en amont des archéologues et des chasseurs de trésors, s'expose aux pressions de ces deux derniers.

Ce n'est donc pas seulement cette divergence de points de vue qui rend le discours entre archéologues et chasseurs de trésors difficile et souvent stérile, mais bien le fait que leurs discours respectifs ne se dirigent pas de l'un à l'autre, mais dans chaque cas aux gouvernements qu'ils cherchent à influencer. En effet, il ne faut pas voir cet ensemble de critères de façon statique. La science est un élément dynamique, qui évolue et qui s'ajuste aux exigences de son époque. Elle est liée aux événements historiques et aux évolutions de l'humanité. Bien que les idées scientifiques semblent bien implantées dans le présent,

cela « n’implique en aucune manière que, désormais et pour des décennies ou des siècles, les hommes vont dire et penser la même chose [...] » (Foucault, 1969 : 191). Les pratiques qui deviennent inacceptables au sein d’une discipline finissent par être évacuées. Cela se produit selon un processus qui met « en jeu l’existence et l’« acceptabilité » de la pratique; [il définit] le point de son impossibilité effective et de son rebroussement historique » (Foucault, 1969 : 203). C’est ce même processus qui condamna tranquillement les pratiques des pilleurs de tombes qui furent rejetées du monde archéologique, puis des États soucieux de leur patrimoine. Toutefois, en milieu subaquatique, les pratiques commerciales continuent à chevaucher les pratiques scientifiques. Il faut donc tenter de mieux les comprendre afin de définir les enjeux qu’elles impliquent.

## **Méthode - L’internet comme fenêtre**

### **La collecte de données**

En règle générale, les compagnies de chasse aux trésors ne font pas partie des réseaux de diffusion scientifiques traditionnels, comme les associations ou les regroupements universitaires. Elles ne publient pas non plus dans les mêmes périodiques que les archéologues. Les données les concernant doivent donc être trouvées autrement. Dans le cadre de la présente recherche, ce sont les données disponibles sur le web qui furent privilégiées. Parfois, les chasseurs de trésors publient des livres avec leurs propres moyens, concernant leurs recherches et celles de leurs collègues. Toutefois, pour connaître le fonctionnement interne de ces compagnies, les données disponibles sur internet sont plus explicites que leurs livres publiés et sont souvent plus à jour. Cette approche, qui exploite une source souvent éphémère, a de plus le grand avantage d’ouvrir une fenêtre sur les pratiques qui caractérisent la chasse aux trésors « à l’ère de l’internet ».

### **Description de la recherche de données**

La constitution du corpus de données à l’étude commença en 2007, lors d’un travail effectué dans le cadre de notre baccalauréat. Cette recherche se fit en utilisant les moteurs de recherche disponibles sur le web. La majorité des données furent trouvées grâce au



moteur de recherche Google. D'autres moteurs de recherche furent essayés, par exemple yahoo.com, mais les résultats étaient similaires à ceux de Google. La recherche internet se fit d'abord en français et en anglais. Quelques recherches dans d'autres langues furent incluses, notamment l'allemand et l'espagnol, grâce aux outils de traduction disponibles sur le web. Toutefois, ces recherches furent moins fructueuses (n'apportant des données que sur quelques compagnies) puisque le vocabulaire utilisé par les outils de traduction n'est pas toujours adéquat. De plus, aucune recherche utilisant un alphabet différent ne fut incluse. Afin de trouver les compagnies qui allaient servir à cette étude, les premiers mots-clés utilisés furent des termes simples, comme « compagnie chasseurs de trésors subaquatiques » en français ou encore « treasure salvage » en anglais. Ce genre de recherche donne accès à toute une série d'articles concernant ces compagnies.

À partir des articles en ligne, nous pouvons connaître les noms des compagnies de chasse aux trésors. Une nouvelle recherche est alors nécessaire pour trouver les sites spécifiques à chaque compagnie (recherches effectuées à partir des noms cités dans les articles). La majorité des compagnies possèdent un site internet particulier décrivant leurs activités, leurs localisations, leurs recherches ainsi que les services offerts. De plus, des liens avec d'autres compagnies peuvent être trouvés ainsi puisqu'elles travaillent souvent en collaboration avec d'autres compagnies du même genre ou encore se retrouvent en concurrence entre elles.

En lisant comment les compagnies se décrivent elles-mêmes, d'autres mots-clés apparaissent au fur et à mesure de la recherche. La particularité de ce genre de recherche est que les sites web évoluent constamment; une recherche effectuée le lendemain nous apportera de nouveaux renseignements ou de nouvelles découvertes. Les sites peuvent aussi disparaître du jour au lendemain : c'est pourquoi chaque site visité depuis 2009 a été sauvegardé, car depuis notre recherche de 2007 plusieurs sites internet avaient disparus ou changé de nom. Cet aspect éphémère de notre objet d'étude pose des problèmes scientifiques complexes, mais qui restent en-dehors du cadre de cette étude. Le lecteur est prié de faire confiance à notre bon vouloir de traduire fidèlement le contenu

des sites web qui sont au cœur de ce travail, mais les erreurs involontaires sont toutefois possibles.

### **Description du corpus à l'étude**

Le corpus à l'étude pour cette recherche est très volumineux. Il est constitué de tous les sites internet ayant trait aux compagnies de chasse aux trésors subaquatiques, c'est-à-dire plus de 300 sites internet à ce jour. Ces sites internet peuvent être divisés en quelques catégories distinctes. Premièrement, environ 135 de ces sites correspondent à des articles ayant trait aux compagnies, faisant en général de une à vingt pages. Le corpus à l'étude contient aussi une soixantaine de sites internet décrivant des compagnies en particulier. Ces sites comptent de 15 à 200 pages, répartis sous plusieurs onglets. Des documents numérisés viennent s'ajouter à ces sites, représentant souvent des rapports de fouilles ou des documents légaux. Ils peuvent faire de 5 à 100 pages environ. Enfin, une dizaine de sites internet d'organismes, comme l'Association canadienne d'archéologie (ACA 2009), viennent compléter les données numériques.

Ces données documentent une soixantaine de compagnies privées qui œuvrent dans le « sauvetage » d'épaves historiques. Il faut être prudent lors de l'identification des compagnies de chasse aux trésors, afin d'éviter toute confusion avec les firmes archéologiques opérant dans le cadre de l'archéologie préventive. Afin de minimiser le risque de confusion notre identification s'est basée sur des critères de sélection précis, à savoir : la vente des artefacts; le manque de formation archéologique des membres de la compagnie; les compagnies cotées en bourse; les compagnies se déclarant elles-mêmes « chasseurs de trésors »; et finalement les compagnies ayant une réputation chasseurs de trésors auprès des médias. Ces critères de sélection furent choisis en lien avec les clauses de la Convention sur la protection du patrimoine subaquatique (UNESCO 2001), qui stipulent que les recherches archéologiques ne doivent pas avoir un but commercial et doivent être effectuées par des archéologues ayant une formation adéquate.

### **Classement des données**

Pour commencer, les données sont classées par compagnie. Toutefois, les compagnies ne suivent pas toutes la même chaîne opératoire lors de leurs recherches. On constate que les compagnies peuvent être catégorisées de différentes manières : compagnie fouillant une seule épave; compagnie effectuant des fouilles locales; compagnie effectuant des fouilles régionales; compagnie effectuant des fouilles internationales ; compagnie travaillant avec au moins un archéologue; chasseur de trésor individuel; consultants spécialisés fournissant des services aux compagnies de chasse aux trésors; compagnie inactive ou fermée. Cette catégorisation montre en effet que l'industrie de chasse aux trésors contient des acteurs locaux, régionaux et internationaux, et que la situation évolue rapidement. Selon une autre catégorisation, les compagnies peuvent aussi être classées selon le lieu de leur siège social, selon les lieux de fouilles, selon leurs méthodes, selon leur mode de fonctionnement ou selon leur position par rapport à l'éthique scientifique. Encore, le milieu n'est pas homogène et les compagnies ne connaissent pas toutes un développement similaire.

### **Description de l'analyse**

Une fois toutes ces données amassées et triées, il faut bien sûr les analyser. Afin de bien comprendre comment travaillent ces compagnies, nous devons nous questionner sur les pratiques effectives de chaque compagnie. Un questionnement de base peut alors guider notre analyse. Ce questionnement peut inclure des questions comme : La compagnie a-t-elle une hypothèse de recherche ? Quelles étapes préparatoires font-elles avant le commencement des fouilles ? Comment choisissent-elles les zones à fouiller ? Est-ce que le but est de retrouver une épave en particulier ou de fouiller une zone déterminée ? Sur quels documents juridiques s'appuient-elles ? Quelles techniques de fouilles sont utilisées? Les techniques de fouilles sont-elles destructives ? Est-ce que tous les objets sont remontés à la surface ? Est-ce qu'ils sont tous gardés par la suite ou remis à l'eau ? Est-ce que les vestiges architecturaux du navire ont droit à une attention particulière ? Est-ce que les objets sont traités de manière spéciale après leur sortie de l'eau ? La compagnie produit-elle des rapports de fouilles ou des documents scientifiques relatant leurs découvertes ? Qu'arrive-t-il aux objets ensuite ? Expositions ? Vente ? Quelle

proportion des objets est rendue à l'État ? Quelle proportion est gardée par la compagnie et vendue sur le marché ? Ces différentes questions permettent de voir si les compagnies semblent suivre l'éthique commerciale, la légalité ou la déontologie archéologique. Elles permettent aussi de voir si la productivité et la rentabilité a réellement plus d'importance que les résultats de recherches.

## **Chapitre II - La lente structuration d'une industrie, 1950 - 2011**

La majorité des compagnies de chasse aux trésors installent leur siège social dans les pays industrialisés où la technologie nécessaire aux recherches sous-marines est disponible. Les pays hôtes de ces compagnies sont habituellement favorables à leurs activités, mais pas toujours. Les compagnies de chasse aux trésors, surtout celles fouillant une seule épave, travaillent parfois près de leur siège social lorsqu'elles sont situées dans un pays favorable aux prospections commerciales. Dans les autres cas, elles partent fouiller dans d'autres pays n'ayant pas ratifié la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine subaquatique.

Pour bien comprendre comment les compagnies s'inscrivent dans l'espace géographique mondial, il est important de savoir comment elles se sont développées, qui elles sont, où elles ont leur siège social et où sont leurs lieux de fouilles. Il est aussi intéressant de mettre ces lieux en lien avec les pays ayant signé la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine subaquatique. Ce chapitre commence donc par une rétrospective sur l'émergence d'une industrie devenue internationale.

### **Contexte historique - Les débuts aventureux**

L'existence de compagnies de chasse aux trésors n'est pas un phénomène nouveau. En plus d'avoir un développement parallèle à l'archéologie subaquatique, elles ont aussi un développement historique qui leur est propre.

### **1950-1960- Le domaine se singularise**

Avant les années 1950 et 1960, la technologie disponible n'était pas propice à des recherches sous-marines de grand déploiement. La situation changea radicalement avec l'invention du scaphandre autonome par le commandant Jean-Yves Cousteau et l'ingénieur Émile Gagnan (Flemming 1987 : 4). À partir de ce moment, la plongée sous-marine devint accessible à un public plus large et les effets secondaires de la plongée prolongée devinrent mieux compris et mieux contrôlables. Cette nouvelle technologie permit donc un accès facilité au patrimoine submergé. Il y eut alors un regain d'intérêt

pour les riches épaves légendaires qui étaient restés introuvables ou inaccessibles par le passé.

Ce fut le cas notamment pour les épaves faisant partie des « flotte de trésors » (*Spanish treasure fleets*), c'est-à-dire des flottes de navires qui avaient comme but de transporter les trésors du Nouveau Monde vers l'Espagne. Entre 1561 et 1748, le gouvernement espagnol envoya, en général, deux convois marchands chaque année vers le Nouveau Monde, ces convois étant eux-mêmes escortés par des navires de guerre (Perron 2001 : 90). Comme ces navires transportaient tous les trésors amassés par les Espagnols, il n'est pas étonnant que lorsqu'une d'entre elles faisait naufrage, son épave devint légendaire. Et ce fut le cas pour plusieurs d'entre elles.

Parmi les exemples les plus connus, la flotte de 1622 coula en emportant au moins deux navires et, en 1715, onze navires furent entraînés par le fond à la suite d'une tempête. La flotte de 1622 fit naufrage sur les côtes de la Floride lors d'un ouragan, emportant dans les profondeurs le *Nuestra Senora de Atocha* et le *Santa Margarita* (Atocha Treasure Company 2007). L'emplacement exact de ces naufrages était inconnu et les richesses incommensurables transportées par ces navires restèrent sous l'eau de longues années.

En 1960, Clifford « Kip » Wagner fonda la Real Eight Company<sup>6</sup>, une compagnie ayant pour but l'exploitation des trésors subaquatiques au cap Canaveral, en Floride (MacInnis 2010). Son but était de retrouver la flotte espagnole coulée dans ces eaux en 1715 (Atocha Treasure Company 2009). Kip Wagner et ses amis s'embarquèrent alors dans une aventure lucrative, mais éreintante, car chacun plongeait la fin de semaine et gardait son emploi régulier en semaine. Ce sacrifice en valait toutefois la peine, car après avoir passé un contrat avec l'État de Floride, la compagnie a pu garder une bonne part des découvertes (Blot 1986 : 39).

---

<sup>6</sup> Voir annexe 1, [# 43](#) - Real Eight Company Inc.

En 1963, Kip Wagner rencontra le Californien Mel Fisher, alors propriétaire du Mel's Aqua Shop. Lorsque Fisher entendit l'histoire de cet homme qui trouvait des quantités phénoménales d'or en une seule fin de semaine, il voulut faire partie de l'aventure et vint rejoindre Wagner en Floride en amenant toute sa famille avec lui (Blot 1986 : 40-41). Wagner, peu désireux de partager son trésor avec ce Californien débarqué en Floride avec six plongeurs confirmés et toutes leurs familles, confia à Fisher des contrats avec peu de potentiel (Blot 1986 : 45).

Au bout de quelques mois de recherches peu fructueuses, le moral de la troupe de Fisher était au plus bas. C'est alors que Fisher eut l'idée de se servir de son expérience en matériel de plongée pour tenter d'améliorer leurs méthodes de recherche. Ainsi naquit le *mail box*, dont la forme rappelait une « boîte à lettres »<sup>7</sup>. Il s'agissait d'un conduit, fixé autour de l'hélice du bateau, permettant d'envoyer au fond un jet d'eau qui soulevait le sable. Le 24 mai 1964, Fisher essaya son invention sur une épave au sud de Fort Pierce. L'effet fut concluant : la « boîte à lettres » creusa un cratère profond dans le sol marin, mettant au jour un tapis de pièces d'or. En tout, la découverte s'éleva à mille trois cent doublons. Le lendemain l'équipe mit au jour les restes d'un coffre contenant encore neuf cents doublons (Blot 1986 : 46-47).

Durant les années qui suivirent, la Real Eight fit de bons profits avec ses découvertes. De plus, Kip Wagner trouva un moyen d'écouler les pièces d'argent difformes qui furent transformées en stylos de luxe par la société Parker. Wagner ouvrit aussi un musée qui fut beaucoup visité, profitant du tourisme amené par la base spatiale de Cape Canaveral (Blot 1986 : 48-49). Malheureusement pour Wagner, les belles années furent de courte durée. À la suite d'une suspension du programme spatial de Cape Canaveral, les visites à son musée se firent de plus en plus rares, les découvertes aussi. Parti à la recherche d'émeraudes en Colombie, Wagner mourut avant d'en avoir trouvé. En 1970, la Real Eight, criblée de dettes, n'existait plus (Blot 1986 : 54-55).

---

<sup>7</sup> Voir [annexe 2](#).

Toutefois, les rêves de trésors n'étaient pas morts pour autant. Mel Fisher était toujours dans la course, bien décidé à retrouver l'épave du *Senora Nuestra de Atocha* qui devait transporter à son bord 40 tonnes d'argent et 70 tonnes d'émeraudes. Il dut patienter 16 ans avant de finalement découvrir l'épave tant cherchée le 20 juillet 1985 (Mathewson 2009).

Pour financer la recherche de cette épave, Fisher fonda ses propres compagnies au fil des ans. On associe son nom aux compagnies<sup>8</sup> Treasure Salvor Inc., Armada Research Corporation (McGeachy 1998), Universal Salvage Co. et Cobb Coin Co. (Blot 1986 : 62). La découverte de l'épave du *Nuestra Senora de Atocha* lui apporta une fortune en or et en émeraudes encore plus colossale que ce que laissaient supposer les archives espagnoles (MacInnis 2010).

Ces grandes découvertes ouvrirent les vannes de l'exploration sur les côtes de la Floride. En 1969-1970, une quinzaine de compagnies détenaient des contrats de fouilles avec l'État de Floride (Atocha Gold 2010). Parmi elles on retrouve la Dooblon Salvage Inc.<sup>9</sup>, fondé en 1965 par J. G. Beckmeyer (Public Record Data 2010 : Dooblon Salvage Inc.). Beckmeyer fonda ensuite la Circle Bar Salvage Inc. en 1977<sup>10</sup>. (Corporation Wiki 2010). La compagnie Pirate Village Inc.<sup>11</sup>, fondée par Frances Lovelace en 1957, avait aussi son siège social en Floride (Public Record Data 2010 : Pirate Village Inc.), de même que la Continental Exploration Corporation<sup>12</sup>, fondée par Burr D. Webber Jr. (Atocha Treasure Company LLC 2010). Toutes ces compagnies sont aujourd'hui inactives.

Durant cette période, une autre épave soulevait l'engouement du public, non pas pour un trésor, mais pour l'histoire de son naufrage. Il s'agit du *Titanic*, coulé en 1912 suite à sa collision avec un iceberg. Après les premières tentatives de récupération effectuées après le naufrage, il fallu attendre 1953-1954 avant qu'une compagnie ne tente un sauvetage.

---

<sup>8</sup> Voir annexe 1, [# 35](#) - Mel Fisher Companies.

<sup>9</sup> Voir annexe 1, [# 21](#) - Dooblon Salvage Inc.

<sup>10</sup> Voir annexe 1, [# 12](#) - Circle Bar Salvage Inc.

<sup>11</sup> Voir annexe 1, [# 42](#) - Pirate Village Inc.

<sup>12</sup> Voir annexe 1, [# 63](#) - Continental Exploration Corporation.



La Risdon Beazley Ltd., une compagnie de sauvetage maritime située en Angleterre, active de 1926 à 1981 (WorldLingo Translations LLC 2010), fut engagée par le ministère de la Marine afin de localiser l'épave. Cette exploration ne donna aucun résultat et la compagnie abandonna les recherches l'été suivant (Association Française du Titanic 2010).

Toutefois, l'intérêt pour cette épave légendaire ne diminua pas pour autant et plusieurs explorateurs rêvèrent de la découvrir, entraînant la création de compagnies comme la Seaonics International, fondée par Robert Ballard en 1979, la Seawise & Titanic Salvage de John Grattan en 1979 et la International Expedition de Jack Grimm en 1980 (Association Française du Titanic 1998). Ce fut finalement Ballard qui découvrit l'épave en 1982, avec la collaboration de la Woods Hole Oceanographic Institution. L'exploration de l'épave avec un robot sous-marin s'échelonna sur plusieurs années (Association Française du Titanic 1998). Afin de diffuser les découvertes, la RMS Titanic Inc.<sup>13</sup> fut créée en 1987. Toujours active, elle diffuse les résultats des fouilles entreprises sur l'épave et met sur pied des expositions internationales (RMS Titanic Inc. 2010 : Host an Exhibition). À ce jour, aucun artefact provenant de l'épave ne fut offert à la vente. Néanmoins, cette non-commercialisation du patrimoine touche à sa fin puisque une collection de plus de 5 000 objets provenant de l'épave sera mise en vente le 11 avril 2012, pour le centième anniversaire du naufrage (Radio-Canada, 5 janvier 2012).

Les épaves ne contiennent pas toujours de l'or ou des objets de valeur historique. Dans les eaux de Terre-Neuve, au Canada, c'est le bronze et les métaux qui attirèrent la convoitise. C'est ce qui motiva Marcel Robillard<sup>14</sup> à explorer une épave à Ferryland en 1966. Afin de récupérer le bronze contenu dans l'épave, Robillard effectua un dynamitage qui lui permit de récupérer quelques tonnes du précieux métal (Robillard 2002 : 26). Par la suite, il plongea de plus en plus souvent pour récupérer des pièces de métaux qu'il revendait ensuite pour qu'elles soient refondues. Après plusieurs années de

---

<sup>13</sup> Voir annexe 1, [# 44](#) - RMS Titanic Inc.

<sup>14</sup> Voir annexe 1, [# 45](#) - Marcel Robillard.

récupérations destructives sur plusieurs épaves de Terre-Neuve, Robillard publia un livre sur ses recherches, en guise de *mea culpa* (Robillard 2002).

Les années 1950 et 1960 représentent donc une époque de grandes espérances. Les trésors légendaires sont à portée de main et il suffit de les découvrir pour en profiter. Toutefois, la concurrence se corse entre les chasseurs de trésors qui ciblent les épaves les plus riches. Les contrats de sauvetage font donc leur apparition, légalisant les fouilles et donnant des droits d'exclusivité sur des zones de fouilles. C'est la fin de la « chasse ouverte » et le début d'un système de privilèges négociés.

### **1970-1990 - La chasse aux trésors devient lucrative**

Les technologies sous-marines continuent de se perfectionner et de plus en plus d'épaves sont désormais accessibles aux plongeurs. Les compagnies de chasse aux trésors s'affirment sur le marché économique mondial. Cette consolidation est possible grâce entre autres à quelques recours en justice où les compagnies eurent gain de cause. Ce fut le cas d'un groupe de plongeurs, réunis sous la Norwegian Historical Shipwreck Assosiation [*sic*]<sup>15</sup>, qui fouillèrent l'épave du *Samson* en Allemagne. Afin de légitimer leur fouille, les plongeurs s'associèrent avec le Norwegian Maritime Museum, mais ils réussirent tout de même à garder 80% des objets de la fouille après une bataille en justice qui se termina en 1989 (Norwegian Historical Shipwreck Assosiation 2010 : The SAMSON Treasure).

Un cas semblable eut lieu en 1987 aux États-Unis lors de la fouille du *SS Central America*. Ce navire de 85 mètres de longueur sombra durant un ouragan en 1857, emportant avec lui 300 passagers et 30 000 livres d'or (Stone 1992 : 34-35). Ces pièces d'or représenteraient le tiers de l'or découvert lors de la ruée vers l'or en Californie entre 1852 et 1857 (California Gold Marketing Group 2011 : SS Central America Time Line). L'épave du navire fut découverte en 1987 à l'aide d'un robot contrôlé par le Columbus-

---

<sup>15</sup> Voir annexe 1, [#37](#).- Norwegian Historical Shipwreck Assosiation.

America Discovery Group<sup>16</sup>, un groupe d'exploration situé en Ohio. Ce groupe, mené par Tommy Thompson, découvrit plusieurs artefacts et une quantité non négligeable d'or (Stone 1992 : 35). Suite à cette découverte, trente-neuf compagnies d'assurance déposèrent des requêtes, disant détenir des droits sur les découvertes. Après une longue bataille légale, 92% de l'or fut donné aux découvreurs en 1996. Aujourd'hui, c'est la compagnie California Gold Marketing Group qui détient les droits exclusifs pour vendre le trésor du *SS Central America* (California Gold Marketing Group 2011 : Exclusive Dealers).

Ces recours judiciaires sont souvent longs et ardu. Jack Harbeston, président de la Sea Search Armada<sup>17</sup>, en sait quelque chose. Pour le président de cette compagnie américaine, la découverte de l'épave du *San Jose*, dans les eaux de la Colombie, fut le commencement d'une bataille légale qui dura plus de vingt ans. Le *San Jose* était un navire espagnol en partance de Cartagène. Il transportait à son bord un véritable trésor amassé au Pérou, destiné à renflouer les coffres espagnols. À l'intérieur du navire se trouvaient 533 439 pièces d'or, 116 coffres d'émeraudes, des caisses de perles et les bijoux du trésor particulier du vice-roi du Pérou (Mari 2006). Lorsque le navire prit la mer le 8 juin 1708, trois navires anglais l'attendaient dès son arrivée en eaux profondes, en face de Cartagène. Malgré leurs ordres spécifiant de capturer le navire, ils l'envoyèrent par le fond (Mari 2006).

En 1975, Eugene Lyon, un historien américain, décida de retrouver ce fabuleux trésor. Il partit à Londres et à Séville pour consulter les archives et les livres de bord du *San Jose* et il réussit à calculer la zone du naufrage. Comme l'excavation s'annonçait difficile, la Colombie n'avait pas les moyens techniques d'entreprendre la récupération de l'épave. Un contrat fut donc conclu en 1979 entre le gouvernement et la Sea Search Armada prévoyant un partage égal des découvertes (Coin Link 2010). En 1981, l'épave fut localisée sur une plate-forme rocheuse près de l'ancien port de Cartagène (Mari 2006). La compagnie amassa un capital de 12 millions de dollars, provenant d'une centaine

---

<sup>16</sup> Voir annexe 1, # 16 - Columbus-America Discovery Group.

<sup>17</sup> Voir annexe 1, # 50 - Sea Search Armada (SSA).

d'investisseurs américains. Toutefois, en 1984, le gouvernement colombien change d'avis et réduit la portion revenant à la compagnie de 50 % à 5 %. La compagnie devra attendre la décision d'un juge qui leur accorda le 50 % promis au départ (Coin Link 2010). Malgré cette victoire, la compagnie affirme que le gouvernement colombien continue à les empêcher d'entreprendre le sauvetage de l'épave. Elle doit retourner devant les tribunaux pour demander de 4 à 17 milliards de dollars en dédommagement, selon la valeur estimée du trésor du *San Jose* (Coin Link 2010). La cause est toujours en cours

Ruben Collado<sup>18</sup>, un chasseur de trésor indépendant, rencontra un problème semblable dans les années 1990. Ce plongeur commença à amasser des trésors vingt ans plus tôt, alors qu'il fouillait l'épave du navire portugais *Notre-Dame de la Lumière* dans la baie de Montevideo. Il y trouva plus d'un million de pesos anciens. Aujourd'hui, il rêve d'explorer les entrailles du *Lord Clive*, un navire portugais coulé en 1761. Au début des années 2000, il reçut la permission du gouvernement d'entreprendre cette fouille, contre 50% des découvertes. Malheureusement pour lui, après les élections de 2007, le gouvernement uruguayen lui retira son privilège. Collado songe alors à poursuivre le gouvernement pour tenter de regagner son droit, mais aucune action ne semble avoir été entreprise. Selon lui, cette décision décourage les investissements étrangers à financer les recherches archéologiques dans cette région. Toutefois, cette décision montre un désir de changement de la part de l'Uruguay. L'archéologue José Lopez Mazz, membre de la Commission du Patrimoine, s'exprime : « C'est ridicule d'avoir 50 % de quelque chose qui a une valeur patrimoniale » (*Libération* 13 mai 2010).

Dans l'État de la Virginie, Ben Benson<sup>19</sup> fait aussi les manchettes. Ce technicien sous-marin, chasseurs de trésors dans ses temps libres, est un ancien magnat de l'industrie (Cossins 2009 : 30; Magazine *Marianne* 2000). Sa carrière de chasseur de trésors n'atteignit toutefois pas les résultats escomptés. Dans les années 1990, il entreprit la prospection de l'épave de la frégate espagnole *Juno*, coulée en 1802 sur les côtes de la Caroline du Nord. L'Espagne n'apprécia pas cette initiative et traîna Benson en cour pour

---

<sup>18</sup> Voir annexe 1, # 15 - Ruben Collado.

<sup>19</sup> Voir annexe 1, #9 - Ben Benson.

réclamer l'épave et tout ce qu'elle contenait. Le gouvernement américain donna raison à l'Espagne; Benson ne pourra plus fouiller l'épave et devra rendre à l'Espagne ce qu'il avait trouvé (Magazine *Marianne* 2000).

En résumé, dans les années 1970 à 1990, les technologies se développent, mais les recours judiciaires se multiplient aussi. Il ne suffit plus de vouloir s'approprier les trésors dormant au fond des mers. Dorénavant, la récupération est sujette à des négociations entre les gouvernements et les compagnies de chasse aux trésors, prévoyant un certain pourcentage des découvertes pour chaque partie. Les gouvernements n'hésitent pas à passer de tels contrats, surtout s'ils ne disposent pas des technologies nécessaires à la fouille. Toutefois, à mesure que les années passent et que les compagnies s'approprient ces trésors nationaux, les gouvernements tentent parfois de renier les contrats afin de garder leur patrimoine. Ces revirements ne font que créer des frictions entre les compagnies et les gouvernements concernés. Ils signalent d'ailleurs les limites du système des privilèges négociés qui s'est mis en place depuis les années 1970.

### **Portrait des compagnies actuelles**

Aujourd'hui, un bon nombre de compagnies se partagent le marché international et ce, malgré les diverses mesures de protection du patrimoine adoptées par plusieurs pays. En règle générale, les compagnies de chasse aux trésors entreprennent des recherches dans les pays n'ayant pas signé la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique<sup>20</sup>. Par contre, certaines compagnies siègent dans les pays membres de la Convention. Ces compagnies sont au cœur de notre analyse et il convient de prendre le temps de les connaître ainsi que les lieux où elles sont établies<sup>21</sup> et où elles fouillent. Pour faciliter la présentation de ces compagnies, elles seront classées selon leur pays d'établissement social.

### **États-Unis - Le noyau de l'industrie**

On peut affirmer sans conteste que le visage public de la chasse aux trésors subaquatiques apparaît surtout aux États-Unis. Cette concentration reflète clairement les lois, les technologies et l'expertise que l'on trouve aux États-Unis. Les lois souples de certains États américains peuvent être un incitatif pour les propriétaires de compagnies de chasse aux trésors. La proximité des principaux marchés visés par les compagnies est peut-être aussi un facteur encourageant leur établissement. Enfin, le grand nombre d'épaves sur ce territoire stimule sans doute les espoirs de ceux qui rêvent à de grandes fortunes.

Il se peut toutefois que cette prépondérance de compagnies soit influencée par la méthodologie de cette recherche. En effet, les données recueillies pour ce mémoire proviennent principalement de l'internet. Les compagnies américaines utilisent souvent l'internet dans leurs stratégies de financement et de vente, contrairement à d'autres régions du monde où le web est beaucoup moins utilisé.

Les États-Unis hébergent présentement au moins 23 compagnies actives qui s'annoncent publiquement sur la toile. De ce nombre, plus du tiers se trouve en Floride. Six d'entre

---

<sup>20</sup> Voir [annexe 4](#) pour la liste des États membres de la Convention. Notons que les États-Unis n'adhèrent pas à l'UNESCO, mais ont un statut d'observateur.

<sup>21</sup> Voir [annexe 3](#) - Carte des lieux de sièges sociaux des compagnies.

elles, en plus d'avoir leur siège social en Floride, fouillent exclusivement dans la région floridienne. Une de celles-là est la compagnie Jupiter Wreck Inc.<sup>22</sup>, fondée par le capitaine Dominic A. Addario, qui est active dans la région de Jupiter, en Floride (JupiterCoins 2010 : About Us - Who is Captain Dom). En juillet 1987, après la découverte d'une épave du XVII<sup>e</sup> siècle, Addario et ses associés se sont procuré un *Admiralty Claim* leur donnant l'exclusivité de la fouille du site de la découverte et ont fondés cette compagnie pour entreprendre la récupération de l'épave. La compagnie s'est vu attribuer la totalité des vestiges se trouvant sur l'emplacement par la cour fédérale des Etats-Unis (JupiterCoins 2010 : Home Page). Elle effectue des prospections dans le seul but de récupérer les pièces de monnaie qu'elle revend ensuite entre 300 \$ et 1600 \$ la pièce (JupiterCoins 2010 : Ship Store). Les actionnaires financent leur entreprise grâce à leurs investissements privés, à la vente des découvertes et surtout à leurs commanditaires. Il s'agit de compagnies œuvrant dans les explorations sous-marines, dont Hydro Safe<sup>tm</sup> Oil Division Inc., une pétrolière qui participe à la recherche sous-marine grâce à son expérience dans ce domaine. La Jupiter Wreck Inc. est aussi financée par les compagnies Fortress Marine Anchor, Cruzan Rum Ltd., New Millenium LLC, Mares et J.W. Fisher (JupiterCoins 2010 : Home Page).

La compagnie Amelia Research & Recovery<sup>23</sup> fait elle aussi des fouilles locales dans la région d'*Amelia Island*, au sud de Jacksonville (Amelia Research & Recovery 2010 : Shipwrecks). Elle prône l'idée que les sauvetages commerciaux peuvent se réaliser avec une éthique archéologique, afin de permettre à plus de personnes de participer à des fouilles même si elles n'ont pas une « série » de diplômes pour attester de leurs compétences. Par contre, elle n'énonce pas de stratégie précise pour y arriver (Amelia Research & Recovery 2010 : Home). Cette compagnie se démarque entre autres par la mise au point d'un nouveau type de bateau de style plate-forme, appelé le *lift boat*<sup>24</sup>, qui peut s'ancre sur pilotis afin de rester de nombreuses semaines au même endroit (Amelia Research & Recovery 2010 : RV Polly L). Puisque les plongeurs habitent la plate-forme,

---

<sup>22</sup> Voir annexe 1, # 31 - Jupiter Wreck Inc. / Jupiter Coins Inc.

<sup>23</sup> Voir annexe 1, # 2 - Amelia Research & Recovery.

<sup>24</sup> Voir [annexe 10](#) - Lift boat.

cette technologie leur offre un meilleur rendement en leur permettant de commencer tôt le matin et finir tard le soir, sans avoir à se rendre sur le site de l'épave. Cela permet à la compagnie de revisiter les sites d'épaves anciennement fouillés en Floride afin de les exploiter davantage (Amelia Research & Recovery 2010 : Shipwrecks). Attirées par cette nouvelle technologie, d'autres compagnies s'associent à Amelia Research & Recovery (Jump 2007). Cette dernière travaille entre autres en collaboration avec Sea Rex Inc.<sup>25</sup> sur l'épave du *Santa Margarita*, en Floride. Sea Rex Inc. est dirigée par l'archéologue sous-marin James J. Sinclair (CorporateWiki 2011 : James J. Sinclair). Bien qu'elle ne vende pas les artefacts qu'elle retrouve sur le *Santa Margarita*, la Sea Rex est associée à plus d'une compagnie de chasse aux trésors. Elle fut associée à la fouille du *Titanic* (Sea Rex Inc. 2002 : page 4) et à celle de l'épave du *Nuestra Senora de Atocha*, avec Mel Fisher (Sea Rex Inc. 2002 : Page 3). Pour ses projets futurs, la Sea Rex Inc. a l'intention de faire de nouvelles fouilles en eaux profondes dans l'océan Atlantique (Sea Rex Inc. 2002 : Index Page).

La prolifération de compagnies floridiennes a également conduit à d'autres collaborations, permettant de voir la complexité et la sophistication de cette industrie. La Jupiter Coins (ou Jupiter Wreck Inc.) travaille en partenariat avec la Wreckovery Salvage - Gold Coast Exploration LLC<sup>26</sup> pour des fouilles en Floride (Gidus 1997-2010 : Current Expeditions). La Wreckovery Salvage collabore aussi avec la Florida Research and Recovery Group Inc.<sup>27</sup>, une compagnie de la Géorgie qui effectue des fouilles en Floride et dans le golfe du Mexique (Florida Research Recovery Group 2011 : Activities). Fondée en 1992 par Tom Giddus, la Wreckovery Salvage fouille aussi près d'Indian River en Floride (Stancil 2009). Selon sa déclaration, un archéologue membre du *Register of Professional Archaeologists* (RPA 2010) participe à toutes les campagnes de fouille. Par contre, aucun de ces archéologues n'est identifié ni ne figure dans les rapports de fouille.

---

<sup>25</sup> Voir annexe 1, # 48 - Sea Rex Inc.

<sup>26</sup> Voir annexe 1, # 61 - Wreckovery Salvage - Gold Coast Exploration LLC.

<sup>27</sup> Voir annexe 1, # 22 - Florida Research and Recovery Group - FRRG.



Certains lieux en Floride attirent plusieurs compagnies qui ne travaillent pas en collaboration. Par exemple, le lieu du naufrage de la « flotte de 1715 », qui fut fouillé à l'origine par Mel Fisher et Kip Wagner<sup>28</sup>, attire encore aujourd'hui de nombreuses compagnies voulant profiter des artefacts toujours présents sur le site. C'est le cas entre autres de la Historical Research & Development Inc.<sup>29</sup> (HRD Inc.) (DeBry 2010) et de Gold Hound Treasure Divers<sup>30</sup> (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log - July 2010). Cette dernière remet 20% des découvertes à l'État de Floride et 50% de ce qui reste à la compagnie de Mel Fisher (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Investor Relations).

La compagnie Seven Seas Search & Salvage LLC<sup>31</sup> travaille aussi sur le site de la « flotte de 1715 », mais pour elle ce n'est pas la première fois. Le propriétaire de la compagnie, Robert Marx, possédait auparavant la Circle Bar Salvage of Louisiana Inc.<sup>32</sup> qui était présente dans cette région dès 1984 (Corporation Wiki 2010 : Circle Bar Salvage of Louisiana Inc.). Marx commença à s'intéresser aux riches épaves à la même époque que Mel Fisher et Kip Wagner et travailla comme consultant pour la Real Eight (Blot 1986 : 53). Cependant, comme la compétition était forte en Floride, il se tourna bientôt vers d'autres régions. Il fouilla ainsi le site submergé de l'ancienne cité de Port-Royal en Jamaïque (Seven Seas Search & Salvage 2010 : Treasure Gallery). Il avait aussi identifié sa propre épave qui le faisait rêver, la *Nuestra Senora de Las Maravillas* (Blot 1986 : 58). Marx finit par la trouver dans le chenal des Bahamas, au nord de Cuba (Marx 2009 : 4). Il plongea aussi sur l'épave de la *Nuestra Senora de la Consolacion* à l'île de Santa Clara en Équateur (Seven Seas Search & Salvage 2010 : Treasure Gallery) et sur celle du *Flor do Mar* échouée sur un récif au nord-est de Sumatra (Marx 2008 : 41). Aujourd'hui, en plus des recherches entreprises par sa propre compagnie, Marx travaille comme consultant pour plusieurs autres compagnies. Selon lui, sa grande expérience compense son manque de diplôme (Williams 1997). De plus, il ajoute qu'il ne fait pas cela pour

---

<sup>28</sup> Voir section précédente (1950-1960).

<sup>29</sup> Voir annexe 1, # 30 - Historical Research & Development (HRD).

<sup>30</sup> Voir annexe 1, # 27 - Gold Hound Treasure Divers.

<sup>31</sup> Voir annexe 1, # 51 - Seven Seas Search & Salvage.

<sup>32</sup> Voir annexe 1, # 13 - Circle Bar Salvage of Louisiana Inc.

l'argent, puisqu'il est déjà millionnaire, mais plutôt pour le plaisir de la découverte et les connaissances qui en découlent (Williams 1997).

On retrouve aussi en Floride un ancien concurrent de Mel Fisher et Kip Wagner. Il s'agit de Burt Webber. Après avoir tenté de se tailler une place sur l'épave de l'*Atocha*, Webber fonda sa propre compagnie en 2006, la Hispaniola Venture<sup>33</sup>. Basée à Miami, cette compagnie entreprit des recherches dans la mer des Caraïbes et dans l'Atlantique méridional (MEXP 2010 : MEXP, Through Its Joint Venture Partner ...). Afin de pallier à ses problèmes de financement, elle se fusionna à la Marine Exploration Inc. (MEXP), une autre compagnie de Floride cotée en bourse (MEXP 2010 : Contact Us). Ces deux compagnies devraient entreprendre des fouilles prochainement près des côtes de la République Dominicaine (MEXP 2010 : MEXP, Through Its Joint Venture Partner ...).

Les eaux de la République Dominicaine, non loin de la Floride, attirent quant à eux la Seafarer Exploration Corp.<sup>34</sup> (SFRX) qui entreprit des démarches pour acquérir des parts de la compagnie Anchor Research and Salvage<sup>35</sup> (ARS), basée à Hatillo en République Dominicaine. Cependant, pour l'année 2011, la Seafarer explorera les côtes de Juno, en Floride, où elle a obtenu un permis d'exploitation de trois ans (Seafarer Exploration Corp. 2011 : News). Pour ce qui est de l'Anchor Research and Salvage, elle travaille en lien avec l'*Oficina Nacional de Patrimonio Cultural Subacuático* et a un contrat avec le gouvernement dominicain pour des droits exclusifs d'exploitation sur la côte sud de l'île (Anchor Research & Salvage 2010 : News - 25 oct. 2010).

Cette concentration d'une douzaine de compagnies actives fait de la Floride l'épicentre de l'industrie de chasse aux trésors en Amérique du Nord. La Floride n'est toutefois pas le seul État où résident de telles compagnies. En fait, toute la côte atlantique semble très bien accepter ces explorateurs sous-marins. Entre autres, les Carolines accueillent trois compagnies de chasse aux trésors.

---

<sup>33</sup> Voir annexe 1, # 29 - Hispaniola Venture LLC

<sup>34</sup> Voir annexe 1, # 47 - Seafarer Exploration Corp. (SFRX).

<sup>35</sup> Voir annexe 1, # 3 - Anchor Research and Salvage (ARS).

En Caroline du Sud, la Sea Research Society<sup>36</sup> (SRS) (Sea Research Society 2010 : Contact The Society) a entrepris la fouille de trois épaves dans les eaux de cet État (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions; Spence 2010 : Discovery of The Georgiana) et d'autres en Floride et en Colombie (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions). Cette compagnie fondée en 1970 vend les artefacts qu'elle trouve lors des fouilles et fait appel à des commanditaires et à des investisseurs privés pour financer leurs expéditions (Sea Research Society 2010 - Get Involved - Now Recruiting; Sea Research Society Online Store; International Diving Institute 2010 : Home).

En Caroline du Nord, la Coastal Marine Salvage Inc.<sup>37</sup> installée à Wilmington s'intéresse à la côte est américaine et à la mer des Caraïbes (Coastal Marine Salvage Inc. 2011 : Currents Projects). Son site web ne propose toutefois pas de détails sur leurs projets futurs. Nous pouvons par contre apprendre qu'elle travaille avec la compagnie Wreckoverly Salvage et que les deux compagnies entreprennent ensemble ces explorations dans un but commercial (Coastal Marine Salvage Inc. 2010 : About Us).

Auparavant, une autre compagnie, la Global Marine Ltd.<sup>38</sup> s'occupait de ce territoire, mais elle ne semble plus être présente, ou du moins son site internet n'est plus en ligne. Aucune trace de cessation d'activité n'est disponible, mais les actionnaires se sont peut-être simplement « retirés sans bruit ». Ils ont aussi peut-être changé de nom, puisque la compagnie s'appelait à l'origine Struthers Inc. (Business Wire 2004). Selon les informations recueillis en 2007, cette compagnie œuvrait dans des domaines très variés, bien qu'elle insiste sur ses recherches archéologiques :

The business of conducting archaeologically sensitive recoveries (salvage) of cargo and artifacts from various marine archeological sites (shipwrecks), salvage of modern day ship wreckage, various marine projects which consist of oceanographic studies, salvage, oil/gas pipeline survey/repair engineering,

---

<sup>36</sup> Voir annexe 1, # 49 - Sea Research Society (SRS).

<sup>37</sup> Voir annexe 1, # 14 - Coastal Marine Salvage Inc.

<sup>38</sup> Voir annexe 1, # 25 - Global Marine Ltd.

removal of nautical hazards, surveying port facilities, Marine Security Products Division and a number of current marine ventures (Global Marine, 2007)

Toutes ces recherches sont faites avec la motivation de faire prospérer la compagnie. Les nombreux articles proposés à la vente sont variés et des pièces uniques sont aussi proposées :

The Company also sells it's [sic] recovered salvage and merchandise consisting of certain cargoes, which may consist of specie (coins), precious metals, unique historic marine antiquities such as porcelain, figurines, cannon, personal historic possessions, and replicas of the artifacts and general merchandise relating to specific shipwrecks (Books, DVD's, Maps, eMag) or the shipwreck salvage or recovery business in general (Global Marine 2007).

Les artéfacts sont vendus aux enchères publiques des maisons Christie's et Sotheby's. Les profits de leurs ventes oscilleraient entre 1 et 20 millions de dollars pour chaque saison de fouille. En plus de vendre les artéfacts pour rentabiliser l'entreprise, la compagnie vend aussi des cartes aux trésors, des produits marins et des sonars (Global marine 2007).

Dans l'État de New York, Martha's Vineyard Scuba Headquarters Inc.<sup>39</sup>, ou plus simplement MVSHQ Inc., explore activement une épave au sud de l'île de Nantucket, Massachussetts (MVSHQ 2010 : About Us). Le paquebot *H.M.S. Republic* sombra à cet endroit en 1909 avec 461 passagers à son bord. Il partait de New York en direction de la Méditerranée, avec pour destination finale Alexandrie, en Égypte. Dans la nuit du 23 janvier, il heurta le vapeur *S.S. Florida* (MVSHQ Inc. 2010 : The Story). Selon la compagnie, les archives consultées laissent penser que les efforts de sauvetage de l'époque n'ont eu pour but que de sauver les passagers. La marchandise et les bagages seraient restés à bord (MVSHQ 2010 : Past Salvage Efforts - Pre-Submerged Effort). Le chargement de ce navire a été évalué par la compagnie à plus de 3 millions de dollars. Des recherches furent entreprises et l'épave fut repérée en 1983 à cinquante milles au sud de Nantucket. Elle gisait dans les eaux internationales, par 270 pieds de fond (85 mètres). La MVSHQ Inc. a commencé la récupération des objets se trouvant dans l'épave en

---

<sup>39</sup> Voir annexe 1, [# 34](#) - Martha's Vineyard Scuba Headquarters (MVSHQ Inc.).

1987. Jusqu'à ce jour, les plongeurs de cette compagnie ont sorti de l'eau environ 2000 artefacts (MVSHQ 2010 : *Treasure of the R.M.S. Republic* - Introduction). Par contre, elle dut faire face à plusieurs ennuis d'ordre légal, puisque plusieurs autres compagnies réclamaient une « part du gâteau ». La MVSHQ Inc. gagna toutefois le droit de récupérer en exclusivité les artefacts du *R.M.S. Republic* (MVSHQ 2010 : Legal Notices). Elle expose une partie de ses trouvailles au public et les artefacts qui sont déjà adéquatement représentés dans les expositions sont vendus à des particuliers. Les recherches se poursuivent, car 20 % de l'épave n'a pas encore été fouillé (MVSHQ Inc. 2010 : About Us). Leur financement dépend d'investisseurs privés qui font des donations afin de participer à cette exploration (MVSHQ 2010 : How to Participate).

Un peu plus au nord, on rencontre la Whydah Maritime Exploration Inc.<sup>40</sup> (MEI). Cette compagnie effectua des fouilles sur l'épave du *Whydah* et essaya de travailler en collaboration avec des archéologues, comme nous l'avons mentionnée plus tôt<sup>41</sup>. Comme la vente des artefacts lui fut interdite à la suite des fouilles, elle ouvrit un musée à Provincetown (Cape Cod, Massachusetts) pour permettre à tous de voir les vestiges de ce navire pirate (Whydah Expedition 2011 : Museum). Enfin, au Maine, la Sub Sea Research<sup>42</sup> (SSR) entreprenait en 2008 des expéditions sous-marines (SubSeaResearch 2008 : Join Us - Contact Us). Toutefois, pour des raisons non explicitées, cette compagnie s'est plutôt tournée vers les eaux plus chaudes en Haïti où elle entreprend des explorations, ainsi qu'en Guyane où elle exploite l'épave du *Blue Baron* (Copping 2009). En prenant le virage international, la Sub Sea Research fait partie d'une tendance grandissante chez les compagnies américaines.

En Illinois, la compagnie RS Operation<sup>43</sup> se spécialise dans la recherche d'épaves. Dans les « Policies », sur son site Web, elle spécifie qu'elle est bien consciente des controverses qui opposent les archéologues maritimes aux « compagnies de sauvetage ».

---

<sup>40</sup> Voir annexe 1, # 59 - Whydah Maritime Exploration Inc. (MEI).

<sup>41</sup> Voir chapitre 1.

<sup>42</sup> Voir annexe 1, # 57 - Sub Sea Research (SSR).

<sup>43</sup> Voir annexe 1, # 46 - RS Operation LLC (RSOP).

Pour tenter de plaire aux deux parties de ce débat, elle engage des archéologues pour chacune des fouilles qu'elle entreprend sur les épaves. Elle affirme aussi travailler seulement en collaboration avec des compagnies privées qui respectent l'archéologie. Selon son site web, sa recherche «*surpasses just the preservation of the "in situ" record*». Cette compagnie se veut une passerelle entre les archéologues et les compagnies privées et commerciales (RS Operation 2007). En 2010, elle s'est fusionnée à l'Oceanic Research and Recovery (ORRV). Cette dernière, aussi basée en Illinois, prône également le rêve de travailler en lien avec les archéologues. Selon son site web :

Through a cooperative effort, taking advantage of the strengths of each other, we feel that both parties can benefit in ways not possible to achieve by working separately (ORRV 2010 : Company Profil)<sup>44</sup>.

L'ORRV<sup>45</sup> admet sans détour qu'elle s'engage dans des projets commerciaux, mais elle affirme qu'elle ne fait qu'un travail ne nécessitant pas la supervision d'un archéologue. Lors de fouilles proprement dites, la compagnie affirme faire appel à un archéologue (ORRV 2010 : FAQ). Ces deux compagnies effectuent des fouilles en République Dominicaine (RS Operations Inc. 2010 : Ocean Research and Recovery Sends Deep Scan Vessel ...), aux Philippines (Ocean Research & Recovery 2009-2010 : Project Philippines) et sur la côte ouest de l'Amérique du Sud (RS Operation Inc. 2010 : RS Operation, Inc.).

Les compagnies ne sont pas toutes sur la côte est, ni même au bord de l'océan. La Deep Blue Marine Inc.<sup>46</sup> a son siège à Midvale, dans l'Utah (Deep Blue Marine 2011 : Contact Us). Elle effectue des fouilles à North Shore, en République Dominicaine (Selmi 2010 : 3), où elle a négocié un contrat avec le gouvernement dominicain stipulant qu'elle peut garder 37 % des découvertes, qui seront vendus par la suite (Deep Blue Marine Inc. 2011 : Home). Malgré son but strictement commercial, elle travaille avec un archéologue

---

<sup>44</sup> À travers un effort de coopération, en prenant avantage de la force de chacun, nous croyons que chaque partie peut tirer bénéfice d'une façon qui serait impossible en travaillant séparément (traduction libre).

<sup>45</sup> Voir annexe 1, # 41 - Oceanic Research and Recovery (ORRV).

<sup>46</sup> Voir annexe 1, # 19 - Deep Blue Marine Inc. (DPBE).

qui produit des rapports de fouilles disponibles en ligne sur le site internet de la compagnie (Selmi 2010).

La compagnie la plus connue sur la scène internationale est sûrement Odyssey Marine Exploration Inc.<sup>47</sup>. Cette compagnie basée à Tampa, en Floride, veut mettre en place une nouvelle branche d'archéologie : l'archéologie marine commerciale, définie comme la recherche archéologique et l'exploration comme étant une aventure « pour le profit » (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us - Our Approach - Archaeology). La compagnie choisit les épaves qui seront fouillées selon des critères simples. La cargaison doit avoir une valeur de plusieurs millions de dollars et une valeur historique. L'épave doit se trouver en eaux profondes et la technologie requise doit être disponible. Elle doit permettre à un bon projet commercial de cohabiter avec un projet archéologique où les trésors et le savoir découlant des fouilles seront « partagés avec le monde » (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010- About Us - Our Approach).

Odyssey Marine Exploration Inc. entreprend des recherches à travers le monde en tentant de négocier des contrats avec les gouvernements ou en fouillant dans les eaux internationales. Pour rejoindre une certaine éthique scientifique, elle tente de suivre les standards de l'archéologie et les pratiques courantes durant les investigations et la fouille des épaves. Elle tient à effectuer des recherches précises sur les collections avant qu'elles soient envoyées dans des musées ou dans des collections privées. Elle consacre beaucoup d'efforts à la diffusion des résultats de ses recherches au grand public. Selon son site web, lorsque cela est approprié, la compagnie n'hésite pas à travailler avec des établissements universitaires, des gouvernements et d'autres compagnies (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us - Archaeology). Bref, elle tente de gagner l'approbation des archéologues et du public en publiant au maximum ses recherches (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us : Archaeology : Publications), tout en continuant à vendre les artefacts trouvés. Malgré ses efforts, les articles à son sujet parus dans les quotidiens à travers le monde sont loin d'être toujours flatteurs et les membres de la

---

<sup>47</sup> Voir annexe 1, [# 39](#) - Odyssey Marine Exploration Inc.

compagnie sont souvent comparés à des pirates des temps modernes (Noce juin 2000; Bouquet mai 2009). Ils ne sont pas non plus à l’abri des démêlés judiciaires, comme ce fut le cas lorsque l’Espagne pris un recours légal contre la compagnie pour la possession de l’une de leurs épaves (Gowan juin 2009). Chose certaine, la notoriété apportée par ces reportages élargit la visibilité de la compagnie auprès du grand public.

### **Canada - Vers une protection accrue du patrimoine**

En date du 31 décembre 2011, le Canada n’a toujours pas signé la *Convention pour la protection du patrimoine culturel subaquatique*<sup>48</sup>. Il faut toutefois préciser que le Canada a pris certaines mesures afin de restreindre la vente et l’exportation des artefacts archéologiques<sup>49</sup>. Comme les affaires culturelles relèvent de la juridiction provinciale, chaque province canadienne légifère sur la protection du patrimoine archéologique. En Ontario, ce patrimoine est protégé par la *Loi sur le Patrimoine de l’Ontario* (1990) qui spécifie que nul ne peut effectuer de fouilles archéologiques subaquatiques, transformer un site ou en enlever un artefact, ni même s’approcher d’un site archéologique submergé sans se procurer un permis auprès du gouvernement<sup>50</sup> (*Loi sur le patrimoine de l’Ontario* 1990 : art. 48). Au Québec, la *Loi sur les biens culturels* (1972) stipule que « nul ne peut effectuer sur un immeuble lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des relevés aux fins de rechercher des biens ou des sites archéologiques sans avoir au préalable obtenu du ministre un permis de recherche archéologique. » (*Loi sur les biens culturels*, 1972 : article 35). De plus, le *Règlement sur la recherche archéologique* précise que les fouilles archéologiques doivent faire l’objet d’une demande de permis et que « toute recherche archéologique doit être effectuée par des personnes dont les méthodes, les ressources professionnelles et matérielles garantissent l’exécution complète et satisfaisante du projet »<sup>51</sup> (*Règlement sur la recherche archéologique* : article 4). Par contre, rien n’empêche les compagnies de s’installer sur le territoire provincial, tout en effectuant leurs fouilles ailleurs.

---

<sup>48</sup> Voir [annexe 4](#) - Liste des États membres.

<sup>49</sup> Voir [annexe 5](#) - Lois et définitions au Canada.

<sup>50</sup> Voir [annexe 7](#) - Loi sur le Patrimoine de l’Ontario.

<sup>51</sup> Voir [annexe 6](#) - Règlement sur la recherche archéologique.



Ainsi, il y a quelques années, en Ontario, une compagnie de chasse aux trésors fit les manchettes à cause de ses démêlés avec la justice. De 2005 à 2007, des membres de la Visa Gold Exploration Inc. furent amenés en cour pour fraude par la Commission pour les valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO 2005 : Faire figure d'exemple). La compagnie avait obtenu un contrat du gouvernement cubain pour exploiter des épaves au large de Cuba. Après les travaux, les associés furent accusés par le gouvernement ontarien d'avoir fraudé dans la vente des objets retrouvés (Cuba Business, 2007). Aujourd'hui cette compagnie n'existe plus. Avant sa fermeture, elle était inscrite à la bourse de Toronto sous les symboles VGDH et YVL. La plupart des membres de cette société faisaient en même temps partie d'autres compagnies œuvrant surtout dans l'exploitation de l'or et de l'argent ainsi que dans des compagnies de pétrole ou de gaz (Info TSX Venture, 2007).

Au Québec, de telles compagnies ne semblent pas exister. Le territoire semble toutefois abriter quelques chasseurs de trésors individuels qui pratiquent des récupérations sporadiques, mais qui semblent tout de même être assez organisés. Bien que leur nombre et leurs activités ne puissent pas être calculés avec précision, le cas de Philippe Beaudry<sup>52</sup> est devenu de notoriété publique après une tentative de vente infructueuse. Ce plongeur québécois fit de nombreuses plongées sur l'épave de l'*Empress of Ireland* (Duchesne, 28 octobre 2002). Le navire du Canadien Pacifique sombra le 29 mai 1914, au large de Sainte-Luce, à l'est de Rimouski, dans l'estuaire du Saint-Laurent. Le paquebot de 14 000 tonnes est entré en collision avec le charbonnier norvégien *Storstad*, ce qui perfora son flanc droit et l'envoya par le fond en moins de 15 minutes (Wells 2011). Depuis une cinquantaine d'années, cette épave fut visitée par un grand nombre de plongeurs, dont Beaudry qui dit y avoir plongé plus de 600 fois (Duchesne, 11 mai 2002). Il en remonta plusieurs « souvenirs » et se constitua une importante collection d'artéfacts.

---

<sup>52</sup> Voir annexe 1 - [# 8](#) - Philippe Beaudry.

En 2000, Beaudry reçut une offre d'achat de 1,5 million de dollars américains d'un acheteur en Floride qui voulait acquérir sa collection de 400 artefacts et 600 pièces d'archives concernant l'*Empress of Ireland*. Le gouvernement canadien refusa la demande d'exportation déposée par Beaudry et, pendant ce temps, le Musée de la mer de Pointe-au-Père fit une offre équivalente afin d'acquérir ces artefacts (Thériault, 2001). Le musée n'a toutefois pu amasser l'argent promis car, malgré la subvention du gouvernement fédéral qui offrait la moitié de la somme, le gouvernement du Québec a refusé de subventionner cet achat sous prétexte que le musée possédait déjà suffisamment d'artefacts provenant de cette épave (Leblond 2001). Le gouvernement canadien continua toutefois de refuser l'exportation de la collection en dehors du Canada. Finalement, en 2011, le Musée des Civilisations de Gatineau devrait se porter acquéreur de cette collection en vue d'une exposition sur les cent ans du naufrage de l'*Empress* (Ross 2011).

Si les compagnies sont absentes du décor québécois, il en va autrement en Nouvelle-Écosse, du moins pour le moment. Contrairement aux autres provinces canadiennes, la Nouvelle-Écosse avait, jusqu'à tout récemment, une loi permettant à ces compagnies de profiter du patrimoine submergé se trouvant dans ses eaux. Le *Treasure Trove Act*<sup>53</sup> stipulait que le « découvreur » d'un trésor pouvait en garder la valeur pour son propre compte s'il était détenteur d'un permis. Plus spécifiquement :

The Minister may upon payment of a royalty at the rate prescribed by a licence confirm to the holder of a licence the right to retain for his own use and benefit any precious metals or stones in a state other than their natural state and any treasure and treasure trove discovered and recovered by him within the area covered by his licence (Treasure Trove Act 1989 : article 7).

Cette loi fut abrogée le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les conséquences de cette abrogation ne sont pas encore connues, mais il est utile d'examiner les compagnies qui étaient présentes lors des dernières années. Rappelons d'abord que le port d'Halifax regroupe plusieurs sociétés de sauvetage marin, et possède donc une expertise importante dans le domaine de la pénétration, du renflouage et de la rentabilisation des épaves. En outre, les eaux entourant le Nouvelle-Écosse regorgent d'épaves historiques qui attirent des groupes de plongeurs

---

<sup>53</sup> Voir [annexe 8](#) - Treasure Trove Act.

plus ou moins bien organisés. Certains restent dans l'ombre, mais d'autres publicisent leurs recherches. En 2010, les plongeurs Michael Gerhartz et Ronald Newcombe se réunirent pour fonder la Si-Tech Explorer Team<sup>54</sup>. Ils ont pour but de récupérer des artefacts sur des épaves connues, comme celle de l'*Astraea*, coulé le 8 mai 1835 près de Little Lorraine au Cap-Breton. Leurs projets les mèneront aussi sur l'épave du *Célèbre*, qui périt lors du second siège de la forteresse de Louisbourg, le 21 juillet 1758. Ces chasseurs de trésors ne semblent pas avoir une stratégie commerciale médiatisée, mais ils amassent toutefois tous les artefacts qu'ils peuvent trouver et dont la destination n'est pas connue (Maritime Museum Atlantic 2010).

Un autre plongeur très actif en Nouvelle-Écosse est Terry Dwyer. En 1993, Dwyer fonda la Deep Star Exploration<sup>55</sup> afin d'exploiter les épaves se trouvant dans le port d'Halifax et près de l'île Saint-Paul, notamment celle de l'*Auguste* (Deep Star Exploration 2007). Terry, un vidéaste sous-marin, et son associé Doug Shand, spécialiste des monnaies anciennes, avaient obtenu un permis pour exploiter l'épave, naufragée à Aspy Bay au Cap-Breton (Deep Star Exploration 2007). Cette épave était aussi convoitée par la compagnie Auguste Expedition LLC, qui affirme avoir mené des fouilles sur le site depuis 2001. Terry Dwyer est aujourd'hui propriétaire d'une nouvelle compagnie, Wreck Hunter Inc.<sup>56</sup> (Wreck Hunter 2010 : Home), qui se spécialise dans la vente du livre où Terry Dwyer narre ses différentes plongées sur des épaves et comment il est devenu chasseur de trésors (Wreck Hunter 2010 : Buy a Copy). Dwyer figure aussi comme consultant pour d'autres compagnies, comme la Marex Global Deep Sea Recovery<sup>57</sup>. Cette compagnie d'Atlanta fondée en 1983 se dit spécialisée dans la recherche et la découverte d'épaves ayant une valeur historique ou archéologique (Marex Global 2010 : About).

---

<sup>54</sup> Voir annexe 1, # 54 - Si-Tech Explorer team.

<sup>55</sup> Voir annexe 1, # 20 - Deep Star Exploration.

<sup>56</sup> Voir annexe 1, # 60 - Wreck Hunter.

<sup>57</sup> Voir annexe 1, # 32 - Marex Global Deep Sea Recovery.

L'épave de l'*Auguste* fut quant à elle fouillée par la compagnie Auguste Expedition LLC<sup>58</sup>, fondée en 2001 par John de Bry et Joseph Amaral. Il s'agit d'une filiale de la NorthEast Discoveries. Ayant son siège social à New York, son seul but est de fouiller le site de l'*Auguste* (Auguste Expedition LLC 2010 : NorthEast Discoveries...). L'*Auguste*, un navire britannique, partit de Québec en octobre 1761 pour ramener en France des soldats, des officiers et leurs familles après la défaite de Québec de 1759. Les personnes repartant pour la France étaient en général parmi les plus aisées de la colonie, amenant avec eux toutes leurs possessions. Lorsqu'il fit naufrage en novembre 1761, l'*Auguste* amena par le fond cent quatorze personnes et toute la cargaison. Seuls sept survivants purent s'en sortir (Auguste Expedition LLC 2010 : The Wreck of The Auguste).

L'épave fut fouillée par Parcs Canada entre 1977 et 1979 et un livre sur ces fouilles fut publié en 1992 (Service canadien des parcs et Lieux historiques nationaux 1992). Lorsque la compagnie commença ses travaux en 2001, elle découvrit encore plusieurs artefacts de valeur, incluant des objets personnels, de l'or et des pièces d'argent (Auguste Expedition LLC 2010 : The Recovery by Auguste Expedition). Il n'est pas spécifié où iront les artefacts retrouvés par la suite ni s'ils sortiront du Canada.

Une compagnie de la Pennsylvanie venait aussi fouiller dans les eaux de la Nouvelle-Écosse jusqu'à tout récemment, la Sovereign Exploration Associates International Inc.<sup>59</sup> (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : About ... - Company history). Le site internet de cette compagnie n'est plus en ligne depuis avril 2011. La compagnie fouillait principalement trois sites d'épaves se trouvant en eaux peu profondes (Sovereign Exploration Associates International Inc. : About ... Business Structure...). La première épave, celle de la frégate de la Marine française *Le Chameau*, fit naufrage le 27 août 1725. Le désastre fit 316 victimes, toutes issues de l'aristocratie de la Nouvelle-France (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - Le Chameau - Overview). Selon les déclarations de la compagnie, les recherches et les découvertes des dernières années laissent supposer que la cargaison du navire puisse

---

<sup>58</sup> Voir annexe 1, [#7](#) - Auguste Expedition LLC.

<sup>59</sup> Voir Annexe 1, [#56](#) - Sovereign Exploration Associates International Inc.

comprendre des objets personnels, des objets ecclésiastiques et des pièces de monnaie (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - Le Chameau - Personal Goods; Ecclesiastical Goods; The Cargo).

Le second navire recherché par cette compagnie de Pennsylvanie faisait partie de la « flotte de 1814 ». Dans le contexte des guerres napoléoniennes, une flotte anglaise fut envoyée vers les Amériques pour envahir les États-Unis. Le *Fantôme* en faisait partie (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - The 1814 fleet - The Fantome's Role ...). Dans la nuit du 24 novembre 1814, le *Fantôme* et au moins trois des navires qui l'accompagnaient périrent sur des rochers près de Prospect en Nouvelle-Écosse (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - 1814 fleet - The lost of the Fantome). En 2005, un permis de recherche fut demandé par Robert MacKinnon pour la fouille du site maintenant nommé SBNS-2 qui consiste en au moins quatre navires (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 - Shipwrecks - 1814 - The Fantome Site Today).

Enfin, la compagnie fouille l'épave du *HMS Tillbury*, une victime de la guerre des Sept ans (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - Tillbury - Overview). Le *Tillbury* fit naufrage le 4 novembre 1757, lors du siège de Louisbourg (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - Tillbury - Siege de Louisbourg). Il transportait une fortune estimée à plus de 500 000 pièces de monnaie, surtout espagnoles (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - Tillbury - The Spanish Pillar dollar ...). Les artefacts retrouvés sur ces trois épaves devraient faire partie d'une future exposition (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Sovereign Exploration Exhibit). La compagnie insiste sur le fait qu'elle entreprend des fouilles seulement lorsqu'elles sont permises par la loi (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : About ... - Target Portfolio Criteria). Il est donc possible que la disparition de son site internet soit en lien avec la nouvelle loi en vigueur à la Nouvelle-Écosse. Il reste à savoir ce que deviendra la collection amassée par cette compagnie.

Les compagnies de chasse aux trésors sont lentement, mais sûrement, mises en marge de la législation canadienne. Leur expulsion des provinces maritimes devrait permettre une homogénéisation des lois canadiennes puisqu'elles ne sont pas permises ailleurs sur le territoire. Le Canada semble donc vouloir œuvrer pour une plus grande protection du patrimoine submergé, bien qu'il tarde à signer la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine submergé. Toutefois, il reste encore des chasseurs de trésors individuels qui continuent l'exploitation des épaves, mais ceux-ci ne concurrencent pas pour l'instant avec les grandes compagnies internationales présentes ailleurs dans le monde.

## **Europe**

Nous avons pu constater que les compagnies de chasse aux trésors privilégient majoritairement les pays industrialisés pour installer leurs sièges sociaux. En plus de la pléthore de compagnies installées en Amérique du Nord, nous avons recensé sur le web sept compagnies implantés en Europe.

### **La France - Une compagnie avec une apparence contestée de légitimité**

La France n'a pas la réputation d'encourager la chasse aux trésors subaquatique à l'échelle commerciale. Il est vrai que l'on ne recense pas de compagnies clairement commerciales sur son territoire. Elle héberge toutefois un organisme, la Franck Goddio Society<sup>60</sup>, qui suscita une controverse autour de son membre fondateur. Après des études en mathématiques et en statistique et une carrière en finances, Franck Goddio se nomme lui-même archéologue sous-marin pour vivre sa passion de la mer. Contrairement à bien des « chasseurs de trésors », Goddio s'approche volontiers des archéologues universitaires. Son but n'est toutefois pas de faire de simples recherches archéologiques, mais de « bien jauger des opportunités mondiales dans ce domaine » (Le monde selon... 2007). En 1985, il fonde l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine (IEASM), qui a pour ambition de rechercher des épaves et d'en assurer la fouille (Le monde selon... 2007). Il s'associe à un commanditaire de taille en 1992 : la Fondation Hilti, qui semble

---

<sup>60</sup> Voir annexe 1, [#24](#) - Franck Goddio Society.

ne rien lui refuser mais ne communique aucun chiffre (Briet 2007). L'organisme relève d'un industriel du même nom spécialisé, entre autres, dans la fabrication et la vente d'outils (Hilti Fondation 2007).

Les premières fouilles de Franck Goddio se déroulent aux Philippines, dans la mer de Chine (Le monde selon..., 2007). Leur but est de rentabiliser la recherche d'épaves en s'intéressant à des endroits qui sont devenus, avec le temps, de véritables cimetières nautiques (Cot 8 décembre 2006). Goddio refuse de se faire considérer comme un chasseur de trésors et il traite directement avec les États (Briet 2007). Dans ses contrats avec des pays asiatiques, il est rapporté que la moitié des découvertes reviennent au détenteur du permis de fouille. Goddio affirme qu'il ne garde rien pour lui, bien qu'il soit aussi reconnu comme étant un grand collectionneur (Briet 2007). Au fil des ans, il tisse des liens avec l'Université d'Oxford et fonde alors l'*Oxford Centre for Maritime Archaeology* (OCMA) (University of Oxford 2010 : OCMA). Il travaille maintenant en Égypte, un pays qui se veut pourtant un défenseur du patrimoine culturel, et où tout ce qui est trouvé appartient à l'État (Franck Goddio Society 2010 : Project - Alexandria; Canopic Region; Napoleon). Goddio explore aussi, avec son équipe, la mer de Chine et la région des Philippines (Franck Goddio Society 2010 : Project - Lena Shoal; Project - Vera Cruz; Royal Captain).

Malgré les controverses qui l'entourent, cet organisme n'a pas le profil typique des chasseurs de trésors. Il a notamment des liens étroits avec l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine (IEASM) de Paris fondé par Franck Goddio en 1985 (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Franck Goddio) ainsi qu'avec l'Université d'Oxford et son centre d'archéologie maritime (OCMA) dont les étudiants vont travailler avec Franck Goddio (University of Oxford 2010 - OCMA). Toutefois, selon l'opinion de certains, Goddio n'est rien de moins qu'un chasseur de trésors, d'autant qu'il n'a pas de formation en archéologie (Briet 2007). Jean Yoyotte, égyptologue, lui aurait reproché entre autres « de faire en trois mois ce que les scientifiques font en trois ans » (Briet 2007). Quoi qu'en dise ses détracteurs, ses plus récentes découvertes en Égypte font la une des journaux et ont été exposées au Grand

Palais à Paris (Grand Palais, 2007). Franck Goddio se fait aussi connaître par la production et la vente de reportages sur les fouilles que son organisme entreprend. Bien plus qu'un chasseur de trésors, il est devenu une figure très médiatisée et a réussi à éclipser les recherches des scientifiques reconnus de la profession.

### **Belgique - Fouilles à l'étranger**

La Belgique héberge une seule compagnie, qui effectua des fouilles en Indonésie. Il y a quelques années, la Cosmix Archaeological Underwater Research and Recovery<sup>61</sup> négocia un contrat avec les autorités de Jakarta, la capitale indonésienne (Telmon 2007). Les dirigeants indonésiens avaient décidé d'avoir recours à une compagnie privée pour la fouille d'une épave de bois en eaux profondes datant probablement du X<sup>e</sup> siècle. La Cosmix, avec la collaboration d'une firme locale nommé Paradigma Putra Sejahtera, découvrit lors des fouilles un trésor évalué à plus de 400 millions de dollars. Après la fouille, le gouvernement fit volte-face et accusa les compagnies de « vol de patrimoine national » et deux des plongeurs de l'expédition furent emprisonnés (Telmon 2007). Finalement, ils seront disculpés et le trésor sera vendu par le gouvernement, qui gardera la moitié des profits et rendra l'autre moitié aux compagnies, comme il fut prévu au départ. Vendu en un seul lot, le trésor a un prix de départ de 80 millions de dollars (Coates 2010). Les artefacts découverts durant la fouille sont aujourd'hui exposé dans un musée en Belgique (Musée Royal de Mariemont 2009 : Contact).

### **Portugal - Mise à l'écart des compagnies commerciales**

Les eaux portugaises étaient un havre d'accueil pour une grande quantité de compagnies qui venaient profiter des nombreuses épaves qui gisaient au fond de la mer. La loi portugaise permettait alors cette exploitation en accordant 30% à 70% des découvertes aux compagnies (Broad 1995). Toutefois, vers la fin des années 1990, le combat de Paulo Monteiro, un archéologue sous-marin du musée d'*Angra do Heroísmo* à Terceira, dans les Açores, contre les compagnies de chasse aux trésors commença à porter ses fruits.

---

<sup>61</sup> Voir Annexe 1, [# 18](#) - Cosmix Archaeological Underwater Research and Recovery



Depuis l'adoption d'une nouvelle loi, les compagnies ne sont plus les bienvenues aux abords du Portugal (Monteiro 1998; Williams février 1997).

Nous retrouvons tout de même la compagnie Arqueonautas<sup>62</sup> sur le territoire portugais. Fondée en 1995 avec le concours de l'archéologue subaquatique Margaret Rule, longtemps directrice du *Mary Rose Trust*, en Angleterre (Arqueonautas Worldwide 2010 : Mission Statement). Arqueonautas n'entreprend toutefois pas de fouille dans les eaux portugaises. Ses activités ont lieu au Mozambique, au Cap Vert et en Indonésie (Arqueonautas Worldwide 2010 : Projects and Historical Research - Mozambique; Cape Verde; Photo Gallery - Indonesia). Son but est de retrouver des cargaisons provenant d'épaves historiques, d'une manière économiquement viable. Elle travaille avec des archéologues maritimes selon une « méthodologie éprouvée ». Depuis sa fondation, Arqueonautas Worldwide a découvert plus de 150 épaves en Afrique et en Asie. Chacune de ses découvertes donne lieu à des publications scientifiques qui sont disponibles en ligne sur son site internet (Arqueonautas Worldwide 2010 : Mission Statement). Pour financer ses recherches, elle fait appel à des commanditaires (Arqueonautas Worldwide 2010 : Sponsors).

### **Royaume-Uni - L'encadrement plutôt que la prohibition**

Au Royaume-Uni, deux lois réglementent les activités dirigées sur les épaves : *The Merchant Shipping Act* (1995) et le *Protection of Wreck Act* (1973)<sup>63</sup>. Ces lois encadrent les opérations de sauvetage mais ne les prohibent pas. Le *Merchant Shipping Act* (1995) stipule que les opérations de sauvetage donnent droit à des récompenses lorsqu'elles donnent de bons résultats. Par contre, une certaine restriction est apportée en ce qui a trait aux épaves historiques. Pour cela, le *Protection of Wreck Act* (1973) précise que les intervenants doivent avoir la permission de l'État avant d'entreprendre le sauvetage d'une épave.

---

<sup>62</sup> Voir Annexe 1, # 6 - Arqueonautas (AWW)

<sup>63</sup> Voir [annexe 11](#) - Lois au Royaume-Uni

Au moins trois compagnies travaillent dans ce contexte légal afin d'organiser des opérations de sauvetage lucratives. En 2002, la Force 9 Salvage Company<sup>64</sup> avait un contrat avec le gouvernement espagnol pour récupérer des lingots d'or se trouvant dans l'épave du *Friesland*, un navire hollandais coulé dans le port de Corrubedo en 1877. Lors de la fouille, elle fut accusée de dissimuler des découvertes dans le but de voler le patrimoine espagnol. Trois plongeurs britanniques de la compagnie furent condamnés, mais ils échappèrent à une peine de prison. Ils durent payer une lourde amende, malgré leurs affirmations d'innocence (Gowan 2009; Fair Trials International 2010). Les plongeurs soutiennent que les accusations étaient le reflet d'un conflit entre le gouvernement espagnol, qui devait garder 23 % des profits, et le gouvernement régional de Galice, qui n'était pas inclus dans les négociations (Gowan 2009). Cet argument révèle d'ailleurs une faille récurrente dans la protection des épaves, où le patrimoine archéologique est géré par les provinces ou les régions tandis que les ports, les voies navigables et les marines marchandes et militaires sont gérés par les gouvernements centraux. Cette division des juridictions occasionne parfois des lois contradictoires et des conflits dans l'application des lois.

Dans la ville de Midhurst, dans le West Sussex, nous retrouvons la compagnie Blue Water Recovery (BWR)<sup>65</sup>, spécialisée dans la recherche, la localisation et l'enregistrement d'épaves historiques et récentes. Son expertise inclut le sauvetage d'épaves en eaux très profondes. Elle détient d'ailleurs trois records Guinness pour ses exploits, dont celui d'avoir trouvé une épave par 5 762 mètres de fond (Blue Water Recoveries 2009 : Home). Ses fouilles ont comme but principal la récupération commerciale des cargaisons (Blue Water Recoveries 2009 : Services). Elle se déploie à travers le monde, en Australie, dans l'océan Indien, dans l'océan Atlantique et dans la mer des Philippines (Mearns 2010; Barnes 2009; Blue Water Recoveries 2009 : Achievement; Publication - Book).

---

<sup>64</sup> Voir annexe 1, [# 23](#) - Force 9 Salvage Company

<sup>65</sup> Voir annexe 1, [# 10](#) - Blue Water Recoveries (BWR)

En Écosse, la Golden Quest Ltd.<sup>66</sup>, fondée en 1997, a pour but de localiser et d'entreprendre le sauvetage de riches épaves afin d'obtenir un profit substantiel (Golden Quest Ltd. 2010 : Company Profile). Ses lieux de fouilles sont l'Angleterre, les Bermudes et l'Amérique centrale (Golden Quest Ltd. 2010 : Projects). Pour financer ses travaux, elle fait appel à des investisseurs privés et vend les découvertes (Golden Quest Ltd. 2010 : Investments).

En général, les compagnies européennes calquent leurs activités sur les modèles américains. Toutefois, notre recherche fut restreinte aux sites internet rédigés en alphabet romain ce qui limitent les résultats aux principaux pays utilisant cet alphabet et laisse dans l'ombre une partie de l'Europe ainsi que le Moyen-Orient (utilisant entre autres l'alphabet russe, arabe ou grec).

### **Amérique du Sud / Amérique Centrale**

En Amérique du Sud et en Amérique centrale, certains pays hébergent des compagnies qui profitent d'un patrimoine submergé auparavant réservé seulement aux compagnies étrangères. On retrouve ces compagnies à Cuba, au Chili et en Uruguay.

### **Cuba - Compagnie gouvernementale**

À Cuba, une industrie commerciale de chasse aux trésors naquit lors de la crise économique entraînée par la chute du mur de Berlin en 1989, causant la perte des subventions soviétiques. Cuba n'est pas un pays où la technologie nécessaire aux fouilles subaquatiques est facilement disponible. Pour combler cette lacune, l'État cubain décida de faire appel à la compagnie canadienne Visa Gold Exploration Inc.<sup>67</sup> pour exploiter son patrimoine submergé. Après les accusations de fraude déposées contre la compagnie, le gouvernement cubain fonda sa propre compagnie d'État, Carisub<sup>68</sup>, ayant comme but de prospector les trésors subaquatiques présents dans les eaux de Cuba (Point du jour 2007). Carisub exploita entre autres le galion *Ines de Soto*, naufragé en 1572 (PartiCuba, 2007).

---

<sup>66</sup> Voir annexe 1, [# 26](#) - Golden Quest Ltd.

<sup>67</sup> Voir section sur le Canada et Annexe 1, [# 58](#) - Visa Gold Exploration Inc.

<sup>68</sup> Voir annexe 1, [# 11](#)

Les pièces d'or de ce galion sont exposées à La Havane dans la forteresse de San Salvador de La Punta (PartiCuba, 2007). Aujourd'hui, Carisub travaille aussi en collaboration avec Oriflama S.A. qui fouille une épave au Chili<sup>69</sup>.

### **Chili - Collaboration entre instituts d'histoire et chasseurs de trésors**

La compagnie Oriflama S.A.<sup>70</sup>, fondée en 2001, s'est associée à Carisub et travaille aussi en collaboration avec la faculté d'histoire de l'Université Maritime de Viña del Mar et avec la Naval Maritime History Academy of Chile (Oriflama S.A. 2010 : About Us). Leur but est d'exploiter l'épave du navire *Nuestra Senora del Buen Consejo y San Leopoldo*, surnommé *El Oriflama* (Oriflama S.A. 2010 : About Us). Ce navire fut construit à Toulon en 1743 par la Marine française. Il passa ensuite aux mains des Anglais pour finir par être une possession espagnole vers 1761. Il coula près de Valparaiso le 27 juillet 1770, emportant avec lui tout l'équipage et une importante cargaison (Oriflama S.A. 2010 : History). L'archéologue de Carisub, Ovidio J. Ortega, participe aux fouilles (Oriflama S.A. 2010 : Archaeology). Dans les dernières années, cette compagnie du Chili a suscité des réactions controversées dans le monde archéologique puisqu'elle gardera 25 % des artefacts retrouvés (Faure 28 janvier 2010).

### **Uruguay - Une compagnie ouvertement contre la Convention de l'UNESCO**

La compagnie Animas Arqueologia Submarina<sup>71</sup> est active depuis 1993 en Uruguay. Elle a pour but de faire de l'archéologie sous-marine tout en obtenant un « bénéfice commercial en compensation des risques financiers assumés » (Animas 2010 : Home). Elle s'oppose ouvertement à la convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine submergé qui, selon la compagnie, voudrait favoriser la conservation en place des épaves. Selon le site web d'Animas, il est faux de prétendre que la conservation sous l'eau permet aux artefacts d'être mieux préservés. La compagnie soutient qu'il est important de sortir l'or et les métaux de l'eau car ceux-ci sont des polluants qui peuvent être nuisibles s'ils sont laissés en place (Animas 2010 : Home). Ses recherches se

---

<sup>69</sup> Voir section sur l'Amérique du Sud et annexe 1, [# 40](#) - Oriflama S.A.

<sup>70</sup> Voir annexe 1, [# 40](#) - Oriflama S.A.

<sup>71</sup> Voir annexe 1, [# 4](#) - Animas Arqueologia Submarina

concentrent à Santa Lucia, en Uruguay, où les membres ont commencé la fouille de trois épaves portugaises et espagnoles du XVIII<sup>e</sup> siècle (Animas 2010 : El Naufragio del « Francia » (*sic*); El Naufragio de « La Lapa » (*sic*); El Naufragio de « La Gamela » (*sic*)).

Les compagnies de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale font l'objet de vives campagnes de dénonciation depuis les années 1990 alors que le caractère lucratif de Carisub commençait à être reconnu. Après la Floride, Cuba regroupe la plus grande concentration d'expertise et d'activités de l'hémisphère occidental.

### **Afrique - Présence de lois protectionnistes et de chasseurs de trésors**

Bien que l'Afrique du Sud ne soit pas un pays pleinement industrialisé, son système de lois protégeant le patrimoine submergé est bien développé<sup>72</sup>. Les vestiges archéologiques doivent être protégés par les différents États sud-africains, sauf pour les épaves qui sont sous la responsabilité du South African Heritage Resource Agency (SAHRA), (National Heritage Resources Act 25 1999 : Article 35 (1)). La loi stipule d'ailleurs que tous les objets archéologiques et paléontologiques, ainsi que les météorites, sont la propriété de l'État (National Heritage Resource Act 25 1999, Article 35 (2)).

Malgré cette loi, l'Afrique du Sud abrite une compagnie de chasse aux trésors, l'Aqua Exploration<sup>73</sup> (aussi appelé Shipwreck.co.za sur son site internet) basée au Cap (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Home). Cette compagnie fut fondée en 1982 par Charles Shapiro, un cultivateur de maïs, et David Crouze, un photographe sous-marin (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Home). Les fouilles se déroulent exclusivement sur les côtes de l'Afrique du Sud dans le but d'amasser des pièces ayant une valeur monétaire. Les artefacts sont ensuite mis en vente sur le site internet de la compagnie (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Artefacts and Treasure).

---

<sup>72</sup> Voir [annexe 12](#)

<sup>73</sup> Voir annexe 1, [# 53](#) - Shipwreck.co.za / Aqua Exploration

### **Asie du Sud Est - Havre d'accueil et terrain de chasse**

Dans le vaste archipel s'étendant entre l'Asie et l'Océanie, plusieurs compagnies explorent le fond des mers. Par contre, seules trois d'entre elles ont leur siège social dans cette région. Shipwreck Explorer<sup>74</sup> a son siège social à Singapour (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Company Profile). Cette compagnie commerciale d'exploration d'épaves évolue à l'échelle internationale (Hallstrom Holding Pte Ltd. 1999-2000 : Company Profile), notamment en mer de Chine, au Portugal, au Vietnam, en Somalie, en Afrique du Sud, dans le golf de Gascogne (entre la France et l'Espagne) et au Mozambique (Hallstrom Holding Pte Ltd. 1999-2000 : Projects). Elle finance ses recherches par la vente des artefacts retrouvés (Hallstrom Holding Pte Ltd. 1999-2000 : Treasure Chest).

Les deux autres compagnies ont un double siège social. Pour la Nanhai Marine Archaeology LLC<sup>75</sup>, cette « double nationalité » se traduit par un siège social à Jakarta et un second au Delaware, aux États-Unis (Nanhai Marine Archaeology LLC 2010 : Home Page). Il s'agit d'une compagnie qui « s'autofinance ». Elle travaille avec l'accord du gouvernement malaisien et des institutions muséales. Ses découvertes sont partagées entre le gouvernement et la compagnie. La partie des artefacts qui est gardée par la compagnie est mise en vente sur internet « afin de subventionner de nouvelles recherches » (Nanhai Marine Archeology LLC 2010 : Antiques For Sale). Sur son site web, le prix des artefacts est décrit comme étant le plus bas disponible sur le marché. En effet, les prix sont loin d'atteindre ceux que demande Mel Fisher pour les artefacts de l'*Atocha*. Les porcelaines anciennes vendues par Nanhai Marine Archeology, vieilles de cinq siècles, se vendent une cinquantaine de dollars (Nanhai Marine Archeology LLC Delaware 2010 : Antiques For Sale). Cette compagnie travaille en collaboration avec la société Maritime Asia qui organise les expositions de la portion des découvertes qui n'est pas mise en vente (Maritime Asia, 2010). Ses recherches d'épaves restent concentrées régionalement, en Asie du sud, en Malaisie et à Sumatra (Nanhai Marine Archeology LLC 2010 : About Nanhai Marine Archaeology).

---

<sup>74</sup> Voir annexe 1, # 52 - Shipwreck Explorer - Hallstrom Holding Pte Ltd. - Scorpio Treasure Inc.

<sup>75</sup> Voir annexe 1, # 36 - Nanhai Marine Archaeology LLC

Enfin, la compagnie NRA Nautic Recovery Asia<sup>76</sup> a un siège social à Jakarta et un autre à Dresde en Allemagne (Nautic Recovery Asia 2009 : Impressum). Ces deux emplacements stratégiques permettent à la compagnie de fouiller à la fois en Europe et en terres occidentales. Ses recherches ont lieu en Angleterre, en Indonésie, dans le golfe de Gascogne, en Allemagne et à Sumatra (Liebner 2009). En plus de ces deux régions, la compagnie exploite aussi en Haïti le navire du pirate Sir Henry Morgan (Liebner 2009). Lors des fouilles en Indonésie, la moitié des profits va au gouvernement indonésien (Liebner 2009 : 3).

Ces compagnies établies en Afrique du Sud et en Asie du Sud-est suivent la tendance des compagnies occidentales en exploitant les épaves dans ces régions du monde. De plus, elles tendent à devenir de mieux en mieux structurées, ce qui leur permet d'entreprendre des fouilles à envergure internationale, dans plusieurs régions et sur plusieurs épaves à la fois. Leur système de revenus est plus stable, permettant d'éviter les cycles de forte et de faible rentabilité.

### **Chasseurs de trésors individuels**

Alors que la tendance récente favorise les compagnies, qu'elles soient cotées en bourse ou non, les chasseurs de trésors individuels continuent à cheminer, bien que leur envergure ne concurrence pas avec les compagnies internationales. Les compagnies ont un siège social et une orientation régionale ou internationale alors que les chasseurs de trésors individuels évoluent dans un contexte beaucoup plus simple. Le lieu du siège social correspond au lieu de résidence de ces personnes qui ne peuvent fouiller qu'une seule région à la fois, contrairement aux grandes compagnies qui peuvent entreprendre plusieurs projets. Les chasseurs de trésors individuels passent parfois inaperçus et ils peuvent être beaucoup plus nombreux que leur visibilité sur le web ne le laisse supposer. Dans le cadre de cette recherche, seuls les chasseurs de trésors faisant la manchette sont

---

<sup>76</sup> Voir annexe 1, [# 38](#) - NRA Nautic Recovery Asia

retenus. En plus de ceux qui furent déjà mentionnés, les médias parlent notamment d'Alain Conan, de Nathan Smith et de Michael Hatcher.

Michael Hatcher<sup>77</sup> est aujourd'hui âgé de 70 ans. Originaire de l'Australie, où il passa son enfance, il effectue des recherches subaquatiques depuis une trentaine d'années (Rayda 2010). Il explore surtout les eaux de l'Indonésie et des environs (Rayda 2010; Bagus 2010). Pour financer ses recherches, il met en vente ce qu'il trouve. Il aurait vendu aux enchères à Amsterdam une collection lui ayant rapporté 20 millions de dollars (Bagus 2010). Les médias s'intéressent à lui parce qu'il fut accusé par les autorités indonésiennes d'avoir volé des milliers de pièces de porcelaine chinoise Ming provenant d'une épave (Rayda 2010). Le gouvernement serait à la recherche des 43 caisses de porcelaines qui seraient sur le point d'être envoyés en Angleterre (Sihaloho 2010). Les fouilles illégales en Indonésie sont passibles, sous le *Cultural and Heritage Objects Law* de 2002, de cinq ans de prison et d'une amende de 50 millions de rupiah (Rp) (5 500 dollars) (Sihaloho 2010). Au mois de mai 2010, Hatcher sortit du silence pour proclamer au journal *The Times of London* qu'il n'a rien volé en Indonésie et qu'il est innocent (Arnaz 2010). Le fin mot de cette histoire n'est pas encore connu.

Pour sa part, Alain Conan<sup>78</sup> n'a pas le portrait type d'un chasseur de trésors commercial. Néanmoins, ce boucher de profession a acquis une certaine réputation de chasseurs de trésors en explorant les épaves des navires de Lapérouse, datant de 1785, coulés dans les îles Salomon, afin de s'approprier les artefacts qui s'y trouve. Il a mis sur pied l'Association Salomon en Nouvelle-Calédonie en 1981 (Decamp 1998). Bien qu'il effectue des fouilles sous-marines avec une méthodologie qui se veut scientifique, son but d'extraire les objets des épaves afin de les ramener à la surface lui a donné une réputation d'explorateur d'épave. Il affirme toutefois qu'il ne serait pas opposé à la venue d'archéologues ou de chercheurs pour continuer son œuvre. Il fait don de ses trouvailles à un musée (Decamp 1998).

---

<sup>77</sup> Voir annexe 1, [#28](#) - Michael Hatcher

<sup>78</sup> Voir annexe 1, [#17](#) - Alain Conan



Enfin, Nathan Smith<sup>79</sup>, un résident du Texas, se fait connaître par une nouvelle technologie pour découvrir des sites potentiels d'épaves. Bien assis chez lui, il explore le monde grâce à Google Earth, ce qui lui a permis de découvrir une épave sur les berges d'un ancien cours d'eau près de chez lui. Pour l'instant, il est en cour contre le gouvernement du Texas pour avoir le droit de fouiller cette épave. Comme l'épave se trouve sous terre, au bord d'un ancien cours d'eau, le juge doit décider si elle est considérée comme étant submergée ou enterrée. Si elle est déclarée submergée, elle appartiendra automatiquement à l'État. Sinon, Nathan Smith aura une chance de pouvoir fouiller sa découverte (Flood 2009).

Il s'agit d'exemples médiatisés de chasseurs de trésors individuels qui travaillent en marge des lois, ne s'embarrassant pas de permis ou d'investisseurs pour entreprendre leurs fouilles. Ils n'ont pas l'ambition d'étendre leurs activités à un niveau international et ne s'organisent pas en structures complexes. Il est possible que les chasseurs de trésors individuels soient plus proches des premières compagnies de chasse aux trésors ayant pris place dans les années 1960. Partant de ce constat, on peut aussi se demander si la Convention de l'UNESCO fut conçue à la base pour contrer ce genre de chasse aux trésors plutôt que pour œuvrer contre les compagnies multinationales qui se sont développées en cette période de mondialisation depuis l'an 2000.

### **Compagnies consultantes**

L'industrie de la chasse aux trésors attire aussi des compagnies offrant des services de consultation. Nous en recensons une aux États-Unis et une en Angleterre. Aux États-Unis, ABS Marine Consultants<sup>80</sup> propose des services de consultation en archéologie. La description de la compagnie précise qu'elle se spécialise en sauvetage commercial. Les membres se déclarent experts dans la découverte d'épaves très riches datant du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Le directeur, Kit Kuitinen, se déclare « archéologue commercial » (ABS Marine Consultant 2009 : Captain Kit Kuitinen). Les membres de cette compagnie californienne affirment être intervenus sur plus de 3000 épaves. Ils assistent les

---

<sup>79</sup> Voir annexe 1, # 55 - Nathan Smith

<sup>80</sup> Voir annexe 1, # 1 - ABS Marine Consultants

compagnies qui effectuent des fouilles archéologiques ou des expéditions de sauvetage. Ils se spécialisent dans les techniques de sauvetage modernes, en tentant, selon leur déclaration, de respecter l'intégrité archéologique des épaves (ABS Marine Consultant 2009 : About ABS Marine Consultants).

En Angleterre, Wreck Watch International<sup>81</sup> offre ses services de consultants tant aux compagnies privées qu'aux archéologues (Kingsley 2010 : Into The Abyss : Deep-Sea Shipwreck; Kingsley 2010 : Montenegro Coastal Heritage). Son directeur, Sean Kingsley, détient un doctorat en archéologie marine, de l'Université d'Oxford (Wreck Watch International 2010 : About Wreck Watch International).

Ces deux compagnies, bien que leur fonctionnement ne soit pas tout à fait semblable à celui des compagnies de chasse aux trésors « classiques », participent au phénomène de commercialisation de l'archéologie subaquatique. Il est donc judicieux de ne pas les écarter de cette compilation.

## **Bilan**

Lors du développement de l'industrie de la chasse aux trésors dans les années 1950-1960, les compagnies tentaient de découvrir des épaves légendaires laissant présager un gain d'argent substantiel. Leurs recherches étaient souvent locales et restreintes à une seule région. Au cours des années, la chasse aux trésors connut plusieurs phases de développement qui permirent aux compagnies de mieux se positionner par rapport aux lois en vigueur et ainsi obtenir des permis de fouilles dans d'autres régions à travers le monde.

De nos jours, les compagnies à l'étude se démarquent nettement des petits opérateurs « traditionnels ». Les compagnies exploitent avec doigté les failles dans le système mondial de protection des épaves. Elles opposent les lois sur le sauvetage (et les lois sur la marine marchande) à celles sur la protection du patrimoine. Elles opposent les

---

<sup>81</sup> Voir annexe 1, [#62](#) - Wreck Watch International

gouvernements centraux à ceux des provinces et régions, ces dernières étant souvent habilitées, selon la constitution des pays, en matière de patrimoine. Elles traitent d'égal à égal avec les États, en négociant des contrats légaux. Elles implantent leur siège social dans les juridictions tolérantes, puis dirigent leurs activités de fouilles dans des pays où les structures gouvernementales sont peu développées. Très peu de compagnies font des faux-pas légaux, leurs démêlés judiciaires résultant presque toujours d'un bris présumé de contrat avec le pays contractant.

Toutes ces caractéristiques se sont beaucoup développées durant les dix à quinze dernières années. Avant cette époque, les compagnies avaient en générale moins d'envergure. Elles entreprirent donc un tournant vers la mondialisation, tout comme l'UNESCO tente de le faire avec sa Convention sur la protection du patrimoine subaquatique. Ces développements parallèles expliquent peut-être en partie le peu de signataires de la Convention.

### **Chapitre III - Méthodes de travail des compagnies**

Le travail des compagnies peut être divisé en étapes distinctes qui montrent certaines similitudes avec le travail des archéologues, mais comportant aussi des différences significatives. Avant de commencer les fouilles, il faut déterminer ce que l'on cherche et où se trouvent les vestiges. En règle générale, les archéologues décident de leurs lieux de recherche en fonction d'une problématique de départ. Ces lieux sont choisis après des études de potentiel, effectuées dans les archives et à partir des connaissances archéologiques existantes. Les recherches préalables se poursuivent ensuite par des sondages sur le terrain pour vérifier si le potentiel pressenti existe bel et bien. Les compagnies de chasse aux trésors commencent aussi par des recherches en archives qui sont toutefois axées sur les naufrages les plus riches tandis que le potentiel est mesuré selon le profit possible et non selon la valeur scientifique ou patrimoniale de l'épave. Les activités de repérage sont aussi plus ciblées et seules les épaves présentant un potentiel de profit sont retenues pour l'exploitation.

Après les études d'archives et les sondages, les compagnies passent à l'étape de la fouille proprement dite. Cette étape, chez les archéologues et chez les chasseurs de trésors, sont similaires à première vue sur le plan de la collecte d'artéfacts. Toutefois, les principes guidant les méthodes sont souvent à l'opposé les uns des autres, un groupe privilégiant la collecte de données la plus complète et précise possible tandis que l'autre privilégie la collecte d'artéfacts la plus fructueuse possible dans un temps limité. Les finalités de la fouille sont aussi divergentes, les artéfacts n'étant ni choisis ni classés selon les mêmes critères. Dans ce chapitre, nous présenterons plus en détail les méthodes pré-fouilles et de fouilles des compagnies de chasse aux trésors. Les méthodes de travail post-fouille, qui consistent en la mise en valeur des collections, sont aussi divergentes et sont à la base des critiques émises contre les compagnies engagées dans l'exploitation commerciale des vestiges archéologiques.

## Méthode de travail pré-fouille

### Recherches dans les documents historiques

Les archives sont une source de documentation essentielle tant pour les archéologues que pour les compagnies commerciales. La différence flagrante dans les techniques utilisées se retrouve plutôt dans les données recueillies et dans les problématiques de recherches des personnes concernées. Pour un archéologue désirant initier un projet, la motivation pour une recherche en archive peut être un désir de mieux connaître une région pour en connaître son potentiel archéologique en général. Les recherches peuvent porter sur une époque ou un groupe précis, mais toujours dans le but d'amasser des données qui serviront à localiser et mieux mettre en contexte les vestiges. Pour les chercheurs de trésors, la recherche en archive est plus pointue. Le but premier est d'identifier des épaves riches offrant la meilleure possibilité de gain. Les compagnies peuvent engager des historiens professionnels pour mener les recherches. Parfois un simple courriel suffit pour avoir un accès à des archives à travers le monde (Berg 2010 : shipwreck Diving Free on line How to Guide - Shipwreck Research). Au-delà des récits de naufrage, les compagnies dépouillent des listes de cargaisons permettant un calcul approximatif de la valeur marchande de l'épave.

Prenons l'exemple de la MVSQH Inc. qui travaille sur l'épave du *R.M.S. Republic*<sup>82</sup> près de Nantucket, au Massachussets. Trois ans avant le naufrage du *Titanic*, la perte de ce navire, lui aussi qualifié d'insubmersible, généra une des plus grandes légendes de trésor perdu (MVSHQ Inc. 2010 : Treasure of the R.M.S Republic - Introduction). Après sa collision avec le *SS Florida*, le *R.M.S. Republic* coula sous 270 pieds (85 mètres) d'eau dans une région infestée de requins, causant trois morts et emportant toute la cargaison par le fond (MVSHQ Inc. 2010 : Treasure of the R.M.S. Republic - Introduction). Les recherches en archives effectuées par Martin Bayerle dans le but de confirmer la présence de ce trésor restèrent peu concluantes, car plusieurs des archives de la White Star Line, propriétaire du navire, étaient introuvables. Toutefois, les données recueillies dans les journaux de l'époque laissaient supposer une cargaison de grande valeur. Afin d'estimer

---

<sup>82</sup> Voir chapitre 2.

la valeur commerciale d'une épave, les réclamations d'assurance peuvent renseigner sur les possessions personnelles ayant été perdues par les passagers du navire. Dans le cas du *R.M.S. Republic*, ces données laissent entendre que le navire aurait transporté à son bord la paie d'une unité de Marine ainsi que la caisse d'opérations s'élevant à 265 000 dollars à l'époque (pour une valeur marchande actuelle de 8 millions de dollars). Il est aussi possible que le navire ait transporté des fonds de 10 à 20 000 dollars, destinés à aider les victimes d'un tremblement de terre en Italie. Enfin, il est possible que le *R.M.S. Republic* ait transporté une somme de 3 millions de dollars en pièces d'or (« American Gold Eagle coins ») en destination de la Russie. Cette hypothèse, émise par Martin Bayerle, est basée sur les efforts de récupération de la cargaison par cinq gouvernements et huit institutions financières (MVSHQ Inc. 2010 : Executive Summary - Analysis Of The Cargo And Salvage Potential Of R.M.S. REPUBLIC). Cet exemple illustre la nature et l'étendue des recherches en archives, une fois qu'une épave potentiellement intéressante a été identifiée.

C'est cette documentation qui permet aux compagnies de solliciter des investissements permettant de financer leurs recherches et d'attirer des commanditaires. Nous pourrions qualifier ces recherches d'études de potentiel commercial, destinées à évaluer l'intérêt pour le sauvetage des cargaisons. La compagnie Odyssey Marine Exploration, qui se positionne publiquement en faveur d'un partage des connaissances, a développé quatre critères essentiels qui doivent être présents avant d'envisager la fouille d'une épave. Un navire naufragé doit avoir transporté une cargaison valant plusieurs millions de dollars en trésors et en artefacts historiques; la technologie pour trouver et récupérer ces trésors et ces artefacts doit être disponible; une bonne occasion d'affaire doit pouvoir coexister avec des pratiques qui s'approchent de l'archéologie et enfin les trésors et le savoir doivent pouvoir être partagés avec le public (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Our Approach). Ces critères d'évaluation des projets visent à rassurer les investisseurs, ce qui permet de financer les recherches.

L'ère de l'internet semble avoir grandement influencé les stratégies de plusieurs compagnies, qui calquent la présentation de leurs données sur le modèle archéologique.

En utilisant un langage emprunté aux archéologues, elles se donnent une visibilité publique qui semble scientifique. Plusieurs compagnies n'hésitent pas à dévoiler leurs méthodes et leurs données, estimant que les avantages financiers liés à la transparence sont plus importants que ceux du secret.

### **Étape de repérage**

Lorsque les recherches en archives sont terminées et que la compagnie a délimité une aire pour chercher l'épave identifiée, on déploie des équipes et des équipements sur le terrain pour constater si l'épave s'y trouve réellement. Il faut toutefois noter que les compagnies ne sont pas toutes à la recherche d'une épave en particulier. Certaines zones sont aussi réputées comme étant de véritables cimetières nautiques. Lorsque de tels endroits se situent sur les routes de commerce, les épaves ont de grandes chances d'avoir transporté une riche cargaison et deviennent la cible des chasseurs de trésors, comme c'est le cas de l'Indonésie, dont les eaux attirent plusieurs compagnies (Arqueonautas Worldwide 2010 : Photo gallery - Indonesia ; Musée Royal de Mariemont 2009 : Contexte géographique; Rayda 2010; Bagus 2010; Nanhai Marine Archaeology 2010 : About Nanhai Marine Archaeology; Nautic Recovery Asia 2009 : Impressum; Marx 2008 : 41).

Les naufrages légendaires étant peu nombreux et généralement connus de tous les chasseurs de trésors, les compagnies préfèrent bâtir des connaissances régionales, entre autres dans l'espoir de localiser des trésors non documentés par les archives. Les compagnies passent un temps considérable à choisir le meilleur site avant de commencer le travail de terrain souvent très coûteux. Les causes de ruine des compagnies disparues sont, en effet, le plus souvent liées à un goût insatiable du terrain ou à la recherche quasi obsessionnelle d'une épave en particulier, ce qui laisse les principaux actionnaires à court de fonds. C'est pourquoi les compagnies modernes ont appris la patience et le contrôle des coûts de terrain. De plus, en exploitant plusieurs épaves à la fois, regroupées par région, les compagnies évitent de miser excessivement sur une seule épave « légendaire » et s'assurent un rendement plus régulier.

Même si les méthodes de prospection restent sensiblement les mêmes que pour les archéologues, l'échelle des opérations et la qualité des instruments distinguent les compagnies. Les compagnies n'hésitent pas non plus à engager des spécialistes techniques (SubSeaResearch 2008 : Sub Sea Professional Team). Les sites web des compagnies illustrent avec fierté les méthodes à la fine pointe de la technologie disponibles pour leurs recherches.

### **Sonar à balayage latéral (*side-scan sonar*)**

Le sonar latéral est utilisé pour visualiser et cartographier le fond marin. Il est généralement remorqué derrière le navire à une altitude 20 à 50 mètres au-dessus du fond marin<sup>83</sup> (Ballard 2008 : 7). Lorsqu'une cible potentielle est identifiée, le sonar est descendu aussi près que possible du fond pour en obtenir une meilleure image, typiquement à une altitude de 7 à 15 mètres du fond marin (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Our Approach : Search). Le système émet des impulsions acoustiques à intervalle régulier qui rebondissent sur le fond et sur les objets et reviennent vers le sonar, avant d'être transmises à un transducteur qui interprète les données reçues et les transforme en une image (Ballard 2008 : 7). Il est alors possible de voir le fond marin et la présence d'épaves (Berg 2010 : Shipwreck Diving on line How To Guide - Finding New Shipwrecks). Ces sons acoustiques réfléchis créent une image similaire à une photographie aérienne. Lorsque les conditions sont optimales, l'image peut être aussi claire qu'une photographie tandis qu'à d'autres moments une épave peut ressembler à une forme floue et peu détaillée (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Our Approach - Search). De plus, les navires en bois ont tendance à s'effondrer pour former un monticule indistinct, surtout dans les eaux tropicales riches en micro-organismes, tandis qu'un navire en métal garde d'avantage son profil d'origine.

Les systèmes sophistiqués de sonar sont associés à une capacité de détecter la densité relative des objets. Ainsi les échos des sonars permettent de distinguer tout objet dur, que ce soit un tuyau, un bidon d'huile ou un canon. Les objets en métal produisent les échos

---

<sup>83</sup> Voir [annexe 13](#).



les plus forts, suivis par la poterie, les roches et d'autres objets denses. Les matériaux à densité moindre, comme le bois dégradé, produisent les échos les plus faibles (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Our Approach - Search). Les données du sonar sont intégrées avec celles provenant d'un GPS, ce qui permet de cartographier les images et de bien situer les cibles (Ballard 2008 : 7). Ce positionnement par GPS est essentiel parce qu'un sondage effectué avec un sonar latéral peut couvrir une énorme étendue de fond marin dont les données sont interprétées ultérieurement (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Our Approach - Search).

Le sonar latéral est utilisé tant par les compagnies bien nanties que par les archéologues. La qualité et le prix des instruments sont très variables, allant de 5000 à 200 000 dollars pour un modèle de base. Peu d'archéologues y ont accès ou sont formés dans les techniques avancées de traitement des données. En général, ce sont seulement les services gouvernementaux d'archéologie subaquatique, comme Parcs Canada ou le U.S. Parks Service, qui possèdent les équipements et les expertises pouvant rivaliser avec les compagnies de chasse aux trésors.

### **Magnétomètre**

Cette technologie, en général moins onéreuse que les sonars, mesure les variations du champ magnétique terrestre pour donner les caractéristiques topographiques du fond marin<sup>84</sup>. Le champ magnétique est modifié localement par la présence de tout type d'objet ferreux, comme des canons et des ancres, même si ceux-ci sont enterrés. Un magnétomètre peut trouver des concentrations de métaux jusqu'à 300 mètres de distance (Berg 2010 : Shipwreck Diving on line How To Guide - Finding New Shipwrecks). Cette technologie est donc utilisée pour effectuer de larges prospections électroniques couvrant des zones potentiellement riches en matériel submergé. Comme pour le sonar latéral, le magnétomètre est remorqué par un navire qui sillonne la zone de recherche. L'objectif est de localiser et de cartographier toutes les anomalies magnétiques pour préparer de futures investigations. Le magnétomètre est toutefois très dépendant de la géologie des lieux de

---

<sup>84</sup> Voir [annexe 14](#).

recherches. Lorsque la géologie du fond est rocheuse, comme dans les zones volcaniques, les résultats peuvent être très difficiles à interpréter (Mirabal 2003 : 17). Par fond vaseux ou sableux présentant une « bonne géologie », les métaux détonnent et les anomalies repérées prennent la forme de canons, d'ancres ou de matériaux de lest (Mirabal 2003 : 17).

En raison des prix généralement abordables (20 à 40 000 dollars) et de la facilité de traitement des données, le magnétomètre est plus accessible que le sonar latéral. Il offre plusieurs avantages, mais l'interprétation des données est moins intuitive que celle du sonar latéral qui, lui, demeure le mode de prospection de premier choix, tant pour les archéologues scientifiques que pour les compagnies de chasse aux trésors.

### **Détecteurs de métaux**

Attirés par la valeur marchande des artefacts de métal (or, bronze, argent...), les chasseurs de trésors utilisent souvent des détecteurs de métaux. À plusieurs endroits, comme au Canada, l'utilisation de cette technologie est soumise à des lois qui proscrivent leur utilisation sur des sites archéologiques.

De manière générale, deux types de détecteur de métal sont utilisés par les plongeurs. Les appareils de type « détecteur de mouvement » nécessitent que le sol soit remué pour localiser une cible. Les plongeurs doivent donc constamment déplacer le sable pour voir si une cible bouge sur leur détecteur. Les détecteurs à pulsations ne nécessitent pas de mouvement, mais l'opérateur doit être en mesure de bien interpréter les signaux sonores émis par le détecteur pour évaluer si la cible détectée représente un objet valant la peine de creuser (Berg 2010 : Shipwreck Diving Free on line How to Guide - Metal Detector). Cette technologie permet aux plongeurs de détecter seulement les objets de métal, et non de céramique ou d'autres matériaux.

Au terme des prospections assistées, les compagnies procèdent à l'évaluation visuelle des cibles. Cette phase, étrangement, est passée sous silence sur les sites web des

compagnies. La plongée est normalement nécessaire, ainsi que la collecte de plusieurs objets représentatifs. La discrétion entourant de tels sondages est sans doute stratégique.

### **Négociation des contrats avec les pays concernés**

Ces méthodes d'étude de potentiel permettent de choisir les sites à exploiter. Dans la majorité des cas, avant de commencer des fouilles, les compagnies doivent négocier avec le pays hôte afin d'obtenir des contrats commerciaux. En général, ces contrats légalement constitués spécifient quel pourcentage des découvertes reviendra aux compagnies et quel pourcentage reviendra à l'État. De tels contrats sont fréquents, relativement publics (pour se protéger en cas de litige) et nécessaires pour que les compagnies puissent rentabiliser leur investissement.

Ce n'est pas un fait récent que de voir les compagnies de chasse aux trésors négocier des contrats directement avec les gouvernements. Déjà en 1969, de tels contrats étaient passés en Floride (Atocha Gold 2010). À ce moment là, il s'agissait de droits d'exclusivité de fouille sur une région donnée. De nos jours, la Floride continue à octroyer de tels contrats puisque le cadre légal et judiciaire y est favorable aux chasseurs de trésors. Ainsi, la compagnie Amelia Research & Recovery LLC négocia un contrat pour avoir le droit exclusif de fouiller la région où des pièces de monnaie furent trouvées par la compagnie, près de Amelia Island (Amelia Research & Recovery LLC 2010 : Amelia's 1715 project). Le modèle floridien de contrats liant les compagnies et les gouvernements a été exporté à d'autres juridictions. L'Anchor Research & Salvage (ARS) négocia en 2010 un contrat similaire avec la République Dominicaine. Ce contrat stipule que la compagnie possède les droits exclusifs pour explorer et retrouver des vestiges archéologiques et historiques sur toute la côte sud de la nation (Anchor Research & Salvage 2010 : News - 25 oct. 2010). Ce modèle territorial donne une plus grande liberté d'action que les contrats concernant les sites individuels.

La compagnie qui a le plus grand rayonnement international actuel est certainement Odyssey Marine Exploration. Elle tente d'établir sa légitimité à l'échelle internationale et, pour ce faire, ses contrats légaux doivent être en règle. Cela dit, de tels contrats ne sont

pas mentionnés lorsqu'Odyssey opère dans les eaux internationales. Les aspects publics des contrats d'Odyssey ne couvrent pas seulement l'exclusivité sur un territoire précis. Par exemple, lorsqu'Odyssey entreprit la fouille du *HMS Sussex*, un contrat passé avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord stipule, entre autres, que si la compagnie Odyssey trouve des biens ayant une valeur marchande entre 0 et 45 millions de dollars U.S. le gouvernement recevra 20% des profits et 80% iront à Odyssey. Si la valeur des artefacts vendus se situe entre 45 et 500 millions de dollars U.S. le partage se fera à part égale. Enfin si la valeur marchande s'élève à plus de 500 millions de dollars U.S., 60% de ce montant ira au gouvernement et 40% à la compagnie. De plus, Odyssey devra payer 10% de redevance sur tous les produits dérivés provenant de cette recherche (Odyssey Marine Exploration 2011 : HMS Sussex PAM). Nous pouvons voir que les contrats sont assez précis et permettent aux compagnies de rester dans un cadre légal et de bâtir une image de légitimité par la divulgation volontaire des contrats. De cette manière, les compagnies projettent également une image positive, stratégie nécessaire sans doute, car les journaux parlent d'elles seulement en instance de dérapage.

Bien que les épaves dans les eaux internationales ne soient pas sous la juridiction d'un pays précis, cela ne garantit pas aux compagnies que les objets retrouvés n'appartiennent à personne. D'ailleurs, les limites des eaux internationales sont parfois incertaines ou contestées. Odyssey en fit l'expérience en 2007, lorsqu'elle entreprit la fouille de l'épave ayant comme nom de code *Black Swan*. Après avoir remonté à la surface un véritable butin, Odyssey dut faire face à des recours en justice de l'Espagne qui revendiqua la propriété de l'épave. Bien que l'épave n'ait pas été officiellement identifiée, le gouvernement espagnol la revendique comme patrimoine, tandis qu'Odyssey affirme qu'elle se trouve dans des eaux internationales où sa fouille est légale (Express.fr 30 octobre 2007). Un premier jugement fut rendu en 2009 par un tribunal de Tampa (Floride) statuant que le trésor revenait à l'Espagne. Odyssey contesta cette décision. Finalement, en septembre 2011, un tribunal d'Atlanta (Géorgie) a confirmé que l'Espagne était le seul propriétaire du trésor du *Black Swan* qui était en fait le *Nuestra Senora de la Mercedes*. Ce dernier jugement ne se base pas sur l'emplacement de l'épave, mais sur le fait que les navires de guerre et les sous-marins jouissent du

« principe d'immunité souveraine » selon la Convention des Nations Unies sur la loi de la mer (UNCLOS) et appartiennent donc aux États. L'épave fut donc déclarée navire de guerre et revient *de facto* à l'Espagne (Artclair.com 2011).

Il arrive parfois que les contrats ne soient plus respectés lorsque le gouvernement de l'État concerné se rend compte du trésor qui lui échappe. C'est ce qui s'est passé en 2003 lorsque la compagnie Cosmix Underwater Research s'est vue octroyer un contrat pour la fouille d'une épave dans les eaux indonésiennes, car le gouvernement ne possédait pas l'expertise technique et les fonds nécessaires pour la fouille. Un contrat fut donc passé<sup>85</sup>, accordant un partage à part égale du produit de la fouille du gisement, mais la compagnie n'a ramené que quelques échantillons de ses découvertes en Belgique (Musée Royal de Mariemont 2009 : Historique du projet - Les données de la fouille). En 2010, la collection devait être vendue aux enchères avec un prix de départ de 80 millions de dollars et les profits devaient être répartis également entre la compagnie et le gouvernement indonésien (Vantroyen 04 mai 2010). Les résultats de cette vente ne furent pas rendus publics.

Les contrats clairs et précis ont donc une grande importance, non seulement pour légaliser les actions des compagnies privées, mais surtout pour sécuriser leur investissement. Le prix de ces avantages est un partage des profits de la fouille et de la vente des artefacts. Selon les données rendues publiques, les contrats prévoient l'exclusivité de la zone de fouille et précisent la répartition des profits, mais en général il n'y a pas de prescription sur la manière dont les fouilles doivent être dirigées. De plus, aucune obligation de produire des rapports de fouille détaillés et réguliers n'est présente. Les publications scientifiques avec comité de pairs ne sont pas non plus nécessaires et les livres sont tout au plus traités comme des produits dérivés. Il en résulte que les méthodes de fouilles restent souvent dans l'ombre.

---

<sup>85</sup> Voir chapitre 2.

### **Méthodes de fouille**

La réticence à documenter et à divulguer les méthodes de fouille ne s'étend pas à toutes les opérations de terrain. Certaines des méthodes sont présentées sur les sites web des compagnies, mais il s'agit toutefois d'informations difficilement vérifiables. Par exemple, en contexte de fouille commerciale, chaque heure de plongée est calculée en termes de rentabilité et tout retard peut entraîner des pertes d'argent. C'est ce constat qui a mené à l'échec des tentatives de partenariat entre les archéologues et les compagnies de chasse aux trésors. Ces échecs sont aussi de rares sources d'informations sur les méthodes de terrain des compagnies, puisque l'expérience permet aux archéologues de les voir et de publier leurs observations (Elia 1992). Autrement, les techniques de fouille des compagnies restent méconnues des archéologues.

### **Techniques de plongée**

Le premier point à soulever en ce qui a trait aux techniques de fouille utilisées par les compagnies de chasse aux trésors est certainement leur aisance déclarée avec les diverses techniques de plongée diverses. Contrairement à plusieurs archéologues, les chasseurs de trésors sont, pour la majorité, avant tout des plongeurs ayant des années d'expérience (ABS Marine Consultants 2009 : Captain Kit Kuittinen; Wells 2011). Pour certains passionnés de la plongée récréative, un intérêt pour les épaves se développe dans les loisirs et non à travers un cheminement universitaire. Il est donc naturel que les compagnies aient une affinité avec le milieu de la plongée récréative et professionnelle.

Les chasseurs de trésors sont à l'aise avec les techniques de plongée et la technologie toujours changeante de ce milieu. Ils expliquent clairement sur leurs sites web leur travail avec les tables de décompression, les ordinateurs de plongée ou encore la navigation sous-marine (Berg 2010 : Shipwreck Diving Free on line How to Guide - Scuba Wreck Diving Equipment; (...) - Underwater Navigation). En s'adressant aux amateurs de la plongée, les chasseurs de trésors entretiennent une base importante d'enthousiasme et se positionnent comme des experts subaquatiques. Ce faisant, ils s'associent au parcours typique des plongeurs récréatifs qui suivent des cours comme ceux offerts par PADI, qui incluent une spécialisation de plongée sur épave dans le cursus normal de formation.

### **Le « *mail box* »**

Ce système fut développé pour accélérer le dégagement d'objets emprisonnés dans le fond marin. Aucune structure ne résiste à ce système et une grande quantité de données est ainsi perdue. Lors de l'avènement du *mail box*, quelques archéologues l'utilisèrent avant de la délaissier lorsque son côté destructeur fut mis en évidence et critiqué. Les compagnies de chasse aux trésors continuent malgré tout à l'utiliser en toute connaissance de cause.

Un *mail box* est simplement un large tuyau placé autour de l'hélice du moteur d'un bateau pour diriger l'eau avec force sur le fond<sup>86</sup>. En moins de cinq secondes l'engin creuse un trou circulaire sur le fond marin, les objets sont dégagés et sont projetés aux alentours (Berg 2010 : Shipwreck Diving on line How to Guide - Shipwreck excavation). Les plongeurs n'ont plus qu'à les ramasser. Il s'agit d'une méthode aussi adaptée aux sondages exploratoires, car le jet peut être dirigé sur une zone d'un ou deux mètres de diamètre.

### ***Air lift***

Cet outil d'excavation est composé de tuyaux (en PVC, en acier inoxydable ou en aluminium) reliés à un compresseur qui permet de déplacer une grande quantité de sable. Une valve est souvent installée à l'embouchure de l'installation pour que le plongeur puisse contrôler le débit d'air reçu. L'air est introduit dans les tuyaux et projetée jusqu'aux plongeurs par le compresseur situé sur le bateau. Il soulève le sable et permet de mettre à jour les objets plus lourds (Berg 2010 : Shipwreck Diving on line How To Guide - Shipwreck Excavation). Parfois, une autre technique semblable est utilisée : le *water dredge*. Cette technique utilise une pompe à eau plutôt qu'une pompe à air (Berg 2010 : Shipwreck Diving on line How To Guide - Shipwreck Excavation). Ces méthodes sont utilisées autant par les archéologues que par les chasseurs de trésors.

---

<sup>86</sup> Voir [annexe 2](#)

Dans le même type de technologie, nous retrouvons aussi une variation qui est unique aux compagnies de chasseurs de trésors. Un *air lift* standard expulse de l'air vers le fond afin de dégager des sédiments. La variation utilisée par les chasseurs de trésors aspire plutôt les artefacts et les sédiments afin de les ramener vers la surface pour permettre aux chercheurs d'examiner les sédiments à bord du bateau. Ce type d'installation fonctionne bien dans une profondeur de 10 mètres ou plus. Il est possible de l'utiliser dans des eaux moins profondes, mais la force de succion s'en trouve diminuée. Ce type d'*air lift* fonctionne selon le principe que l'air comprimé qui est libérée sous l'eau va automatiquement remonter à la surface et durant cette remontée la pression de l'eau diminue et le volume d'air prend de l'expansion. Un compresseur pompe donc de l'air vers le fond grâce à un tube de 4 à 6 pouces de diamètre<sup>87</sup>. L'air comprimé est injecté dans un tube plus large, un peu avant l'embouchure. Lorsque l'air commence à remonter à la surface, sa décompression spontanée et son mouvement brusque vers le haut créent un effet de succion à l'embouchure du deuxième tube, ce qui permet de faire remonter les sédiments du fond marin. Plus le système plonge profondément, plus la succion est élevée à cause de l'expansion que prend l'air en remontant. Selon certains sites web, des plongeurs, à 20 ou 30 mètres, ont rapporté qu'un tel système permet de soulever des boulets de canon de 12 à 16 livres sans problème (Seven Seas Search & Salvage 2009 : Equipment & Technique - Excavation & Salvage Equipment - Air Lift).

### ***Remotely Operated Vehicle (ROV)***

Cette technologie consiste à utiliser un robot télécommandé qui accède aux épaves à la place des plongeurs. De toutes les technologies disponibles, il s'agit de l'une des plus dispendieuses et peu de compagnies y ont accès. Dans le corpus à l'étude, seules six compagnies semblent y avoir accès facilement : ABS Marine Consultants, Blue Water Recoveries, RMS Titanic Inc., Seven Seas Search & Salvage, Coastal Marine Salvage Inc. et Odyssey Marine Exploration (ABS Marine Consultants 2010 : Services; Mearns 2010 : Search for the bulk carrier Derbyshire; RMS Titanic Inc. 2010 : Expedition - Diving Operations; Seven Seas Search & Salvage 2010 : Equipment and technique [...])

---

<sup>87</sup> Voir [annexe 15](#) pour une représentation de ce système



ROV's; Coastal Marine Salvage Inc. 2010 : Others Services; Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us [...] Archaeological Excavation and Recovery).

Ces ROV non habités sont grandement manœuvrables et pilotés par une personne à bord du navire de recherche (Seven Seas Search & Salvage 2010 : Equipment and Services [...] - ROV's). Ils peuvent descendre jusqu'à une profondeur de 2500 mètres. Dotés de grappins de préhension et de caméras, ils peuvent donc servir de mains et de yeux aux humains qui ne pourraient jamais plonger à de telles profondeurs (Odyssey Marine Exploration 2010 : Our Approach - Archeological Excavation and Recovery).

Les robots sont souvent équipés d'appareils d'appoint permettant d'amasser le plus de données possibles. Par exemple, ils sont en général équipés de sonar, de magnétomètre, de caméras et de « bras » manipulables. Ils peuvent aussi amasser des échantillons d'eau pour en mesurer la clarté, la température et le pourcentage de pénétration de la lumière (Seven Seas and Search 2010 : Equipment and Technique [...] - ROV's). Odyssey Marine Exploration a intégré à son robot un autre système appelé le *Sediment Removal and Filtration System* communément appelé SeRF. Ce système permet d'aspirer des artefacts et des sédiments qui sont amassés dans une chambre de filtration. Il permet la récupération d'artefacts très petits, comme des boutons et même des graines. Le SeRF peut être configuré pour retenir des artefacts par tamisage ou encore être inversé pour projeter de l'air et dégager une surface à examiner (Odyssey Marine Exploration 2010 : Our Approach - Archeological Excavation and Recovery). Cette compagnie a aussi mis au point un système d'enregistrement informatique qui répertorie automatiquement les activités du ROV. Nommé DataLog, ce système reçoit les données directement du robot et toutes les manipulations des artefacts et les observations sont ainsi enregistrées en temps réel. Chaque artefact récupéré par le ROV est documenté avec l'heure, la date et les coordonnées du lieu de récupération, incluant la profondeur. Ces données accompagnent l'enregistrement de l'image sur DVD, remplaçant les traditionnelles photographies. Le système permet la mise en place de plans et de cartes des sites visités (Odyssey Marine Exploration 2010 : Our Approach - Archeological Excavation and Recovery).

Ces technologies impressionnantes demeurent l'apanage de seulement quelques compagnies. De plus, comme toute technologie, les ROV ne sont pas toujours aussi perfectionnés et leur manipulation n'est pas toujours aussi précise que souhaitée. Leur efficacité dépend de l'expertise des opérateurs et des objectifs fixés. Par exemple, on ignore tout sur la précision des manipulations et la fréquence des prises de données effectuées par les compagnies. En effet, ce n'est pas parce que les compagnies peuvent récolter la totalité des artefacts qu'elles le font. Une analyse objective des techniques de recherches implique aussi d'évaluer les résultats. Pour ce faire, il faut porter une attention particulière aux données recueillies lors des prospections effectuées sur les épaves.

### **Bateau plate-forme (*Lift boat*)**

La compagnie Amelia Research and Recovery a développé un bateau capable de se transformer en plate-forme fixe sur pilotis<sup>88</sup> (Amelia Research and Recovery : Shipwrecks). Cette plate-forme permet aux plongeurs de séjourner directement sur un site et de faire des journées de plongée plus longues (Amelia Research and Recovery : Shipwrecks). Elle est utilisée par la compagnie pour revisiter des épaves connues qui ne furent pas exploitées en entier par le passé (Amelia Research and Recovery 2010 : Santa Margarita Wreck Site Research and Exploration ; The Sandy Point Salvage Project). Cette technologie permet alors des recherches plus exhaustives, mais la compagnie ne publie aucun renseignement quant à ses méthodes de fouille. Malgré sa déclaration assurant que la compagnie veut atteindre une *ethical commercial archaeology* (Amelia Research and Recovery 2010 : Home), le site web de la compagnie ne mentionne aucun rapport de fouille ni aucune description des découvertes.

### **Données recueillies grâce à ces méthodes**

Les compagnies de chasse aux trésors ne produisent pas toujours des rapports d'activités disponibles sur le web. De plus, les revues scientifiques n'acceptent généralement pas de publier leurs travaux et leurs résultats de recherche restent alors dans l'ombre. Nous

---

<sup>88</sup> Voir [annexe 10](#)

pouvons toutefois trouver assez facilement des descriptions de leurs découvertes les plus significatives, puisque ce sont elles qui servent à attirer de nouveaux investisseurs.

En revanche, on ne trouve pas les informations considérées comme essentielles par les archéologues, comme les descriptions des contextes et des unités de fouille, les inventaires complets d'objets selon les unités de fouille ou encore une description des structures architecturales des épaves. Cette omission constitue l'un des principaux points de discordance avec la communauté archéologique et rehausse la nature commerciale même des activités des compagnies. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile d'attribuer une raison à cette omission, que ce soit par manque de compétence et/ou de volonté.

Les compagnies privées affichent des connaissances très pointues sur les types d'objet ayant une bonne valeur marchande comme objets de collection (HRD Inc. 2010 : HRD's famous treasure Gallery). La compagnie Aqua Exploration, qui fouille des épaves du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre, propose sur son site internet des bouteilles, des poteries complètes, des pièces de monnaie ainsi que des artefacts religieux. Tous sont identifiés selon leur typologie (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Artefacts and Treasure; Artefacts For Sales).

On retrouve aussi des spécialistes de certains types d'artéfact, comme Nanhai Marine Archeology qui vend presque exclusivement des poteries récupérées dans les eaux indonésiennes (Nanhai Marine Archeology LLC. 2010 : Antiques For Sale). Ces trésors ont d'ailleurs la vedette lorsque les compagnies produisent des rapports de fouilles (Mirabal 2005 : Complete list of artefacts recovered for the wreck sites IDM-003 and MOG-003 during the 2005 excavation season).

Certaines compagnies, comme Odyssey, possèdent la technologie pour documenter les sites qu'elles explorent. Le souci de documenter les collections d'objets précieux se manifeste sur le site internet d'Odyssey. Nous pouvons y voir les canons recueillis sur l'épave du *HMS Victory* (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us [...] HMS

Victory - Canons) ainsi que les pièces de vaisselle complètes retrouvées sur l'épave du *Blue China* (Odyssey Marine Exploration 2010 : About Us [...] Blue China - Artifacts - 1; 2; 3). Les découvertes faites sur certaines épaves sont plus détaillées, comme celles du *SS Republic*. Pour cette épave, une grande collection de bouteilles complètes fut repêchée (Odyssey Marine Exploration 2010 : About Us [...] SS Republic - Artifact - Bottles - 1; 2; 3; 4; 5; 6) ainsi que plusieurs pièces de monnaie (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us [...] SS Republic - Artifacts - Coins - 1; 2; 3). Plusieurs reliques religieuses (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us [...] SS Republic - Artifacts - Religious Artifacts - 1; 2; 3) font aussi partie de cette collection, ainsi que quantité d'objets personnels comme des chaussures de cuir, un domino, des lampes et des ciseaux (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us [...] SS Republic - Artifacts - Others - 1; 2; 3; 4; 5; 6). Certains rapports se concentrent exclusivement sur l'analyse de ces trésors, comme ceux de Hawk Tolson (2010) sur les artéfacts religieux du *S.S. Republic* et de David Bowers (2009) sur les pièces de monnaie de la même épave.

Certaines données plus archéologiques peuvent être trouvées dans quelques rapports présentés par Odyssey. C'est le cas du rapport de Dobson et Kingsley (2011) sur une épave datant du XVII<sup>e</sup> siècle et de celui de Dobson *et al.* (2009) sur l'épave du *S.S. Republic*. On y retrouve des renseignements sur l'environnement physique entourant les épaves et sur les restes organiques (comme le bois) retrouvés lors des fouilles.

Précisons toutefois que les efforts d'Odyssey pour atteindre un niveau scientifique plus élevé ne rehaussent pas pour autant son image archéologique. Comme la compagnie fait parler d'elle souvent, elle est la première dans la ligne de mire des critiques et il n'est pas rare que ses membres soient qualifiés de « pilleurs d'épaves » (Colin 8 avril 2009; Charles 22 mars 2004; Bouquet 21 mai 2009).

On voit alors dans les méthodes de terrain les origines communes lointaines des archéologues et des chasseurs de trésors. Depuis la séparation des deux communautés d'intérêt, les compagnies ont affirmé leur caractère commercial en calculant mieux les

coûts d'opération en termes de rentabilité, évitant les cycles de faillite qui tenaillaient l'industrie dans les années 1970 à 1990.

L'ère de l'internet et des technologies numériques a grandement accéléré la concentration dans cette industrie, propulsant certains acteurs comme Odyssey sur la scène mondiale. Les stratégies territoriales et multi-sites assurent une stabilité relative. Le visage public, assuré par l'internet, semble également atténuer l'image d'aventuriers hors-la-loi, attirant de nouveaux investisseurs et partenaires étatiques. La qualité des technologies déployées sur le terrain témoigne du succès de ces stratégies. En même temps, les compagnies cherchent à se positionner plus favorablement vis-à-vis des collectionneurs avisés, en publiant des informations sur les contextes de découvertes des objets.

### **Mise en valeur post-fouille**

L'industrie de chasse aux trésors subaquatiques dispose d'une grande quantité de stratégies pour la mise en valeur des objets découverts. Si toutes les stratégies convergent sur la rentabilisation des collections amassées, les diverses mises en valeur témoignent des philosophies distinctes des compagnies, se rapprochant ou non de celles des archéologues.

Nous avons tenté de regarder au-delà de la critique la plus fréquente envers les chasseurs de trésors, à savoir, qu'ils vendent les artefacts en les dispersant sans documentation archéologique. La recherche de profits ne se limite pas à la vente des objets. Nous recensons en effet plusieurs stratégies utilisées pour générer des profits même avant de vendre des trésors ou encore lorsque la vente est impossible. La vente reste toutefois la norme parmi les différentes compagnies qui multiplient les stratégies pour attirer de plus en plus d'acheteurs et ainsi se positionner dans un commerce souvent international.

### **Les musées**

Plusieurs projets commerciaux ont cherché à rencontrer les exigences archéologiques en alliant les fouilles à un projet de développement d'un musée. Cette option est peut-être celle qui est la mieux acceptée par les archéologues. Il est fréquent que les archéologues

confient leurs découvertes aux divers musées qui s'occupent ensuite de rendre les connaissances disponibles au grand public. Les exemples de chasseurs de trésors qui s'associent aux musées déjà existants sont toutefois rares.

Ce modèle ne semble pas être le premier choix des compagnies. Quant aux chasseurs de trésors individuels, qui ont eux-mêmes un caractère de collectionneur, ils ont moins de latitude financière et ils sont donc plus susceptibles de vendre leur collection à un musée. C'est le cas d'Alain Conan (Decamp 1998) et de Philippe Beaudry (Wells 10 avril 2011). Cependant, la compagnie Cosmix décida de s'associer au musée de Mariemont en Bretagne, lorsque sa situation devint précaire. Rappelons que Cosmix fut engagé par le gouvernement indonésien pour effectuer la fouille de l'épave du *Cirebon*. Lorsque la compagnie s'enlisa dans des problèmes juridiques, remettant en question la vente éventuelle des découvertes, l'association avec un musée devint probablement une stratégie de rechange en attendant la vente finale des artefacts.

Une logique un peu semblable fut mise de l'avant par les fouilleurs de l'épave du *Whydah*. Dans cet exemple bien documenté, la compagnie Whydah Maritime Exploration Inc. (MEI), tenta sans succès de travailler en collaboration avec des archéologues professionnels (Elia 1992). L'expérience amena diverses tensions, de sorte que les membres de la compagnie ne purent disposer des artefacts à leur guise après la fouille. Ayant perdu l'option de faire du profit grâce à la vente des trouvailles, les membres de la compagnie décidèrent de mettre sur pied un musée destiné à exposer les pièces récupérées ainsi que l'histoire de ce navire ayant appartenu à un pirate. Encore une fois, l'option du musée ne fut pas un premier choix mais permis à Whydah Maritime Exploration Inc. de faire des profits sur plusieurs années, à titre de propriétaire du musée situé à Cape Cod (Whydah Expedition 2011 : Museum).

Certaines compagnies décident volontairement de ne pas vendre les trésors, profitant à la place des nombreux centres d'exposition pour montrer leurs collections à un public payant. La compagnie Titanic Inc. fait partie de cette catégorie. La compagnie qui a récupéré des objets de l'épave du *Titanic* est appuyée par un grand nombre de personnes

de renom dont la notoriété permet de monter des projets qui sont bien accueillis à travers le monde, bien que l'épave ne soit pas fouillée par des archéologues. Titanic Inc. mise sur une série d'expositions qui se promènent à travers le monde (RMS Titanic Inc. 2010 : Host an Exhibition). Profitant des reportages qui parlèrent de la fouille et du film à gros budget *Titanic*, ses expositions attirent de très nombreux visiteurs.

La compagnie de Franck Goddio présente aussi une image très charismatique au grand public. Goddio lui-même ne craint pas les caméras et ses fouilles donnent lieu à des reportages retransmis à travers le monde. Dans son cas, on peut parler de « succès personnel », surtout en lien avec les fouilles des vestiges engloutis du port d'Alexandrie. Dès le début, Goddio ne fit aucune démarche pour vendre les artefacts. Son but était de se tailler une place dans le monde archéologique en tant qu'archéologue « autodidacte », sans attache institutionnelle. Beaucoup l'ont traité de pirate des temps modernes, de simple chasseur de trésors (Cot, 8 décembre 2006). Faisant fi de ces critiques de la part des archéologues, Franck Goddio continue de mettre sur pied des projets à travers le monde, mettant en place des expositions grandioses et attirant toujours un public nombreux. Son prochain projet consiste en un musée en partie sous-marin qui prendra place directement dans le port d'Alexandrie, permettant aux visiteurs de voir les vestiges laissés en place sous l'eau (Rougerie 2008 : musée d'archéologie sous-marine).

Parfois, le projet de musée n'est pas la source de revenus principale des compagnies mais fait partie d'un ensemble de stratégies économiques. La compagnie SSR a le projet de créer, dans un proche avenir, un musée d'archéologie et d'histoire marine naturelle. Le musée se situera dans le Maine et aura pour but de présenter l'océan et tout ce qu'elle peut contenir au public, aux étudiants et aux chercheurs (SubSeaResearch 2008 : Project Musearium). Odyssey organise pour sa part des expositions itinérantes pour permettre à ses collections d'être vues à travers les États-Unis. De plus, un musée virtuel est disponible sur son site internet, afin que les objets retrouvés puissent être vus à travers le monde (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Exhibits - Overview).

Ces différentes expositions génèrent des revenus considérables à long terme. Selon Throckmorton (1998), écrivant dans le contexte des années 1990, la vente de collection d'artéfacts n'est pas un moyen particulièrement rentable de financer des recherches. Une exposition ou un musée apporte aux compagnies des revenus sur une plus longue période de temps et les revenus globaux sont plus élevés que lors de la simple vente des objets (Throckmorton 1998). De plus, la sauvegarde des objets dans de telles expositions apaise les frictions avec les archéologues. Cependant, les compagnies ne renoncent pas au droit de vendre des collections même si une partie est sauvegardée dans les expositions.

### **La production de reportages**

Les médias télévisés jouent un rôle très important pour inciter le public à s'intéresser aux recherches effectuées par les compagnies. La Franck Goddio Society et la Titanic Inc. ont ainsi gagné l'appui du public. Cette notoriété sert à attirer des investisseurs et des commanditaires pour les expéditions futures. Plus la compagnie est connue, moins l'investissement semble risqué.

La compagnie Historical Research and Development (HRD Inc.) s'inscrit dans une philosophie similaire. La production de reportages lui permet de se faire connaître et de susciter l'intérêt pour ses recherches (HRD Inc. 2010 : The Filming of HRD Inc's 1999 Documentary). De plus, cela lui permet de faire de la publicité pour la vente de son matériel de plongée qui apparaît dans ses reportages. Cette compagnie se spécialise en effet dans la vente de masques de plongée avec caméra intégrée (HRD Inc. 2010 : Worlds First Integrated Digital Video and Still Camera Mask; HRD Inc. 2010 : HRD, Inc. is proud to offer a variety of DPV's (Diver Propulsion Vehicles) to fit your needs). En plus d'atteindre le grand public avec ses documentaires, HRD Inc. s'assure un auditoire à long terme en proposant des conférences dans les écoles (HRD Inc. 2010 : Presentation Programs adapted to fit your needs and schedule). Alors, bien qu'elle vende les artéfacts retrouvés durant les fouilles, ses multiples démonstrations publiques lui assurent une bonne notoriété publique.



La compagnie Odyssey Marine Exploration Inc. produit elle aussi des reportages afin de faire connaître au monde leur travail. Comme elle entreprend ses recherches à travers le monde, ses reportages peuvent avoir une envergure internationale très importante.

### **La vente de livres**

Les compagnies ne peuvent pas diffuser les résultats de leurs recherches dans les revues scientifiques ou encore à des colloques scientifiques, où leur présence n'est pas bien accueillie. De plus, elles enfreignent le code d'éthique de la majorité des associations archéologiques qui stipule clairement que les membres ne doivent pas vendre leurs découvertes. Les chasseurs de trésors se retrouvent donc à l'écart des voies de diffusion scientifique. La publication de leurs conclusions se fait alors par la publication de livres. Presque toutes les compagnies publient d'une manière ou d'une autre une description (claire ou superficielle) de leur travail. Par contre, certaines compagnies se distinguent en axant leur publicité sur la promotion de leurs livres.

Le site web de Wreck Hunter Inc., une compagnie dirigée par Terry Dwyer, semble avoir comme but premier la promotion du livre de Dwyer. Ce dernier fit des recherches durant plusieurs années près d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, avant de céder son terrain de plongée à la compagnie Auguste (Wreck Hunter 2010 : Buy a copy; Auguste Expedition LLC 2010 : Location Map). Suite à ses nombreuses plongées, Dwyer rassembla ses connaissances sous la forme d'un livre qui est maintenant disponible sur son site internet.

### **La vente d'artéfacts**

À côté des profits générés par des produits dérivés, la vente d'artéfacts se situe au cœur des controverses entourant les compagnies. De tous les blâmes qui sont attribués aux compagnies, c'est celui qui revient systématiquement. Si ce n'est pas le nœud du problème des chasseurs de trésors, c'est du moins le litige le plus évident. Les archéologues ont comme principe le maintien des collections intégrales pour que les générations futures puissent y avoir accès.

Les collections d'objets archéologiques ainsi que les informations qui y sont attachées sont importantes mêmes lorsque les données sont compilés et que les rapports archéologiques sont produit. Les technologies changent avec les années ainsi que nos connaissances des différentes problématiques de l'archéologie. Les collections sont donc utiles pour des recherches futures. À mesure que les données s'accumulent, il peut être utile pour les chercheurs de revenir consulter les anciennes collections avec de nouvelles problématiques. Si les collections anciennes sont démantelées et que les objets sont dispersés à travers le monde, les chercheurs n'y ont plus accès et les recherches doivent reprendre à zéro à chaque nouvelle fouille.

C'est la raison première pour refuser la vente des artefacts au plus offrant. D'autres préoccupations entrent en ligne de compte, comme le fait que la vente des artefacts pourrait encourager les pillages et va donc à l'encontre de la protection des sites, mais le constat reste inchangé : la vente des artefacts est proscrite par l'éthique archéologique (Association des archéologues du Québec 2009).

Les chasseurs de trésors voient les choses autrement. Pour eux, il n'est pas scandaleux de vendre des objets s'ils se retrouvent en grande quantité dans les assemblages, comme par exemple des pièces d'or ou encore des bouteilles de verre (Stemm et Parham 1 avril 2010). Par contre, ils se scandalisent du fait que les collections si précieuses pour les archéologues sont souvent reléguées au fond de sous-sols de musées ou d'instituts de recherche, où elles finissent par être oubliées, sans être disponibles pour le public (Stemm et Parham 1 avril 2010). Ils argumentent que ces objets recevraient de meilleurs soins dans une collection privée, sous la garde d'un collectionneur passionné. La compagnie Odyssey propose même un modèle de type Partenariat Public Privé (PPP). Selon elle, les musées sont en crise existentielle et la gestion de grandes collections est de plus en plus problématique (Stemm et Berderman 2010 : 1). Selon Greg Stemm et David Bederman, une partie des collections pourrait être confiée aux soins de propriétaires privés dans le but de les sauvegarder pour les générations futures. Ces objets seraient confiés aux collectionneurs sous certaines restrictions légales (Stemm et Bederman 2010 : 1). Selon ce modèle, le collectionneur achète légalement l'objet, mais en restant lié par contrat avec

le musée. L'objet doit être catalogué avant la vente et toute transaction subséquente devrait être signalée pour que l'objet ne disparaisse pas de vue (Stemm et Berderman 2010 : 1). On peut donc voir que certaines compagnies s'efforcent de trouver une base acceptable pour la vente des artefacts.

La vente des objets soulève donc plusieurs questions d'ordre éthique. Au-delà de ces questions, l'internet nous permet d'observer un marché en pleine évolution qui remanie en profondeur les pratiques de la vente des objets archéologiques. Autrefois confiée aux salles d'enchères et offerte à une clientèle sélectionnée, la vente évolue lentement vers un contact direct, bien qu'anonyme, entre les compagnies et les acheteurs par le biais d'internet. Il y a encore peu de temps, l'opinion populaire croyait que les enchères avaient atteint un sommet et que les ventes commenceraient à décliner suite à une saturation du marché (Villegas Zamora 13 février 2009). Toutefois, ce qui peut être observé aujourd'hui n'est pas un déclin du marché, mais plutôt un changement dans la clientèle ciblée. Les grands collectionneurs sont moins sollicités, mais le public a maintenant un accès plus facile au marché.

### **Les maisons d'enchères ou la vente traditionnelle**

Traditionnellement, les collectionneurs se tournaient vers les grandes maisons d'enchères pour trouver des antiquités et des œuvres d'art de qualité. La réputation de telles institutions garantit la qualité et la provenance des objets achetés. Les maisons d'enchères comme Christie's et Sotheby's ne semblent pas avoir de réticence à vendre des collections provenant des épaves fouillées par des compagnies privées (Alvarez 02 décembre 2005). Par exemple, la Sotheby's a mis en vente toute une collection de l'épave du *Cau Mau*, datant de 1725 (Sotheby's 2010) et qui fut fouillée par des pêcheurs (Kleinen 2011). Parfois, les gouvernements eux-mêmes organisent les ventes, lorsqu'ils ne veulent pas en perdre le contrôle. C'est ce que le gouvernement indonésien fit lors de la vente de la collection provenant de l'épave du *Cirebon* et fouillée par la compagnie Cosmix. La vente devait partir à 80 millions de dollars et l'acheteur devait donner un dépôt de 16 millions avant de pouvoir partir avec la collection (Coates 3 mai 2010).

### **Partage de gains avec les gouvernements et vente de collections complètes**

Les contrats conclus entre les compagnies et les États peuvent préciser le pourcentage des gains pour chacune des parties. De tels contrats semblent de plus en plus fréquents, bien qu'ils ne protègent pas totalement les signataires. Généralement signés avant le début de la récupération, ces contrats accordent un pourcentage fixe aux chasseurs de trésors, en excluant parfois les pièces à caractère unique ou patrimonial. Le pourcentage varie de 25% pour la fouille de l'*Oriflama* (Faure 28 janvier 2010) et la compagnie Force 9 Salvage (Gowan 2009), à 80 % pour la fouille du *Samson* (Norwegian Historical Shipwreck Association 2010 : The SAMSON Treasure). Entre ces deux extrêmes, la moyenne est toutefois autour de 50 % pour la compagnie et 50 % pour le gouvernement, comme c'est le cas pour les compagnies NRA (Liebner 2009 : 3) et Animas (Animas 2010 : Arqueologia : Informe Operaciones 2001 / 2002). La compagnie SSA tente aussi d'obtenir 50 % de ses découvertes, mais son contrat n'est pas respecté en Colombie et elle doit donc entreprendre des recours légaux pour avoir la moitié de la cargaison de l'épave (CoinLink 2010).

Le partage des profits réalisé de cette manière favorise la vente des collections archéologiques, car il est beaucoup plus facile de diviser l'argent que la collection. La vente de ces collections se fait alors soit par le biais des maisons d'enchères soit par une vente directe auprès des acheteurs, le plus souvent en se servant de l'internet.

### **La vente aux particuliers via l'internet**

L'internet prend de plus en plus d'importance dans les stratégies des compagnies, car il facilite le contact avec les personnes se trouvant n'importe où dans le monde. Les intermédiaires, notamment les maisons d'enchères, sont de moins en moins nécessaires à la réalisation d'une vente. Les compagnies peuvent offrir leurs marchandises directement en ligne et les acheteurs peuvent communiquer directement avec les vendeurs. Il va sans dire que la qualité et la provenance des objets proposés ne sont pas garanties par une autorité indépendante. Par contre, le contact est direct avec le découvreur et les prix sont parfois beaucoup moins élevés que par le passé, ce qui permet aux vendeurs de diversifier leur clientèle. Cette méthode de fonctionnement permet aussi aux compagnies d'échapper

à la médiatisation négative que les ventes aux enchères ont souvent attirée. Les ventes restent souvent anonymes ou du moins confidentielles, car les objets sont envoyés par courrier et non récupérés en personne.

Deux méthodes de vente sont alors privilégiées par les chasseurs de trésors. Certaines compagnies continuent à vendre aux enchères en utilisant le site d'*EBay*. Ces enchères se font de manière continue et n'importe qui peut enchérir sur un objet. Aucune information sur la provenance des objets n'est requise par *EBay*. Les objets vendus sont envoyés à travers le monde et se dispersent donc dans de petites collections privées. Cette méthode est comparable à la vente directe par internet, à la différence que les services commerciaux sont assurés par un site indépendant.

Plusieurs compagnies de chasse aux trésors choisissent toutefois en priorité la vente directe aux acheteurs. La vente se fait grâce au site web individuel des compagnies, comme c'est le cas pour la compagnie HRD Inc. (HRD Inc. 2010 :1715 Plate fleet - Treasure Coins; HRD Inc. 2010 : Jewelry / items for sale). Les objets authentiques provenant des épaves côtoient les articles publicitaires (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Store). Les prix peuvent varier énormément d'une compagnie à une autre. La compagnie de Mel Fisher offre sur son site internet des émeraudes qui valent quelques milliers de dollars (Atocha Treasure Gold 2009), tandis que Nanhai (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Antiques for Sales) et Gold Hound Treasure Divers (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Treasure Chest) vendent des articles ne dépassant pas quelques centaines de dollars.

Les objets mis en vente sont nombreux et de toutes sortes. Les pièces de monnaie demeurent très populaires sur les sites internet. Les prix vont de quelques centaines de dollars à quelques milliers (Jupiter Coins 2010 : Ship Store; Inc. 2010 :1715 Plate fleet - Treasure Coins; Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : The Treasure Chest). La compagnie Shipwreck.co.za vend quant à elle des poteries et des bouteilles de verre (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Artefacts For Sales). En somme, ces compagnies vendent les artéfacts qui seraient, selon certains chasseurs de trésors, les plus

répétitifs dans les collections. Il y a toutefois quelques exceptions, comme la compagnie SRS qui offre, entre autres, des canons valant 35 000 dollars (Sea Research Society 2010 : Sea Research Society Online Store),

En résumé, la popularité de ce genre de vente suit l'essor que connaît l'internet dans le monde. L'organisation est moins contraignante que pour les autres méthodes et les compagnies peuvent ainsi avoir un contact direct avec les acheteurs et les collectionneurs. Les « trésors » vendus par ces compagnies deviennent accessibles à toutes les classes de la société (selon les prix) comparativement à la clientèle plus restreinte des collectionneurs faisant affaire avec les maisons d'enchères. La vente sur le web est populaire auprès de nombreuses compagnies, y compris celles qui négocient des contrats avec les gouvernements.

Nous remarquons toutefois que certaines compagnies ne disent pas ce qui advient des artefacts après la fouille. C'est le cas de l'Auguste Expedition LLC qui ne spécifie pas si les objets retrouvés lors de ses explorations seront vendus, mis en exposition ou autre (Auguste Expedition LLC 2010 : Contact). Ce manque de transparence rejaille sur toute l'industrie lorsqu'une compagnie ferme ou change de nom. Ainsi, quand la compagnie Global Marine Ltd. (Global Marine Ltd. 2007) a disparu du web, les objets qu'elle a retrouvés au cours des années ont disparus avec elle. Les objets retrouvés par Deep Star Exploration (Deep Star Exploration 2007) ont aussi disparu dans la brume, mais il y a une petite chance qu'ils soient maintenant la propriété de la compagnie new-yorkaise Auguste Expedition LLC.

Enfin, les vendeurs qui utilisent le web bénéficient eux-mêmes d'un certain anonymat. L'internet a la particularité de disperser les traces des différentes transactions qui y ont lieu. Dans cet univers mouvant de présences éphémères, un vendeur annoncé une journée aura disparu le lendemain. Cette particularité permet aux vendeurs de rester peu de temps « visibles » et de se fondre dans l'anonymat si tel est leur désir. Sans remettre en cause la légalité des transactions, les collections peuvent se disperser dans le monde entier, sans traces et sans qu'il y ait une chance de les reconstituer un jour. Le mal est fait

irréparablement et il n'y a même aucune manière de vérifier si les acheteurs prennent véritablement soin de leurs « trésors ».

La mise en valeur des données recueillies sur un site de fouilles est une étape importante pour n'importe quel chercheur, qu'il soit motivé par un objectif commercial ou scientifique. C'est toutefois à ce maillon de la chaîne opératoire que les stratégies deviennent les plus divergentes entre les compagnies et les archéologues. C'est aussi l'étape qui donne naissance aux problématiques qui seront abordées dans le prochain chapitre, à savoir les enjeux de la chasse aux trésors. C'est le traitement accordé aux vestiges archéologiques qui provoque de grandes questions comme : la collaboration entre archéologues et compagnies privées est-elle possible ?

## **Chapitre IV - Les enjeux patrimoniaux et scientifiques de la chasse aux trésors**

Les compagnies de chasse aux trésors essuient l'opposition serrée des archéologues dont la critique la plus récurrente concerne le but lucratif des opérations. Mais au-delà de la déclaration de foi contre la vente des artefacts, les archéologues soulèvent des considérations plus profondes d'ordre éthique que nous examinerons dans le but de clarifier le discours entre archéologues et compagnies. En résumé la question est simple : pourquoi ne faut-il pas vendre les collections et en quoi le travail des compagnies est-il contraire à l'éthique archéologique ? Il nous apparaît important de clarifier cette question car la chasse aux trésors semble être un phénomène qui se répand à travers le monde. Les compagnies, du moins certaines d'entre elles, semblent bien positionnées pour continuer leurs activités et ce, malgré l'opposition concertée de la communauté archéologique.

Nous proposerons aussi une réflexion sur les actions entreprises pour actualiser les droits et les restrictions des compagnies de fouilles subaquatiques commerciales. En 2001, l'UNESCO a déposé le texte d'une Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, mais peu de pays l'ont ratifiée ou semblent prêts à s'engager dans ce mouvement. Au niveau national, les lois sont absentes ou permissives dans un grand nombre de pays et leur portée ne permet guère d'encadrer les pratiques des compagnies de chasse aux trésors. Les compagnies ont profité de la décennie depuis la Convention pour s'approcher du public, notamment via l'internet. Nous regarderons donc aussi ce qui rend ces compagnies si attrayantes pour un public moins critique que la communauté archéologique.



## La position de l'UNESCO

L'UNESCO se donne comme mission de favoriser le « dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information » (UNESCO 2011 : Qui sommes-nous ?). Ses conventions se veulent une ligne de conduite pour que les pays envisagent certaines problématiques de la même façon, dont la sauvegarde du patrimoine subaquatique. Par contre, chaque pays a le choix de ratifier ou non les conventions. La Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique<sup>89</sup> (2001) n'a pas réussi à faire consensus, même si elle a obtenu les vingt signatures nécessaires pour entrer en vigueur en janvier 2009 (UNESCOPRESSSE, 2009). Les pays les plus influents sur la scène mondiale n'ont pas donné leur appui. Ainsi, parmi les pays du G8, les huit nations les plus industrialisés du monde, c'est-à-dire l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, le Japon, la Russie, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, seule l'Italie a signé la Convention. Parmi les pays du G20, représentant 90 % de la force économique mondiale<sup>90</sup>, seuls quatre ont signé : l'Italie, le Mexique, l'Argentine et une partie de l'Union Européenne<sup>91</sup>(Gouvernement du Canada 2011 : G8; Gouvernement du Canada 2011 : G20).

Ces observations donnent à craindre que, bien que les recommandations contenues dans la convention soient précises et bien intentionnées, elles auront peu d'effets concrets sur la protection du patrimoine tant que les plus grands acteurs mondiaux ne suivent pas le mouvement.

La Convention prend clairement position contre toute exploitation commerciale des vestiges archéologiques et ne laisse pas d'espace pour l'intégration du travail des compagnies d'exploitation commerciale. Le faible appui qu'elle reçoit est un signe que la situation des gouvernements est plus complexe. Il importe donc de comprendre les enjeux réels du patrimoine submergé pour que l'archéologie et la protection deviennent la solution privilégié, malgré les coûts qui leurs sont associés, pour éviter qu'elles ne

---

<sup>89</sup> Voir [annexe 16](#)

<sup>90</sup> Voir [annexe 17](#)

<sup>91</sup> Voir [annexe 4](#)

perdent leurs place au profit d'une industrie privée. Est-il vraiment envisageable de faire disparaître la pratique privée, vu l'ampleur que cette industrie a prise, ou alors doit-on travailler avec l'industrie afin de changer ses méthodes de travail en fonctions des standards archéologiques? Dans le triangle d'intérêts de protection du patrimoine, d'archéologie subaquatique et d'exploitation commerciale, comment les gouvernements doivent-ils se positionner?

Pour appréhender des réponses à ces questions nous devons comprendre ce qui dérange le plus les archéologues dans le travail des compagnies de chasse aux trésors. Nous avons vu dans le chapitre précédent que la vente était mal perçue par le monde archéologique, mais d'autres enjeux entrent également en ligne de compte.

### **Le travail commercial trop rapide**

Une critique du travail des compagnies de chasse aux trésors est qu'elles doivent travailler trop rapidement et ne peuvent rencontrer les standards archéologiques. Selon certains détractants, un bon travail archéologique doit se faire « minutieusement sur une longue période de temps, ce qui est incompatible avec un travail commercial » (Villegas Zamora 13 février 2009 : 23). Cette critique est légitime, mais les nuances que l'on peut y apporter sont nombreuses. En effet, les projets sont inégaux et il est difficile de quantifier le temps qui est approprié pour rencontrer les standards archéologiques. Parfois, dans un projet de fouille totale et de recherches fondamentales, les travaux s'échelonnent sur des dizaines d'années, comme ce fut le cas pour la fouille d'une épave situé à Red Bay, au Labrador. Les fouilles commencèrent en 1978 pour se terminer en 1985 et le rapport final fut publié en 2007 (Grenier *et al.* 2007). De telles recherches sont nécessaires, mais leur degré d'innovation et l'exhaustivité de leurs visées ne s'appliquent pas à toutes les campagnes de fouille. L'évaluation des coûts et des visées doit se faire cas par cas et requiert une expertise considérable de la part de tous les acteurs.

Elia (1992 : 107) fait remarquer que les compagnies commerciales imposent un rythme de travail rapide à cause du prix qu'occasionne chaque journée de fouille. Cependant, les dates limites existent aussi lors de fouilles archéologiques, et cela est encore plus vrai

lorsqu'il s'agit de fouilles préventives. Les archéologues doivent s'adapter aux compagnies de construction qui leur imposent parfois des horaires serrés lors des fouilles préventives, car chaque journée de retard occasionne des frais énormes. Il est vrai que les contraintes de temps sont rehaussées lors des fouilles subaquatiques, en raison de l'autonomie limitée des plongeurs, mais aussi en fonction des sites, comme à Red Bay où l'eau était si froide que chaque plongée était minutée (Grenier *et al.* 2007) ou encore au site de La Natière, en Normandie, où la marée limitait l'accessibilité au site à une heure ou deux par jour (L'Hour et Veyrat 2004 : 11). Dans ces conditions, la rapidité d'exécution est un point important pour s'assurer de la qualité de la fouille. L'expertise gagnée dans ces projets fondamentaux a permis aux archéologues d'être plus efficaces et de mieux cibler leur travail, ce qui a réduit le fossé méthodologique qui les sépare des compagnies de chasse aux trésors.

### **Le problème des données peu fiables issues de fouilles non scientifiques**

L'archéologie subaquatique, comme discipline, est encore jeune et s'efforce encore de rendre sa pratique la plus scientifique possible. Elle possède toutefois déjà des techniques de collecte, d'enregistrement et d'interprétation qui adhèrent aux meilleurs standards scientifiques. Si l'application de ces techniques est toujours à refaire, l'existence des standards est acquise et constitue la « norme » par laquelle toutes les pratiques dirigées vers les épaves sont évaluées.

Par exemple, chaque objet récupéré doit être identifié avec précision en spécifiant sa provenance de manière précise. Au Canada, cette identification doit inclure le numéro du site archéologique où fut trouvé l'objet. De plus, chaque site archéologique doit être divisé en opération, en sous-opération et en lot précis<sup>92</sup> qui seront aussi ajoutés à la description de l'objet (Parcs Canada 2005 : 8-15). Ces subdivisions prennent place dans des fouilles en quadrillage. Au Canada, dans le cas d'épaves, un système de quadrillage

---

<sup>92</sup> Une opération est une subdivision d'un site identifié par un numéro, la sous-opération est une subdivision de l'opération, identifiée par une lettre et le lot est une subdivision de la sous-opération, identifié par un chiffre cardinal.

arbitraire est formé d'unités de 2m x 2m<sup>93</sup> (Parcs Canada 2005 : 18). Ce souci de précision assure la fiabilité des données qui serviront aux analyses futures alors que les sites ne seront plus disponibles.

Dans ce contexte scientifique, les compagnies de chasse aux trésors ont la réputation de produire des données inaptes à faire avancer les connaissances. Selon la plupart des archéologues, les données produites par des compagnies ne sont pas fiables, car les objets sont collectés sans en documenter le contexte (Villegas Zamora 13 février 2009 : 22). Selon Tatiana Villegas Zamora, instructrice pour la Nautical Archaeological Society (NAS) et membre de la délégation colombienne qui participa aux quatre réunions d'experts gouvernementaux pour élaborer le projet de la Convention de 2001 de l'UNESCO, la vitesse exigée dans un contexte commercial entre en contradiction avec les fouilles minutieuses entreprises par les archéologues. Pour la discipline archéologique, la précipitation des compagnies de chasse aux trésors ne peut donner de résultats scientifiques (Villegas Zamora 13 février 2009 : 23).

Villegas Zamora remarque toutefois que peu de travaux provenant des compagnies de chasse aux trésors sont cités par les archéologues, et que les rapports provenant des compagnies ne se retrouvent pas dans les bibliothèques universitaires ou les archives gouvernementales. Selon elle, cela résulte du fait que l'on ne leur attribue aucune valeur scientifique et, si les bibliothèques refusent d'en faire l'acquisition, les archéologues refusent d'en tenir compte (Villegas Zamora 13 février 2009 : 28). Cette remarque laisse entendre que les archéologues font la sourde oreille dans leur lutte avec les chasseurs de trésors. Autrement dit, la critique de non-scientificité des résultats des compagnies de chasse aux trésors tient au fait que les archéologues opposent une fin de non-recevoir à

---

<sup>93</sup> Une ligne de référence est d'abord établie dans un plan longitudinal le long de la ligne centrale du vaisseau, ou aussi près que possible de cette ligne, en fonction des indications de la surface. Cette ligne devient la division entre les sous-opérations M et N. On établit ensuite des opérations de deux mètres de largeur à angle droit par rapport à la ligne de référence, qui s'étendent le long de la coque, en partant généralement de la poupe. On choisit le plus souvent des unités de deux mètres car cela permet d'utiliser des numéros d'opération pairs (p. ex., 2, 4, 6, 8, etc.)(Parcs Canada 2005 : 18)

ces résultats, et les compagnies n'y peuvent rien. De cette manière, Villegas Zamora fait remarquer la stérilité de cette critique.

### **Les collections privées sont-elles scientifiquement valables ?**

Il existe toutefois des raisons valables qui empêchent les archéologues d'utiliser les données et les collections provenant directement des compagnies de chasse aux trésors. Sur quelles bases peut-on distinguer ces données de celles provenant du pillage pur et simple? Les chercheurs ne pourront pas publier sur les artefacts sans provenance scientifique sans compromettre leur propre intégrité scientifique. En outre, ils craignent que l'analyse et l'intérêt portés à ces objets encouragent les chasseurs de trésors à continuer leur travail. En ce sens, l'archéologie maritime partage ce problème avec l'archéologie terrestre dans certains pays.

C'est à cette même critique à laquelle Donnan dut faire face en 1990 lorsqu'il publia des données provenant d'une collection privée (Wylie 2002 : 235). Pour un article du *National Geographic*, Donnan accorda une entrevue pour présenter des données qu'il avait compilées concernant les tombes royales de Sipan, un site de la culture Moche au Pérou. Il présenta la collection d'un certain Enrique Poli, qui possède des pièces spectaculaires qu'il avait achetées sans se soucier de leur provenance (Wylie 2002 : 235). À la suite de cet article, les critiques mirent en doute la probité de Donnan, insinuant qu'il approuvait les pratiques des pilleurs de tombe et qu'en publiant de telles données, il encourageait les pilleurs à continuer. Donnan répondit à ses détracteurs qu'il n'encourageait en rien les pilleurs en publiant les recherches menées sur de tels objets. Il se voyait plutôt comme le « sauveur » de données plongées dans l'oubli. Il renchérit que les archéologues qui refusent de travailler avec les données provenant de pillage manquent à leur responsabilité de documenter et de préserver toutes les informations qui peuvent faire une différence pour la compréhension du passé humain. De plus, il affirmait que les publications scientifiques ont peu d'impact sur le marché de l'art et des antiquités et que la prohibition contre la publication de données provenant des pillages est futile (Wylie 2002 : 236). Selon Wylie (2002 : 237) qui analyse ce cas, Donnan croit

sincèrement que la perte du contexte de découverte n'enlève pas toute sa valeur à un objet, qui peut toujours être analysé sur une base stylistique.

Les archéologues qui travaillent avec les données provenant des compagnies de chasse aux trésors font face à des critiques similaires et le font au risque de perdre leur place au sein de la communauté scientifique. Ils s'exposent à être traités « d'archéologues inexpérimentés ou sans scrupules attirés par un bon salaire et un accès aux équipements technologiques les plus pointus [...] qui croient naïvement pouvoir prouver qu'une approche archéologique sérieuse est compatible avec une exploration essentiellement commerciale » (Villegas Zamora, 13 février 2009 : 26). Il n'est donc pas étonnant que les archéologues hésitent à s'allier aux compagnies de chasse aux trésors ou à utiliser les données provenant de leurs fouilles.

### **Une collaboration entre archéologues et compagnies est-elle possible ?**

Un des premiers archéologues à tenter une collaboration avec une compagnie de chasse aux trésors fut R. Duncan Mathewson qui travailla avec la compagnie de Mel Fisher sur la fouille de l'épave de l'*Atocha* à partir de 1985. Voulant apporter une expertise archéologique à cette fouille, son intervention n'eut comme résultat que son exclusion des associations archéologiques (Mathewson 1998 : 97).

Une collaboration chapeauté par le Massachusetts fut tentée lors de la fouille du *Whydah*, un navire pirate coulé à Cape Cod en 1717. En 1982, Barry Clifford en découvrit les restes et demanda les permis nécessaires à la fouille, mais le gouvernement refusa et invoqua l'*Underwater Archaeology Law* de 1973 qui précise que la fouille doit être effectuée sous la surveillance du *Board of Underwater Archaeological Resources* (MBUAR). Clifford et ses deux partenaires financiers, Maritime Underwater Surveys Inc. et Maritime Exploration Inc. (MEI), se virent donc dans l'obligation de travailler avec des archéologues professionnels (Elia 1992 : 106). Dans ce cas, c'est l'État du Massachusetts qui imposa la collaboration d'archéologues et de chasseurs de trésors.

Au cours des dix années qui suivirent, une dizaine d'archéologues travaillèrent sur ce projet. L'un des premiers était Edwin Dethlefsen, alors président de la *Society for*

*Historical Archaeology* (SHA). Vivement critiqué pour son implication, il démissionna en mai 1983, non pas de son travail avec la compagnie, mais plutôt de la présidence de la SHA. Il quitta toutefois le projet du *Whydah* peu de temps après, car il trouvait qu'il n'avait pas assez de contrôle sur le projet (Elia 1992 : 107). Michael Robert et Warren Riess démissionnèrent à leur tour pour des raisons similaires dans les années qui suivirent. Riess changea même son fusil d'épaule pour militer contre toute association entre archéologues et compagnies de chasse aux trésors (Elia 1992 : 107).

À mesure que les démissions s'accumulaient, le projet du *Whydah* perdit son « bénéfice du doute » auprès des associations archéologiques. À partir de 1987, les communications basées sur le projet furent rejetées des congrès, en vertu des standards éthiques de la SHA (Elia 1992 : 105). Les archéologues qui continuèrent à travailler sur la fouille du *Whydah* furent ainsi mis à l'écart de la discipline, et considérés comme des employés de la compagnie et non plus comme des représentants indépendants de la science archéologique (Elia 1992 : 108).

Bien que le projet du *Whydah* ait fini par être rejeté des archéologues, il attira l'attention favorable du public. Barry Clifford et sa découverte générèrent des centaines d'articles et de nombreux reportages télévisés, créant ainsi un engouement pour la découverte de ce navire pirate et donnant à Barry Clifford l'image d'un aventurier, un boucanier des temps modernes (Elia 1992 : 113). En outre, auprès du gouvernement du Massachusetts, le projet du *Whydah* contribua à la légitimité des recherches commerciales et d'autres permis de fouilles furent octroyés à des compagnies de chasse aux trésors par la suite (Elia 1992 : 113). Le cas illustre la réaction ambiguë de certains gouvernements face aux pressions opposées des intérêts archéologiques et commerciaux.

### **La réalité actuelle**

De nos jours, les rapprochements sont moins médiatisés, mais nous relevons plusieurs « migrations » d'archéologues de formation vers l'industrie de chasse aux trésors. C'est le cas de Margaret Rule qui fit ses études à l'Université de Cambridge en archéologie. L'ancienne directrice du prestigieux *Mary Rose Trust* œuvre maintenant pour la

compagnie Arqueonautas avec d'autres scientifiques de formation tel que l'historien David Hebb, l'expert en numismatique Antonio Miguel Trigueiros et l'expert en céramique Augustine Vinh (Arqueonautas Worldwide 2010 : Company). L'archéologue James J. Sinclair se tourna lui aussi vers l'archéologie commerciale, après sa formation universitaire. Il fonda sa propre compagnie, Sea Rex Inc., et devint consultant auprès de d'autres compagnies de chasse aux trésors comme celle de Mel Fisher en Floride (Sea Rex 2002 : Index Page).

La compagnie HRD Inc. compte elle aussi dans ses rangs une archéologue subaquatique de formation universitaire. Juliet Michael obtint son B.A. à l'Université de Californie, Los Angeles (UCLA) et une M.A. à la California State University Long Beach (CSULB). Après sept ans de travail en archéologie de la Californie et en *Cultural Resource Management* (CRM), elle s'associe maintenant à la compagnie HRD Inc. (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc.?). La compagnie Wreck Watch International est quant à elle dirigée par Sean Kingsley, détenteur d'un Ph.D. en archéologie marine de l'Université d'Oxford. Ce dernier se veut un pont entre l'archéologie subaquatique et les compagnies de chasse aux trésors. Sa compagnie travaille présentement en collaboration avec Odyssey Marine Exploration (Wreck Watch International 2010 : About Wreck Watch International). Cette dernière compagnie, malgré sa réputation de chasseur de trésors, annonce une collaboration avec un archéologue subaquatique diplômé, Neil Cunningham Dobson, spécialiste des robots submersibles, qui détient une maîtrise en archéologie marine de l'Université St. Andrews (Discovery 2011 : Meet Neil Cunningham Dobson). Parfois les formations universitaires sont connexes, comme c'est le cas pour la compagnie NRA, où Fred Dobberphul, un diplômé en océanographie, occupe le poste de directeur archéologique (Nautic Recovery Asia 2009 : Team – Fred Dobberphul).

Un des exemples le plus complexe est certainement celui de Franck Goddio. Malgré le fait qu'il n'a pas de diplôme en archéologie, cet entrepreneur a instauré une collaboration avec l'Institut Européen d'Archéologie Sous-Marine (IEASM) (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Franck Goddio), ainsi qu'avec l'Université d'Oxford et son Centre d'Archéologie Maritime (OCMA) dont les étudiants vont



travailler avec lui (University of Oxford 2010 - OCMA). Ce rapprochement porte sans doute des risques pour l'université, mais nous n'en trouvons aucune analyse publiée.

Parfois, les archéologues travaillant pour les compagnies de chasse aux trésors ne participent pas au monde académique, mais affirment tout de même avoir la formation requise pour effectuer des recherches archéologiques subaquatiques. C'est le cas entre autres du Dr. Lubos Kordac, qui travaille pour Anchor Research & Salvage (2010 : News - 25 oct. 2010) ainsi que pour Gold Hound Treasure Divers (2011 : Dr. Lubos Kordac). Sur le site web de la Gold Hound, Kordac affirme avoir un doctorat en archéologie avec une autre spécialisation en linguistique, sans spécifier où il a obtenu son diplôme (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dr. Lubos Kordac).

D'autres compagnies affirment travailler en collaboration avec des archéologues qui sont en fait des archéologues « autodidactes » se donnant eux-mêmes ce titre. Robert Marx s'autoproclame archéologue, en affirmant que sa longue expérience du monde maritime lui donne ce droit (Marx 2009). Carisub annonce son association avec un archéologue subaquatique nommé Alessandro Lopez Perez, mais sa scolarité n'est pas spécifiée dans la description de la compagnie (Weller 2010). Le même scénario est observable chez Deep Blue Marine qui liste l'archéologue Alejandro Selmi parmi ses membres (Deep Blue Marine 2011 : News), et chez Oriflama S.A. qui nomme l'archéologue Ovidio J. Ortega P. (Oriflama S.A. 2010 : Archaeology), sans préciser leurs études. Le Dr. Lee Spencer, président de la Sea Research Society, a lui aussi un parcours académique obscur malgré son titre universitaire. Même s'il se présente comme un pionnier dans le monde de l'archéologie subaquatique, sa formation n'est pas précisée (Sea Research Society 2010 : About The Society - An Overview).

Ces exemples indiquent que le titre d'archéologue apporte un certain prestige aux compagnies de chasse aux trésors, au grand dam de la discipline archéologique. Ils indiquent aussi que l'« archéologie » reste une ambition pour les compagnies, ne serait-ce que pour des raisons de légitimation de leurs activités.

### **La conservation des collections et le principe de non-patrimonialité**

Les collections archéologiques sont au cœur des enjeux de la chasse aux trésors. Leur conservation est le premier argument qui apparaît lors des débats contre les chasseurs de trésors. Ces collections d'objets sont avant tout perçues comme des biens culturels appartenant à tous. Ces biens inaliénables ne peuvent donc pas être considérés comme des biens personnels ou commerciaux. Ce principe de non-patrimonialité véhicule donc l'idée que les biens archéologiques ne peuvent appartenir à aucun individu. De ce fait, les collections restent disponibles pour les générations futures qui pourront probablement les ré-analyser afin de mieux comprendre notre passé. Pour ce faire, les collections doivent être conservées en intégralité puisqu'elles représentent les données qui restent après la fouille d'un site.

Les collections doivent donc rester disponibles et la vente des artefacts est considérée contraire à cette sauvegarde. Pour que les collections soient utilisables, elles ne doivent pas être dispersées à travers le monde (Elia 1992 : 113). Cette dispersion est bien réelle lorsque les compagnies de chasse aux trésors les vendent, puisque les acheteurs via l'internet se retrouvent partout dans le monde. Si nous voyons certains rapprochements ou conciliation sur d'autres enjeux que représente l'industrie de chasse aux trésors, dans ce cas l'impasse semble à première vue totale. Il faut toutefois aborder le sujet en profondeur pour bien mettre en évidence pourquoi la vente est nocive pour le patrimoine archéologique. De plus, il ne suffit pas de clamer qu'une collection restera entière pour rendre une vente plus acceptable. Il faut aussi prendre en considération sa disponibilité à long terme.

Pour être bref, selon la configuration actuelle de l'industrie de chasse aux trésors, le problème réside dans le profil des acheteurs visés par les compagnies. Traditionnellement, les archéologues confient leurs collections aux gouvernements ou encore à des musées qui en ont la garde et en prennent soin « à perpétuité ». Les musées ont aussi historiquement joué un rôle d'intermédiaire accepté à la fois par les scientifiques et les grands collectionneurs. Toutefois, l'offre des compagnies dépasse la demande des musées et les compagnies vendent les objets à des particuliers anonymes qui

en feront bien ce qu'ils veulent. Le cœur du problème n'est donc pas le profit généré par la vente des objets retrouvés, mais plutôt la conservation à long terme des collections, l'intégralité des collections et le désir de ne pas les disperser à tout jamais.

Les compagnies de chasse aux trésors s'empressent de s'approprier tous les discours pour légitimer leurs décisions. Il semble qu'à chaque objection émise par leurs détracteurs, elles soient prêtes à réagir en conséquence. C'est du moins ce que l'on peut observer avec la vente prochaine des artefacts du *Titanic*. Lors de cette vente, prévue en avril 2012, « les objets seront présentés en un seul lot, puisqu'une décision de la justice empêche leur dispersion. La personne qui se portera acquéreur du lot devra également s'engager à maintenir correctement la collection et à la rendre disponible occasionnellement pour des expositions publiques. La vente devra être approuvée par la cour » (Radio-Canada 05 janvier 2012).

### **Option muséale pour la conservation des collections**

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs compagnies tentent de mettre sur pied des musées pour présenter leurs découvertes. Throckmorton (1990 : 75) affirme même que la rentabilité des musées peut être plus importante que les profits d'une vente. Si la vente aux enchères est devenue très populaire, les musées continuent tout de même à jouer un rôle important dans la présentation et la conservation des artefacts. Mentionnons l'achat possible par le Musée Canadien des civilisations, à Gatineau, de la collection provenant de l'*Empress of Ireland* (Ross 4 mars 2011). Bien que la vente ne soit pas encore conclue, le musée évalue la valeur de la collection dans le but d'en faire l'acquisition pour le centième anniversaire de la tragédie de l'*Empress* (Gaboury 9 mars 2011). Les négociations ne concernent point des aspects éthiques de la collection, mais plutôt son prix et sa valeur marchande (Gaboury 9 mars 2011). Dans ce cas, la collection est modeste comparée à certains trésors, tandis que le musée est bien nanti. Cela nous permet de voir les limites pratiques de la solution muséale à l'échelle mondiale.

### **L'appui du public**

Malgré la controverse entre les chasseurs de trésors et les archéologues, le public semble quant à lui charmé par ces aventuriers des temps modernes. Se laissant porter par leur passion, les chasseurs découvrent des trésors et permettent à d'autres passionnés d'histoire de voir et de posséder des pièces merveilleuses tirées du fond des mers. Le public en général se questionne peu sur le contexte de la fouille lorsque les objets sont présentés dans des musées. De plus, ces récits de découvertes fabuleuses sont beaucoup plus appréciés par le public que l'idée véhiculée par la Convention sur la protection du patrimoine subaquatique qui spécifie que les épaves doivent être fouillées en dernier recours seulement (Convention sur la protection du patrimoine subaquatique 2001 : article 2.5). En gagnant l'appui du public, les compagnies de chasse aux trésors se donnent une image avantageuse qui aide à la négociation des contrats gouvernementaux. En général, lorsque le public donne son appui à une industrie, les élus gouvernementaux sont enclins à accepter d'emblée celle-ci, malgré les controverses archéologiques ou éthique qui peuvent y être associées.

### **Productions d'articles et de reportages promotionnels**

Les recherches des chasseurs de trésors ont tendance à renforcer l'imagination collective en racontant des histoires de naufrages contenant des butins perdus en mer. bercée dès le plus jeune âge par des histoires de trésors fabuleux, comme celui découvert par Tintin et le capitaine Haddock dans *Le trésor de Rackham le Rouge* (Hergé 1945), de nombreuses personnes portent en elles des rêves de trésors et de découvertes fabuleuses. Lorsque des gens réels racontent leurs expériences, il n'est pas étonnant que les médias s'en emparent. Ainsi les articles et les reportages sont légion. Lorsqu'une compagnie attire l'attention des médias, sa publicité est assurée. Par exemple, la compagnie Blue Water Recoveries est fière de préciser qu'elle est la vedette de treize articles dans la presse écrite (Blue Water Recoveries 2009 : Tv/Media - Press Articles) et de dix reportages télévisés à l'échelle internationale (Blue Water Recoveries 2009 : Tv/Media - tv credits). Arqueonautas a quant à elle participé à 26 reportages télévisés et fait l'objet de plus de 1000 articles dans la presse écrite (Arqueonautas Worldwide 2010 : Media). Pour Odyssey Marine Exploration, on parle d'une vingtaine d'articles par année depuis dix

ans. Pour cette compagnie, les articles ne sont pas tous favorables, mais la compagnie est tout de même connue partout dans le monde (Odyssey Marine Exploration 2011 : News and Media - Press Release Archives - 2011; 2010; 2009; 2008; 2007; 2006; 2005; 2004; 2003).

Certains chasseurs de trésors produisent leurs propres reportages qui sont ensuite diffusés à la télévision ou publiés dans la presse. Gold Hound Treasure Diver a ainsi décidé de produire un *reality show* montrant la quête d'un trésor au jour le jour. Ce reportage, annoncé en 2009, nommé *Treasure Coast*, devait suivre la vie de l'équipage durant leur mission et devait être diffusé aux États-Unis (Treasure Coast 2009 : Welcome to Treasure Coast!). Robert Marx, le président de Seven Seas Search & Salvage LLC, a quant à lui publié plusieurs articles, dont 26 sont disponibles sur son site internet, concernant ses différentes fouilles à travers le monde (Seven Seas Search & Salvage 2009 : Sir Robert Marx - Published Articles). Il a aussi produit une cinquantaine de livres (Seven Seas Search & salvage 2009 : Sir Robert Marx - Published Books). Toutes ces publications rendent le travail des chasseurs de trésors plus accessibles pour le public. La vulgarisation semble être une voie naturelle pour ces chercheurs qui ne peuvent publier dans les revues scientifiques.

Certaines compagnies vont encore plus loin dans leur présentation au public. Pensons à la compagnie R.M.S. Titanic qui, en plus d'avoir fait parler d'elle dans plus d'une trentaine d'articles (RMS Titanic Inc. 2010 : Press Release), fit connaître ses recherches en participant au film à succès *Titanic*. Le fait que le réalisateur James Cameron fasse partie de la compagnie facilita cette production (RMS Titanic 2010 : President's Letter). Un autre organisme qui se démarque par l'importance de sa couverture médiatique est celui de Franck Goddio. Cet entrepreneur qui se veut archéologue additionna les stratégies destinées à faire connaître ses recherches. Il publia des dizaines d'articles à travers le monde en français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, japonais, russe, arabe, danois et norvégien (Franck Goddio Society 2011 : FGS News - In the News). Ses expositions font elles aussi le tour du monde (Franck Goddio Society 2010 : Project...) et Franck Goddio lui-même ne rechigne pas à accorder des entrevues (Briet 2007).

Cette couverture médiatique permet au grand public de connaître une facette positive des compagnies de chasse aux trésors, en laissant dans l'ombre les côtés négatifs. Les enjeux éthiques sont principalement présentés par les scientifiques dans des périodiques sérieux qui ne rejoignent pas un public aussi large que *National Geographic* ou des articles de la presse écrite. Le fait que les recherches des compagnies soient présentées comme des recherches archéologiques incite les gens à accepter d'emblée leurs découvertes. Lorsqu'une industrie a l'appui d'un large public, il est plus facile pour les membres des compagnies d'obtenir l'appui des gouvernements puisque la notoriété amène un semblant de légitimité.

### **Publications en ligne**

Les compagnies à l'étude s'affichent sur le web pour se faire connaître et utilisent cette plate-forme pour diffuser des reportages en leur faveur. Encore une fois à la fine pointe de la technologie, des vidéos de leurs découvertes sont souvent disponibles directement sur les sites internet des compagnies. Les reportages sont alors indépendants du jugement des journalistes et peuvent présenter les recherches sous un jour attrayant pour le public. C'est entre autres la stratégie adoptée par Deep Blue Marine Recovery, qui publie sur son site une dizaine de vidéos sous-marines montrant les épaves que la compagnie a fouillées et les trésors qu'elle a découverts (Deep Blue Marine 2011 : Videos). En publiant des vidéos en ligne, les compagnies rendent accessibles des reportages qui peuvent même avoir une cote d'écoute plus importante que lorsqu'elles sont diffusées sur des chaînes locales ou nationales. C'est ainsi que fait Nanhai Marine Archaeology LLC. en reproduisant sur son site des reportages qui furent diffusées à plus petite échelle sur un réseau de télévision asiatique (Nanhai Marine Archaeology LLC 2011 : Photo and Video Page). Ses opinions et ses recherches circulent alors à travers le monde sans analyse.

Bien souvent, de telles vidéos se retrouvent ensuite sur des sites web comme *Youtube* où des milliers de personnes peuvent les voir et les partager avec leurs connaissances. Il s'agit donc d'une publicité gratuite et internationale qui incite les gens à ne voir que le bon côté projeté par ces compagnies qui sont à l'origine des reportages

Enfin, plusieurs compagnies utilisent le réseau social Facebook. En s'affichant ainsi, elles réussissent à se faire connaître de bouche à oreille. De plus, ce site permet au public de communiquer avec les représentants de la compagnie et les chasseurs de trésors peuvent partager leurs découvertes de manière plus conviviale. Parmi le corpus à l'étude, quatorze compagnies utilisent ce mode de communication : Amelia Research and Recovery, Anchor Research & Salvage, Arqueonautas Worldwide, Deep Blue Marine, Historical Research and Development, Jupiter Wreck, Marine Exploration, Mel Fisher Museum, Oceanic Research and Recovery, Odyssey Marine Exploration, Seafarer Exploration, Sea Research Society, Sea Search Recovery, Whydah Pirates (Facebook 2011 : Amelia Research and Recovery; ...).

Encore une fois, l'appui du public permet d'une certaine façon aux compagnies de légitimer leurs recherches de manière stratégique. En s'affichant sur le web, elles atteignent un bassin de population plus large, transcendant les frontières. Cette mondialisation, rendue possible par les nouvelles technologies informatiques, permet ainsi à certaines compagnies d'étendre leur marché international et de profiter de contacts à travers le monde. Il s'agit aussi d'une bonne publicité pour la vente de leurs objets et de leurs livres. En outre, cette publicité moins traditionnelle ne fait pas l'objet de critiques, que ce soit de la part des archéologues ou des journalistes, puisqu'il s'agit de publications personnelles. Nous pouvons aussi ajouter que les informations présentées ainsi sont à la discrétion des compagnies et ne sont pas vérifiées par des examinateurs extérieurs. Enfin, le discours dans ces médias influence aussi les gouvernements, dont l'appui est essentiel à l'industrie de chasse aux trésors.

### **Participation du public**

Une autre stratégie encourageant le public à appuyer les chasseurs de trésors est la possibilité de participer aux missions. Le monde de la chasse aux trésors est moins hermétique que celui de l'archéologie et laisse une grande place aux volontaires qui souhaitent s'engager dans l'aventure. Lors de fouilles archéologiques, peu de projets accueillent des bénévoles, du moins en Amérique du Nord. De plus, lors des projets

archéologiques, les volontaires sont, dans la plupart des cas, des étudiants en archéologie. Dans l'industrie de la chasse aux trésors, les volontaires sont les bienvenus, parfois en échange du prix de leur séjour. Ainsi, Sea Research Society offre la possibilité de participer aux expéditions à toute personne ayant un intérêt pour leur travail. Elle engage du personnel rémunéré et des bénévoles, que ce soit des professionnels ou de simples passionnés (Sea Research Society 2010 : About The Society - Jobs and Volunteer Position). La compagnie Sub Sea Research offre aussi une place aux bénévoles qui ont la chance de participer pendant deux à quatre semaines aux fouilles. Sa seule exigence est d'avoir plus de 18 ans (Sub Sea Research 2008 : Join Us - Contact Us - Volunteering, Education and Employment). La compagnie de Mel Fisher offre aussi la possibilité de plonger sur l'épave de l'*Atocha* durant une semaine. Pour la somme de 2500 dollars par plongeur ou 500 dollars pour les non-plongeurs, il est possible d'aller découvrir son propre trésor et d'en ramener un échantillon à la maison (Crystal Inc. 2011 : Dive the Atocha).

### **Conséquences de la faveur du public**

L'emploi imaginatif de l'internet permet aux compagnies de chasse aux trésors de se fabriquer une bonne image publique et d'obtenir le soutien de leurs concitoyens. Il popularise les recherches et l'engouement ainsi provoqué permet aux compagnies d'obtenir des fonds de la part des investisseurs ainsi qu'une bonne couverture médiatique. Cette offensive de charme s'est intensifiée depuis une quinzaine d'années, grâce notamment à l'internet, compliquant la stratégie des archéologues qui tentent de légiférer contre ces compagnies charismatiques qui font tout pour être aimées du public.

Tous ces questionnements démontrent qu'il faut prendre du recul pour tenter de comprendre en profondeur la problématique soulevée par l'existence de ces compagnies. Au-delà des questions superficielles amenées par la vente des artefacts, il y a d'autres questions plus profondes dont on doit tenir compte dans l'analyse des compagnies de chasse aux trésors, afin de comprendre de manière objective les enjeux de leur présence.



À la lumière de ces observations, force est de conclure que les chasseurs de trésors et les archéologues ont rompu le dialogue. Les exigences des deux groupes semblent être mal comprises de part et d'autre. Pour arriver à un résultat concluant et afin de protéger adéquatement le patrimoine submergé, les archéologues doivent clarifier leurs revendications ainsi que ce qui motivent leurs démarches. Si le public comprenait mieux les enjeux encourus par la dispersion des collections archéologiques et l'importance que représente une fouille minutieuse, la popularité des chasseurs de trésors serait peut-être remise en question. Un public mieux conscientisé encouragerait les gouvernements à favoriser les recherches archéologiques au détriment des compagnies de chasse aux trésors.

Lorsque des actions furent entreprises contre les pilleurs de tombes qui œuvraient dans l'illégalité, le public et les maisons d'enchères opérèrent tranquillement un changement en profondeur afin de mieux se renseigner sur la provenance des objets mis en vente. Le problème actuel est que les compagnies de chasse aux trésors sont, d'une part, bien organisées et d'autre part, elles sont légales. Il est alors difficile de condamner une entreprise qui œuvre dans le cadre de la loi. La seule solution serait de rendre les questions d'éthiques archéologiques plus accessibles au public afin de faire pencher la balance en faveur des fouilles scientifiques plus minutieuses.

Il ne faut pas oublier que les véritables décisions se prennent au niveau gouvernemental. Les discours des archéologues et des chasseurs de trésors ne s'adressent pas l'un à l'autre, mais s'adressent chacun aux gouvernements qui décident de l'orientation pour tous. Même si un dialogue plus ouvert prenait place entre les archéologues et les chasseurs de trésors, c'est l'opinion des gouvernements qui feraient tout de même pencher la balance en faveur de l'un des deux groupes. De plus, bien que les chasseurs de trésors fassent tout pour avoir une image médiatique favorable, ils recherchent avant tout l'appui des gouvernements et tente de faire pencher l'opinion publique en leur faveur, car l'enjeu central reste l'appui des gouvernements.

## Conclusion

Nous avons vu que malgré leur légalité, les compagnies résistent à se conformer à une éthique qui correspondraient aux critères archéologiques. Toutefois, nous avons vu aussi que le monde archéologique ne semble pas croire à leur volonté de se conformer à une démarche scientifique et semble exclure cette possibilité d'office. Ce problème actuel est loin d'être résolu, mais une meilleure connaissance des compagnies remettrait en perspective leur rôle dans l'avenir de la discipline d'archéologie subaquatique. Enfin, rappelons que le « dialogue » que nous étudions se déroule en présence des gouvernements qui eux, contrôlent l'accès aux sites submergés.

Au-delà des législations, le problème se situe dans la régulation des pratiques un peu partout dans le monde. Les recherches archéologiques sont soumises à des règles de fonctionnement qui découlent des lois, comme la nécessité d'obtenir un permis pour faire des fouilles ou encore l'obligation de produire des rapports de fouilles annuels. Mais le gouvernement régit rarement la pratique professionnelle sur le terrain. Cet aspect du travail archéologique est régi par la formation archéologique et par les associations qui stipulent que les archéologues doivent suivre une déontologie professionnelle pour continuer à être reconnus comme étant des membres. Par contre, si les contractants faisant affaire avec les gouvernements ne font pas partie de telles associations et qu'ils réussissent tout de même à obtenir des permis de fouilles, aucune déontologie ne vient guider leur méthode de travail.

Depuis l'étude d'Elia en 1992 sur l'exemple du *Whydah*, la communauté scientifique eut peu d'accès aux méthodes des compagnies de chasse aux trésors. L'internet est toutefois une fenêtre sur cette industrie en pleine évolution. Son usage et l'utilisation de technologies de pointe a d'ailleurs permis aux compagnies de modifier leur plan d'affaire et de se déployer à l'échelle mondiale. Ce visage public a transformé ce milieu autrefois fermé en une industrie florissante, ouverte au grand public et agissant avec confiance auprès des gouvernements. Devant cette mutation, les efforts de l'UNESCO pour faire accepter sa Convention ont perdu beaucoup de leur efficacité escomptée. La communauté

archéologique est maintenant face à une industrie plus puissante que jamais et dont la forme actuelle est peu connue.

La légitimité des compagnies privées est problématique puisque plusieurs gouvernements et le public en général semblent les accepter, tandis que les associations pour la protection du patrimoine et les archéologues les condamnent sans compromis. Le débat est enclenché depuis des années et il n'est pas résolu. Toutefois, il faut se poser les bonnes questions et avoir une bonne connaissance de la problématique entourant l'industrie de chasse aux trésors pour faire avancer ce dossier. De plus, il importe d'éviter de généraliser et d'attribuer les mêmes caractéristiques à toutes les compagnies existantes. En effet, on doit rester alerte aux différences d'une compagnie à l'autre et se demander si elles font toujours du mauvais travail et si elles doivent être cataloguées comme inadéquates puisqu'elles font de l'argent. Il faut savoir se poser les bonnes questions pour envisager le travail futur avec certaines compagnies, car il semble illusoire de souhaiter leur disparition pure et simple. Comme l'a fait remarquer Bradley (1989 : 42-43, cité par Elia 1992 : 107) :

I do not personally approve of or support the commercially based excavation of archaeological sites ... [but] our laws, in general, do not prohibit such activity ... Whether we like them or not, commercially based archaeological adventures are a fact, the question is how to deal with them.<sup>94</sup>

Dans un contexte où la Convention sur la Protection du patrimoine subaquatique ne suscite pas plus d'adhésion auprès des gouvernements et où les compagnies bénéficient de l'appui du public, l'heure est à la recherche de nouvelles stratégies.

Pour finir, rappelons que le monde des compagnies privées est en constante évolution. À titre d'exemple, citons la compagnie Sovereign Exploration Associates International Inc.<sup>95</sup> dont le site internet est disparu de la toile entre le 22 juin 2010 et le 18 avril 2011.

---

<sup>94</sup> « Je n'appuie pas personnellement ni ne supporte les fouilles de sites archéologiques ayant une base commerciale ... [mais] nos lois, en général, ne prohibe pas de telles activités ... donc que nous aimions ou non cette situation, les aventures archéologiques commerciales sont un fait et la question est : comment agir avec eux ? » (Traduction libre).

<sup>95</sup> Voir annexe 1, [#56](#)

Nous pouvons aussi mentionner la compagnie Maritime Exploration<sup>96</sup> qui « apparut » sur l'internet lors de la correction du présent travail. Cette compagnie ne fait donc pas partie du corpus à l'étude, mais mériterait d'y figurer. Notre étude n'est donc pas définitive, mais se veut un point de départ pour une veille plus avisée et plus constructive d'une industrie qui campe sa marginalité solidement dans l'internet.

---

<sup>96</sup> Voir annexe 1, [#64](#)

## Bibliographie

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/about.shtml). « About ABS Marine », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/about.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/bruce-calderbank.shtml). « Bruce Calderbank », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/bruce-calderbank.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/capt-bill-neunzig.shtml). « Captain Bill Neunzing », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/capt-bill-neunzig.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/capt-don-hester.shtml). « Captain Don Hester », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/capt-don-hester.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/capt-kit-kuittinen.shtml). « Captain Kit Kuittinen », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/capt-kit-kuittinen.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/capt-michael-lewis.shtml). « Captain Michael Lewis », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/capt-michael-lewis.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/christian-peritore.shtml). « Christian Peritore », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/christian-peritore.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/andrew-stanford.shtml). « Dr. Andrew J. Stanford », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/andrew-stanford.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/edward-beacham.shtml). « Edward F. Beacham », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/edward-beacham.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/jacques-tarnero.shtml). « Jacques Tarnero », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/jacques-tarnero.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/jerry-beard.shtml). « Jerry Beard », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/jerry-beard.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/joshua-dean.shtml). « Joshua P. Dean », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/joshua-dean.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/paul-mcmahon.shtml). « Paul Alexander McMahon », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/paul-mcmahon.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/robyn-hynes.shtml). « Robyn Hynes », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/robyn-hynes.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/services.shtml). « Services », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/services.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/tim-romedy.shtml). « Tim Romedy », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/tim-romedy.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ABS MARINE CONSULTANTS](http://www.absmarineconsultants.com/yury-london.shtml). « Yury London », *ABS Marine Consultants, Consulting, Marine Expeditions, Commercial Diving, Film*, [En ligne], <http://www.absmarineconsultants.com/yury-london.shtml> (Page consultée le 30 août 2010).

[ACA](http://www.canadianarchaeology.com/fconduct.lasso) Association Canadienne d'Archéologie, *Déontologie Archéologique*, [En ligne], <http://www.canadianarchaeology.com/fconduct.lasso> (Page consultée le 19 mars 2009).

[ALVAREZ](http://www.granma.cu/frances/2005/diciembre/vier2/49tesoro-f.html), Miguel Angel, « Chasseurs de trésors ou pilleurs du patrimoine immergé? », dans *Digital Gramma international* [En ligne], <http://www.granma.cu/frances/2005/diciembre/vier2/49tesoro-f.html> (Page consultée le 20 février 2007).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/amelia_lease_exploration_project.htm). « Amelia's 1715 Project », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], [http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/amelia\\_lease\\_exploration\\_project.htm](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/amelia_lease_exploration_project.htm) (Page consultée le 31 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/frames/plviews.htm) « Contact Us », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/frames/plviews.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/historical_&_archival_research_&_documentation.htm). « Historical and Archival Research and Documentation », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], [http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/historical\\_&\\_archival\\_research\\_&\\_documentation.htm](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/historical_&_archival_research_&_documentation.htm) (Page consultée le 31 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/frames/main.htm). « Home », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/frames/main.htm> (Page consultée le 30 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/frames/plviews.htm). « RV Polly L. », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/frames/plviews.htm> (Page consultée le 31 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/wrecksite_research.htm). « Santa Margarita Wreck Site Research and Exploration », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], [http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/wrecksite\\_research.htm](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/wrecksite_research.htm) (Page consultée le 30 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/frames/shipwrecks_index.htm). « Shipwrecks », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], [http://www.ameliaresearch.com/frames/shipwrecks\\_index.htm](http://www.ameliaresearch.com/frames/shipwrecks_index.htm) (Page consultée le 30 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/frames/crew.htm). « The 2009 Crew of the Polly », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/frames/crew.htm> (Page consultée le 30 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/frames/team.htm). « The « A » Team », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/frames/team.htm> (Page consultée le 30 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/archangel.htm). « The Archangel Salvage Project », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/archangel.htm> (Page consultée le 31 août 2010).

[AMELIA RESEARCH & RECOVERY LLC](http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/rosario.htm). « The Sandy Point Salvage Project », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/gallery/shipwrecks/rosario.htm> (Page consultée le 31 août 2010).

[ANCHOR RESEARCH & SALVAGE](http://www.arsdr.com/). « Home », *ARS Anchor Research & Salvage*, 2010, [En ligne], <http://www.arsdr.com/> (Page consultée le 21 avril 2011).

[ANCHOR RESEARCH & SALVAGE](http://www.arsdr.com/?page_id=492). « News - 11 nov. 2010 », *ARS Anchor Research & Salvage*, 2010, [En ligne], [http://www.arsdr.com/?page\\_id=492](http://www.arsdr.com/?page_id=492) (Page consultée le 21 avril 2011).

[ANCHOR RESEARCH & SALVAGE](http://www.arsdr.com/?page_id=495). « News - 25 oct. 2010 », *ARS Anchor Research & Salvage*, 2010, [En ligne], [http://www.arsdr.com/?page\\_id=495](http://www.arsdr.com/?page_id=495) (Page consultée le 21 avril 2011).

[ANCHOR RESEARCH & SALVAGE](http://www.arsdr.com/?page_id=616). « Prospective Investor Information », *ARS Anchor Research & Salvage*, 2010, [En ligne], [http://www.arsdr.com/?page\\_id=616](http://www.arsdr.com/?page_id=616) (Page consultée le 21 avril 2011).

[ANCHOR RESEARCH & SALVAGE](http://www.arsdr.com/?page_id=448). « Store », *ARS Anchor Research & Salvage*, 2010, [En ligne], [http://www.arsdr.com/?page\\_id=448](http://www.arsdr.com/?page_id=448) (Page consultée le 21 avril 2011).

[ANIMAS](http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub_arq_02_inf_prima.html). « Arqueologia : Informe Operaciones 2001 / 2002 », *Animas Arqueologia Submarina*, [En ligne], [http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub\\_arq\\_02\\_inf\\_prima.html](http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub_arq_02_inf_prima.html) (Page consultée le 27 septembre 2011).

[ANIMAS](http://www.animas.com.ar/explorer/nau_francia.html). « El Naufragio del « Francia » », *Animas Arqueologia Submarina*, [En ligne], [http://www.animas.com.ar/explorer/nau\\_francia.html](http://www.animas.com.ar/explorer/nau_francia.html) (Page consultée le 15 octobre 2010).

[ANIMAS](http://www.animas.com.ar/explorer/nau_lapa.html). « El Naufragio de « La Lapa » », *Animas Arqueologia Submarina*, [En ligne], [http://www.animas.com.ar/explorer/nau\\_lapa.html](http://www.animas.com.ar/explorer/nau_lapa.html) (Page consultée le 15 octobre 2010).

[ANIMAS](http://www.animas.com.ar/explorer/nau_gamela.html). « El Naufragio de « La Gamela » », *Animas Arqueologia Submarina*, [En ligne], [http://www.animas.com.ar/explorer/nau\\_gamela.html](http://www.animas.com.ar/explorer/nau_gamela.html) (Page consultée le 15 octobre 2010).

[ANIMAS](http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub_eq_cientifico.html). « Equipo Cientifico », *Animas Arqueologia Submarina*, [En ligne], [http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub\\_eq\\_cientifico.html](http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub_eq_cientifico.html) (Page consultée le 15 octobre 2010).



ANIMAS. « Home », *Animas Arqueologia Submarina*, [En ligne], [http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub\\_explorer.html](http://www.animas.com.ar/explorer/pub/pub_explorer.html) (Page consultée le 15 octobre 2010).

ARCHAEOLOGICAL PROTECTION ACT, 16 U.S.C, art. 470aa à 470mm, dans IFAR, 1979, [En ligne], <http://www.ifar.org/upload/PDFLink4897770ca66dfWMK%20-%20USA%20-%20Archeological%20Resource%20Protection%20Act%20-%2016%20USC%20470aa-mm.pdf> (Page consultée le 12 novembre 2009).

ARNAZ, Farouk. « Treasure Hunter Resurfaces to Deny Theft Allegations », *Jakarta Globe*, 4 mai 2010, [En ligne], <http://www.thejakartaglobe.com/home/treasure-hunter-resurfaces-to-deny-theft-allegations/372957> (Page consultée le 3 mai 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Contacts », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=68&L=2> (Page consultée le 2 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Company », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=49&L=2> (Page consultée le 1 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Media », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=53&L=2> (Page consultée le 2 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Mission Statement », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=57&L=2> (Page consultée le 1 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Photo Gallery – Cape Verde - Artefacts », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=101&L=2> (Page consultée le 8 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Photo Gallery – Indonesia », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=173&L=2> (Page consultée le 8 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Projects & Historical Research – Cape Verde », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=60&L=2> (Page consultée le 1 septembre 2010).

ARQUEONAUTAS WORLDWIDE. « Projects & Historical Research - Mozambique », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=64&L=2> (Page consultée le 1 septembre 2010).

[ARQUEONAUTAS WORLDWIDE](#). « Sponsors », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquàtica, S.A.*, 2010, [En ligne], <http://www.arq.de/index.php?id=140&L=2> (Page consultée le 8 septembre 2010).

[ARTCLAIR.COM](#). « Affaire Odyssee : un tribunal américain confirme la propriété de l'Espagne sur le trésor sous-marin », *artclair.com*, 26 septembre 2011, [En ligne], [http://www.artclair.com/site/archives/docs\\_article/89423/affaire-odyssee--un-tribunal-americain-confirme-la-propriete-de-l-espagne-sur-le-tresor-sous-marin.php](http://www.artclair.com/site/archives/docs_article/89423/affaire-odyssee--un-tribunal-americain-confirme-la-propriete-de-l-espagne-sur-le-tresor-sous-marin.php) (Page consultée le 1 novembre 2011).

[ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC](#) (AAQ), *Code d'éthique et des standards de la pratique archéologique*, 2009, [En ligne], [http://www.archeologie.qc.ca/ethiques\\_fr.php?menu=2](http://www.archeologie.qc.ca/ethiques_fr.php?menu=2) (Page consultée le 9 janvier 2010).

[ASSOCIATION FRANÇAISE DU TITANIC](#). « L'épopée des explorations », *Titanic - Retour vers le passé*, 27 janvier 1998, [En ligne], <http://titanic.pagesperso-orange.fr/page82.htm> (Page consultée le 7 décembre 2010).

[ATOCHA GOLD](#). « Florida Board of Archives and History Exploration and Salvage Contracts in Force » (1969-70), *Atocha Treasure Company*, [En ligne], <http://atochagold.com/SalvageContracts1715Fleet.htm> (page consultée le 11 mai 2010).

[ATOCHA TREASURE COMPANY](#). « The 1715 Fleet and Kip Wagner Story », *Atocha Treasure Company*, 2009, [En ligne], [http://1715fleet.com/1715\\_fleet\\_and\\_kip\\_wagner\\_story.htm](http://1715fleet.com/1715_fleet_and_kip_wagner_story.htm) (Page consultée le 7 mai 2010).

[ATOCHA TREASURE COMPANY LLC](#). « The Dreamweaver - The Story of Mel Fisher and his Quest for the Treasure of the Spanish Galleon ATOCHA », *AtochaGold.com*, [En ligne], <http://www.atochagold.com/AtochastoryMelFisher.htm> (Page consultée le 06 décembre 2010).

[DECAMP](#), Florence. « Alain Conan, 53 ans, plongeur sous-marin et chasseur de trésors, explore les épaves tels les bateaux de Lapérouse. L'explorateur d'épaves. », *Libération.fr*, 14 mars 1998, [En ligne], <http://www.liberation.fr/portrait/0101239364-alain-conan-53-ans-plongeur-sous-marin-et-chasseur-de-tresors-explore-les-epaves-tels-les-bateaux-de-laperouse-l-explorateur-d-epaves> (Page consultée le 23 juin 2010).

[AUGUSTE EXPEDITION LLC](#). « Contact », *Auguste Expedition LLC.*, 2004-2008, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/contact\\_auguste.htm](http://nediscoveries.com/auguste/contact_auguste.htm) (Page consultée le 9 septembre 2010).

[AUGUSTE EXPEDITION LLC](#). « Location Map », *Auguste Expedition LLC.*, 2004-2008, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/location\\_auguste.htm](http://nediscoveries.com/auguste/location_auguste.htm) (Page consultée le 9 septembre 2010).

[AUGUSTE EXPEDITION LLC](#). « Northeast Discoveries : A Historical Research & Archaeological Recovery Company », *Auguste Expedition LLC.*, 2004-2008, [En ligne], <http://nediscoveries.com/index.html> (Page consultée le 9 septembre 2010).

[AUGUSTE EXPEDITION LLC](#). « The Recovery by Auguste Expedition », *Auguste Expedition LLC.*, 2004-2008, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/recovery\\_auguste.htm](http://nediscoveries.com/auguste/recovery_auguste.htm) (Page consultée le 9 septembre 2010).

[AUGUSTE EXPEDITION LLC](#). « The Recovery Team », *Auguste Expedition LLC.*, 2004-2008, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/team\\_auguste.htm](http://nediscoveries.com/auguste/team_auguste.htm) (Page consultée le 9 septembre 2010).

[AUGUSTE EXPEDITION LLC](#). « The Wreck of the Auguste », *Auguste Expedition LLC.*, 2004-2008, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/wreck\\_auguste.html](http://nediscoveries.com/auguste/wreck_auguste.html) (Page consultée le 9 septembre 2010).

BABITS, Lawrence E. et Hans Van Tilburg, dir. *Maritime Archaeology : A Reader of Substantive and Theoretical Contributions*, New-York, États-Unis, Plenum Press, 1998, 590 pages.

[BALDWIN COUNTY HERITAGE MUSEUM](#). « Odyssey's Shipwreck! Treasures from the SS Republic », *BCHM Baldwin County Heritage Museum : Representing the Agricultural and Cultural History of Baldwin County*, [En ligne], [http://www.baldwincountyheritagemuseum.com/ss\\_republic.html](http://www.baldwincountyheritagemuseum.com/ss_republic.html) (Page consultée le 15 mai 2010).

[BALDWIN](#), Derek. « Divers hunt for 500 golden galleons », *The Sunday Times*, 28 février 1999, dans *Ocean Scan Systems*, [En ligne], <http://www.oceanscan.com/sidescan/cuba.htm> (Page consultée le 8 septembre 2010).

[BALLARD](#), Robert D. (éditeur). *Archaeological oceanography*, Princeton University Press, Princeton, 2008, 283 pages.

[BAGUS BT](#), Saragih. « Police chase treasure hunter », *Jakarta Post*, 30 avril 2010, sur le site *Cempaka Maritime, Marine and Fisherie*, [En ligne], <http://cempaka-marine.blogspot.com/2010/04/police-chase-shipwreck-treasure-hunter.html> (Page consultée le 6 mai 2010).

[BARNES](#), Leef Smith. « The Shipwreck Hunter », published on *MadMariner.com*, 2009, [En ligne], <http://madmariner.com> dans *Blue Water Recoveries*, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/Images/pdfs/PressArticles/the-shipwreck-hunter.pdf> (Page consultée le 20 juin 2010).

BBB-BEC Bureau d'Éthique Commerciale du Québec – Better Business Bureau. *Code d'éthique*, [En ligne], <http://www.bbb-bec.com/main.cfm?p=130&l=fr> (Page consultée le 19 mars 2009).

BEAL, Kenneth S. Jr., « State Regulation of Search for and Salvage of Sunken Treasure », dans *Natural Resources Lawyer*, 4, 1971, p.1-19, [En ligne], <http://heinonline.org/HOL/Page?collection=journals&handle=hein.journals/narl4&id=13> (Page consultée le 27 février 2009).

BENITO, Ana et Miguel IBÀNEZ (a). « Premonedas Portuguesas Destinadas al Comercio del Oro en la Coste Africana en el Siglo XVI : Estudio de las « Manillas » y Calderos Hallados en un Pecio de Getaria », *Gaceta Numismatica*, no 157, juin 2005, dans *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Cabo Verde Shipwrecks Research Projects (1996 - 2001)*, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/cabo\\_verde\\_premonedas\\_portuguesas\\_africa\\_manillas.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/cabo_verde_premonedas_portuguesas_africa_manillas.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

BENITO, Ana et Miguel IBÀNEZ (b). « Estudio Tipologico y Metalográfico de las Manillas (promoneda Africana) Fabricadas en Europa », *Aranzadiko Berriak*, 2005, dans *Arqueonautas Worldwide. « Photo Gallery – Cape Verde - Artefacts »*, *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquática, S.A.*, 2010, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/cabo\\_verde\\_arqueonautas\\_manillas.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/cabo_verde_arqueonautas_manillas.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

BENJAMIN THOMPSON AND ASSOCIATES, INC., CONROY-HEAFITZ DEVELOPMENT COMPANY, MARITIME EXPLORERS INC., MARITIME-WHYDAH MUSEUM. « U.S. Custom house redevelopment proposal : maritime-whydah museum (1988) », *Internet Archive - USA Government Documents*, [En ligne], <http://www.archive.org/details/uscustomhousered88benj> (Page consultée le 30 avril 2011).

BERG, Dan. « Florida Keys Shipwrecks Treasure Wreck Directory : Historical and current Florida Keys Treasure shipwreck Information and Image for scuba divers, fisherman and marine historian », *ShipwreckExpo*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreckexpo.com/fktreasuredirectory.htm> (Page consultée le 15 juin 2010).

BERG, Dan. « Shipwreck Diving. Free on line How To Guide – Artifact Recovery », *ShipwreckExpo*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreckexpo.com/shipwreckdivingartifactrecovery.htm> (Page consultée le 16 juin 2010).

BERG, Dan. « Shipwreck Diving. Free on line How To Guide – Finding New Shipwrecks », *ShipwreckExpo*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreckexpo.com/shipwreckdivingfindingnewwrecks.htm> (Page consultée le 16 juin 2010).

BERG, Dan. « Shipwreck Diving. Free on line How To Guide – Metal Detectors », *ShipwreckExpo*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreckexpo.com/shipwreckdivingmetaldetectors.htm> (Page consultée le 16 juin 2010).

BERG, Dan. « Shipwreck Diving. Free on line How To Guide – Shipwreck Research », *ShipwreckExpo*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreckexpo.com/shipwreckdivingresearch.htm> (Page consultée le 16 juin 2010).

BERG, Dan. « Shipwreck Diving. Free on line How To Guide – Underwater Navigation », *ShipwreckExpo*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreckexpo.com/shipwreckdivingnavigation.htm> (Page consultée le 16 juin 2010).

BLOOMGERBG.COM. « Global Marine Ltd. – People », *Bloomberg Business Week*, [En ligne], <http://investing.businessweek.com/research/stocks/private/people.asp?privcapId=414328> (Page consultée le 16 septembre 2010).

BLOOMGERBG.COM. « Global Marine Ltd. – Snapshot », *Bloomberg Business Week*, 16 septembre 2010, [En ligne], <http://investing.businessweek.com/research/stocks/private/snapshot.asp?privcapId=414328> (Page consultée le 16 septembre 2010).

BLOT, Jean-Yves. *Les chasseurs de trésors du Gulf Stream*, Glénat, Grenoble, 1986, 157 pages.

BLUE WATER RECOVERIES. « About Us – Company History », *Blue Water Recoveries*, 2010, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/bluewater-recoveries.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « About Us - Achievements », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/achievements.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « Contact », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/contact.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « Home », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/index.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « Publications - Books », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/publications.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « Services », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/services.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « Tv/Media – Press Articles », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/press-articles.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BLUE WATER RECOVERIES. « Tv/Media – tv credits », *Blue Water Recoveries*, 2009, [En ligne], <http://www.bluewater.uk.com/tv-media.htm> (Page consultée le 20 juin 2010).

BOUND, Mensun. « Mozambique / Progress Report on Underwater Archaeological Operations off the Island of Mozambique (december 2002), *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2002, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/moz\\_december\\_2002.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/moz_december_2002.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

BOUND, Mensun. « Exploring the San Sebastian Wreck off Mozambique », *The Explorers Club New York*, Novembre 2004, dans *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/moz\\_nov2004.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/moz_nov2004.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

BOUQUET, Tim. « Greg Stemm : is taking treasure from shipwreck piracy ? », *Times Online*, 21 mai 2009, [En ligne], [http://www.timesonline.co.uk/tol/life\\_and\\_style/men/article6328172.ece?print=yes&randnum=1273600934287](http://www.timesonline.co.uk/tol/life_and_style/men/article6328172.ece?print=yes&randnum=1273600934287) (Page consultée le 11 mai 2010).

BOWERS, David. « The SS *Republic* Shipwreck Excavation Project: the Coin Collection », *Odyssey Marine Exploration Inc. Publications*, 2009, [En ligne], [http://www.shipwreck.net/pdf/OMEPaper7\\_000.pdf](http://www.shipwreck.net/pdf/OMEPaper7_000.pdf) (Page consultée le 27 octobre 2011).

BRIET, Sylvie, « Franck Goddio, énigmatique chasseur de trésors », *Libération.fr*, [En ligne], <http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/222237.FR.php> (Page consultée le 20 février 2007).

BROAD, William J. « Watery Grave of the Azores to Yield Shipwreck Riches », *The New York Times*, 6 juin 1995, [En ligne], <http://www.nytimes.com/1995/06/06/science/watery-grave-of-the-azores-to-yield-shipwrecked-riches.html?pagewanted=all> (Page consultée le 29 septembre 2010).

BROWN, E.D. (dir.), « Protection of the underwater cultural heritage. Draft principles and guidelines for implementation of article 303 of the United Nations Convention on the law of the sea, 1982 », dans *Marine Policy*, vol. 20, n. 4, juillet 1996, p.325-336, [En ligne], [http://www.sciencedirect.com/science?\\_ob=ArticleURL&\\_udi=B6VCD-3Y2FY8F-6&\\_user=789722&\\_rdoc=1&\\_fmt=&\\_orig=search&\\_sort=d&view=c&\\_acct=C0000433](http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B6VCD-3Y2FY8F-6&_user=789722&_rdoc=1&_fmt=&_orig=search&_sort=d&view=c&_acct=C0000433)

[57&\\_version=1&\\_urlVersion=0&\\_userid=789722&md5=2455273c83573e1de81221f924e5eed](#) (Page consultée le 27 février 2009).

[BUSINESS WIRE](#). « Struthers, Inc. Changes Name to Global Marine Ltd.; Relocates US Office and Files 8K – Reporting ... », *AllBusiness A D&B Company*, 9 septembre 2004, [En ligne], <http://www.allbusiness.com/company-activities-management/company-structures-ownership/5529207-1.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

[CABUZEL](#), Didier, *Les Rôles d'Oléron*, 1995, [En ligne], <http://www.cabuzel.com/oleron/content/view/130/180/> (Page consultée le 20 mars 2009).

[CALIFORNIA GOLD MARKETING GROUP](#). « Exclusive Dealers », *America's Lost Treasure - The SS Central America*, 2011, [En ligne], <http://www.sscentralamerica.com/sources.html> (Page consultée le 24 mai 2011).

[CALIFORNIA GOLD MARKETING GROUP](#). « SS. Central America Time Line », *America's Lost Treasure - The SS Central America*, 2011, [En ligne], <http://www.sscentralamerica.com/history.html> (Page consultée le 24 mai 2011).

[CARMAN](#), John. *Against Cultural Property : Archaeology, Heritage and Ownership*, Gerald Duckworth & Co. Ltd., Grande-Bretagne, 2005, 143 pages.

CARTE DU MONDE. « Carte du monde vierge », *Carte du monde.net 2005-2011*, [En ligne], <http://www.carte-du-monde.net/205-carte-du-monde-vierge.html> (Page consultée le 28 novembre 2011).

[CBC NEWS](#). « Shipwreck carrying \$200M in Silver located - British cargo ship SS Gairsoppa was torpedoed by Nazis during WWII », *CBCNews*, 26 septembre 2011, [En ligne], <http://www.cbc.ca/news/offbeat/story/2011/09/26/gairsoppa-cargo-ship-discovery.html> (Page consultée le 27 septembre 2011).

[CHARLES](#), Gilbert. « Chasseurs d'épave côtés en Bourse », *L'empress*, 22 mars 2004, [En ligne], <http://www.fsa.ulaval.ca/personnel/vernag/eh/f/cause/lectures/chasseurs%20d%27%C3%A9paves.htm> (Page consultée le 1 novembre 2011).

[CLIFFORD](#), Barry. *The Lost Fleet - The discovery of a sunken armada from the golden age of piracy*, William Morrow - HarpinCollins Publishers, États-Unis, 2002, 287 pages.

[COASTAL MARINE SALVAGE INC.](#) « About Us », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/about.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

[COASTAL MARINE SALVAGE INC.](#) « Contact Us », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/contact.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

COASTAL MARINE SALVAGE INC. « Construction », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/construction.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

COASTAL MARINE SALVAGE INC. « Currents Projects », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/projects.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

COASTAL MARINE SALVAGE INC. « Others Service », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/services.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

COASTAL MARINE SALVAGE INC. « Salvage », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/salvage.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

COASTAL MARINE SALVAGE INC. « Survey », *Coastal Marine salvage*, 2011, [En ligne], <http://www.coastalmarinesalvage.com/survey.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

COATES, Stephen. « For Sale : Ancient Treasures Dug from Indonesia's Seas », *Jakarta Globe*, 3 mai 2010, [En ligne], <http://www.thejakartaglobe.com/home/for-sale-ancient-treasures-dug-from-indonesias-seas/372737> (Page consultée le 3 mai 2010).

COCKRELL, W.A. « Archaeology, sports diving & Shipwrecks », dans Cumming, Calvin R. (Ed.), *Underwater Archaeology : The proceeding of the Eleventh Conference on Underwater Archaeology*, Fathom Eight Special Publication # 4, États-Unis, 1982, p. 124-129.

COCKRELL, Wilburn A. « Why Dr. Bass Couldn't Convince Mr. Gumbel : The Trouble with Treasure Revisited, Again », dans Babits, Lawrence E. et Hans Van Tilburg, dir. *Maritime Archaeology : A Reader of Substantive and Theoretical Contributions*, New-York, États-Unis, Plenum Press, 1998, 590 pages.

COINLINK « Sea Search Armada Seeks Rights to 1708 Shipwreck and Treasure Coins Worth \$17 Billion », *CoinLink, Coin Collecting News*, 10 décembre 2010, [En ligne], <http://www.coinlink.com/News/world-coins/sea-search-armada-seeks-rights-to-1708-shipwreck-and-treasure-coins-worth-17-billion/> (Page consultée le 29 avril 2011).

COLIN, Bruno. « Chasse au trésor : des épaves chargées de pièces d'or et d'argent », *L'édito matières premières & Co*, 8 avril 2009, [En ligne], <http://edito-matieres-premieres.fr/chasse-au-tresor-des-epaves-chargees-de-pieces-dor-et-dargent/> (Page consultée le 1 novembre 2011).

COMMITTEE OF SCIENCE, ENGINEERING AND PUBLIC POLICY, *On Being a Scientist. Responsible Conduct in Research*, brochure produite par le Committee of Science, Engineering and Public Policy, Washington, National Academy Press, 1995, cité par



TOULOUSE, Gérard. *Regards sur l'éthique des sciences*, France, Hachette Littérature, 1998, 240 pages.

[CONVENTION POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLITS ARMÉS](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=35744&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), 1954, [En ligne], [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=35744&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=35744&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Page consultée le 23 août 2009).

[CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13520&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#RESERVES), 2001, [En ligne], [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13520&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html#RESERVES](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13520&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#RESERVES) (Page consultée le 28 novembre 2011)

[COPPING](http://www.telegraph.co.uk/earth/environment/archeology/4330310/British-shipwreck-holds-2.6-billion-treasure-explorers-claim.html), Jasper. « British shipwreck holds 2.6 billion Euro treasure, explorers claim », *Telegraph.co.uk*, 24 janvier 2009, [En ligne], <http://www.telegraph.co.uk/earth/environment/archeology/4330310/British-shipwreck-holds-2.6-billion-treasure-explorers-claim.html> (Page consultée le 3 mai 2010).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Melbourne/circle-bar-salvage-company-4872095.aspx). « Circle Bar Salvage Inc. », *Corporation Wiki*, 2010, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Melbourne/circle-bar-salvage-company-4872095.aspx> (Page consultée le 26 novembre 2010).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Indianapolis/circle-bar-salvage-of-louisiana-inc-4581390.aspx). « Circle Bar Salvage of Louisiana Inc. », *Corporation Wiki*, 2010, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Indianapolis/circle-bar-salvage-of-louisiana-inc-4581390.aspx> (Page consultée le 26 novembre 2010).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Miami/hispaniola-ventures-llc-2798380.aspx). « Hispaniola Venture LLC », *Corporation WIKI*, 2011, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Miami/hispaniola-ventures-llc-2798380.aspx> (Page consultée le 29 avril 2011).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Melbourne/beckmeyer-j-g-8815673.aspx). « J. G. Beckmeyer », *Corporation Wiki*, 2010, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Melbourne/beckmeyer-j-g-8815673.aspx> (Page consultée le 26 novembre 2010).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Saint-Augustine/james-j-sinclair-P5647617.aspx). « James J. Sinclair », *Corporation Wiki*, 2010, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Saint-Augustine/james-j-sinclair-P5647617.aspx> (Page consultée le 12 avril 2011).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Tampa/seafarer-exploration-corp/56646877.aspx). « Seafarer Exploration Corp. », *Corporation WIKI*, 2011, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Tampa/seafarer-exploration-corp/56646877.aspx> (Page consultée le 29 avril 2011).

[CORPORATION WIKI](http://www.corporationwiki.com/Florida/Saint-Augustine/searex-inc-4254209.aspx). « Searex, Inc. », *Corporation Wiki*, 2010, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Saint-Augustine/searex-inc-4254209.aspx> (Page consultée le 12 avril 2011).

CORPORATIONWIKI. « Vanessa E. Friedman », *Corporation Wiki*, 2010, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Saint-Augustine/vanessa-e-friedman-P3196839.aspx> (Page consultée le 12 avril 2011).

COSSINS, Dan. « 21<sup>st</sup> century treasure hunters », *Knowledge*, issue 8, déc. 2009, p. 26-33.

COT, Bruno D., « Franck Goddio: le sphinx archéologue » dans *L'express.fr*, 8 décembre 2006, [En ligne], <http://www.lexpress.fr/info/sciences/dossier/egypte/dossier.asp?ida=454346&p=1> (Page consultée le 20 février 2007).

COTTMAN, Michael H. « The ghosts of the Henrietta Marie : In tracing the final journey of a slave ship, he found a spiritual link to his ancestors », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, 7 février 1999, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/HenriettaMarie.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

CRYSTAL INC. « Dive The Atocha », *Mel Fisher's Treasures*, 2011, [En ligne], <http://www.melfisher.com/myadventure/default.asp> (Page consultée le 30 novembre 2011).

CUBA BUSINESS. « Visa gold explorations – current state of Cuba shipwreck business », dans *Havana Journal*, [En ligne], [http://havanajournal.com/business/entry/visa\\_gold\\_explorations\\_current\\_state\\_of\\_cuba\\_shipwreck\\_business](http://havanajournal.com/business/entry/visa_gold_explorations_current_state_of_cuba_shipwreck_business) (Page consultée le 26 janvier 2007).

CUNNINGHAM DOBSON, Neil, Ellen GERTH, J. Lange WINCKLER, « The Shipwreck of the SS *Republic* (1865). Experimental Deep-Sea Archaeology. Part 1: Fieldwork & Site History », *Odyssey Marine Exploration Inc. Publications*, 2009, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/pdf/OME-Paper-5.pdf> (Page consultée le 27 octobre 2011).

CUNNINGHAM DOBSON, Neil, Sean A. KINGSLEY. « A Late 17th-Century Armed Merchant Vessel in the Western Approaches (Site 35F) », *Odyssey Marine Exploration Inc. Publications*, 2011, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/pdf/OMEPapers23-35F-Final.pdf> (Page consultée le 27 octobre 2011).

CVMO. « Faire Figure d'exemple - Rapport annuel 2005 », *OSC - Ontario Securities Commission - CVMO commission des Valeurs Mobilières de l'Ontario*, 2005, [En ligne], [http://www.osc.gov.on.ca/documents/fr/About/rpt\\_2005-osc-fr.pdf](http://www.osc.gov.on.ca/documents/fr/About/rpt_2005-osc-fr.pdf) (Page consultée le 31 mai 2011).

DALET, Daniel. « États-Unis d'Amérique : Floride / Florida », *D-Maps.com - Cartes Gratuites*, [En ligne], [http://d-maps.com/carte.php?lib=floride\\_carte&num\\_car=6861&lang=fr](http://d-maps.com/carte.php?lib=floride_carte&num_car=6861&lang=fr) (Page consultée le 27 mars 2012).

DAUPHINÉ LIBÉRÉ, « Les douanes avaient saisies 1750 objets importés en contrebande : Trésor archéologique ou pas ? », Hautes-Alpes, mai 2009, [En ligne], <http://www.ledauphine.com/index.jspz?chaine=24&article=139866&xtor=RSS-24> (Page consultée le 7 janvier 2010).

DE BRY, John. « The 1715 Fleet Disaster », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], [http://www.hrd1715.com/1715\\_Story.html](http://www.hrd1715.com/1715_Story.html) (Page consultée le 16 septembre 2010).

DEEP BLUE MARINE. « Contact Us », *Deep Blue Marine Underwater Recovery*, 2011, [En ligne], [http://alldeepblue.com/site/?page\\_id=17](http://alldeepblue.com/site/?page_id=17) (Page consultée le 28 avril 2011).

DEEP BLUE MARINE. « Current Projects », *Deep Blue Marine Underwater Recovery*, 2011, [En ligne], [http://alldeepblue.com/site/?page\\_id=7](http://alldeepblue.com/site/?page_id=7) (Page consultée le 28 avril 2011).

DEEP BLUE MARINE. « Home », *Deep Blue Marine Underwater Recovery*, 2011, [En ligne], <http://alldeepblue.com/site/> (Page consultée le 28 avril 2011).

DEEP BLUE MARINE. « News », *Deep Blue Marine Underwater Recovery*, 2011, [En ligne], [http://alldeepblue.com/site/?page\\_id=12](http://alldeepblue.com/site/?page_id=12) (Page consultée le 28 avril 2011).

DEEP BLUE MARINE. «Store », *Deep Blue Marine Underwater Recovery*, 2011, [En ligne], <http://shop.alldeepblue.com/> (Page consultée le 28 avril 2011).

DEEP BLUE MARINE. « Videos », *Deep Blue Marine Underwate Recovery*, 2011, [En ligne], [http://alldeepblue.com/site/?page\\_id=156](http://alldeepblue.com/site/?page_id=156) (Page consultée le 29 novembre 2011).

DEEP STAR EXPLORATION. *Deep Star Exploration* [En ligne], <http://deepstar.ca/index.html> (Page consultée le 10 mars 2007).

DI MÉO, Guy. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *ADES - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés - UMR 5185*, 2007, 19 pages, [En ligne], [http://www.ades.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM\\_PP\\_et\\_CT\\_Poitiers.pdf](http://www.ades.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf) (Page consultée le 28 mars 2012).

DISCOVERY. « Meet Neil Cunningham Dobson », *Discovery - Treasure Quest*, 2011, [En ligne], <http://dsc.discovery.com/tv/treasure-quest/bios/dobson.html> (Page consultée le 28 novembre 2011).

DISCOVERY CHANNEL, « Treasure Quest », *Discovery Channel*, 2010, [En ligne], <http://dsc.discovery.com/tv/treasure-quest/treasure-quest.html> (Page consultée le 18 mai 2010).

DUCHESNE, André. « *Empress of Ireland* : 500 artefacts vendus à un riche Américain », *La Presse*, 11 mai 2002, [En ligne], [http://www.diablesdesmers.qc.ca/empress\\_artefacts\\_vendus.pdf](http://www.diablesdesmers.qc.ca/empress_artefacts_vendus.pdf) (Page consultée le 21 avril 2011).

DUCHESNE, André. « Le collectionneur Philippe Beaudry menace de recourir à l'UNESCO », *La Presse*, 28 octobre 2002, [En ligne], [http://www.diablesdesmers.qc.ca/empress\\_menace\\_unesco.pdf](http://www.diablesdesmers.qc.ca/empress_menace_unesco.pdf) (Page consultée le 21 avril 2011).

ELIA, Ricardo. J. « The Ethics of Collaboration : Archaeologists and the Whydah Project », dans *Journal of the Society for Historical Archaeology*, 26 (4), 1992, p. 105-117.

ENRIGHT, Paul. « The world's 1st collaborative global treasure hunt : The Treasure Hunter Challenge », *Marine Exploration Inc.*, [En ligne], [http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=16&Itemid=9](http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=9) (Page consultée le 12 mai 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Aqua Exploration – Wreck Salvor and Pioneers in Marine Archaeology », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/aquaexploration.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Artefacts For Sales », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/artefacts.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Artefacts and Treasure », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/treasure.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Charles Shapiro », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/charles.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Home », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/> (Page consultée le 17 juin 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – H.M.S. Birkenhead 1852 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/birkenhead.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

EXECWEB CONCEPTS CC. « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – Le Centaur 1750 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/lecentaur.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – Nossa Senhora dos Milagros 1686 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/milagros.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Borderer 1868 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/borderer.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Brederode 1785 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/brederode.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Britannia 1826 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/britannia.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Colebrooke 1778 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/colebrooke.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Johanna 1682 (Joanna) », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/johanna.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Johanna Wagner 1862 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/jwagner.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Schöenberg 1722 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/schonenberg.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Sussex 1738 », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/sussex.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXECWEB CONCEPTS CC.](#) « Shipwreck.co.za – Shipwrecks Discovered and Excavated – The Von Mollendorf Treasure », *Shipwreck.co.za*, 2007, [En ligne], <http://www.shipwreck.co.za/vonmollendorf.html> (Page consultée le 17 juin 2010).

[EXPEDITION WHYDAH.](#) « Contact », *Expedition Whydah - « It's not what you find - it's what you find out »*, 2011, [En ligne], <http://www.whydah.org/about/> (Page consultée le 30 avril 2011).

EXPEDITION WHYDAH. « Expeditions », *Expedition Whydah - « It's not what you find - it's what you find out »*, 2011, [En ligne], <http://www.whydah.org/expedition-whydah/> (Page consultée le 30 avril 2011).

EXPEDITION WHYDAH. « Museum », *Expedition Whydah - « It's not what you find - it's what you find out »*, 2011, [En ligne], <http://www.whydah.org/about-the-whydah-museum/> (Page consultée le 30 avril 2011).

EXPRESS.FR. « L'Odyssée du chasseur d'épaves », *Express.fr*, 30 octobre 2007, [En ligne], [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/histoire/l-odysee-du-chasseur-d-epaves\\_474705.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/histoire/l-odysee-du-chasseur-d-epaves_474705.html) (Page consultée le 1 novembre 2011).

FACEBOOK. « Amelia Research and Recovery », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/group.php?gid=59481336650> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Anchor Research & Salvage », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/Shipwrecks> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Arqueonautas Worldwide », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Arqueonautas-Worldwide-SA/82020618715> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Deep Blue Marine », *Facebook.com*, [En ligne], <http://www.facebook.com/DeepBlueMarineInc> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Historical Research and Development », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/hrd1715> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Jupiter Wreck », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/jupiterwreck> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Marine Exploration », *Facebook.com*, 2011, [EN ligne], <http://www.facebook.com/pages/Marine-Exploration-Inc/53511240949> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Mel Fisher Museum », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Mel-Fishers-Treasure-Museum/109803895705910> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Oceanic Research and Recovery », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Oceanic-Research-and-Recovery/158322137537344> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Odyssey Marine Exploration », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/odysseymarine> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Seafarer Exploration », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Seafarer-Exploration-Corp/150460178322672> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Sea Research Society », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/searesearch> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Sea Search Recovery », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/subsearesearch> (Page consultée le 29 novembre 2011).

FACEBOOK. « Whydah Pirates », *Facebook.com*, 2011, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Whydah-Pirates/102357009804998> (Page consultée le 29 novembre 2011).

[FAIR TRIALS INTERNATIONAL](http://www.fairtrials.net/cases/spotlight/peter_devlin_and_colleagues/). « Peter Devlin and Colleagues – Spain », *Fair Trials International*, [En ligne], [http://www.fairtrials.net/cases/spotlight/peter\\_devlin\\_and\\_colleagues/](http://www.fairtrials.net/cases/spotlight/peter_devlin_and_colleagues/) (Page consultée le 13 octobre 2010).

[FAURE](http://www.rue89.com/panamericana/2010/01/28/loriflamme-chasse-au-tresor-au-large-du-chili-135366), Michel. « L'Oriflamme : chasse au trésor au large du Chili », *PanamericanaI*, 28 janvier 2010, [En ligne], <http://www.rue89.com/panamericana/2010/01/28/loriflamme-chasse-au-tresor-au-large-du-chili-135366> (Page consultée le 16 mars 2011).

[FLEMMING](http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000765/076565fo.pdf), Nicolas et Mark REDKNAP. « Plonger dans le passé », *Le Courrier de l'UNESCO*, Unesco Paris France, vol. 40, no 11, 1987, p. 4-6, [En ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000765/076565fo.pdf> (Page consultée le 30 novembre 2010).

[FLOOD](http://www.chron.com/disp/story.mpl/metropolitan/6342378.html), Mary. « State wants to join lawsuit over potential treasure, California man cries foul as officials seek rights to what may be a S.E. Texas shipwreck », *Houston Chronicle*, 26 mars 2009, [En ligne], <http://www.chron.com/disp/story.mpl/metropolitan/6342378.html> (Page consultée le 6 mai 2010).

[FLORIDA RESEARCH RECOVERY GROUP](http://www.floridarrg.com/about_us.htm). « About Us », *Florida Research & Recovery Group*, 2011, [En ligne], [http://www.floridarrg.com/about\\_us.htm](http://www.floridarrg.com/about_us.htm) (Page consultée le 29 avril 2011).

[FLORIDA RESEARCH RECOVERY GROUP](http://www.floridarrg.com/activities.htm). « Activities », *Florida Research & Recovery Group*, 2011, [En ligne], <http://www.floridarrg.com/activities.htm> (Page consultée le 29 avril 2011).

[FLORIDA RESEARCH RECOVERY GROUP](http://www.floridarrg.com/contact_us.htm). « Contact Us », *Florida Research & Recovery Group*, 2011, [En ligne], [http://www.floridarrg.com/contact\\_us.htm](http://www.floridarrg.com/contact_us.htm) (Page consultée le 29 avril 2011).

[FORREST](#), Craig, « A new international regime for the protection of underwater cultural heritage », dans *International & Comparative Law Quarterly*, **51**, 2002, p. 511-554, [En ligne],  
<http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=1521700>  
 (Page consultée le 27 février 2009).

[FORSYTHE JOHNSTON](#), Paul, « Treasure salvage, archaeological ethic and maritime museum », dans *International Journal of Nautical Archaeology*, 1993, vol. 22, no. 1, p. 53-60, [En ligne],  
<http://www3.interscience.wiley.com/journal/119311120/abstract?CRETRY=1&SRETRY=0>  
 =0 (Page consultée le 27 février 2009).

[FOUCAULT](#), Michel. *L'archéologie du savoir*, Éditions Gallimard, France, 1969, 257 pages.

[FRANCK GODDIO SOCIETY](#). « About Us – Franck and his Team - Archaeological Principles », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],  
<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/CommonShowContent.aspx?ProjectName=AboutUsTeam&Layout=B&XmlDocument=0011.xml> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](#). « About Us – Franck and his Team - Franck Goddio », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],  
<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/CommonShowContent.aspx?ProjectName=AboutUsTeam&Layout=B&XmlDocument=0001.xml> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](#). « About Us – Franck and his Team - Sponsors », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],  
<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/CommonShowContent.aspx?ProjectName=AboutUsTeam&Layout=B&XmlDocument=0021.xml> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](#). « About Us – Franck and his Team - The Team - Alain Peton », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],  
<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0101.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](#). « About Us – Franck and his Team - The Team - Alexander Belov », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],  
<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0102.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](#). « About Us – Franck and his Team - The Team - Arnaud Roy », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],



<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0103.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0104.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Ashraf Abdel Raouf », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0104.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0105.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Bobby Orillaneda », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0105.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0107.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Ehab Mahmoud Fahmy », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0107.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0108.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Eric Smith », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0108.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0109.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Fernando Pereira », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0109.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0110.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Georges Brocot », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0110.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0111.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Gerard Schnepf », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0111.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0112.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Gildas Lesouef », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0112.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0113.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Gregory Dalex », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],

<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0113.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0114.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Jean Castera », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0114.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0115.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Jean Claude Roubaud », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0115.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0116.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Jean Jacques Groussard », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0116.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0118.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Mohamed Moustapha Ab Del Maguid », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0118.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0119.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Mustafa El Dessouki », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0119.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0120.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Pablo Rodriguez », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0120.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0121.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Patrice Sandrin », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0121.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0122.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Skywalker », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0122.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0123.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Stéphane Brousse », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne],

<http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0123.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0124.xml). « About Us – Franck and his Team - The Team - Sue Hendrickson », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/CommonShowTeamMember.aspx?&XmlDocument=0124.xml> (Page consultée le 1 mars 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/ContactInfo.aspx). « Contact », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/AboutUs/ContactInfo.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/News/Default.aspx). « FGS News - In The News », *Franck Goddio Society*, 2011, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Homepage/News/Default.aspx> (Page consultée le 29 novembre 2011).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/Alexandria/Default.aspx). « Project - Alexandria », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/Alexandria/Default.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/CanopicRegion/Default.aspx). « Project – Canopic Region », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/CanopicRegion/Default.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/LenaShoal/Default.aspx). « Project – Lena Shoal », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/LenaShoal/Default.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/Napoleon/Default.aspx). « Project - Napoleon », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/Napoleon/Default.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/RoyalCaptain/Default.aspx). « Project – Royal Captain », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/RoyalCaptain/Default.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[FRANCK GODDIO SOCIETY](http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/SantaCruz/Default.aspx). « Project – Santa Cruz », *Franck Goddio Society*, 2010, [En ligne], <http://www.franckgoddio.org/Sitemap/Project/SantaCruz/Default.aspx> (Page consultée le 14 octobre 2010).

[GABOURY](http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201103/08/01-4377385-les-rumeurs-dacquisition-refont-surface.php), Paul. « Musée des civilisations et la collection de l'Empress of Ireland : Les rumeurs d'acquisition refont surface », *Le Droit*, 09 mars 2011, [En ligne], <http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/ville-dottawa/201103/08/01-4377385-les-rumeurs-dacquisition-refont-surface.php> (Page consultée le 30 novembre 2011).

GIDUS, Thomas V. « A Wealth Of Information », *Wreckovery Salvage & Gold Coast Explorations, LLC. - historic shipwreck salvors*, 1997-2010, [En ligne], <http://www.wreckoverysalvage.com/page12.html> (Page consultée le 19 avril 2011).

GIDUS, Thomas V. « Current Expeditions », *Wreckovery Salvage & Gold Coast Explorations, LLC. - historic shipwreck salvors*, 1997-2010, [En ligne], <http://www.wreckoverysalvage.com/page2a.html> (Page consultée le 19 avril 2011).

GIDUS, Thomas V. « Discover Who We Are », *Wreckovery Salvage & Gold Coast Explorations, LLC. - historic shipwreck salvors*, 1997-2010, [En ligne], <http://www.wreckoverysalvage.com/page1.html> (Page consultée le 19 avril 2011).

GIDUS, Thomas V. « Join the adVENTURE », *Wreckovery Salvage & Gold Coast Explorations, LLC. - historic shipwreck salvors*, 1997-2010, [En ligne], <http://www.wreckoverysalvage.com/page9.html> (Page consultée le 19 avril 2011).

GIESECKE, Anne G. « The abandoned Shipwreck Act : Affirming the Role of the State in Historic Preservation », p. 485- 494, dans Kuppuram G. et K. Kumudamani (dir.), *Marine Archaeology : The Global Perspectives*, Sundeep Singhal, New Delhi, 1996, 643 pages.

GLOBAL MARINE LTD. *Global Marine Ltd*, « We go...because We know », [En ligne], <http://www.globalmarineltd.com/preview/index.html> (Page consultée le 24 mars 2007).

GOLDEN QUEST LTD. « Company Profile », *Golden Quest Ltd.*, 2010, [En ligne], [http://members.fortunecity.com/world\\_explorers/GoldenQuest/GQProfile.htm](http://members.fortunecity.com/world_explorers/GoldenQuest/GQProfile.htm) (Page consultée le 16 septembre 2010).

GOLDEN QUEST LTD. « Company People », *Golden Quest Ltd.*, 2010, [En ligne], [http://members.fortunecity.com/world\\_explorers/GoldenQuest/GQPeople.htm](http://members.fortunecity.com/world_explorers/GoldenQuest/GQPeople.htm) (Page consultée le 16 septembre 2010).

GOLDEN QUEST LTD. « Investments », *Golden Quest Ltd.*, 2010, [En ligne], [http://members.fortunecity.com/world\\_explorers/GoldenQuest/GQInvestments.htm](http://members.fortunecity.com/world_explorers/GoldenQuest/GQInvestments.htm) (Page consultée le 16 septembre 2010).

GOLDEN QUEST LTD. « Projects », *Golden Quest Ltd.*, 2010, [En ligne], [http://members.fortunecity.com/world\\_explorers/GoldenQuest/GQProjects.htm](http://members.fortunecity.com/world_explorers/GoldenQuest/GQProjects.htm) (Page consultée le 16 septembre 2010).

GOLD HOUND TREASURE DIVERS. « Apolla Roth », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-ApollaRoth.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1.html). « Captains Log - March 2011 », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1Jun09.html). « Captains Log - June 2009 », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1Jun09.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1Sep09.html). « Captains Log - September 2009 », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1Sep09.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1July10.html). « Captains Log - July 2010 », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/captainslogPage1July10.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-GregBounds.html). « Captain Greg Bounds », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-GregBounds.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-ChasFrancoviglia.html). « Chas Francoviglia », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-ChasFrancoviglia.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/divewithus.html). « Dive with Us », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/divewithus.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-DougKaye.html). « Doug Kaye », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-DougKaye.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-LubosKordac.html). « Dr. Lubos Kordac », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-LubosKordac.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](#). « Jeff Croy », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-JeffCroy.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](#). « Investor Relations », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/investors.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](#). « Mo Molinar », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-MoMolinar.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](#). « Store », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/store.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](#). « Tony Gil », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/bio-TonyGil.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOLD HOUND TREASURE DIVERS](#). « Treasure Chest », *Gold Hound Treasure Divers 1715 - Using State of the Art Technology to Uncover the Past*, 2011, [En ligne], <http://goldhoundtreasuredivers.com/treasurechest2.html> (Page consultée le 27 avril 2011).

[GOODMAN](#), Joshua. « Sea Search Battles Columbia over world's richest shipwreck », *CDNN World News Worth Knowing*, 3 juin 2007, [En ligne], <http://www.cdninfo/news/industry/i070603.html> (Page consultée le 28 septembre 2010).

[GOUVERNEMENT DU CANADA](#). « G8 », *Le site G8 du Canada*, 2011, [En ligne], <http://www.canadainternational.gc.ca/g8/index.aspx?lang=fra&view=d> (Page consultée le 28 novembre 2011).

[GOUVERNEMENT DU CANADA](#). « G20 », *Le Groupe des Vingt : le principal forum pour la coopération économique internationale*, 2011, [En ligne], <http://www.canadainternational.gc.ca/g20/index.aspx?lang=fra&view=d> (Page consultée le 28 novembre 2011).

[GOWAN](#), Fiona. « Briton accused of treasure hunting escape jail in Spain », *Telegraph.co.uk*, 24 mars 2009, [En ligne], <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/spain/5044395/Britons-accused-of-treasure-hunting-escape-jail-in-Spain.html> (Page consultée le 3 mai 2010).

GOWAN, Fiona. « Treasure hunters ordered to return £250m of loot to Spain », *Telegraph.co.uk*, 4 juin 2009, [En ligne], <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/spain/5444134/Treasure-hunters-ordered-to-pay-Spain-350m-for-gold-coins.html> (Page consultée le 3 mai 2010).

GRENIER, Robert, Marc-André BERNIER, Willis STEVENS (eds). *L'archéologie subaquatique de Red Bay : la construction navale et la pêche de la baleine basques au XVIe siècle - L'archéologie subaquatique : Le projet*, Parc Canada, Ottawa, 2007, volume 1.

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Brederode », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/brederode/brederode.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Company Profile », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/companyprofile.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Meet Sverker Hallstrom », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/sverker.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Prins Frederik », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/frederik/frederik.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Projects », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/projects.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « RMS Douro », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/douro/douro.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Royal Nanhai », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/nanhai/nanhai.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Soleil d'Orient », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/soleil/soleil.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « The Treasure Chest », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], [http://www.shipwreckexplorer.com/treasure/treasure\\_index.html](http://www.shipwreckexplorer.com/treasure/treasure_index.html) (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Vung Tau », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/hallstrom/vungtau/vungtau.htm> (Page consultée le 14 avril 2011).

HALLSTROM HOLDINGS PTE LTD. « Welcome Page », *Shipwreck Explorer*, 1999-2000, [En ligne], <http://www.shipwreckexplorer.com/> (Page consultée le 14 avril 2011).

HERGÉ. *Les aventures de Tintin - Le trésor de Rackham le Rouge*, Casterman, France, 1945, 62 pages.

HILTI FOUNDATION. *Hilti Foundation* [En ligne], <http://www.hilti-foundation.org/index.php?id=12&L=1> (Page consultée le 20 février 2007).

HRD INC. « 1715 Plate Fleet – Treasure Coins », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/1715coins.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « HRD'S FAMOUS TREASURE GALLERY », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/gallerynf.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « HRD, Inc. is proud to offer a variety of DPV's (Diver Propulsion Vehicles) to fit your needs », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/scooters.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « Jewelry / items for sale », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/treasuresales.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « Presentation Programs adapted to fit your needs and schedule », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/lecture.htm> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « The Filming of HRD inc's 1999 Documentary », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, 1999, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/documentary.htm> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « Who is HRD, Inc. ? », *Historical Research & Development, Inc. P.O. Box 160751 Altamonte Springs, FL 32716*, 2010, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/whoweare.htm> (Page consultée le 16 septembre 2010).

HRD INC. « Worlds First Integrated Digital Video and Still Camera Mask », *Historical Research and development Inc. (HRD Inc.)*, [En ligne], <http://www.hrd1715.com/CameraMaskintro.htm> (Page consultée le 16 septembre 2010).



INFO TSX VENTURE, *Visa Gold Exploration Inc.*, [En ligne], [http://infoventure.tsx.com/TSXVenture/TSXVentureHttpController?GetPage=CompanySummary&PO\\_ID=1062293&HC\\_FLAG2=on](http://infoventure.tsx.com/TSXVenture/TSXVentureHttpController?GetPage=CompanySummary&PO_ID=1062293&HC_FLAG2=on) (Page consultée le 23 mars 2007).

INTERNATIONAL DIVING INSTITUTE. « Home », *International Diving Institute*, 2010, [En ligne], <http://www.internationaldivinginstitute.com/index.htm> (Page consultée le 14 juin 2010).

INTERNATIONAL MARITIME ORGANIZATION (IMO). « International Convention On Salvage, 1989 », *Lex Mercatoria*, 28 avril 1989, [En ligne], <http://www.jus.uio.no/lm/imo.salvage.convention.1989/doc.html#1> (Page consultée le 22 novembre 2010).

JUMP, Linda. « Treasure hunters take a dive. Ocean calm, clear along area beaches », *Florida Today*, 7 mai 2007, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/pages/news/news0707may.htm> (Page consultée le 31 août 2010).

JUPITERS COINS. « Jupiter Coins – adventure in discovery – About Us », *Jupiter Coins – Adventure in Discovery*, [En ligne], <http://www.jupitercoins.com/index-1.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

JUPITERS COINS. « Jupiter Coins – adventure in discovery – About Us – Who is captain Dom », *Jupiter Coins – Adventure in Discovery*, [En ligne], <http://www.jupitercoins.com/CaptainDom.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

JUPITERS COINS. « Jupiter Coins – adventure in discovery – Contact Us », *Jupiter Coins – Adventure in Discovery*, [En ligne], <http://www.jupitercoins.com/index-5.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

JUPITERS COINS. « Jupiter Coins – adventure in discovery – Home Page », *Jupiter Coins – Adventure in Discovery*, [En ligne], <http://www.jupitercoins.com/> (Page consultée le 16 septembre 2010).

JUPITERS COINS. « Jupiter Coins – adventure in discovery – Ship Store », *Jupiter Coins – Adventure in Discovery*, [En ligne], <http://www.jupitercoins.com/index-2.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

KELLEY, Robert, Mélanie, MAY, « Admiralty Law : Trial of a Treasure Hunter Treasure Salvors, Inc. V. Nuestra Senora de Atocha », dans *Nova Law Journal*, 4 Nova L.J., 1980, p. 237-257, [En ligne], <http://heinonline.org/HOL/Page?collection=journals&handle=hein.journals/nova1r4&id=241> (Page consultée le 27 février 2009).

KENYON, Todd, *The Rules of Oleron*, 1999, [En ligne], <http://www.admiraltylawguide.com/documents/oleron.html> sur le site *Admiralty and*

*Maritime Law Guide*, [En ligne], <http://www.admiraltylawguide.com/> (Pages consultées le 20 mars 2009).

KINGSLEY, Sean. « Coastal Development in the Holy Land », *Wreck Watch International*, 2 avril 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/projects/57-coastal-development-in-the-holy-land> (Page consultée le 27 mai 2010).

KINGSLEY, Sean. « Into The Abyss : Deep-Sea Shipwreck », *Wreck Watch International*, 2 avril 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/into-the-abyss-deep-sea-shipwrecks> (Page consultée le 27 mai 2010).

KINGSLEY, Sean. « Monténégro Coastal Heritage », *Wreck Watch International*, 2 avril 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/projects/56-montenegros-coastal-heritage> (Page consultée le 27 mai 2010).

KINGSLEY, Sean. « Roman Ports of the Eastern Dead Sea, Jordan », *Wreck Watch International*, 2 avril 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/projects/61-roman-ports-of-the-eastern-dead-sea-jordan> (Page consultée le 27 mai 2010).

KINGSLEY, Sean. « Solomon's Port of Dor, Israel : Underwater Surveys », *Wreck Watch International*, 2 avril 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/projects/58-solomons-port-of-dor-israel--underwater-surveys> (Page consultée le 27 mai 2010).

KINGSLEY, Sean. « The Dor D – Shipwreck and Holy Land Wine Trade », *Wreck Watch International*, 2 avril 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/projects/59-the-dor-d-shipwreck-a-holy-land-wine-trade> (Page consultée le 27 mai 2010).

KLEINEN, John. *The Cau Mau Shipwreck 1723 - 1735*, [En ligne], [http://www.ias.nl/iasn/32/Publications\\_the\\_cau\\_mau\\_shipwreck.pdf](http://www.ias.nl/iasn/32/Publications_the_cau_mau_shipwreck.pdf) (Page consultée le 1 novembre 2011).

KNAUSS, Tim. « Syracusans help raise shipwreck treasure », *The Post-Standard*, 16 mars 2004, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/pdf\\_news/poststandard031604.pdf](http://nediscoveries.com/auguste/pdf_news/poststandard031604.pdf) (Page consultée le 9 septembre 2010).

KRAUL, Chris et Carol J. WILLIAMS. « Legal tangle mires sunken treasures », *Los Angeles Times*, 2 décembre 2007, [En ligne], <http://articles.latimes.com/2007/dec/02/world/fg-shipwreck2> (Page consultée le 28 septembre 2010).

KROPE, Annemarie. « Syracuse consortium helps dig up history : Shipwreck found in the mid-1970s, but never investigated », *The Central New York Business Journal*, 24 septembre 2004, [En ligne], [http://nediscoveries.com/auguste/pdf\\_news/cnybusiness040204.pdf](http://nediscoveries.com/auguste/pdf_news/cnybusiness040204.pdf) (Page consultée le 9 septembre 2010).

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE. « Les États membres du G8 et du G20 en 2010 », *La documentation française - Cartothèque*, [En ligne], <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/etats-membres-du-g8-du-g20-2010.shtml> (Page consultée le 28 novembre 2011).

LAPORTE, Sylvie. « La vénalité des éléments du corps humain », Mémoire présenté à l'Université de Lille 2 - Droit et santé, 2003-2004, 154 pages, [En ligne], [http://edocorale74.univ-lille2.fr/fileadmin/master\\_recherche/T\\_1\\_chargement/memoires/medical/laportes04.pdf](http://edocorale74.univ-lille2.fr/fileadmin/master_recherche/T_1_chargement/memoires/medical/laportes04.pdf) (Page consulté le 28 mars 2012).

LIBERATION. « Les épaves du Rio de la Plata convoitées par les chasseurs de trésors », *Liberation*, 18 mai 2010, [En ligne], [http://www.libe.ma/Les-epaves-du-Rio-de-la-Plata-convoitees-par-les-chasseurs-de-tresor\\_a1255.html](http://www.libe.ma/Les-epaves-du-Rio-de-la-Plata-convoitees-par-les-chasseurs-de-tresor_a1255.html) (Page consultée le 23 juin 2010).

LEBLOND, Chantal. « Les trésors de l'*Empress of Ireland* resteront au Canada, dit Ottawa », *TVA Nouvelles*, 30 juillet 2001, [En ligne], <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2001/07/20010730-101354.html> (Page consultée le 21 avril 2011).

LE MONDE SELON ..., « Le monde selon Franck Goddio » dans *Routard.com* [En ligne], [http://www.routard.com/mag\\_invite/id\\_inv/155/franck\\_goddio.htm](http://www.routard.com/mag_invite/id_inv/155/franck_goddio.htm) (Page consultée le 20 février 2007).

L'HOURL, Michel et Elizabeth VEYRAT. *Un corsaire sous la mer*, Association pour la Recherche et le Développement en Archéologie Maritime (Adramar), Saint-Malo, France, 2004, 128 pages.

LIEBNER, Horst H. « Introduction to Nautik Recovery », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/Praesentationsmappe%20komplett.pdf> Page consultée le 25 mai 2010).

LINDBLOOM, Susan, J., « Historic shipwreck legislation : rescuing Titanic from the law of the sea », dans *Journal of Legislation*, 1986, p. 92-112, [En ligne], <http://heinonline.org/HOL/Page?collection=journals&handle=hein.journals/jleg13&id=98> (Page consultée le 27 février 2009).

LOI SUR LES BIENS CULTURELS. Éditeur officiel du Québec, Québec, [En ligne], [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B\\_4/B4.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_4/B4.html) (Page consultée le 13 mars 2012).

LOI SUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION DE BIENS CULTURELS, Canada, 1977, dans Unesco.org, [En ligne], [http://www.unesco.org/culture/natlaws/media/pdf/canada/canada\\_loi\\_exportation\\_importation\\_biens\\_culturels\\_freorof.pdf](http://www.unesco.org/culture/natlaws/media/pdf/canada/canada_loi_exportation_importation_biens_culturels_freorof.pdf) (Page consulté le 6 janvier 2010).

LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO, Publications Ontario, Toronto (Ontario), 1990, [En ligne], [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/english/elaws\\_statutes\\_90o18\\_e.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/english/elaws_statutes_90o18_e.htm) (Page consultée le 31 mai 2011).

MACINNIS, Joseph B. « The Dream Weaver », *Atocha Treasure Company*, [En ligne], <http://atochagold.com/> (Page consultée le 11 mai 2010).

MAGAZINE MARIANNE. « Le Chasseur d'épaves se fait piquer son trésor par les juges », *Marianne* 2, 23 octobre 2000, [En ligne], [http://www.marianne2.fr/Le-chasseur-d-epaves-se-fait-piquer-son-tresor-par-les-juges\\_a142487.html](http://www.marianne2.fr/Le-chasseur-d-epaves-se-fait-piquer-son-tresor-par-les-juges_a142487.html) (Page consultée le 23 juin 2010).

MAREX GLOBAL. « About », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=7&Itemid=17](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=7&Itemid=17) (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Recovered – El Cazador », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=11&Itemid=12](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=11&Itemid=12) (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Home », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], <http://www.marexglobal.org/> (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Recovered - Genovesa », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=7&Itemid=8](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=7&Itemid=8) (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Recovered – HMS Thunder », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=8&Itemid=9](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=8&Itemid=9) (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Recovered - Maravillas », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=10&Itemid=11](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=10&Itemid=11) (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Recovered – North Carolina », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=12&Itemid=7](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=12&Itemid=7) (Page consultée le 13 octobre 2010).

MAREX GLOBAL. « Recovered - Tumbaga », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne],

[http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=9&Itemid=10](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=9&Itemid=10) (Page consultée le 13 octobre 2010).

[MAREX GLOBAL](#). « Recovered – Vera Cruz », *Marex Global Deep Sea Recovery*, [En ligne], [http://www.marexglobal.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=22&Itemid=13](http://www.marexglobal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=22&Itemid=13) (Page consultée le 13 octobre 2010).

[MARI](#), Jean-Paul. « Le trésor du « San José » », *Grand-Reporters.com*, 13 octobre 2006, [En ligne], [http://www.grands-reporters.com/articles\\_en\\_pdf/Colombie-le%20tr%e9sor%20du%20San%20Jos%e9.pdf](http://www.grands-reporters.com/articles_en_pdf/Colombie-le%20tr%e9sor%20du%20San%20Jos%e9.pdf) (Page consultée le 28 septembre 2010).

[MARITIME ASIA](#). « Home Page », *Maritime Asia*, [En ligne], <http://www.maritimeasia.ws/> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Bakau Shipwreck (15th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/bakau.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Belitung (Tang) Shipwreck (9th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/belitung.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Binh Thuan Shipwreck (c. 1608) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/binhthuan.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Central Gulf of Thailand Shipwreck (16th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/thailand.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Images For Sale », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/photos.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Intan Shipwreck (10th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/intan.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Jade Dragon Wreck », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/jade%20dragon.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

[MARITIME EXPLORATIONS](#). « Java Sea Shipwreck (13th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/java%20sea.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « Main Page », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « M1J Shipwreck (c. 1583?) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/malacca%20strait%20shipwrecks.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « Michael Flecker Resume (From 2011 back to 1984) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/resume.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « Nuestra de la Concepcion (1638) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/concepcion.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « The Phu Quoc Shipwreck (14th-15th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/phu%20quoc.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « Tin Shipwreck (18th C.) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/tin.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « Vung Tau Shipwreck (c. 1690) », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/vung%20tau.htm> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME EXPLORATIONS. « Wreck Discovered and/or excavated in southeast asia by maritime explorations », *Maritime Explorations*, 2011, [En ligne], <http://maritime-explorations.com/All%20Wrecks%20Map%20-%20low%20low%20res.png> (Page consultée le 01 décembre 2011).

MARITIME MUSEUM ATLANTIC. « Shipwreck Treasure Hunters », *Cape Breton News*, 27 juillet 2010, [En ligne], <http://caperfrasers.wordpress.com/2010/07/27/shipwreck-treasure-hunters/> (Page consultée le 08 octobre 2010).

MARKEN, Mitchell W. « Pottery Finds From The 1985 Atocha Excavation : Insights on the Olive Jar », *Atocha Treasure Company*, 2009, [En ligne], <http://atochastory.com/Atochaolivejars.htm> (Page consultée le 7 mai 2010).

MARX, ROBERT. « Flor Do Mar : The richest ship in the world », *WDM*, vol. 15, p. 38-44, 2008, [En ligne], <http://www.sssllc.com/wordpress/wp-content/uploads/2009/08/WDM-Flor-do-Mar-I.pdf> (Page consultée le 13 avril 2011).

MARX, ROBERT. « Salvage of the *Maravilla* », *Skin Diver Magazine*, Reprint, 2009, [En ligne], <http://www.sssllc.com/wordpress/wp-content/uploads/2009/08/Maravilla.pdf> (Page consultée le 13 avril 2011).

MATHEWSON, R. Duncan (III). « Archaeology on Trial », dans Babits, Lawrence E. et Hans Van Tilburg, dir. *Maritime Archaeology : A Reader of Substantive and Theoretical Contributions*, New-York, États-Unis, Plenum Press, 1998, 590 pages.

MATHEWSON, R. Duncan (III). « Treasure of the Atocha », *Atocha Treasure Company*, 2009, [En ligne], <http://atochastory.com/index.htm> (Page consultée le 6 mai 2010).

MATTEI, Clotilde. *Les épaves maritimes en droit français*, mémoire (D.E.S.S. de Droit des Transports, option Transport Maritime), Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix – Marseille, 1998-1999, 86 pages, [En ligne], [junon.u-3mrs.fr/ad210w00/memoires/99/m99macl.doc](http://junon.u-3mrs.fr/ad210w00/memoires/99/m99macl.doc) (Page consultée le 20 mars 2009).

MCGEACHY Jack. « Legal Resources », *The Atocha Shipwreck and Salvage Laws*, 30 juillet 1998, [En ligne], <http://www4.ncsu.edu/~jam3/atocha/legal.htm> (Page consultée le 6 décembre 2010).

MEARNS, David L. « Search for the bulk carrier *Derbyshire* : Unlocking the mystery of bulk carrier shipping disasters », *Man-Made Objects on the Seafloor*, Society for Underwater Technology, London, February 1st, 1995, dans *Blue Water Recoveries*, 2000, [En ligne],

<http://www.bluewater.uk.com/Images/pdfs/TechnicalPapers/Derbyshire%20SUT-ART.WP.pdf> (Page consultée le 20 juin 2010).

MEARNS, David « A Quest for Australia's Wartime Wrecks », *The Explorers Journal*, Été 2010, dans *Blue Water Recoveries*, 2010, [En ligne],

<http://www.bluewater.uk.com/technical-papers.htm> (Page consultée le 24 février 2011).

*MERCHANT SHIPPING ACT 1995*, Royaume-Uni, 1995, [En ligne],

<http://www.legislation.gov.uk/ukpga/1995/21/part/IX> (Page consultée le 8 juin 2011).

MEXP. « About Us », *Marine Exploration inc.*, [En ligne],

[http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2&Itemid=4](http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=4) (Page consultée le 12 mai 2010).

MEXP. « Contact Us », *Marine Exploration inc.*, 2001, [En ligne],

[http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com\\_contact&view=contact&id=1&Itemid=23](http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com_contact&view=contact&id=1&Itemid=23)

(Page consultée le 2 juin 2011).

MEXP. « Home », *Marine Exploration inc.*, [En ligne],

<http://www.treasurehunterchallenge.com/> (Page consultée le 12 mai 2010).

MEXP. « Management », *Marine Exploration Inc.*, 2011 [En ligne],

[http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=3&Itemid=5](http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com_content&view=article&id=3&Itemid=5) (Page consultée le 29 avril 2011).

MEXP. « MEXP, Through Its Joint Venture Partner, Hispaniola Ventures, LLC, Has Chartered Its Survey and Salvage Vessel for Immediate Operations in the South Atlantic and Caribbean Sea », *MarketWire*, 26 février 2008, [En ligne], <http://www.marketwire.com/press-release/Marine-Exploration-Inc-MEXP-Through-Its-Joint-Venture-Partner-Hispaniola-Ventures-LLC-825730.htm> (Page consultée le 29 avril 2011).

MEXP. « Paul Enright », *Marine Exploration inc.*, [En ligne], [http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com\\_community&view=profile&userid=63&Itemid=6](http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com_community&view=profile&userid=63&Itemid=6) (Page consultée le 13 mai 2010).

MEXP. « Tom Gonzalez », *Marine Exploration inc.*, [En ligne], [http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com\\_community&view=profile&userid=64&Itemid=6](http://www.treasurehunterchallenge.com/index.php?option=com_community&view=profile&userid=64&Itemid=6) (Page consultée le 13 mai 2010).

MIRABAL, Alejandro. « Interim Report of the Marine Archaeological Survey performed in Ilha de Moçambique, from May to July 2001 », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2001, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_survey\\_report2001.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_survey_report2001.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro. « Interim Report of the Marine Archaeological Survey performed in the Province of Nampula, Moçambique, from September to December 2003. », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2003, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_moz\\_feb2004.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_moz_feb2004.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (a). « Marine Archaeological Survey, Nampula Province, Republic of Mozambique from September 2003 to December 2004 », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2004, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_survey\\_report\\_2003\\_2004.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_survey_report_2003_2004.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (b). « Marine Archaeological Survey, Nampula Province, Republic of Mozambique, September to December 2004 – Third Interim Report », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2004, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_moz\\_dec2004.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_moz_dec2004.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (c). « Second Interim Report of the Marine Archaeological Survey performed in Ilha de Moçambique, from March to July 2004. », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research*



*Projects (since 2001)*, 2004, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_moz\\_sep2004.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_moz_sep2004.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (a). « Complete list of artefacts recovered for the wreck sites IDM-003 and MOG-003 during the 2005 excavation season », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2005, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/artefacts\\_idm003\\_mog003.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/artefacts_idm003_mog003.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (b). « Intermediate Report on Underwater Archaeological Excavations off the Island of Moçambique and Mogincual from April to November 2005 », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2005, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_april\\_november2005.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_april_november2005.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro. « Interim Report on underwater Archaeological Excavations off the Island of Mozambique and Mogincual, from March to November 2006 », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 2006, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/en\\_march\\_november2006.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/en_march_november2006.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (a). « Intermediate Report on Underwater Archaeological Excavation in Mogincual and Survey off the Island of Mozambique, from April to November 2007 », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, janvier 2008, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/moz\\_april\\_nov2007.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/moz_april_nov2007.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (b). « Archaeological Survey report of wreck sites located in the areas of Baginda and Belvedere reefs and Bangka and Belitung islands during 2007 season », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Indonesia Survey Research Projects (since 2007)*, Janvier 2008, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/ind\\_ina\\_%20survey\\_report\\_2007.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/ind_ina_%20survey_report_2007.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (c). « Report of the assessment of wreck site GAS-008 », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Indonesia Survey Research Projects (since 2007)*, 4 août 2008, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/ind\\_eeport\\_assessment\\_gas\\_008.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/ind_eeport_assessment_gas_008.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (a). « Intermediate Report on Underwater Archaeological Survey off the Island of Mozambique and Mogincual, from April to September 2008 »,

*Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, janvier 2009, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/moz\\_survey\\_report\\_2008.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/moz_survey_report_2008.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (b). « Survey report of the « Vansittart » project at Warren Hastings reef and the Berikat rock areas during the 2009 season (From 06/05/09 to 22/10/09) », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Indonesia Survey Research Projects (since 2007)*, Novembre 2009, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/indonesia/Survey\\_report\\_VAN\\_in\\_WH\\_2009.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/indonesia/Survey_report_VAN_in_WH_2009.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MIRABAL, Alejandro (c). « Expedition report of the « BUDPAR – Arqueonautas » project in the area of BABEL during the 2009 season (From 13/11/09 to 30/11/09) », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquatique, S.A. – Publications – Indonesia Survey Research Projects (since 2007)*, Novembre 2009, [En ligne], [http://www.arq-publications.com/downloads/indonesia/Survey\\_Expedition\\_Report\\_INA\\_Nov\\_2009.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/indonesia/Survey_Expedition_Report_INA_Nov_2009.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

MONTEIRO, Paulo. « My Quest Against treasure Hunting », *Nordic Underwater Archaeology*, 1998, [En ligne], <http://www.abc.se/~pa/publ/monteiro.htm> (Page consultée le 28 septembre 2010).

MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT 2009. « Contact », *La cargaison du Cirebon - Une des plus anciennes épaves de la Mer de Java*, 2009, [En ligne], <http://cirebon.mariemont.museum/contacts.htm?lng=fr> (Page consultée le 25 février 2011).

MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT 2009. « Contexte - Géographique », *La cargaison du Cirebon - Une des plus anciennes épaves de la Mer de Java*, 2009, [En ligne], <http://cirebon.mariemont.museum/contexte/geographique.htm?lng=fr> (Page consultée le 25 février 2011).

MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT 2009. « Historique du projet - Les données de la fouille à Mariemont », *La cargaison du Cirebon - Une des plus anciennes épaves de la Mer de Java*, 2009, [En ligne], <http://cirebon.mariemont.museum/historique-du-projet/les-donnees-de-la-fouille-a-mariemont.htm?lng=fr> (Page consultée le 25 février 2011).

MUSEUM OF THE HISTORY OF SCIENCE. « Out of the Deep », *Museum of the History of Science*, Oxford, 2009, [En ligne], <http://www.mhs.ox.ac.uk/out-of-the-deep/> (Page consultée le 18 mai 2010).

MVSHQ INC. « About Us », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], <http://rms-republic.com/profile.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[MVSHQ INC.](http://rms-republic.com/exec_sum_pub.html) « Executive Summary - Analysis Of The Cargo And Salvage Potential Of The R. M. S. REPUBLIC », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], [http://rms-republic.com/exec\\_sum\\_pub.html](http://rms-republic.com/exec_sum_pub.html) (Page consultée le 16 septembre 2010).

[MVSHQ INC.](http://rms-republic.com/participate.html) « How to Participate », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], <http://rms-republic.com/participate.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

[MVSHQ INC.](http://rms-republic.com/legal/index.html) « Legal Notices », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], <http://rms-republic.com/legal/index.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[MVSHQ INC.](http://rms-republic.com/sal02.html) « Past Salvage Effort – Pre-submergence Effort », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], <http://rms-republic.com/sal02.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

[MVSHQ INC.](http://rms-republic.com/the_story.html) « The Story », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], [http://rms-republic.com/the\\_story.html](http://rms-republic.com/the_story.html) (Page consultée le 16 septembre 2010).

[MVSHQ INC.](http://rms-republic.com/index1.html) « Treasure of the R.M.S. Republic – Introduction », *The Treasure of the R.M.S. Republic*, [En ligne], <http://rms-republic.com/index1.html> (Page consultée le 16 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC.](http://www.mingwrecks.com/about.html) « About Nanhai Marine Archaeology Sdn. Bhd. Shipwrecks & Antique porcelain and pottery », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/about.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC.](http://www.mingwrecks.com/artefacts.html) « Antiques For Sale », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/artefacts.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC.](http://www.mingwrecks.com/Desaru.html) « Desaru shipwreck (AD. c. 1830) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/Desaru.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC.](http://www.mingwrecks.com/index.html) « Home Page », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/index.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC.](http://www.mingwrecks.com/Longquan.html) « Longquan shipwreck (AD. c. 1400) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/Longquan.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC.](http://www.mingwrecks.com/Nanyang.html) « Nanyang shipwreck (AD. c. 1380) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/Nanyang.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.ming-wrecks.com/photopage.html). « Photo and Video Page », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.ming-wrecks.com/photopage.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/RoyalNanhai.html). « Royal Nanhai shipwreck (AD. c. 1460) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/RoyalNanhai.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/Singtai.html). « Singtai shipwreck (AD. c. 1550) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/Singtai.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/TgSimpang.html). « Tg. Simpang shipwreck (11th century) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/TgSimpang.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/shipwrecks.html). « The Shipwrecks », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/shipwrecks.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/Turiang.html). « Turiang shipwreck (AD. c. 1370) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/Turiang.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.thewanlishipwreck.com/). « Wanli shipwreck (AD. c. 1625) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.thewanlishipwreck.com/> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/whatotherssay.html). « What Other Say », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/whatotherssay.html> (Page consultée le 4 avril 2011).

[NANHAI MARINE ARCHEOLOGY LLC](http://www.mingwrecks.com/Xuande.html). « Xuande shipwreck (AD. c. 1540) », *Nanhai Marine Archeology Sdn Bhd*, [En ligne], <http://www.mingwrecks.com/Xuande.html> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[NATIONAL HERITAGE RESOURCES ACT 1999](http://www.acts.co.za/Ntl_Heritage_Res/Index.htm), Royaume-Uni, 1999, [En ligne], [http://www.acts.co.za/Ntl\\_Heritage\\_Res/Index.htm](http://www.acts.co.za/Ntl_Heritage_Res/Index.htm) (Page consultée le 8 juin 2011).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/bergungen/projekt-nr-49-karawang-wrack.html). « Bergungen : Projekt NR. 49 Karawang-wrack », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/bergungen/projekt-nr-49-karawang-wrack.html> (Page consultée le 26 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/home.html). « Home : 07.08.2009 : Die Forbes – Bergung eines versunkenen Schatzes », *Nautic Recovery Asia*, 2009 [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/home.html> (Page consultée le 25 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/footermenu/impressum.html). « Impressum », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/footermenu/impressum.html> (Page consultée le 26 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/team/fred-dobberphul.html). « Team – Fred Dobberphul », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/team/fred-dobberphul.html> (Page consultée le 26 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/uploads/media/CV_Horst_Liebner.pdf). « Team – Horst H. Liebner », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], [http://www.nr-asia.com/uploads/media/CV\\_Horst\\_Liebner.pdf](http://www.nr-asia.com/uploads/media/CV_Horst_Liebner.pdf) (Page consultée le 26 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/team/jean-paul-blancan.html). « Team – Jean Paul Blancan », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/team/jean-paul-blancan.html> (Page consultée le 26 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/team/klaus-keppler.html). « Team – Klaus Keppler », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/team/klaus-keppler.html> (Page consultée le 26 mai 2010).

[NAUTIC RECOVERY ASIA](http://www.nr-asia.com/de/team/martin-wenzel.html). « Team – Martin Wenzel », *Nautic Asia Recovery*, 2009, [En ligne], <http://www.nr-asia.com/de/team/martin-wenzel.html> (Page consultée le 26 mai 2010).

[NOCE](http://www.unesco.org/courier/2000_06/fr/signer.htm), Vincent. « Pirateries sous les mers », *Le Courrier UNESCO*, juin 2000, [En ligne], [http://www.unesco.org/courier/2000\\_06/fr/signer.htm](http://www.unesco.org/courier/2000_06/fr/signer.htm) (Page consultée le 23 juin 2010).

[NOMENCLATURE DES BIENS CULTURELS CANADIENS À EXPORTATION CONTRÔLÉE](http://portal.unesco.org/culture/en/files/27148/11298270593Canada_LOI_EXPORTN_IMPORTN_BIENS_CULTLSNomenclature.pdf/Canada_LOI_EXPORTN_IMPORTN_BIENS_CULTLSNomenclature.pdf), Canada, 1977, [En ligne], [http://portal.unesco.org/culture/en/files/27148/11298270593Canada\\_LOI\\_EXPORTN\\_IMPORTN\\_BIENS\\_CULTLSNomenclature.pdf/Canada\\_LOI\\_EXPORTN\\_IMPORTN\\_BIENS\\_CULTLSNomenclature.pdf](http://portal.unesco.org/culture/en/files/27148/11298270593Canada_LOI_EXPORTN_IMPORTN_BIENS_CULTLSNomenclature.pdf/Canada_LOI_EXPORTN_IMPORTN_BIENS_CULTLSNomenclature.pdf) (Page consultée le 7 janvier 2010).

[NORWEGIAN HISTORICAL SHIPWRECK ASSOCIATION](http://www.maritimt.net/skip/samson/sam_eng.htm). « The SAMSON treasure », *Norsk Forlishistorisk Forening*, [En ligne], [http://www.maritimt.net/skip/samson/sam\\_eng.htm](http://www.maritimt.net/skip/samson/sam_eng.htm) (Page consultée le 21 septembre 2010).

[OCEANIC RESEARCH & RECOVERY INC.](http://www.orrweb.com/company/contact/contactus.php) « Contact Us », *Oceanic Research & Recovery – Recovering History from the Worlds Ocean*, [En ligne], <http://www.orrweb.com/company/contact/contactus.php> (Page consultée le 7 octobre 2010).

[OCEANIC RESEARCH & RECOVERY INC.](http://www.orrweb.com/company/faqs/faqs.php) « Frequently Asked Questions », *Oceanic Research & Recovery – Recovering History from the Worlds Ocean*, [En ligne], <http://www.orrweb.com/company/faqs/faqs.php> (Page consultée le 7 octobre 2010).

[OCEANIC RESEARCH & RECOVERY INC.](http://www.orrweb.com/) « Home », *Oceanic Research & Recovery – Recovering History from the Worlds Ocean*, [En ligne], <http://www.orrweb.com/> (Page consultée le 4 octobre 2010).

[OCEANIC RESEARCH & RECOVERY INC.](http://www.orrweb.com/company/personnel/personnel.php) « Personnel », *Oceanic Research & Recovery – Recovering History from the Worlds Ocean*, [En ligne], <http://www.orrweb.com/company/personnel/personnel.php> (Page consultée le 6 octobre 2010).

[OCEANIC RESEARCH & RECOVERY INC.](http://www.orrweb.com/projects/philippines/philippines.php) « Project - Philippines », *Oceanic Research & Recovery – Recovering History from the Worlds Ocean*, [En ligne], <http://www.orrweb.com/projects/philippines/philippines.php> (Page consultée le 7 octobre 2010).

[OCEANIC RESEARCH & RECOVERY INC.](http://www.orrweb.com/projects/southseas/southseas.php) « Projects – South Seas Expeditions », *Oceanic Research & Recovery – Recovering History from the Worlds Ocean*, [En ligne], <http://www.orrweb.com/projects/southseas/southseas.php> (Page consultée le 7 octobre 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/archaeology.php) « About Us : Archaeology », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/archaeology.php> (Page consultée le 18 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/publications.php) « About Us : Archaeology : Publication », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/publications.php> (Page consultée le 18 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/aboutus.php) « About Us : Company Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/aboutus.php> (Page consultée le 15 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/management.php) « About Us : Management », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/management.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/ourapproach.php) « About Us : Our Approach », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/ourapproach.php> (Page consultée le 15 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/recovery.php) « About Us : Our Approach : Archeological Excavation and Recovery », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/recovery.php> (Page consultée le 15 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://www.shipwreck.net/omesearch.php) « About Us : Our Approach : Search », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/omesearch.php> (Page consultée le 15 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue_china/artifacts/) « About Us : Photos – Shipwreck Project – Blue China – Artifacts - 1 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue\\_china/artifacts/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue_china/artifacts/) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue_china/artifacts/?g2_page=2) « About Us : Photos – Shipwreck Project – Blue China – Artifacts - 2 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue\\_china/artifacts/?g2\\_page=2](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue_china/artifacts/?g2_page=2) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue_china/artifacts/?g2_page=3) « About Us : Photos – Shipwreck Project – Blue China – Artifacts - 3 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue\\_china/artifacts/?g2\\_page=3](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/blue_china/artifacts/?g2_page=3) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/hms_victory/Cannon/) « About Us : Photos – Shipwreck Project – HMS Victory – Canons ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/hms\\_victory/Cannon/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/hms_victory/Cannon/) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 1 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=2) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 2 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=2](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=2) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=3) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 3 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=3](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=3) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=4) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 4 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=4](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=4) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 5 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=5](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=5) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 5 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=5](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=5) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 6 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=6](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=6) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 7 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=7](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=7) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Bottles - 8 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/bottles/?g2\\_page=8](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/bottles/?g2_page=8) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Coins - 1 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/coins/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/coins/) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Coins - 2 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/coins/?g2\\_page=2](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/coins/?g2_page=2) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Coins - 3 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne],



[http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/coins/?g2\\_page=3](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/coins/?g2_page=3) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Others - 1 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/other/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=2) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Others - 2 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/other/?g2\\_page=2](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=2) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=3) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Others - 3 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/other/?g2\\_page=3](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=3) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=4) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Others - 4 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/other/?g2\\_page=4](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=4) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=5) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Others - 5 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/other/?g2\\_page=5](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=5) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=6) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Others - 6 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/other/?g2\\_page=6](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/other/?g2_page=6) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/religious_artifacts/) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Religious Artifacts - 1 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/religious\\_artifacts/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/religious_artifacts/) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Religious Artifacts - 2 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/religious\\_artifacts/?g2\\_page=2](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/religious_artifacts/?g2_page=2) (Page consultée le 19 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Photos – Shipwreck Project – SS Republic – Artifacts – Religious Artifacts - 3 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss\\_republic/artifacts/religious\\_artifacts/?g2\\_page=3](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/ShipwreckProjects/ss_republic/artifacts/religious_artifacts/?g2_page=3) (Page consultée le 19 mai 2010).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « About Us : Photos – Vessels and Technology – ROV Zeus – 2 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/Vesselsandtechnology/rov\\_zeus/?g2\\_page=2](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/Vesselsandtechnology/rov_zeus/?g2_page=2) (Page consultée le 20 mai 2010).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « About Us : Photos – Vessels and Technology – ROV Zeus – 1 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], [http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/Vesselsandtechnology/rov\\_zeus/](http://shipwreck.net/g2/gallery2/v/Vesselsandtechnology/rov_zeus/) (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « About Us : Sharing the Treasures ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/treasures.php> (Page consultée le 15 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « Exhibits - Overview ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/exhibits.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « Home ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/> (Page consultée le 15 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « HMS Sussex PAM ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/pam/> (Page consultée le 20 octobre 2011).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « Investors Relations – Corporate Overview ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/corporateoverview.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](#) « News and Media - Press Release Archive - 2003 ». *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news03.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2004 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news04.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2005 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news05.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2006 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news06.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2007 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news07.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2008 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news08.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2009 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news09.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2010 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news10.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC. « News and Media - Press Release Archive - 2011 », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, 2011, [En ligne], <http://shipwreck.net/news11.php> (Page consultée le 29 novembre 2011).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/hmsvictory.php) « Shipwreck – HMS Victory – Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/hmsvictory.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/blackswan.php) « Shipwreck – Black Swan – « Black Swan » Project Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/blackswan.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/bluechina.php) « Shipwreck – Blue China – « Blue China » Project Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/bluechina.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/ssrepublic.php) « Shipwreck – SS Republic – Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/ssrepublic.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/hmssussex.php) « Shipwreck – HMS Sussex – *HMS Sussex* Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/hmssussex.php> (Page consultée le 20 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/tortugas.php) « Shipwreck – « Tortugas » Project Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/tortugas.php> (Page consultée le 21 mai 2010).

[ODYSSEY MARINE EXPLORATION INC.](http://shipwreck.net/otherShipwrecks.php) « Shipwreck – Other Shipwreck – Other Shipwreck Overview », *Odyssey Marine Exploration : Shipwreck Exploration*, [En ligne], <http://shipwreck.net/otherShipwrecks.php> (Page consultée le 21 mai 2010).

O'KEEFE, Patrick J. et Lyndel V. Prott, « Australian Protection of Historic Shipwrecks », p. 463-484, dans Kuppuram G. et K. Kumudamani (dir.), *Marine Archaeology : The Global Perspectives*, Sundeep Singhal, New Delhi, 1996, 643 pages.

O'KEEFE, Patrick J., « The Law and Nautical Archaeology : An International Survey », p. 456-462, dans Kuppuram G. et K. Kumudamani (dir.), *Marine Archaeology : The Global Perspectives*, Sundeep Singhal, New Delhi, 1996, 643 pages.

O'KEEFE, Patrick J. LYNDEL V. PROTT, *Manuel des réglementations nationales relatives à l'exportation des biens culturels*, Publications Officielles de l'UNESCO, 1988, 248 pages.

[ORIFLAMA S.A.](http://www.oriflama.org/about-us-Eng.htm) « About Us », [En ligne], <http://www.oriflama.org/about-us-Eng.htm> (Page consultée le 12 mai 2010).

[ORIFLAMA S.A.](http://www.oriflama.org/archeology-Eng.htm) « Archeology Project », [En ligne], <http://www.oriflama.org/archeology-Eng.htm> (Page consultée le 13 mai 2010).

[ORIFLAMA S.A.](http://www.oriflama.org/history-Eng.htm) « History », [En ligne], <http://www.oriflama.org/history-Eng.htm> (Page consultée le 13 mai 2010).

[PALMER](http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=1033936), Norman E., « Treasure Trove and Title to Discovered Antiquities », dans *International Journal of Cultural Property*, 1993, 2, p. 275-318 Cambridge University Press, [En ligne], <http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=1033936> (Page consultée le 27 février 2009).

[PARCS CANADA](http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/fp-es/titre-title.aspx), « Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques », *Parcs Canada*, 2005, [En ligne], <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/fp-es/titre-title.aspx> (Page consultée le 13 mars 2012).

PARTICUBA CASAS PARTICULARES DE CUBA, *Puerto Esperanza*, [En ligne], [http://www.particuba.net/villes/puerto\\_esperanza/index.html](http://www.particuba.net/villes/puerto_esperanza/index.html) (Page consultée le 23 mars 2007).

PERRON, Jean-François. *Flibustiers, corsaires et pirates : l'impact de leurs actions sur le déclin de l'Empire espagnol d'Amérique au XVIIe siècle*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 2001, [En ligne], <http://constellation.uqac.ca/929/1/12270317.pdf> (Page consultée le 13 mars 2012).

PINK SHEET LLC. *Pink Sheet Global Marine Ltd.*, [En ligne], <http://www.pinksheets.com/index.jsp> (Page consultée le 24 mars 2007).

PO, D. « Les têtes maories regagnent la Nouvelle-Zélande », *Liberation.fr*, 23 janvier 2012, [en ligne], <http://www.liberation.fr/culture/01012385210-les-tetes-maories-regagnent-la-nouvelle-zelande> (Page consultée le 29 mars 2012).

POINT DU JOUR, *Cuba, une île dans les caraïbes*, [En ligne], [http://www.pointdujour.fr/VF/programmes/prog\\_fiche.asp?idProg=22566&pos=30&nb=75&recherche=&idcateg=39&sur=&cpt=20](http://www.pointdujour.fr/VF/programmes/prog_fiche.asp?idProg=22566&pos=30&nb=75&recherche=&idcateg=39&sur=&cpt=20) (Page consultée le 23 mars 2007).

PRINGLE, Heather. « Finders keepers », *Canadian Geographic*, Mars/Avril 2007, [En ligne], [http://www.canadiangeographic.ca/magazine/ma07/feature\\_shipwrecks.asp](http://www.canadiangeographic.ca/magazine/ma07/feature_shipwrecks.asp) (Page consultée le 9 septembre 2010).

PROTECTION OF WRECK ACT, Royaume-Uni, 1973, [En ligne], <http://www.legislation.gov.uk/ukpga/1973/33> (Page consultée le 8 juin 2011).

PROTT, Lyndel V., « International Legal Protection of the Underwater Cultural Heritage », p. 501- 529, dans Kuppuram G. et K. Kumudamani (dir.), *Marine Archaeology : The Global Perspectives*, Sundeep Singhal, New Delhi, 1996, 643 pages.

PUBLIC RECORD DATA - Department of State - Division of Corporations. « Doobloon Salvage Inc. », *Corporation Wiki*, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Florida/Melbourne/doobloon-salvage-inc-4642005.aspx> (Page consultée le 26 novembre 2010).

PUBLIC RECORD DATA - Department of State - Division of Corporations. « Pirate Village Inc. », *Corporation Wiki*, [En ligne], <http://www.corporationwiki.com/Unknown/Unknown/pirate-village-inc-2269904.aspx> (Page consultée le 26 novembre 2010).

QUIRINO DA FONSECA, Pedro. « Pesquisas Arqueológicas submarina em águas de maçambique », *Arqueonautas Worldwide Arqueologia Subaquática, S.A. – Publications – Mozambique Shipwrecks Research Projects (since 2001)*, 1964, [En ligne],

[http://www.arq-publications.com/downloads/pt\\_moz\\_1964.pdf](http://www.arq-publications.com/downloads/pt_moz_1964.pdf) (Page consultée le 8 septembre 2010).

[RADIO CANADA](http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2010/07/16/003-NE-tresors.shtml). « Trésors convoités », *Radio-Canada.ca*, 16 juillet 2010, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2010/07/16/003-NE-tresors.shtml> (Page consultée le 16 juillet 2010)

[RADIO-CANADA](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2012/01/05/008-ventes-encheres-titanic.shtml). « Plus de 5000 objets du Titanic aux enchères », *Radio-Canada.ca*, 05 janvier 2012, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2012/01/05/008-ventes-encheres-titanic.shtml> (Page consultée le 11 janvier 2012).

[RAYDA](http://www.thejakartaglobe.com/national/treasure-hunter-unwelcome-in-indonesia-after-alleged-theft-of-undersea-artifacts/372312), Nivell. « Treasure Hunter Unwelcome in Indonesia After Alleged Theft of Undersea Artifacts », *Jakarta Globe*, 30 avril 2010, [En ligne], <http://www.thejakartaglobe.com/national/treasure-hunter-unwelcome-in-indonesia-after-alleged-theft-of-undersea-artifacts/372312> (Page consulté le 3 mai 2010).

[READ](http://heinonline.org/HOL/Page?collection=journals&handle=hein.journals/novalr4&id=217), Beth, « Open Season on Ancient Shipwrecks : Implications of the Treasure Salvors Decisions in the Fields of Archaeology, History, and Property Law », dans *Nova Law Journal*, 4, 1980, [En ligne], <http://heinonline.org/HOL/Page?collection=journals&handle=hein.journals/novalr4&id=217> (page consultée le 27 février 2009).

[REAL PENNIES](http://www.realpennies.com/otc/SVXA/). « SVXA - Sovereign Exploration Associates International Inc. », *Real Pennies*, [En ligne], <http://www.realpennies.com/otc/SVXA/> (Page consultée le 18 avril 2011).

[RÈGLEMENT SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_4/B4R2.HTM), Éditeur officiel du Québec, Québec, [En ligne], [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B\\_4/B4R2.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_4/B4R2.HTM) (Page consultée le 20 décembre 2011).

[RMS TITANIC INC.](http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=448) « Corporate Profil », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=448> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[RMS TITANIC INC.](http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=137) « Expeditions - Diving Operations », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=137> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[RMS TITANIC INC.](http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=faq) « FAQ », *RMS Titanic Inc.*, 2011, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=faq> (Page consultée le 12 avril 2011).

[RMS TITANIC INC.](http://www.rmstitanic.net/) « Home », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/> (Page consultée le 17 septembre 2010).

[RMS TITANIC INC.](http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=428) « Host an Exhibition », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=428> (Page consultée le 17 septembre 2010).

RMS TITANIC INC. « Letter to Shareholders », *RMS Titanic Inc.*, 23 août 2010, [En ligne], <http://www.prxi.com/pdf/082310A.pdf> (Page consultée le 12 avril 2011).

RMS TITANIC INC. « Investors Relations », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=447> (Page consultée le 17 septembre 2010).

RMS TITANIC INC. « President's Letter », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=125> (Page consultée le 17 septembre 2010).

RMS TITANIC INC. « Press Release », *RMS Titanic, Inc.*, [En ligne], <http://www.rmstitanic.net/index.php4?page=445> (Page consultée le 17 septembre 2010).

RMS TITANIC INC. « The RMS Titanic Online Store », *The RMS Titanic Online Store*, 2011, [En ligne], <http://www.thetitanicstore.com/> (Page consultée le 12 avril 2011).

ROBILLARD, Marcel. *Cent vingt ans de remords : Qunad une chasse aux trésors devient une odyssée spirituelle*, Les Publications Modus Vivendi inc., Canada, 240 pages.

ROSS, Claude. « Collection de Philippe Beaudry - L'Empress of Ireland au musée des civilisations », *Radio-Canada.ca*, 4 mars 2011, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2011/03/04/006-empress-ireland-musee-canadien-civilisations.shtml> (Page consultée le 21 avril 2011).

ROUGERIE, Jacques. « Musée d'archéologie sous-marine », *Jacques Rougerie Architecte*, 2008, [En ligne], <http://www.rougerie.com/11,1001,s1.html> (Page consultée le 1 novembre 2011).

RPA. « Home », *RPA Register of Professional Archaeologists*, 2010, [En ligne], <http://www.rpanet.org/> (Page consultée le 21 avril 2011).

RS OPERATION INC. « Oceanic Research and Recovery Sends Deep Scan Vessel to Work With Deep Blue Marine in the Dominican Republic », *Facebook*, 10 juin 2010, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Peoria-IL/RS-Operations-Inc/163449913747#!/notes/rs-operations-inc/oceanic-research-and-recovery-sends-deep-scan-vessel-to-work-with-deep-blue-mari/402626138430> (Page consultée le 2 Octobre 010).

RS OPERATION INC. « Personnels », *Facebook*, 2010, [En ligne], [http://www.facebook.com/pages/Peoria-IL/RS-Operations-Inc/163449913747?v=app\\_10339498918#!/pages/Peoria-IL/RS-Operations-Inc/163449913747?v=app\\_4949752878](http://www.facebook.com/pages/Peoria-IL/RS-Operations-Inc/163449913747?v=app_10339498918#!/pages/Peoria-IL/RS-Operations-Inc/163449913747?v=app_4949752878) (Page consultée le 02 Octobre 2010).

[RS OPERATION INC.](#) « RS Operation, Inc. », *Facebook*, [En ligne], <http://www.facebook.com/pages/Peoria-IL/RS-Operations-Inc/163449913747> (Page consultée le 2 Octobre 2010).

[RS OPS INC.](#) « Robert Marx », *The Treasure Wrecks Chronicles*, [En ligne], <http://thethunderchild.com/GhostGunsVirginia/TreasureWrecks/RobertMarx.html> (Page consultée le 26 novembre 2010).

[RUSS](#), Jacqueline. *La pensée éthique contemporaine*, France, Presse Universitaire de France, 1994, 123 pages.

[SEAFARER EXPLORATION CORP.](#) « About », *Seafarer Exploration Corporation*, 2011, [En ligne], <http://www.seafarercorp.com/AboutUs/tabid/57/Default.aspx> (Page consultée le 29 avril 2011).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « About The Society – An Overview », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/about> (Page consultée le 27 mai 2010).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « About The Society – Contact The Society », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/About/contact> (Page consultée le 11 juin 2010).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « About The Society – History », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/About/history> (Page consultée le 11 juin 2010).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « About The Society – Job and Volunteer Position », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/About/jobs> (Page consultée le 11 juin 2010).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « About The Society – People », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/About/people> (Page consultée le 11 juin 2010).

[SEAFARER EXPLORATION CORP.](#) « Contact Us », *Seafarer Exploration Corporation*, 2011, [En ligne], <http://www.seafarercorp.com/ContactUs/tabid/56/Default.aspx> (Page consultée le 29 avril 2011).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « Get Involved – Now Recruiting », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/Expeditions/recruiting> (Page consultée le 14 juin 2010).

[SEA RESEARCH SOCIETY.](#) « Get Involved – Past Expeditions », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/Expeditions/past> (Page consultée le 11 juin 2010).



SEA RESEARCH SOCIETY. « Get Involved – Upcoming Expeditions », *The Sea Research Society*, 2010, [En ligne], <http://www.searesearchsociety.org/Expeditions/upcoming> (Page consultée le 14 juin 2010).

SEAFARER EXPLORATION CORP. « Investors », *Seafarer Exploration Corporation*, 2011, [En ligne], <http://www.seafarercorp.com/Investors/tabid/58/Default.aspx> (Page consultée le 29 avril 2011).

SEAFARER EXPLORATION CORP. « News », *Seafarer Exploration Corporation*, 2011, [En ligne], <http://www.seafarercorp.com/News/tabid/59/Default.aspx> (Page consultée le 02 juin 2011).

SEA RESEARCH SOCIETY. « Sea Research Society Online Store », *Shipwrecks.com*, 2010, [En ligne], <http://shop.searesearchsociety.org/collections/e-lee-spences-items/products/spanish-3-pounder-bronze-cannon> (Page consultée le 27 mai 2010).

SEA REX INC. « Index Page », *Sea Rex Inc., Sinclair Educational ArcheologicalResearch Expedition Inc.*, 2002, [En ligne], <http://www.searex-inc.com/> (Page consultée le 12 avril 2011).

SEA REX INC. « Page 2 », *Sea Rex Inc., Sinclair Educational ArcheologicalResearch Expedition Inc.*, 2002, [En ligne], <http://www.searex-inc.com/page2.html> (Page consultée le 12 avril 2011).

SEA REX INC. « Page 3 », *Sea Rex Inc., Sinclair Educational ArcheologicalResearch Expedition Inc.*, 2002, [En ligne], <http://www.searex-inc.com/page3.html> (Page consultée le 12 avril 2011).

SEA REX INC. « Page 4 », *Sea Rex Inc., Sinclair Educational ArcheologicalResearch Expedition Inc.*, 2002, [En ligne], <http://www.searex-inc.com/page4.html> (Page consultée le 12 avril 2011).

SELMI, Alejandro. « Summary of Underwater Archaeological Finds In The North Shore Zone Of the Dominican Republic August, 2010 ». *Deep Blue Marine Underwater Recovery*, Août 2010, [En ligne], [http://alldeepblue.com/site/?page\\_id=169](http://alldeepblue.com/site/?page_id=169) (Page consultée le 28 avril 2011).

SERVICE CANADIEN DES PARCS ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX. « Le naufrage de l'Auguste », *Lieux historiques nationaux, Services des parcs, Environnement Canada*, Ottawa, 1992, 70 pages.

SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE. « Contact Us », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=13](http://www.sssllc.com/?page_id=13) (Page consultée le 7 octobre 2010).

[SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE](http://www.sssllc.com/?page_id=53). « Equipment & Technique – Survey Equipment & Technique – ROV's », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=53](http://www.sssllc.com/?page_id=53) (Page consultée le 7 octobre 2010).

[SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE](http://www.sssllc.com/?page_id=48). « Equipment & Technique – Excavation & Salvage Equipment – Air Lifts », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=48](http://www.sssllc.com/?page_id=48) (Page consultée le 7 octobre 2010).

SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE. « Equipment & Technique – Excavation & Salvage Equipment – Blowers (Mailbox) », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=51](http://www.sssllc.com/?page_id=51) (Page consultée le 7 octobre 2010).

[SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE](http://www.sssllc.com/?page_id=36). « Sir Robert Marx – Publisheds Articles », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=36](http://www.sssllc.com/?page_id=36) (Page consultée le 7 octobre 2010).

[SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE](http://www.sssllc.com/?page_id=34). « Sir Robert Marx – Publisheds Books », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=34](http://www.sssllc.com/?page_id=34) (Page consultée le 7 octobre 2010).

[SEVEN SEAS SEARCH & SALVAGE](http://www.sssllc.com/?page_id=3). « Treasure Gallery », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=3](http://www.sssllc.com/?page_id=3) (Page consultée le 7 octobre 2010).

[SHAUGHNESSY](http://atochastory.com/AtochasATeam.htm), Carol. « Atocha's « A team » : Consultants Agree to help », *Atocha Treasure Company*, 2009, [En ligne], <http://atochastory.com/AtochasATeam.htm> (Page consultée le 6 mai 2010).

[SHOUP](http://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/524385), Daniel, Lyra MONTEIRO, « When Past and Present Collide : The Ethics of Archaeological Stewardship », dans *Current Anthropology*, vol. 49, no. 2, 2008, [En ligne], <http://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/524385> (Page consultée le 27 février 2009).

[SIHALOHO](http://www.thejakartaglobe.com/home/heat-turned-up-on-shipwreck-treasure-hunter/372069), Markus Junianto. « Heat Turned Up on Shipwreck Treasure Hunter », *Jakarta Globe*, 28 avril 2010, [En ligne] <http://www.thejakartaglobe.com/home/heat-turned-up-on-shipwreck-treasure-hunter/372069> (Page consultée le 3 mai 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/about_svxa_business_structure.php) « About Sovereign Exploration Associates International – Business Structure Used to minimize Cost », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/about\\_svxa\\_business\\_structure.php](http://www.seai-inc.com/about_svxa_business_structure.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/about_svxa_business_structure.php) « About Sovereign Exploration Associates International – Company History », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne],

[http://www.seai-inc.com/about\\_svxa\\_company\\_history.php](http://www.seai-inc.com/about_svxa_company_history.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/about_svxa_team.php) « About Sovereign Exploration Associates International – Sovereign Executive Team », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/about\\_svxa\\_team.php](http://www.seai-inc.com/about_svxa_team.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/about_svxa_site_management.php) « About Sovereign Exploration Associates International – Site Management Process, Efficiency and Economics », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/about\\_svxa\\_site\\_management.php](http://www.seai-inc.com/about_svxa_site_management.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/about_svxa_target_portfolio.php) « About Sovereign Exploration Associates International – Target Portfolio Criteria », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/about\\_svxa\\_target\\_portfolio.php](http://www.seai-inc.com/about_svxa_target_portfolio.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/chateau_ecclesiastical_goods.php) « Shipwrecks – Le Chateau – Ecclesiastical Goods », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/chateau\\_ecclesiastical\\_goods.php](http://www.seai-inc.com/chateau_ecclesiastical_goods.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/chateau.php) « Shipwrecks – Le Chateau - Overview », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], <http://www.seai-inc.com/chateau.php> (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/chateau_personal_goods.php) « Shipwrecks – Le Chateau – Personal Goods », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/chateau\\_personal\\_goods.php](http://www.seai-inc.com/chateau_personal_goods.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/chateau_cargo.php) « Shipwrecks – Le Chateau – The Cargo », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/chateau\\_cargo.php](http://www.seai-inc.com/chateau_cargo.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/1812_fleet_loss_of_fantome.php) « Shipwrecks – 1814 Fleet – The Lost of the Fantome », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/1812\\_fleet\\_loss\\_of\\_fantome.php](http://www.seai-inc.com/1812_fleet_loss_of_fantome.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/1812_fleet_fantome.php) « Shipwrecks – 1814 Fleet – The Fantome’s Role in the Naval War on the Chesapeake », *SovereignExploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/1812\\_fleet\\_fantome.php](http://www.seai-inc.com/1812_fleet_fantome.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/1812_fleet_fantome_site.php) « Shipwrecks – 1814 Fleet – The Fantome Site Today », *SovereignExploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/1812\\_fleet\\_fantome\\_site.php](http://www.seai-inc.com/1812_fleet_fantome_site.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/tilbury_fate.php) « Shipwrecks – The HMS Tilbury’s Fate », *Sovereign Exploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/tilbury\\_fate.php](http://www.seai-inc.com/tilbury_fate.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/tilbury.php) « Shipwrecks – Tilbury - Overview », *SovereignExploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], <http://www.seai-inc.com/tilbury.php> (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/tilbury_siege_of_louisburg.php) « Shipwrecks – Tilbury – The Siege of Louisburg », *SovereignExploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/tilbury\\_siege\\_of\\_louisburg.php](http://www.seai-inc.com/tilbury_siege_of_louisburg.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/tilbury_spanish_pillar.php) « Shipwrecks – Tillbury - The Spanish Pillar Dollar – and What May Be Found at The Tilbury Site », *SovereignExploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], [http://www.seai-inc.com/tilbury\\_spanish\\_pillar.php](http://www.seai-inc.com/tilbury_spanish_pillar.php) (Page consultée le 22 juin 2010).

[SOVEREIGN EXPLORATION ASSOCIATES INTERNATIONAL INC.](http://www.seai-inc.com/exhibits.php) « Sovereign Exploration Exhibits », *SovereignExploration : International Maritime Archeology & Artifact Discovery*, 2010, [En ligne], <http://www.seai-inc.com/exhibits.php> (Page consultée le 22 juin 2010).

[SPENCE](http://www.facebook.com/notes/e-lee-spence/discovery-of-the-georgiana-by-e-lee-spence/299617207511), Dr. E. Lee. « Discovery of The Georgiana », *Facebook – E. Lee Spence*, 11 février 2010, [En ligne], <http://www.facebook.com/notes/e-lee-spence/discovery-of-the-georgiana-by-e-lee-spence/299617207511> (Page consultée le 11 juin 2010).

[STANCIL](http://www.tcpalm.com/news/2009/feb/18/remains-spanish-treasure-galleon-found-indian-rive/), Lamaur. « Remains of Spanish treasure galleon found off Indian River County », *TCPalm Florida’s Treasure Coast and Palm Beach*, 18 février 2009, [En ligne], <http://www.tcpalm.com/news/2009/feb/18/remains-spanish-treasure-galleon-found-indian-rive/> (Page consultée le 19 avril 2011).

STEMM Greg, David J. BEDERMAN « Virtual Collectors & Private Curators: A Model for the Museum of the Future », *Odyssey Marine Exploration Inc. Publications*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/pdf/OMEPapers14-PrivateCurators.pdf> (Page consultée le 27 octobre 2011).

STEMM, Greg et Dave PARHAM. « Fight Club : Marine archaeology : should commercial archaeologists have a role in exploring our marine heritage ? Two experts debate the issue », *The Times*, 1 avril 2010, [En ligne], <http://www.timesonline.co.uk/tol/news/science/eureka/article7075435.ece> (Page consultée le 16 septembre 2010).

STONE, Lawrence D. « Search for SS Central America : Mathematical Treasure Hunting », *Interfaces*, vol. 22, no. 1, Franz Edelman Award Papers, Janvier-février 1992, pp. 32-54, [En ligne], <http://www.jstor.org/stable/25061572?origin=JSTOR-pdf> (Page consultée le 13 mars 2012).

ST-PAUL ISLAND. « Home », *St-Paul Island – Shipwreck & Treasure Museum*, [En ligne], <http://wreckhunter.ca/saintpaul/index.asp> (Page consultée le 13 octobre 2010).

SUBSEARESEARCH. « Company Profile – Who We Are », *Sub Sea Research SSR – Exploring and Saving Marine History Through Technology*, 2008, [En ligne], <http://subsearesearch.com/profile.htm> (Page consultée le 26 mai 2010).

SUBSEARESEARCH. « Join Us- Contact Us – Volunteering, Education and Employment », *Sub Sea Research SSR – Exploring and Saving Marine History Through Technology*, 2008, [En ligne], <http://subsearesearch.com/contactus.php> (Page consultée le 27 mai 2010).

SUBSEARESEARCH. « Project Musearium », *Sub Sea Research SSR – Exploring and Saving Marine History Through Technology*, 2008, [En ligne], <http://subsearesearch.com/projectm.htm> (Page consultée le 27 mai 2010).

SUBSEARESEARCH. « Sub Sea Professional Team », *Sub Sea Research SSR – Exploring and Saving Marine History Through Technology*, 2008, [En ligne], <http://subsearesearch.com/subseaproteam.htm> (Page consultée le 26 mai 2010).

SUBSEARESEARCH. « The Haitian Expedition - Document », *Sub Sea Research SSR – Exploring and Saving Marine History Through Technology*, 2008, [En ligne], [http://subsearesearch.com/the\\_haitian\\_expedition.pdf](http://subsearesearch.com/the_haitian_expedition.pdf) (Page consultée le 27 mai 2010).

STRATI, Anastassia, « The International Protection of the Underwater Cultural Heritage », p. 521- 550, dans Kuppuram G. et K. Kumudamani (dir.), *Marine Archaeology : The Global Perspectives*, Sundeep Singhal, New Delhi, 1996, 643 pages.

TATGE, Mark et Miriam GOTTFRIED. « Ship of Fools », *Forbes*, 19 juin 2006, [En ligne], <http://www.forbes.com/forbes/2006/0619/158.html> (Page consultée le 28 avril 2011).

TELMON, Priscilla. « Le secret du trésor englouti », *Le Figaro.fr*, 15 octobre 2007, [En ligne], [http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2006/04/07/01006-20060407ARTMAG90547-le\\_secret\\_du\\_tresor\\_englouti.php](http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2006/04/07/01006-20060407ARTMAG90547-le_secret_du_tresor_englouti.php) (Page consultée le 23 mai 2010).

THE GALE GROUP. « Visa Gold Exploration Inc. », *Goliath Business Knowledge on Demand*, 2008, [En ligne], <http://goliath.ecnext.com/coms2/product-compint-0000966363-page.html> (Page consultée le 19 avril 2011).

THÉRIAULT, Carl. « Collection Beaudry de l' « *Empress of Ireland* » ; Vente d'artéfacts bloquée par le fédéral » dans *Le Soleil*, Pointe-au-Père, 28 juillet 2001, [En ligne], [http://www.diablesdesmers.qc.ca/empress\\_vente\\_bloquee.pdf](http://www.diablesdesmers.qc.ca/empress_vente_bloquee.pdf) (Page consultée le 7 janvier 2010).

THROCKMORTON, Peter. « The World's Worst Investment : The Economics of Treasure Hunting with Real-Life Comparisons », dans Babits, Lawrence E. et Hans Van Tilburg, dir. *Maritime Archaeology : A Reader of Substantive and Theoretical Contributions*, New-York, États-Unis, Plenum Press, 1998, 590 pages.

TOLSON, Hawk et Ellen GERTH. « Faith of Our Fathers: Religious Artifacts from the SS Republic », *Odyssey Marine Exploration Inc. Publications*, 2010, [En ligne], <http://www.shipwreck.net/pdf/OMEPaper9-RepublicReligious.pdf> (Page consultée le 27 octobre 2011).

TOULOUSE, Gérard. *Regards sur l'éthique des sciences*, France, Hachette Littérature, 1998, 240 pages.

TREASURE COAST. « Welcome to Treasure Coast! », *Treasure Coast*, 2009 [En ligne], <http://www.treasurecoasttvshow.com/home.html> (page consultée le 29 novembre 2011).

*TREASURE TROVE ACT*, Office of Legislative Counsel, Nouvelle-Écosse, 1989, [En ligne], <http://nslegislature.ca/legc/statutes/treasure.htm> (Page consultée le 31 mai 2011).

TSX INC. « Visa Gold Exploration Inc. », *Info TSX Venture Company Summary*, 2011, [En ligne], [http://infoventure.tsx.com/TSXVenture/TSXVentureHttpController?GetPage=CompanySummary&PO\\_ID=1062293&HC\\_FLAG2=on](http://infoventure.tsx.com/TSXVenture/TSXVentureHttpController?GetPage=CompanySummary&PO_ID=1062293&HC_FLAG2=on) (Page consultée le 19 avril 2011).

UNESCO. *Dossier d'information, Convention de l'UNESCO sur la protection patrimoine culturel subaquatique*, [En ligne], <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001430/143085F.pdf> (Page consultée le 7 mars 2007).

UNESCO. « Qui sommes-nous ? », *Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, 2011, [En ligne], <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/about-us/who-we-are/introducing-unesco/> (Page consultée le 28 novembre 2011).

UNESCO.ORG, *Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques*, 1956, [En ligne], [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13062&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13062&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Page consultée le 23 août 2009).

UNESCO.ORG, *Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*, Paris, 2 novembre 2001, [En ligne], [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13520&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13520&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Page consultée le 22 novembre 2010).

UNESCO.ORG, *Textes normatifs, Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*, [En ligne], <http://erc.unesco.org/cp/convention.asp?KO=13520&language=F> (Page consultée le 15 avril 2007).

UNESCOPRESSE. *L'UNESCO encourage les Amériques à adhérer à la convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*, communiqué de presse numéro 2002-38, 2002, [En ligne], [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=3304&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=3304&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html) (Page consultée le 7 mars 2007).

UNESCOPRESSE. *La Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique entrera en vigueur en janvier 2009* [En ligne], [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=43663&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=43663&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Page consultée le 4 janvier 2009).

UNIVERSITY OF OXFORD. « OCMA - Oxford Centre for Maritime Archaeology », *University of Oxford - School of Archaeology*, 2010, [En ligne], <http://www.arch.ox.ac.uk/responsibilities-OCMA.html> (Page consultée le 1 mars 2011).

VANTROYEN, Jean-Claude. « Le trésor du Belge vendu aux enchères », *Le soir.be*, 04 mai 2010, [En ligne], [http://www.lesoir.be/culture/airs\\_du\\_temps/2010-05-04/le-tresor-du-belge-vendu-aux-encheres-767963.php](http://www.lesoir.be/culture/airs_du_temps/2010-05-04/le-tresor-du-belge-vendu-aux-encheres-767963.php) (Page consultée le 20 octobre 2011).

VIANNEY, Aubert. « La tête maorie qui sème la discorde », *Le Figaro*, 20 novembre 2007, [En ligne], <http://www.lefigaro.fr/outils/2007/11/15/04007-20071115ARTFIG00106-la-tete-maoriequi-seme-la-discorde.php> (Page consultée le 28 mars 2012).

VILLEGAS ZAMORA, Tatiana. « Les dangers d'une exploitation commerciale du patrimoine culturel subaquatique », *Museum International (Edition Française)*, vol 60,

no. 4, 13 février 2009, p.20-33, [En ligne], <http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/122204097/PDFSTART> (Page consultée le 23 juin 2010).

VILLENEUVE, Paul. « Aménagement et archéologie. Considérations sociales, disposition légales », *Archéologiques*, no. 8, 1994, p. 28-29.

WELLER, Bob. « Journal of the professional treasure hunter : The Cuban Treasure Connection », *The Best of Treasure Quest Magazine*, 2010, [En ligne], <http://www.atochacoins.com/TreasureQuest/Cuban%20Connection.htm> (Page consultée le 8 septembre 2010).

WELLS, Ernïe. « La vente de la collection de l'Empress est entrée dans une période décisive », *Progrès Echo*, 10 avril 2011, p.3, [En ligne], [http://virtuel.progresecho.canoe.ca/doc/hebdo\\_progres-echo/20110410\\_ped\\_opt/2011040801/3.html#2](http://virtuel.progresecho.canoe.ca/doc/hebdo_progres-echo/20110410_ped_opt/2011040801/3.html#2) (Page consultée le 1 novembre 2011).

WELLS, Ernïe. « L'impressionnante collection de Beaudry couvre toute l'histoire de l'Empress », *Progrès-Écho, Le Rimouskois*, 18 avril 2011, [En ligne], <http://progresecho.canoe.ca/webapp/sitepages/content.asp?contentid=187141&id=659> (Page consultée le 21 avril 2011).

WHITE, Michael, « Sea Hunt, Inc. v. Unidentified Shipwrecked Vessel or Vessels », dans *The American Journal of International Law*, vol. 95, no. 3, 2001, p. 678-684, [En ligne], <http://www.jstor.org/stable/2668515> (page consultée le 27 février 2009).

WILLIAMS, Sue. « Marx Is the Name, Treasure Is the Game », *Nordic Underwater Archaeology*, 1997, [En ligne], [http://www.abc.se/~pa/publ/bob\\_marx.htm](http://www.abc.se/~pa/publ/bob_marx.htm) (Page consultée le 26 janvier 2007).

WILLIAMS, Sue. « Underwater Heritage – A treasure trove to protect », *UNESCO Sources*, Février 1997, dans *Nordic Underwater Archaeology*, Février 1999, [En ligne], <http://www.abc.se/~pa/publ/heritage.htm> (Page consultée le 28 septembre 2010)

WORLDLINGO TRANSLATIONS LLC. « Risdon Beazley », *World Lingo*, 2010, [En ligne], [http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/en/Risdon\\_Beazley](http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/en/Risdon_Beazley) (Page consultée le 7 décembre 2010).

WRECK HUNTER. « About The Author », *Wreck Hunter Terry Dwyer, diver, adventurer and entrepreneur Halifax Nova Scotia*, [En ligne], <http://wreckhunter.ca/about.html> (Page consultée le 13 octobre 2010).

WRECK HUNTER. « Buy a Copy », *Wreck Hunter Terry Dwyer, diver, adventurer and entrepreneur Halifax Nova Scotia*, [En ligne], <http://wreckhunter.ca/buy.html> (Page consultée le 13 octobre 2010).



WRECK HUNTER. « Contact », *Wreck Hunter Terry Dwyer, diver, adventurer and entrepreneur Halifax Nova Scotia*, [En ligne], <http://wreckhunter.ca/contact.html> (Page consultée le 13 octobre 2010).

WRECK HUNTER. « Home », *Wreck Hunter Terry Dwyer, diver, adventurer and entrepreneur Halifax Nova Scotia*, [En ligne], <http://wreckhunter.ca/index.html> (Page consultée le 13 octobre 2010).

WRECK HUNTER. « Seminars », *Wreck Hunter Terry Dwyer, diver, adventurer and entrepreneur Halifax Nova Scotia*, [En ligne], <http://wreckhunter.ca/courses.html> (Page consultée le 13 octobre 2010).

WRECK WATCH INTERNATIONAL. « About Wreck Watch International », *Wreck Watch International*, 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/> (Page consultée le 27 mai 2010).

WRECK WATCH INTERNATIONAL. « The village that Time Forgot – Sumaqa’s Seaborne Trade », *Wreck Watch International*, 2010, [En ligne], <http://www.wreckwatch.com/projects/60-the-village-that-time-forgot-sumaqa-seaborne-trade> (Page consultée le 27 mai 2010).

WPBF. « Treasure Hunters Search Jupiter Shipwreck Again, Search for Sunken treasure On Again In Jupiter », *abc25 wpbf.com : West Palm Beach News*, 28 juillet 2009, [En ligne], <http://www.wpbf.com/news/20209106/detail.html> (Page consultée le 6 mai 2010).

WYLIE, Alison. *Thinking from Things - essays in the philosophy of archaeology*, Berkeley, University of California Press, 2002, p. 235 à 246.

## **Annexe 1 - Fiches descriptives des compagnies**

### **# 1 : ABS Marine Consultants**

Lieu du siège social : États-Unis.

Lieu(x) de fouille : non mentionné - travaille comme consultant.

Année de Fondation : non mentionnée.

Membres : Capitaine Kit Kuittinen; « Archéologue marin commercial », photographe sous-marin, diplômé dans les technologies marines (ABS Marine Consultant 2009 : Captain Kit Kuittinen).

Capitaine Don Hester; Opérateur radio, Radar (ABS Marine Consultant 2009 : Captain Don Hester).

Capitaine Bill Neunzing; Ingénierie marine, plongeur professionnel, technicien médical d'urgence, pompier (ABS Marine Consultant 2009 : Captain Bill Neunzing).

Capitaine Michael Lewis; capitaine côtier, navigateur professionnel, navigation au sextant et électronique, instructeur de plongée sous-marine (ABS Marine Consultants 2009 : Captain Michael Lewis).

Tim Rometry; Ingénieur marin, radio, radar (ABS Marine Consultants 2009 : Tim Rometry).

Yury London; Plongeur, conducteur de submersible (ABS Marine Consultants 2009 : Yury London).

Edward F. Beacham; Consultants en recherches maritimes, inspecteur (ABS Marine Consultants 2009 : Edward F. Beacham).

Bruce Calderbank; recherche géodésiques, recherches d'épave et opérations de sauvetage (ABS Marine Consultants 2009 : Bruce Calderbank).

Jacques Tarnero; Producteur de films sous-marins (ABS Marine Consultant 2009 : Jacques Tarnero).

Paul Alexander McMahan; Expérience avec les ROV (ABS Marine Consultants 2009 : Paul Alexander McMahan).

Jerry Beard; Communication, Navigation (ABS Marine Consultants 2009 : Jerry Beard).

Michael R. Cochran; (membre en 2007).

Joshua P. Dean; entrepreneur (ABS Marine Consultant 2009 : Joshua P. Dean).

Dr. Andrew Stanford; médecin (ABS Marine Consultants 2009 : Dr. Andrew J. Stanford).

Robyn Hynes; Océanographie, diplômé en technologie marines, plongeur commercial, technicien médical (ABS Marine Consultants 2009 : Robyn Hynes).

Christian Peritore; designer pour le site web (ABS Marine Consultants 2009 : Christian Peritore).

Financement : Production de film, offre de services pour d'autres compagnies (ABS Marine Consultants 2010 : Services).

Technique de recherche pré-fouille : Recherche dans les archives maritimes et historiques (ABS Marine Consultants 2010 : About ABS Marine consultants); ROV et Sonar latéral (ABS Marine Consultants 2010 : Services).

Catégorie de la compagnie : Consultants.

Critère(s) de sélection : Travail avec des compagnies de chasse aux trésors.

Notes supplémentaires : Leur but est de faire de « l'archéologie marine commerciale ». Ils se spécialisent à « amener les techniques de sauvetage commerciales dans la réalité de l'archéologie marine avec la rigueur scientifique et l'attention que l'intégrité archéologique requière » (ABS Marine Consultants 2010 : About ABS Marine Consultants).

## **# 2 : Amelia Research & Recovery**

Lieu du siège social : Middleburg, Floride, États-Unis (Amelia Research & Recovery 2010 : Contact Us).

Lieu(x) de fouille : Jupiter, Floride, États-Unis (Amelia Research & Recovery 2010 : The *Archangel* salvage Project)

Hawks Channel, États-Unis (Amelia Research & Recovery 2010 : *Santa Margarita* Wreck Site Research and Exploration).

Floride, États-Unis (Amelia Research & Recovery 2010 : The Sandy Point salvage project).

Amelia Island, Floride, États-Unis (Amelia Research & Recovery 2010 : Shipwrecks) - États-Unis).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Doug Pope; Président / CEO (Amelia Research & Recovery 2010 : The « A » Team).

Ed Gavron; Aqua Exploration - compagnie de plongée (Amelia Research & Recovery 2010 : The « A » Team).

Warren Lokey; Services financiers.

Arnie Hofflander; Planning financier (Amelia Research & Recovery 2010 : The « A » Team).

Jim Sinclair; Archéologue universitaire.

Keith Sonnemann ; premier maître, spécialiste de plongée (Amelia Research & Recovery 2010 : The 2009 Crew of the Polly).

« Spider » Sims : Magnétomètre, plongeur (Amelia Research & Recovery 2010 : The 2009 Crew of the Polly).

Scott Jensen : « field archaeologist diver » (Amelia Research & Recovery 2010 : The 2009 Crew of the Polly).

Financement : non mentionné.

Techniques de recherches pré-fouille : Magnétomètre (Amelia Research and Recovery LLC » 2010 : Shipwrecks); Recherche archivistique (Amelia Research and Recovery 2010 : Historical and Archival Research and Documentation).

Méthode de fouille : Travail avec un « lift boat » (Amelia Research and Recovery 2010 : Home).

Catégorie de la compagnie : Compagnie effectuant des fouilles locales et travaillant comme consultants pour d'autres compagnies de chasse aux trésors.

Critère(s) de sélection : Se déclare eux-mêmes en faveur d'une « archéologie marine commerciale » (Amelia Research & Recovery 2010 : Home).

### **# 3 : Anchor Research and Salvage (ARS)**

Lieu du siège social : Hatillo, Azua, République Dominicaine (Anchor Research & Salvage 2010 : Home).

Lieu(x) de fouille : Côte sud de la République Dominicaine ((Anchor Research & Salvage 2010 : News - 25 oct. 2010).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Robert Pritchett - Président (Anchor Research & Salvage 2010 : Prospective Investor Information).

Ron Alber - Relations avec les investisseurs (Anchor Research & Salvage 2010 : Prospective Investor Information).

Bill Seliger - Officier en chef des opérations (Anchor Research & Salvage 2010 : Prospective Investor Information).

Dr Lubos Kordac - archéologue (Anchor Research & Salvage 2010 : News - 25 oct. 2010), voir [Gold Hound Treasure Divers](#).

Dr. E. Lee Spence - « archéologue » (Anchor Research & Salvage 2010 : News - 25 oct. 2010), \*voir compagnie Sea Research Society ([SRS](#)).

Financement : Investisseurs privés (Anchor Research & Salvage 2010 : Prospective Investor Information), possibilités de « fusion » avec [Seafarer](#) (Anchor Research & Salvage 2010 - 11 nov. 2010), vente de livres (Anchor Research & Salvage 2010 : Store).

Catégorie de la compagnie : Travail avec au moins un archéologue.

Critère(s) de sélection : but commercial.

Notes supplémentaires : Travail en lien avec l'*Oficina Nacional de Patrimonio Cultural Subacuático* et ont un contrat avec le gouvernement pour des droits exclusifs de fouilles sur la côte sud de l'île (Anchor Research & Salvage 2010 : News - 25 oct. 2010).

#### **# 4 : Animas Arqueologia Submarina**

Lieu du siège social : République Orientale de l'Uruguay (Animas 2010 : Home).

Lieu(x) de fouille : Rio de la Plata - Amérique du sud (Animas 2010 : Home).

Année de fondation : 1993 (Anima 2010 : Home).

Membres : Horacio Pardo; Directeur des opérations, recherches historiques.

Ana Maria Musico : Directrice archéologique.

Luis Anastasia : Océanographe.

Gabriel Yorda : Biologiste marin (Animas 2010 : Equipo Cientifico).

Financement : Garde 50 % des objets découverts (Animas 2010 : Arqueologia : Informe Operaciones 2001 / 2002).

Techniques de recherches pré-fouille : Recherche en archives (Animas 2010 : Archio de Notas de Prensa).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Notes supplémentaires : Animas est un projet scientifique privé, développé dans le domaine de l'archéologie subaquatique, comprenant un plan pour un gain commercial en compensation des risques financiers. Selon eux, la solution pour la sauvegarde des épaves n'est pas la conservation en place, comme le suggère l'UNESCO, car les épaves sont des sources de polluant et se détériore rapidement sous l'eau (Animas 2010 : Home).

Critère(s) de sélection : But commercial.

### **# 5 : Aqua Explorers Inc.**

Lieu du siège social : Floride (Dan Berg 2010 : Florida Keys shipwreck...).

Lieu(x) de fouille : ne s'applique pas, compagnie consultante.

Membres : Dan Berg.

Fred Krupowicz.

Financement : non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Consultants.

Critère(s) de sélection : Travail avec des compagnies de chasse aux trésors.

Notes supplémentaires : Cette compagnie ne fait pas de fouilles elle-même mais se spécialise dans la « formation » pour devenir chasseur de trésor.

### **# 6 : Arqueonautas (AWW)**

Lieu du siège social : Portugal (Arqueonautas Worldwide 2010 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Mozambique (Arqueonautas Worldwide 2010 : Projects and Historical Research - Mozambique).

Cap Vert (Arqueonautas Worldwide : Project and Historical Research - Cape Verde).

Indonésie (Arqueonautas Worldwide 2010 : Photo gallery - Indonesia).

Année de fondation : 1995 (Arqueonautas Worldwide 2010 : Mission Statement).

Membres : Amiral Isaías Gomes Teixeira; Président (Arqueonautas Worldwide 2010 : Company).

**Arqueonautas Worldwide (suite)**

Dr. Rita Delgado; Conseillère légale.

Dr. Tristão da Cunha; Contrôleur.

Dr. Heribert Keil; Secrétaire.

Dr. António Portugal Catalão; Finance.

Dr. Dario Meyer; Finance.

Mr. Stefan Schiens; PR.

Nikolaus Count Sandizell; Directeur / CEO.

Baron Howard Strouth; Directeur.

Baron Stefan Von Breisky; Directeur.

Dr. Margaret Rule; Consultante en archéologie maritime.

Mr. Mensun Bound; Consultant archéologie maritime, compagnie MARE.

Dr. David Hebb : Recherches Historiques.

Eng. António Miguel Trigueiros; Numismatique.

Dr. Stefan Harzen; Conseiller en science marine.

Prof. Augustine Vinh; Experte en céramique bleu et blanche et en céramique d'épave.

Alejandro Mirabal Jorge; Archéologue maritime / Directeur des opérations.

Faure Cambiella; Technicienne de fouilles.

Peter Darracott; Expert en conservation.

Financement : Commanditaires : MARES dive Equipment, BAUER compressors for breathing air, SECON metal detector and magnetometer (Arqueonautas Worldwide 2010 : Sponsors).

Techniques de recherches pré-fouille : Recherches historiques (Quirino De Fonseca 1964); Sonar latéral, magnétomètre, « sub-bottom profilers », caméra à visualisation multi spectrale (Arqueonautas Worldwide 2010 : Archaeology).

Méthode de fouille : Détecteur de métal, photogrammétrie, « scaled video », « trilateration and direct measurement survey », « frame work of fixed point » (Arqueonautas Worldwide 2010 : Archaeology).

Production de rapports de fouille : Oui (Benito 2005(a);2005(b); Bound 2002;2004 ; Mirabal 2001; 2003; 2004(a); 2004(b); 2004(c); 2005(a); 2005(b); 2006; 2008(a); 2008(b); 2008(c); 2009 (a); 2009(b); 2009(c)).

Catégorie de la compagnie : Compagnie travaillant avec au moins un archéologue.

Critère(s) de sélection : But commercial, réputation de chasseurs de trésors.

### **# 7 : Auguste Expedition LLC / Northeast Discoveries**

Lieu du siège social : New York, États-Unis (Auguste Expedition LLC 2010 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Cape Breton, Nouvelle-Écosse, Canada (Auguste Expedition LLC 2010 : Location Map).

Année de fondation : 2001 (Auguste Expedition LLC 2010 : The Recovery by Auguste Expedition).

Membres : Dr. John De Bry.

Capitaine Joseph Amaral (Auguste Expedition LLC 2010 : Recovery Team).

Norman Miles (Knauss 2004).

Ron Sirota (Knauss 2004).

Tom Walsh (Knauss 2004).

Lynn Smith (Knauss 2004).

Steven Farrell (Kropf 2004).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Compagnie fouillant une seule épave.

Critère(s) de sélection : But commercial.

Notes supplémentaires : Cette compagnie a pris la relève de la compagnie [Deep Star Exploration](#) qui est aujourd'hui devenue la compagnie [Wreck Hunter Inc.](#)

### **# 8 : Philippe Beaudry**

Lieu du siège social : Québec, Canada.

Lieu(x) de fouilles : Épave *Empress of Ireland*, Québec (Wells 2011).

Année de fondation : au moins en 2000 (Leblond, 2001).

Membre : Philippe Beaudry.

Financement : Vente des artefacts (Ross 2011; Duchesne 11 mai 2002).



Critère(s) de sélection : Vente des artéfacts.

Notes supplémentaires : Philippe Beaudry tente depuis 2001 de vendre sa collection d'artéfacts provenant de l'épave de l'*Empress of Ireland*, coulé dans le fleuve Saint-Laurent près de Rimouski en 1914. Après s'être vu refusé, par le gouvernement, l'exportation de sa collection vers les États-Unis, c'est finalement le Musée des Civilisations de Gatineau qui s'en portera acquéreur (Leblond 2001, Duchesne 11 mai 2002; Duchesne 28 octobre 2002; Ross 2011; Wells 2011).

### **# 9 : Ben Benson**

Lieu du siège social : États-Unis.

Lieu(x) de fouille : Virginie, États-Unis (Cossins 2009 : 30).

Année de Fondation : 1994 (*Magazine Marianne* 2000).

Membres : Ben Benson; chasseur de trésors indépendant, technicien sous-marin (Cossins 2009 : 30).

Financement : Ancien magnat de l'industrie (*Magazine Marianne* 2000).

Catégorie de la compagnie : Chasseur de trésors individuel.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseur de trésors, but commercial.

Notes supplémentaires : Il a trouvé l'épave du *Juno*, un navire espagnol. L'Espagne amena Ben Benson en cours pour réclamer l'épave. Le gouvernement américain a donné raison à l'Espagne et Ben Benson ne pourra plus continuer à fouiller l'épave et devra rendre ce qu'il avait trouvé. (*Magazine Marianne* 2000)

### **# 10 : Blue Water Recovery (BWR)**

Lieu du siège social : West Sussex, Royaume-Uni (Blue Water Recoveries 2009 : Contact).

Lieu(x) de fouille : *AHS Centaur* - Australie (Mearns 2010 : 22).

*HMAS Sydney* - Australie (Mearns 2010 : 22).

*Kormoran* - Australie (Mearns 2010 : 22).

*HMS Hood* - Océan Atlantique, entre l'Islande et le Groenland (Blue Water Recoveries 2009 : Publications - Book).

*Esmerelda* (1503) - Océan Indien (Barnes 2009 : 2).

*Rio Grande* - Océan Atlantique sud (Blue Water Recoveries 2009 : Achievements).

*Derbyshire* - Mer des Philippines (Mearns 1995 : 1).

*Lucona* - Océan Indien (Barnes 2009 : 1).

Année de Fondation : 1995 (Blue Water Recoveries 2009 : About Us - Company History).

Membres : Mark Cliff.

Bob Hudson.

David Mearns (Blue Water Recoveries 2009 : About Us - Company History).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : But commercial.

### **# 11 : Carisub**

Lieu du siège social : Cuba (Baldwin 1999).

Lieu(x) de fouille : Cuba (Baldwin 1999).

Année de Fondation : Inconnue.

Membres : Fidel Castro; Fondateur.

Mr. Alessandro Lopez Perez, archéologue maritime (Weller 2010).

Mr. Ovidio Juan Ortega Pereyra (Weller 2010 : 2).

Financement : Compagnie d'État à but lucratif.

Catégorie de la compagnie : Compagnie travaillant avec au moins un archéologue.

Critère(s) de sélection : But commercial, travail avec des compagnies de chasse aux trésors.

Notes supplémentaires : Finance Oriflama S. A. (Oriflama S.A. 2010 : Archeology Project). Carisub est une compagnie cubaine qui, par manque de moyen technologique, fait affaire avec des compagnies de chasse aux trésors afin de mener à bien ses recherches. Elle a fait affaire avec la compagnie canadienne [Visa Gold](#) il y quelques années et elle fait présentement affaire avec la compagnie [Oriflama S.A.](#)

**# 12 : Circle Bar Salvage Inc.**

Lieu du siège social : États-Unis (Atocha Gold 2010).

Lieu(x) de fouille : Floride (Atocha Gold 2010).

Année de fondation : 1977.

Membres : J. G. Beckmeyer.

William II Becknell.

John Jr. Mecom.

William Smyth (Corporation Wiki 2010 : Circle Bar Salvage Inc.).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Non Active.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseur de trésors.

**# 13 : Circle Bar Salvage of Louisiana Inc.**

Lieu du siège social : Orlando, Floride, États-Unis (Corporation Wiki 2010 : Circle Bar Salvage of Louisiana Inc.).

Lieu(x) de fouille : Non mentionné.

Année de fondation : 1984.

Membres : R. F. Marx.

J. G. Marx.

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Non Active.

Critère(s) de sélection : Le propriétaire a une réputation de chasseur de trésors.

**# 14 : Coastal Marine Salvage**

Lieu du siège social : Wilmington, Caroline du Nord (Coastal Marine Salvage Inc. 2011 : Contact Us).

Lieu(x) de fouille : Côtes est américaine et mer des caraïbes (Coastal Marine Salvage Inc. 2011 : Currents Projects).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : non mentionnés.

Financement : Vendent leurs services : construction, prospection, sauvetage maritime, ... (Coastal Marine Salvage 2011 : Survey; Salvage; Construction; Others Services).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : But commercial, travail avec compagnie de chasse aux trésors

Notes supplémentaires : Travaille avec la compagnie [Wreckovery Salvage](#).

### **# 15 : Ruben Collado**

Lieu du siège social : Argentine (Liberation 2010).

Lieu(x) de fouille : Rio de la Plata (Liberation 2010).

Année de fondation : vers 1990 (Liberation 2010).

Membres : Ruben Collado.

Financement : Gardait 50 % des découvertes.

Catégorie de la compagnie : Chasseur de trésors individuel.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts.

Notes supplémentaires : Veut amener le gouvernement en cour, car il avait un contrat avec l'Uruguay pour la fouille et la vente de 50% des artefacts, mais à la suite d'un changement de gouvernement son contrat ne fut pas reconduit et il n'a maintenant plus le droit de chasser les trésors (Liberation 2010).

### **# 16 : Columbus - American Discovery Group / California Gold Marketing Group**

Lieu du siège social : Floride, États-Unis (Tatge et Gottfried 19 juin 2006).

Lieu(x) de fouille : Épave du *S.S. Central America*, sur les côtes de Caroline du Nord, dans l'océan Atlantique (idem).

Année de fondation : 1985 (California Gold Marketing Group 2010 : SS Central America Time Line).

Membres : Tommy Thompson (idem).

Financement : Vente de livres (en 1998), production de reportage, vente d'artefact provenant de l'épave, en premier lieu pour rembourser les compagnies d'assurance qui avaient des droits sur l'épave et en second lieu lors d'une vente aux enchères qui aurait rapporter plus de 100 millions de dollars. Les investisseurs n'ont toutefois pas eut les retombés économiques promises et Tommy Thompson fut difficilement retrouvable par

la suite (Tatge et Gottfried 19 juin 2006). Aujourd'hui, le trésor du SS Central America est entre les mains de la California Gold Marketing Group qui s'occupe de le mettre en vente (California Gold Marketing Group 2011 : Exclusive Dealers).

Catégorie de la compagnie : Non Active.

### **# 17 : Alain Conan (Association Salomon)**

Lieu du siège social : Nouvelle-Calédonie (Decamp 1998).

Lieu(x) de fouille : Îles Salomon, (Decamp 1998).

Année de fondation : Né en 1944, il fonde « l'association de Salomon » en 1981(Decamp 1998).

Membres : Alain Conan; chasseur de trésors indépendant et boucher.

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Chasseur de trésor individuel.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseur de trésors et formation de plongeur.

Notes supplémentaires : Alain Conan cherche les épaves des navires de Lapérouse, datant de 1785, coulés dans les îles Salomon. Il est chasseur de trésors dans le sens où il effectue des fouilles sous-marines, mais avec une méthodologie qui se veut scientifique (sans la préciser). Par contre, il fait don de ses découvertes à un musée et il ne serait pas contre la venue d'archéologues ou de chercheurs pour continuer son œuvre (Decamp, 1998).

### **# 18 : Cosmix Archaeological Underwater Research and Recovery**

Lieu du siège social : Belgique (Musée royal de Mariemont 2009 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Jakarta (Musée royal de Mariemont 2009 : Contexte géographique).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Luc Heymans - directeur (Telmon 2007).

Adi Agung - dirige la firme Paradigma Putra Sejahtera, travaille en collaboration avec la compagnie Cosmix (Telmon 2007).

Pr Horst Liedner - archéologue auprès du gouvernement indonésien (Telmon 2007).

Jean-Paul Blancan - plongeur.

Fred Dobberphul - plongeur.

Financement : Partenaires privés (Telmon 2007), partage équitable des produits de la fouille avec le gouvernement indonésien (Telmon 2007).

Catégorie de la compagnie : Compagnie travaillant avec au moins un archéologue.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts.

Notes supplémentaires : Les autorités de Jakarta décidèrent d'avoir recours à une compagnie privée, car elle manquait de ressources financières et techniques pour la fouille d'une épave de bois en eaux profondes, datant du X<sup>e</sup> siècle environ (Telmon 2007). La compagnie, en lien avec le gouvernement, découvre lors des fouilles un trésor évalué à plus de 400 millions de dollars. Le gouvernement fait alors volte-face et accuse la compagnie Cosmix de « vol de patrimoine national » et deux des plongeurs de l'expédition (Jean-Paul Blancan et Fred Dobberphul) sont mis en prison (Telmon 2007). Finalement, le trésor sera vendu par le gouvernement, qui gardera la moitié des profits et rendra l'autre moitié à la compagnie, comme il fut prévu au départ. Le trésor vendu en un seul lot a un prix de départ de 80 millions de dollars (Coates 2010).

### **# 19 : Deep Blue Marine Inc. (DPBE)**

Lieu du siège social : Midvale, Utah, États-Unis (Deep Blue Marine 2011 : Contact Us).

Lieu(x) de fouilles : North Shore, République Dominicaine (Selmi 2010 : 3).

Année de fondation : Novembre 2005 (Deep Blue Marine 2011 : Home).

Membres : Alejandro Selmi : archéologue (Deep Blue Marine 2011 : News).

11 membres d'équipage (Deep Blue Marine 2011 : Current Projects).

Financement : Vente de livres, d'artefacts et de bibelots (Deep Blue Marine 2011 : Store), compagnie coté en bourse.

Catégorie de la compagnie : Travaille avec au moins un archéologue.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts (37 %), compagnie coté en bourse.

Notes supplémentaires : Travaille en collaboration avec le gouvernement de la République Dominicaine qui a accordé un contrat pour le *North Shore* (Deep Blue Marine 2011 : Home).

**# 20 : Deep Star Exploration**

Lieu du siège social : Nouvelle-Écosse, Canada.

Lieu(x) de fouille : Nouvelle-Écosse, Canada (Pringle 2007).

Année de fondation : 1993 (Deep Star Exploration 2007).

Membres : Terry Dwyer; Président et fondateur.

Doug Shand; Spécialiste en numismatique.

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Fouilles locales ; Non Active.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts, but commercial, formation des membres.

Notes supplémentaires : voir la compagnie [Wreck Hunter Inc.](#)

**# 21 : Dooblon Salvage Inc.**

Lieu du siège social : États-Unis (Atocha Gold 2010).

Lieu(x) de fouille : Floride (Atocha Gold 2010).

Année de fondation : 1965 (Corporation Wiki 2010 : Dooblon Salvage).

Membres : J. G. Beckmeyer (Corporation Wiki 2010 : J. G. Beckmeyer).

William II Becknell.

John Jr. Mecom.

William Smyth (Corporation Wiki 2010 : Dooblon Salvage).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Non Active.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseurs de trésors.

**# 22 : Florida Research and Recovery Group (FRRG)**

Lieu du siège social : Marietta, Géorgie, États-Unis (Florida Research Recovery Group 2011 : Contact Us).

Lieu(x) de fouilles : Melbourne Beach, Floride, États-Unis (Florida Research Recovery Group 2011 : Activities).

Gasparilla Marina, au sud de Sarasota, Golf du Mexique (Florida Research Recovery Group 2011 : Activities).

Année de fondation : 1996 (Florida Research Recovery Group 2011 : About Us).

Membres : Jim Stringer.

Mike Powell.

Carlos Hernandez.

Lou Rogers.

Don Stringer.

John Popin (Florida Research Recovery Group 2011 : About Us).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : Travail avec des compagnies de chasse aux trésors.

### **# 23 : Force 9 Salvage Company**

Lieu du siège social : Royaume-Uni (Fair Trials International 2010).

Lieu(x) de fouille : port de Corrubedo, Galice, Espagne (Gowan 2009).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Peter Devlin.

Malcom Cubin.

Steve Russ (Fair Trials International 2010).

Feu Yanick Alveraz (Gowan 2009).

Financement : 77 % des découvertes.

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseurs de trésors, vente des artefacts.

Notes supplémentaires : En 2002, cette compagnie de sauvetage avait un contrat avec le gouvernement espagnol pour récupérer des lingots d'or se trouvant dans l'épave du *Friesland*, un navire hollandais coulé dans le port de Corrubedo en 1877. Lors de la fouille, ils furent accusés de dissimuler leurs découvertes dans le but de voler ce patrimoine espagnol. Les trois plongeurs britanniques ne furent pas condamnés à une peine de prison, mais durent payer une lourde amende, bien qu'ils affirment leur innocence (Gowan 2009; Fair Trials International 2010). Les plongeurs croient que ces accusations sont le reflet d'un conflit entre le gouvernement espagnol, qui devait garder 23 % des profits, et le gouvernement de Galice, qui n'était pas inclus dans les négociations (Gowan 2009).



## **# 24 : Franck Goddio Society**

Lieu du siège social : Paris, France (Franck Goddio Society 2010 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Alexandrie (Franck Goddio Society 2010 : Project - Alexandria).

Baie de Aboukir, région Canopes (Franck Goddio Society 2010 : Project - Canopic Region).

Récif Lena Shoal - mer de Chine (Franck Goddio Society 2010 : Project - Lena Shoal).

Épaves de la flotte de Napoléon - Le Nil - Aboukir, Égypte (Franck Goddio Society 2010 : Project - Napoleon).

Épave du *Royal Captain*, un navire de la compagnie des Indes coulé dans les Philippines (Franck Goddio Society 2010 : Project - Royal Captain).

Épave chinoise du 15<sup>e</sup> siècle le *Santa Cruz* - Philippines (Franck Goddio Society 2010 : Project - Santa Cruz).

Année de fondation : 1985 (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his team - Franck Goddio).

Membres : Franck Goddio; Président (Franck Goddio Society 2010 : About Us -Franck and his team - Franck Goddio).

Alain Peton; Plongeur, mécanicien (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Alain Peton).

Alexander Belov; Étudiant gréco-romain (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck Goddio and his Team - Alexander Belov).

Arnaud Roy; Archéologue universitaire (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Arnaud Roy).

Ashraf Abdel-Raouf; Égyptologue (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Ashraf Abdel-Raouf).

Bobby Orillaneda; Étudiant en maîtrise en archéologie (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Bobby Orillaneda).

Ehab-Mahmoud Fahmy; Égyptologue (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Ehab-Mahmoud Fahmy).

**Franck Goddio Society (suite)**

Éric Smith; Plongeur professionnel (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Eric Smith).

Fernando Pereira; Plongeur, caméraman (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Fernando Pereira).

Georges Brocot; Plongeur, archéologue, compagnie de moulage ART'KEO (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Georges Brocot).

Gerard Schepp; Magnétomètre, sonar (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Gerard Schepp).

Gildas Lesouef; Plongeur (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck Goddio and his Team - Gildas Lesouef).

Gregory Dalex; Plongeur, journaliste (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Gregory Dalex).

Jean Castera; Plongeur instructeur (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Jean Castera).

Jean-Claude Roubaud; Plongeur, Responsable de projet (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Jean-Claude Roubaud).

Pablo Rodriguez; Plongeur professionnel, policier (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Pablo Rodriguez).

Patrice Sandrin; Étude en design et architecture (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Patrice Sandrin).

Skywalker; chien mascotte (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Skywalker).

Stéphane Brousse; Archéologue (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Stéphane Brousse).

Sue Hendrikson; Plongeuse professionnelle (ancienne de Carisub) (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck Goddio and his Team - Sue Hendrickson).

Jean-Jacques Groussard; Géophysicien et ingénieur électrique (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Jean Jacques Groussard).

**Franck Goddio Society (suite)**

Mohamed-Moustapha Abdel-Maguid; Archéologue (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Mohamed Moustapha Ab Del Maguid).

Mustafa El-Dessouki; spécialiste gréco-romain (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Mustafa El-Dessouki).

Financement : Organisme sans but lucratif (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Archaeological Principles). Financer par la *Hilti Foundation* (Franck Goddio 2010 : About Us - Franck and his team - Sponsors).

Catégorie de la compagnie : Compagnie travaillant avec au moins un archéologue

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseur de trésors.

Notes supplémentaires : Cette compagnie ne semble pas vraiment être des chasseurs de trésors puisqu'elle a des liens étroits avec l'institut Européen d'archéologie sous-marine (IEASM) de Paris fondé par Franck Goddio en 1985 (Franck Goddio Society 2010 : About Us - Franck and his Team - Franck Goddio) ainsi qu'avec l'université d'Oxford et son centre d'archéologie maritime (OCMA) dont les étudiants vont travailler avec Franck Goddio (University of Oxford 2010 - OCMA). Toutefois, selon l'opinion de certains, il n'est rien de moins qu'un chasseur de trésors, surtout en lien avec le fait qu'il n'a pas de formation en archéologie (Briet 2007).

**# 25 : Global Marine Ltd.**

Lieu du siège social : Charleston nord, États-Unis (Bloomgerbg 2010 : Global Marine Ltd. - Snapshot).

Lieu(x) de fouille : Golf du Mexique, États-Unis, Irlande, Europe, Caraïbes, Asie, Amérique centrale (Global Marine Ltd. 2007).

Année de fondation : 2004 (Business Wire 2004).

Membres : Douglas W. Beaty; Président, médecin (Bloomgerbg 2010 : Global Marine Ltd. - People).

Brent Legred; Président des opérations (Bloomgerbg 2010 : Global Marine Ltd. - People).

**Global Marine Ltd. (suite)**

Charles Pownal; directeur de recherche (Bloomgerbg 2010 : Global Marine Ltd. - People).

Rhett C. Seabrook; Vice Président (Bloomgerbg 2010 : Global Marine Ltd. - People).

Allan Carlson (Bloomgerbg 2010 : Global Marine Ltd. - People).

Richard Backes.

James L. Whitaker; Consultant, électricien, plongeur.

Sir Jack Price; Affaires médiatique.

Michael Isaacs; Plongeur, logistique, vétérans des Air Forces.

Kelly McDaniel; Sécurité, « Search and Recovery ».

Dix plongeurs de sauvetage d'épaves.

Financement : Cette compagnie est coté en bourse sous le nom NASDAQ BB GLBM (Pink Sheet 2007 : Pink Sheet Global Marine Ltd.).

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : Compagnie cotée en bourse, but commercial.

Notes supplémentaires : Leur site internet n'est plus disponible, les derniers articles les concernant datent de 2005 environ. Aucune trace de cessation d'activité mais ils se sont peut-être simplement retirés sans « bruit ». La compagnie s'appelait jadis Struthers Inc. (Business Wire 2004). Selon les informations recueillis lors d'une recherche préliminaire en 2007, cette compagnie œuvrait dans des domaines très variés bien qu'elle mette en évidence ses recherches archéologiques :

The business of conducting archaeologically sensitive recoveries (Salvage) of cargo and artifacts from various marine archeological sites (shipwrecks), salvage of modern day ship wreckage, various marine projects which consist of oceanographic studies, salvage, oil/gas pipeline survey/repair engineering, removal of nautical hazards, surveying port facilities, Marine Security Products Division and a number of current marine ventures » (Global Marine, 2007)

Toutes ces recherches étaient faites avec la motivation de rendre leur compagnie la plus prospère possible. Les articles proposés à la vente étaient variés et des pièces uniques étaient aussi proposées :

The Company also sells it's (sic) recovered salvage and merchandise consisting of certain cargoes, which may consist of specie (coins),

precious metals, unique historic marine antiquities such as porcelain, figurines, cannon, personal historic possessions, and replicas of the artifacts and general merchandise relating to specific shipwrecks (Books, DVD's, Maps, eMag) or the shipwreck salvage or recovery business in general (Global Marine 2007).

Les artefacts étaient vendus aux enchères publiques des maisons d'enchères Christie's et Sotheby's. Les profits de leurs ventes oscilleraient entre 1 et 20 millions de dollars pour chaque saison de fouille. En plus de vendre les artefacts pour rentabiliser leur entreprise, elle vendait aussi des cartes aux trésors, des produits marins et des sonars.

### **# 26 : Golden Quest Ltd.**

Lieu du siège social : Écosse (Golden Quest Ltd. 2010 : Company Profile).

Lieu(x) de fouille : Angleterre (*The Blessing of Burntisland*), Trinidad & Tobago, Bermudes, Navassa Island, Serranilla Banks, Costa Rica, Angola et Bajo Nueva (Golden Quest Ltd. 2010 : Projects).

Année de fondation : 1997 (Golden Quest Ltd. 2010 : Company Profile).

Membres : Bill Warren; Président.

Joe Barnett; Plongeur.

Steve Spangler.

William Francis.

William Turner.

Rich Wendell.

Christian Hartie (Golden Quest Ltd. 2010 : Company People).

Financement : Financements privés pour chaque projet et groupe d'investisseurs qui partage les gains de l'expédition (Golden Quest Ltd. 2010 : Investments).

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : vente des artefacts.

### **# 27 : Gold Hound Treasure Divers**

Lieu du siège social : Sébastian, Floride, États-Unis (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Investor Relations).

Lieux de fouille : Golf du Mexique (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log - March 2011).

### **Gold Hound Treasure Divers (suite)**

*Cabin Wreck* (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Captains Log - June 2009).

Flotte de 1715, côtes de Floride (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log - July 2010).

Sur les rives de l'*Indian River County* (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log - July 2010).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Capitaine Greg Bounds (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captain Greg Bounds).

Charles « Chas » Francoviglia (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Chas Francoviglia).

Tony Gil (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Tony Gil).

Doug Kaye (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Doug Kaye).

Jeff Croy - diplômé en art et en design (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Jeff Croy).

Apolla Roth - Responsable du site web de la compagnie (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Apolla Roth).

Mo Molinar - chasseur de trésors (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Mo Molinar), voir [HRD Inc.](#).

Dr. Lubos Kordac - Archéologue (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dr. Lubos Kordac), voir [ARS](#).

Robert Gecy - plongeur (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log June 2009).

Clay Pierson - Investisseurs / plongeur (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log June 2009).

Pat Roth - Investisseur / plongeur (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log - September 2009).

Curt Bowen - Commanditaire et CEO de *Advance Diver Magazine* (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Captains Log - September 2009).

Bob Rembisz - Investisseur / plongeur (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dive with Us).

**Gold Hound Treasure Divers (suite)**

Les et Blake Savege - investisseur, père et fils (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dive with Us).

Wendy et Mark Silicato - Investisseur (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dive with Us).

Mike Brown - Investisseur / plongeur (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dive with Us).

Nick et Sarah Silicato - « Treasure divers » (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Dive with Us).

Financement : investisseurs privés, vente des artefacts retrouvés lors des fouilles : 20 % au gouvernement de Floride, 50/50 entre Gold Hound Treasure Diver et Mel Fisher Center, Inc., (Gold Hound Treasure Diver 2011 : Investor Relations), vente de chandails et de matériel de plongée (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Store), vente en ligne d'artefacts retrouvés sur les épaves (quelques centaines de dollars chacun), (Gold Hound Treasure Divers 2011 : Treasure Chest).

Catégorie de la compagnie : fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : Se déclare eux-mêmes chasseurs de trésors.

Notes supplémentaires : Liens avec d'autres compagnies de chasse aux trésors.

**# 28 : Michael Hatcher**

Lieu du siège social : Né en Bretagne, grandi en Australie (Rayda 2010).

Lieu(x) de fouille : Java ouest, Indonésie (Rayda 2010), Bretagne ouest (Rayda 2010), Îles Riau (Rayda 2010), Sumatra (Rayda 2010; Bagus 2010), Mer de Chine, près de la Thaïlande (Bagus 2010), Bangka-Belitung (Bagus 2010), la majorité des épaves sont d'origine indienne, chinoise et portugaise, datant du 17<sup>e</sup> siècle (Bagus 2010).

Année de fondation : 1980 (découverte de l'épave *Vec De Geldermalsen* aux îles Riau).

Membres : Michael Hatcher; chasseur de trésor indépendant.

Financement : Il vend ce qu'il trouve, une vente aux enchères à Amsterdam lui aurait rapporté 20 million de dollars (Bagus 2010).

Catégorie de la compagnie : Chasseur de trésors individuel.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseurs de trésors.

Notes supplémentaires : Il est accusé par les autorités indonésiennes d'avoir volé des milliers de pièces de porcelaine chinoise Ming provenant d'une épave (Rayda 2010). Le gouvernement serait à la recherche de 43 conteneurs de porcelaines qui seraient sur le point d'être envoyés en Angleterre (Sihaloho 2010). Les fouilles illégales en Indonésie sont passibles, sous le *Cultural and Heritage Objects Law* de 2002, de cinq ans de prisons et d'une amende de 50 millions de rupiah (5 500 dollars) (Sihaloho 2010). Au mois de mai, Michael Hatcher, aujourd'hui âgé de 70 ans, sorti du silence pour proclamer au journal *The Times of London* qu'il n'a rien volé en Indonésie et qu'il est innocent (Arnaz 2010).

### **# 29 : Hispaniola Venture LLC.**

Lieu du siège social : Miami, Floride, États-Unis (Corporation Wiki 2011 : Hispaniola Venture LLC).

Lieu(x) de fouille : Mer des Caraïbes, océan atlantique sud (MEXP 2010 : MEXP, Through Its Joint Venture Partner ...).

Année de fondation : 19 novembre 2006 (CorporationWiki 2011 : Hispaniola Venture LLC).

Membres : Burt D. Webber.

Michael J Scaglione (CorporationWiki 2011 : Hispaniola Venture LLC).

Financement : voir [MEXP](#).

Catégorie de la compagnie : Cette compagnie fusionnera prochainement avec la compagnie [MEXP](#), fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : Se déclare eux-mêmes chasseurs de trésors.

### **# 30 : Historical Research & Development Inc. (HRD Inc.)**

Lieu du siège social : Floride, États-Unis (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc. ?).

Lieu(x) de fouille : Flotte de 1715, Floride (DeBry 2010).

*Henrietta Marie*, Floride (Cottman 1999).

Année de fondation : 1 février 1988 (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc. ?).



Membres : Skip Huffsmith; Directeur des opérations (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc. ?).

John DeBry; Président fondateur.

Ernie Kling; Directeur (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc. ?).

Jim Michon; Responsable des opérations internet et des ventes, logistique évènements spéciaux, éducatifs, pour des lectures et des présentations. (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc. ?).

Juliet Michael; Archéologue maritime (HRD Inc. 2010 : Who is HRD Inc.?).

Demostenes « Mo » Molinar; Plongeur.

Financement : Production de documentaires (HRD Inc. 2010 : The Filming of HRD Inc's 1999 Documentary), Vente de matériel de plongée (HRD Inc. 2010 : Worlds First Integrated Digital Video and Still Camera Mask; HRD Inc. 2010 : HRD, Inc. is proud to offer a variety of DPV's (Diver Propulsion Vehicles) to fit your needs), Ventes d'artéfacts (HRD Inc. 2010 :1715 Plate fleet - Treasure Coins; HRD Inc. 2010 : Jewelry / items for sale), conférences dans les écoles (HRD Inc. 2010 : Presentation Programs adapted to fit your needs and schedule).

Catégorie de la compagnie : Fouilles locales.

Critère(s) de sélection : Vente d'artéfacts.

### **# 31 : Jupiter Wreck Inc. / Jupiter Coins Inc.**

Lieu du siège social : Jupiter, Floride, États-Unis (Jupiter Coins 2010 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Jupiter, Floride, États-Unis (WPBF 2009).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Dominic A Addario; Capitaine, étude en économie et en administration (Jupiter Coins 2010 : About Us – Who is Captain Dom).

Financement : Commanditaires : Hydro Safe oil Division Inc., Fortress Marine Anchor, Cruzan Rum Ltd., New Millenium LLC., MARES, J. W. Fisher (Jupiter Coins 2010 : Home Page). Vente des artéfacts, chaque pièce de monnaie valant entre 300 \$ et 16 000 \$ (Jupiter Coins 2010 : Ship Store).

Catégorie de la compagnie : Fouilles locales.

Critère(s) de sélection : Vente d'artéfacts.

Note supplémentaire : Jupiter Coins est une compagnie affiliée à Jupiter Wreck Inc. qui est destiné à la vente des articles trouvés par cette dernière (Jupiter Coins 2010 : About Us).

### **# 32 : Marex Global Deep Sea Recovery**

Lieu du siège social : Atlanta, États-Unis.

Lieu(x) de fouille : *North Carolina*, 1840, océan Atlantique, Caroline du nord (Marex Global 2010 : Recovered - North Carolina).

*Genovesa*, 1730, Jamaïque (Marex Global 2010 : Recovered - Genovesa).

*HMS Thunder*, 1780, entre les îles Caïman et la Jamaïque (Marex Global 2010 : Recovered - HMS Thunder).

Lingots de *Tumbaga*, trouvés dans une épave près de l'île Grand Bahamas (Marex Global 2010 : Recovered - Tumbaga).

*Nuestra Senora de las Maravillas*, 1654, près de l'île Grand Bahamas (Marex Global 2010 : Recovered - Maravillas).

*El Cazador*, 1784, Vera Cruz, Mexico (Marex Global 2010 : Recovered - El Cazador).

*The City of Vera Cruz*, 1880, St-Augustine (Marex Global 2010 : Recovered - Vera Cruz).

Année de fondation : 1983 (Marex Global 2010 : Home).

Membres : Capitaine Herbert Humphrey; directeur (Marex Global 2010 : About).

Tim Hudson; Vice Président, bachelier en administration.

Scott Masterson; Marketing, diplômé en sciences politique.

Terry Dwyer; Consultant (Marex Global 2010 : About).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : but commercial.

**# 33 : Marine Exploration Inc. (MEXP) / Hispaniola Venture LLC**

Lieu du siège social : Coral Gable, Floride, États-Unis (MEXP 2010 : Contact Us).

Lieu(x) de fouille : mer des Caraïbes, océan atlantique sud, fouilles internationales (MEXP 2010 : About Us).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Mark Goldberg; chef exécutif (MEXP 2011 : Management).

Michael Scaglione; secrétaire (MEXP 2011 : Management).

Rosando Alvarez III; vice-président (MEXP 2011 : Management).

Burt Webber; associé (MEXP 2010 : Home).

Tom Gonzalez (MEXP 2010 : Tom Gonzalez).

Paul Enright (MEXP 2010 : Paul Enright).

Financement : compagnie cotée en bourse, vente des trésors.

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : Se déclare eux-mêmes chasseurs de trésors, compagnie cotée en bourses.

Notes supplémentaires : La compagnie Marine Exploration Inc. met sur pied un concours pour que les plongeurs qui connaissent une épave fassent part de sa localisation à la compagnie. Le gagnant du concours pourra faire une partie des fouilles avec la compagnie et avoir un pourcentage des gains ou des découvertes (Enright 2010).

**# 34 : Martha's Vineyard Scuba Headquarters (MVSHQ INC.)**

Lieu du siège social : New York, États-Unis (MVSHQ 2010 : About Us).

Lieu(x) de fouille : 50 milles au sud de l'île de Nantucket, Massachusetts, États-Unis (MVSHQ 2010 : About Us).

Année de fondation : 1981 (MVSHQ 2010 : About Us).

Membres : Capitaine Martin Bayerle; Chef exécutif de la compagnie (MVSHQ 2010 : About Us).

Financement : Investissement privées ou commerciaux (MVSHQ 2010 : How to Participe).

Catégorie de la compagnie : Fouille sur une seule épave.

Critère(s) de sélection : but commercial.

Notes supplémentaires : Cette compagnie exploite une seule épave qu'ils fouillent depuis une vingtaine d'année (MVSHQ 2010 : Treasure of the R.M.S. Republic – Introduction). Ce navire, du même style que le *Titanic*, coula en 1909, suite à une collision avec un autre navire (MVSHQ 2010 : The Story) emportant avec lui une riche cargaison (MVSHQ 2010 : Executive Summary). Des premiers efforts de sauvetage eurent lieu peu après le naufrage, mais une bonne partie de la cargaison ne put être récupérée (MVSHQ 2010 : Past Salvage Efforts - Pre-submerged Efforts). La compagnie commença le sauvetage en 1981, mais elle dû faire face à plusieurs problèmes d'ordre légal (MVSHQ 2010 : Legals Notices).

### **# 35 : Mel Fisher Companies**

\* Treasure Salvor Inc. (Marken 2009).

Lieu du siège social : Floride, États-Unis (Cossins déc. 2009 : 28).

Lieu(x) de fouille : Floride, États-Unis : flotte de 1715 (Atocha Treasure Gold 2009), *Nuestra Senora de Atocha* (Mathewson 2009).

Année de fondation : 1963 (MacInnis 2010).

Membres : Mel Fisher; Fondateur.

Kim Fisher; Président / CEO.

Dolores Fisher; Secrétaire.

Taffi Fisher; Secrétaire assistante.

Patrick Clyne; Vice président exécutif.

Gary Randolph; Responsable des opérations.

Duncan Mathewson, consultant (Shaughnessy 2009).

Financement : Investissements privées.

Catégorie de la compagnie : Fouilles locales, elle voudrait bien atteindre une certaine éthique en travaillant avec des archéologues (Mathewson 1998 : 97).

### **# 36 : Nanhai Marine Archaeology LLC**

Lieu du siège social : Delaware, États-Unis et Jakarta, Indonésie (Nanhai Marine Archaeology LLC 2010 : Home Page).

Lieu(x) de fouille : Asie du sud, Malaisie, Sumatra (Nanhai Marine Archeology LLC

2010 : About Nanhai Marine Archaeology).

*Tg. Simpang* (XI<sup>e</sup> siècle) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Tg. Simpang shipwreck (11th Century)).

*Turiang* (+/- 1370) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Turiang shipwreck (AD. c.1370)).

*Nanyang* (+/-1380) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Nanyang shipwreck (AD. c. 1380)).

*Longquan* (+/- 1400) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Longquan shipwreck (AD. c. 1400)).

*Royal Nanhai* (+/- 1460) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Royal Nanhai shipwreck (AD. c. 1460)).

*Xuande* (+/- 1540) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Xuande shipwreck (AD. c. 1540)).

*Singtai* (+/- 1550) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Singtai shipwreck (AD. c.1550)).

*Anantes* (+/- 1700) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : The Shipwrecks).

*Desanu* (+/- 1830) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Desanu shipwreck (AD. c.1830)).

*Wanli* (+/- 1625) (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Wanli shipwreck (AD. c.1625)).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Sten Sjostrand; Chercheur principal (Nanhai Marine Archaeology 2010 : What Other Say).

Financement : Vente d'artéfacts (Nanhai Marine Archaeology 2010 : Antiques for Sales).

Critère(s) de sélection : Vente des artéfacts.

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

### **# 37 : Norwegian Historical Shipwreck Assosiation (Norsk Forlishistorisk Forening)**

Lieu du siège social : Norvège.

Lieu(x) de fouille : Homborsund, Norvège (épave du SAMSON) (Norwegian Historical Shipwreck Assosiation 2010 : The SAMSON Treasure).

Année de fondation : 1984 (idem).

Membres : Non mentionnés.

Financement : 80 % des découvertes (idem).

Catégorie de la compagnie : Fouille sur une seule épave.

Critère(s) de sélection : vente des artefacts.

### **# 38 : NRA Nautic Recovery Asia**

Lieu du siège social : Jakarta, Indonésie et Dresde, Allemagne (Nautic Recovery Asia 2009 : Impressum).

Lieu(x) de fouille : Navire de la compagnie des Indes Orientales *Princess Marie*, île Silly, Angleterre (Liebner 2009 : 6).

Avion de la deuxième guerre mondiale, lacs de l'est de la Germanie ((Liebner 2009 : 6).

*Intan wreck*, Indonésie (Liebner 2009 : 6).

Navire de la compagnie des Indes orientales *Prins Frederik*, Baie de Biscaye, France (Liebner 2009 : 6).

*Merchant Jamaica*, navire de Sir Henry Morgan, pirate aristocrate, Haïti ((Liebner 2009 : 7).

*Cinbria*, mer du Nord, Germanie (Liebner 2009 : 7).

*Karawang Wreck*, entre l'île de Sumatra et l'île de Java ((Nautik Recovery Asia 2009 : Bergungen : Projekt NR. 49 Karawang-wrack).

Épave du *Forbes*, Jakarta Indonésie (Nautic Recovery Asia 2009 : Home).

Année de fondation : 2007 (Liebner 2009: 3).

Membres : Klaus Keppler, ingénieur civil (Nautic Recovery Asia 2009 : Team – Klaus Keppler).

Horst H. Liebner; Malayologue (Nautic Recovery Asia 2009 : Team – Horst H. Liebner).

Fred Dobberphul; Chef plongeur, « archéologue en chef » (diplôme en océanographie) (Nautic Recovery Asia 2009 : Team – Fred Dobberphul).

Jean Paul Blancan; Chef plongeur (Nautic Recovery Asia : Team – Jean-Paul Blancan).

Martin Wenzel, président commissionnaire, « business man » (Nautic Recovery Asia 2009 : Team – Martin Wenzel).

Financement : Travaille avec deux investisseurs principaux : Klaus Keppler et Martin Wenzel. La moitié des profits de la fouille revient à la compagnie, à part égale avec le gouvernement indonésien (Liebner 2009 : 3).

Catégorie de la compagnie : Fouilles locales.

Critère(s) de sélection : vente des artefacts.

### **# 39 : Odyssey Marine Exploration Inc.**

Lieu du siège social : Tampa, Floride, États-Unis (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Home).

Lieu(x) de fouille : *HMS Victory*, Grande-Bretagne (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - HMS Victory - Overview).

*Black Swan*, océan Atlantique (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - Black Swan - « Black Swan » Project Overview).

Épave *Blue China*, côtes de Jacksonville, Floride (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - Blue Chine - « Blue China » Project Overview).

*SS Republic*, côtes de Géorgie, États-Unis (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - SS Republic - Overview).

*HMS Sussex*, côtes de Gibraltar (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - HMS Sussex - HMS Sussex Overview).

Épaves « *Tortugas* » Dry Tortugas Island, Floride, États-Unis (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - « *Tortugas* » Project Overview).

Épave « *Melkarth* », mer Méditerranée (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Shipwreck - Others Shipwrecks - Others Shipwrecks Overview).

Épave *SS Gairsoppa*, à 480 km des côtes de l'Irlande, Océan Atlantique, eaux internationales (CBC News 26 septembre 2011).

Année de fondation : 2003 (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us : Company Overview).

Membres : John C. Morris; Co-fondateur.

Gregory P. Stemm; Président.

**Odyssey Marine Exploration (suite)**

Mark D. Gordon; chef des opérations.

Dr. David Bederman; Directeur.

Bradford B. Baker; Directeur.

Dr. David J. Saul ; Directeur.

Jon D. Sawyer; Directeur.

Laura L. Barton; Vice-présidente.

Michael J. Holmes; Chef financier.

Melinda J. MacConnel; Vice-présidente et conseiller général.

Jay A. Nudi; Contrôleur.

David Morris; Secrétaire trésorier (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us : Management).

Neil Cunningham Dobson.

Financement : Investisseurs privés ou commerciaux (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : Investors Relations - Corporate Overview), vente d'artéfacts (Odyssey Marine Exploration Inc. 2010 : About Us : Sharing the Treasures), mise sur pied d'expositions (Baldwin County Heritage Museum 2010 : Odyssey's Shipwreck !.; Museum of the History of Science 2010 : Out of the Deep; Odyssey Marine Exploration 2010 : Exhibits - Overview), production de documentaires (Discovery Channel 2010 : Treasure Quest).

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : Vente des artéfacts, réputation de chasseur de trésors, formation des membres.

**# 40 - Oriflama S.A.**

Lieu du siège social : Chili (Oriflama S.A. 2010 : About Us).

Lieu(x) de fouille : Chili (Oriflama S.A. 2010 : History).

Année de fondation : 2001 (Oriflama S.A. 2010 : About Us).

Membres : Ovidio J. Ortega P.; Archéologue diplômé, travail avec la compagnie Carisub S.A. (Oriflama S.A. 2010 : Archaeology).



Financement : Faculté d'histoire de l'université Maritime du Chili, *Naval Maritime History Academy of Chile*, Carisub S.A. (Oriflama S.A. 2010 : About Us). Garderont 25% des résultats de la fouille (Faure 28 janvier 2010).

Catégorie de la compagnie : Fouille sur une seule épave.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts.

Notes supplémentaires : Travaille avec Carisub

#### **# 41 : Oceanic Research and Recovery (ORRV)**

Lieu du siège social : Peoria, États-Unis (Oceanic Research & Recovery 2009-2010 : Contact Us).

Lieu(x) de fouille : République dominicaine (RS Operations Inc. 2010 : Ocean Research and Recovery Sends Deep Scan Vessel ... ; Ocean Research & Recovery 2009-2010 : Projects - South Seas Expeditions).

Philippines (Ocean Research & Recovery 2009-2010 : Project Philippines).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Scott Heimdal; Président, CEO.

Dennis Davis; Vice Président.

Peter Tobia; Consultants exécutif.

Terry Towery; Vice Président (Oceanic Research & Recovery Inc. 2009-2010 : Personnels).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales (travaille comme consultant technique pour des fouilles non invasives « ne nécessitant pas » de supervision archéologique (Ocean Research & Recovery 2009-2010 : Frequently Asked Questions).

Critère(s) de sélection : Travail avec des compagnies de chasse aux trésors.

#### **# 42 : Pirate Village Inc.**

Lieu du siège social : St-Petersburg, Floride, États-Unis (Atocha Gold 2010).

Lieu(x) de fouille : Floride (Atocha Gold 2010).

Année de fondation : 1957 (Public Record Data 2010 : Pirate Village Inc.).

Membres : Frances M. Lovelace.

Jeanne H. Durand.

Betty Howells (Public Record Data 2010 : Pirate Village Inc.).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Inactive.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseur de trésors.

#### **# 43 : Real Eight Company Inc.**

Lieu du siège social : Cape Code, États-Unis (Blot 1986).

Lieu(x) de fouille : Côtes est des États-Unis (Blot 1986).

Année de fondation : années 1960.

Membres : Kip Wagner, fondateur (Blot 1986 : 37).

Mel Fisher, associé quelques années plus tard (Blot 1986 : 40).

Financement : Financé par le travail « normal » des membres de la compagnie et par la vente de leurs trouvailles (Blot 1986).

Catégorie de la compagnie : Inactive.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts.

#### **# 44 : RMS Titanic Inc.**

Lieu du siège social : Atlanta, Géorgie, États-Unis (RMS Titanic Inc. 2010 : Corporate Profil).

Lieu(x) de fouille : Épave du *Titanic*, océan Atlantique (RMS Titanic Inc. 2010 : Home).

Année de fondation : 1987 (RMS Titanic Inc. 2011 : FAQ).

Membres : Christopher J. Davino, président (RMS Titanic Inc. 2010 : Letter to Shareholders).

Financement : Mise sur pied d'une exposition qui fera le tour du monde (RMS Titanic Inc. 2010 : Host an Exhibition; RMS Titanic Inc. 2010 : President's Letter). De plus, la compagnie RMS Titanic est une filiale de Premier Exhibitions Inc., qui est coté en bourse sous le nom PRXI (RMS Titanic Inc. 2010 : Investors Relations). La compagnie vend aussi des reproductions des artefacts retrouvés durant la fouille et des articles cadeaux (RMS Titanic Inc. 2011 : The RMS Titanic Online Store). De plus, 5 000 artefacts seront vendus aux enchères en avril 2012 (Radio-canada 05 janvier 2012)

Catégorie de la compagnie : Fouille d'une seule épave.

Critère(s) de sélection : Ils gardent les artefacts.

#### **# 45 : Marcel Robillard**

Lieu du siège social : Montréal, Québec, Canada (Robillard 2002).

Lieu(x) de fouille : Terre-Neuve, Canada.

Année de fondation : 1966 (Robillard 2002 :26).

Membres : Marcel Robillard.

Financement : Vente de métaux retrouvés sur les navires (Robillard 2002).

Catégorie de la compagnie : Chasseur de trésor individuel.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts (en bronze).

Notes supplémentaires : fouilles à la dynamite.

#### **# 46 : RS Operation LLC (RSOP)**

Lieu du siège social : Peoria, États-Unis (RS Operations Inc. 2010 : Personnels).

Lieu(x) de fouille : Côtes ouest de l'Amérique du sud (RS Operation Inc. 2010 : RS Operation, Inc.).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Scott Heimdal; Président des opérations (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Dennis Davis; Vice président - Service des supports (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Terry Towery; Vice présidente - communication (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Robert F. Marx; Opérations (2007) (RS Ops Inc. 2010 : Robert Marx).

Greg Asbury; Consultant exécutif et ingénierie (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Peter Tobia; Consultant exécutif (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Jerry Edwards; Responsable des opérations (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Steve Elchlepp; Responsable des opérations (2010) (RS Operation Inc. 2010 : Personnels).

Financement : Investisseurs privés.

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : But commercial.

#### **# 47 : Seafarer Exploration Corp. (SFRX)**

Lieu du siège social : Tampa, Floride, États-Unis (Seafarer Exploration Corp. 2011 : Contact Us).

Lieu(x) de fouille : Juno Beach, Floride, États-Unis (Seafarer Exploration Corp. 2011 : About).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Kyle Kennedy (CorporationWiki 2011 : Seafarer Exploration Corp.).

Financement : Investisseurs privés, compagnie cotée en bourse (Seafarer Exploration Corp. 2011 : Investors).

Catégorie de la compagnie : Fouilles locales.

Critère(s) de sélection : But commercial.

Notes supplémentaires : Travaille avec la compagnie [ARS](#).

#### **# 48 : Sea Rex Inc.**

Lieu du siège social : Saint-Augustine, Floride, États-Unis (CorporateWiki 2011 : Sea Rex Inc.).

Lieu(x) de fouille : Océan Atlantique (Sea Rex Inc. 2002 : Index Page).

Épave du *Titanic*, océan Atlantique (Sea Rex Inc. 2002 : Page 2).

Épave du *Nuestra Señora de Atocha*, Floride (Sea Rex Inc. 2002 : Page 3).

Épave du *Santa Margarita*, Floride (Sea Rex Inc. 2002 : Page 4).

Année de fondation : 1999 (CorporateWiki 2011 : Sea Rex Inc.).

Membres : James J. Sinclair; Archéologue sous-marin, conservateur (CorporateWiki 2011 : James J. Sinclair).

Vanessa E. Friedman (CorporateWiki 2011 : Vanessa E. Friedman).

Financement : Non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Consultant.

Critère(s) de sélection : Travail avec des compagnies de chasse aux trésors.

### **# 49 : Sea Research Society (SRS)**

Lieu du siège social : Caroline du sud, États-Unis (Sea Research Society 2010 : Contact The Society).

Lieu(x) de fouille : Expédition 2010 : Côtes du Pacifique, Panama, Caraïbes de l'ouest (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Upcoming Expeditions).

Épave du *Hunley*, Caroline du sud (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions).

Épave du *Georgiana*, Charleston, Caroline du sud (Spence 2010 : Discovery of The Georgiana).

Épave du *Constance Decimer* (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions).

Épave du *Diamond*, Cap Romain, Caroline du sud (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions).

Épave du navire du pirate Henry Morgan, île Catalina, Colombie, Amérique du sud (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions).

Épave du *City of Vera Cruz*, Cap Canaveral, Floride (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions).

Année de fondation : 1970 (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Past Expeditions).

Membres : Feu Luis Marden; National Geographic Magazine, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Mendel L. Peterson; Chef de l'exploration sous-marine Smithsonian institution, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Frédéric Dumas; Archéologue sous-marin de l'équipe de Jacques Cousteau, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Anders Franzén; Archéologue sous-marin suisse, découvreur du Vasa, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Ron A. Gibbs; Curateur de *Armed Force History*, service des parcs nationaux, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

### Sea Research Society (suite)

Paul Tzimoulis; publieur du Skin Diver Magazine, membre fondateur, (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Ed Bears; Historien, service des parcs nationaux, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Robert F. Marx; Explorateur sous-marin, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

E. Lee Spence; Président, archéologue sous-marin, éditeur du magazine d'archéologie NAUI Diving World Magazine, membre fondateur, président de la compagnie (Sea Research Society 2010 : About The Society - An Overview).

Peter Throckmorton; Découvreur de l'épave la plus ancienne connue, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Pablo Bush Romero; Président CEDAM, membre fondateur (Sea Research Society 2010 : About The Society - History).

Christopher Mowers; Vice Président exécutif, historien (Sea Research Society 2010 : About The Society - People).

Jim McNeill; Vice Président *Artic Expédition* (Sea Research Society 2010 : About The Society - People).

Veli Albert Kallio; Vice président affaires environnementales (Sea Research Society 2010 : About The Society - People).

Lauren McEntire Spence; photographe d'expédition (Sea Research Society 2010 : About The Society - People).

Financement : Vente des artefacts retrouvés lors des fouilles (Sea Research Society 2010 : Sea Research Society Online Store), commanditaires (International Diving Institute 2010 : Home), investisseurs privés (Sea Research Society 2010 : Get Involved - Now Recruiting).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts.

**# 50 : Sea Search Armada (SSA)**

Lieu du siège social : Bellevue, Washington, États-Unis (CoinLink 2010) ou Seattle (Kraul et Williams 2007) ou îles Caïman (Goodman 2007).

Lieu(x) de fouille : Port de Cartagena, Colombia, Amérique du sud (CoinLink 2010),  
Épave du *San Jose*, Colombie (Mari 2006).

Année de fondation : 1979.

Membres : Jack Harbeston (Coin Link 2010).

Eugene Lyon, historien (Mari 2006).

Michael Landon, investisseur (Coin Link 2010).

John Ehrlichman, investisseur (Coin Link 2010).

Plus de 100 investisseurs (Coin Link 2010).

Financement : Entreprend une bataille légale contre la Colombie pour avoir la moitié de la cargaison de l'épave (CoinLink 2010).

Catégorie de la compagnie : Fouille une seule épave.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts, 50 % des découvertes (s'ils gagnent en cour)

**# 51 : Seven Seas Search & Salvage LLC**

Lieu du siège social : Indialantic, Floride, États-Unis (Seven Seas Search & Salvage : Contact Us).

Lieu(x) de fouille : Épave du *Maravilla*, dans le *Bahama Channel*, au nord de Cuba  
(Marx 2009 : 4).

Épave *Flor do Mar*, sur un récif au nord-est de l'île de Sumatra (Marx 2008 : 41).

Épave de la *Nuestra Senora de la Consolacion*, île de Santa Clara, Équateur.

Épaves de la flotte de 1715, les Keys de Floride, États-Unis (Seven Seas Search & Salvage 2010 : Treasure Gallery).

La cité engloutie de Port Royal (Seven Seas Search & Salvage 2010 : Treasure Gallery).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Robert Marx.

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : but commercial.

**# 52 : Shipwreck Explorer - Hallstrom Holdings Pte Ltd. - Scorpio Treasure Inc.**

Lieu du siège social : Singapour (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Company Profile).

Lieu(x) de fouille : Épave *RMS Douro*, Cap Finistère, Portugal (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : RMS Douro).

Épave *Royal Nanhai*, mer de Chine (en collaboration avec la compagnie Nanhai Marine Exploration), (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Royal Nanhai).

Épave *Vung Tau*, île Con Dao, Vietnam (Hallstrom Holding Pte Ltd. 1999-2000 : Vung Tau).

Épave *Soleil D'Orient*, quelque part en Somalie, pas encore trouvé (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Soleil d'Orient).

Épave du *Brederode*, côtes de l'Afrique du sud, avec Aqua Exploration (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Brederode).

Épave du *Mankalihat*, Mozambique (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Projects).

Épave du *Prins Frederik*, baie de Biscaye, entre la France et l'Espagne (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Prins Frederik).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Sverker Yngvesson Hallstrom (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Meet Sverker Hallstrom).

Ena Hallstrom (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : Company Profile)

Financement : Vente des artefacts (Hallstrom Holdings Pte Ltd. 1999-2000 : The Treasure Chest).

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : Vente des artefacts.



### **# 53 : Shipwreck.co.za / Aqua Exploration**

Lieu du siège social : Cape Town, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Home).

Lieu(x) de fouille : Épave du *Johanna*, côtes de l'Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Johanna 1682 (Joanna)).

Épave du *Centaur*, Cap Aghulas, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - Le Centaur 1750).

Épave du *Colebrooke*, baie Kogel, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za : ... : The Colebrooke 1778).

Épave du *Sussex*, Bassa da India, entre les côtes Malgaches et Mozambicaines (Execweb Concept cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Sussex 1738).

Épave du *Britannia*, Baie Britannia, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Britannia 1826).

Épave du *Brederode*, côtes de l'Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Brederode 1785).

Épave du *Nossa Senhora dos milagros*, Cap Aghulas, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - Nossa Senhora dos Milagros 1686).

Épave du *Borderer*, récif Struis Point, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Borderer 1868).

Épave du *H.M.S. Birkenhead*, Danger Point, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - H.M.S. Birkenhead 1852).

Épave du *Johanna Wagner*, Strandfontein, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - Johanna Wagner 1862).

Épave du *Schönenberg*, Cap Aghulas, Afrique du sud (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Schönenberg 1722).

Trésor de Mollerdorf, (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - ... - The Von Mollerdorf Treasure).

Année de fondation : 1982 (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Aqua Exploration ...).

Membres : Charles Shapiro, fermier, cultivateur de maïs (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Charles Shapiro).

David Crouse, photographe sous-marin (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Home).

Financement : Vente d'artéfacts (Execweb Concepts cc. 2010 : Shipwreck.co.za - Artefacts For Sales).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : Vente des artéfacts, formation des membres.

#### **# 54 : Si-Tech Explorer Team from Atlantic Canada**

Lieu du siège social : Nouvelle-Écosse.

Lieu(x) de fouilles : St-Paul Island, Cap Breton, Nouvelle-Écosse, Canada (Maritime Museum Atlantic 2010).

Épave de *L'Astraea* Little Lorraine, Cap Breton, Nouvelle-Écosse, Canada, (Maritime Museum Atlantic 2010).

Année de fondation : 2010.

Membres : Michael Gerhartz (Maritime Museum Atlantic 2010).

Ronald Newcombe (Maritime Museum Atlantic 2010).

Financement : Commanditaire (Si-Tech).

Catégorie de la compagnie : Deux chasseurs de trésors indépendants.

Critère(s) de sélection : se déclare eux-mêmes chasseurs de trésors.

#### **# 55 : Nathan Smith**

Lieu du siège social : Texas, États-Unis (Flood 2009).

Lieu(x) de fouille : Texas, États-Unis (Flood 2009).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Nathan Smith; chasseur de trésor indépendant.

Financement : non mentionné.

Catégorie de la compagnie : Fouille une seule épave.

Critère(s) de sélection : Réputation de chasseur de trésors.

Notes supplémentaires : Il utilise Google Earth pour explorer des sites potentiels d'épaves. Pour l'instant, il est en cour contre le gouvernement du Texas. Si l'épave retrouvée, qui se trouve sur les berges d'un ancien cours d'eau, est considérée comme

étant submergée alors elle appartiendra au gouvernement. Sinon, l'histoire continue... (Flood 2009).

**# 56 : Sovereign Exploration Associates International Inc. (SVXA/OTC)**

Lieu du siège social : Newton, Pennsylvanie, États-Unis (Real Pennies 2011 : SVXA ...).

Lieu(x) de fouille : Épave du navire *Le Chameau*, Nouvelle-Écosse (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwreck - Le Chameau - Overview).

Épave du *Fantôme*, un navire de la « flotte de 1814 », coulé près d'Halifax, Nouvelle-Écosse (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwreck - 1814 Fleet - The lost of the Fantôme).

L'épave du *Tilbury*, Louisbourg, Nouvelle-Écosse (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : Shipwrecks - The HMS Tilbury's fate).

Année de fondation : Depuis 25 ans, donc vers 1986 (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : About ... - Company History).

Membres : Peter Knollenberg; propriétaire, président de Sea Hunt Inc.  
 Robert D. Baca; Président et CO, propriétaire de *Artiface, Recovery & Conservation Inc.*  
 John Barr; ESQ, gérant de Palmer & Barr, P.C. (firme de loi).  
 Kevin J. Conner; MST-CPA, directeur de Conner & Associates, banquier.  
 Martin Thorp; finance (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : About ... Executive Team).

Financement : Investisseurs et compagnie coté en bourse (Sovereign Exploration Associates International Inc. 2010 : About ... Efficiency and Economics).

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : Compagnie cotée en bourse, but commercial.

Notes Supplémentaires : Leur site internet n'est plus disponible en date du 18 avril 2011, mais ils sont toujours cotés en bourse.

**# 57 : Sub Sea Research (SSR)**

Lieu du siège social : Portland, Maine (SubSeaResearch 2008 : Join Us - Contact Us).

Lieu(x) de fouille : Haïti (SubSeaResearch 2008 : The Haitian Expedition - Document).

Épave *Blue Baron*, sur les côtes de la Guyane (Copping, 2009).

Année de fondation : 1984 (SubSeaResearch 2008 : Company Profile : Who We Are).

Membres : Greg Brooks; Gestionnaire.

John Hardy Sr.; Gestionnaire.

Kathryn Brooks; Gestionnaire principale.

John Hardy Jr.; « Adviser ».

Brian Ryder; ingénieur en chef.

Rolande Dathis; Conseiller légal en Haïti.

James Beaver; « Key West Facilitator ».

Sandy Burnette; Avocat.

Gary Esper; Plongeur professionnel, capitaine.

Norman Houde; Agent Haïti.

Ashley Brooks; Designer du site web, publiciste.

Lamar Clark; « Advisor ».

William Van DerCreek; Professeur de droit.

Eugene Ryder; « Mag Survey ».

Alex Bezkorovainy; Technicien ROV.

David St-Cyr; technicien Welder, photographe.

Cindy Hart; Nutritionniste, chef, opérations.

Nick Snyder; ingénieur, technicien (SubSeaResearch 2008 : Sub Sea Professional Team).

Financement : Vente de produits (ex. tasses, vêtements, ...), projet de musée (SubSeaResearch 2008 : Project Musearium).

Catégorie de la compagnie : Fouilles internationales.

Critère(s) de sélection : Garde les artéfacts.

**# 58 : Visa Gold Exploration Inc.**

Lieu du siège social : Woodbridge, Ontario, Canada (The Gale Group 2008).

Lieu(x) de fouille : Cuba (Baldwin 1999).

Année de fondation : 1970 (TSX Inc. 2011).

Membres : Doug Lewis; Directeur.  
 Paul Frustaglio; Président.  
 Robert Patrick Zuk.  
 Ed Burt; Directeur.  
 Ed Svoboda; Directeur.  
 Harold Hamilton; Directeur.  
 Kasi Sethu Raman; Directeur.  
 Primo Di Luca; Directeur.  
 Robert Edward Dooley; Directeur.  
 Simon Hudson; Directeur.  
 Suzanne L. Wood; Directeur.  
 Dane Alan Walton.  
 Derek Reid.  
 Ivan Djordjevic.  
 Daniel David Danzing.  
 Matthew Noah Coleman (TSX Inc. 2011).

Financement : Coté en bourse (TSX Inc. 2011).

Catégorie de la compagnie : Fermée.

Critère(s) de sélection : Compagnie cotée en bourse.

**# 59 : Whydah Maritime Exploration Inc. (MEI)**

Lieu du siège social : Provincetown, Massachusetts, États-Unis (Whydah Expedition 2011 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Cap Cod, Massachusetts, États-Unis (Whydah Expedition 2011 : Expeditions).

Année de fondation : 1982 (Benjamin Thompson and Associates Inc., *et al.* 1988).

Membres : Barry Clifford.

Financement : Musée (Whydah Expedition 2011 : Museum).

Catégorie de la compagnie : A travaillé avec au moins un archéologue, fouille d'une seule épave.

Critère(s) de sélection : La compagnie devait vendre les artefacts, mais cela leur fut interdit à la suite de la fouille. Elle ouvrit donc un musée pour exposer ses découvertes.

Notes supplémentaires : Ils tentèrent une collaboration entre archéologues et compagnie privée mais cette collaboration ne donna pas un très bon résultat.

### **# 60 : Wreck Hunter**

Lieu du siège social : Halifax, Nouvelle-Écosse (Wreck Hunter 2010 : Contact).

Lieu(x) de fouille : Nouvelle-Écosse (Wreck Hunter 2010 : Home).

Île St-Paul, Nouvelle-Écosse (St-Paul Island 2010 : Home).

Année de fondation : Non mentionnée.

Membres : Terry Dwyer (Wreck Hunter 2010 : About The Author).

Financement : Vente de son livre (Wreck Hunter 2010 : Buy a Copy), présentation de séminaires (Wreck Hunter 2010 : Seminars).

Catégorie de la compagnie : Consultant.

Critère(s) de sélection : Travail avec les chasseurs de trésors, ancien propriétaire d'une compagnie de chasse aux trésors.

Notes supplémentaires : Anciennement propriétaire de la compagnie Deep Star Exploration Inc.

### **# 61 : Wreckoverly Salvage - Gold Coast Explorations LLC**

Lieu du siège social : Floride, États-Unis (Gidus 1997-2010 : Discover Who We Are).

Lieu(x) de fouille : Travail avec Jupiter Coins Inc. en Floride (Gidus 1997-2010 : Current Expeditions).

Fouille à Palm Beach, Floride, États-Unis (Gidus 1997-2010 : Current Expeditions).

Fouille près de l'Indian River, Floride, États-Unis (Stancil 2009).

Port Canaveral, avec la compagnie Florida Research & Recovery Group, Inc. (Gidus 1997-2010 : Current Expeditions).

Année de fondation : Wreckovery Salvage : 1992, Gold Coast Explorations LLC : 2006 (Gidus 1997-2010 : Discover Who We Are).

Membres : Tom Gidus; Fondateur (Gidus 1997-2010 : Discover Who We Are).

Un archéologue de *RPA* sur chacune de leur fouille (Gidus 1997-2010 : Discover Who We Are).

Financement : Investissement privés (Gidus 1997-2010 : Join the adVENTURE), présentations dans les écoles (Gidus 1997-2010 : A Wealth Of Informations).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : travail avec des compagnies de chasse aux trésors, but commercial.

Notes supplémentaires : Selon leur site internet, ils font affaire avec un archéologue de la *RPA* (Register of Professional Archaeologists (RPA 2010)), mais aucun nom n'est cité et aucun rapport de fouille n'est inclus dans leurs références.

### **# 62 : Wreck Watch International**

Lieu du siège social : Londres, Angleterre (Wreck Watch International 2010 : About Wreck Watch International).

Lieu(x) de fouille : Côtes du Monténégro, en collaboration avec Louise Schofield de

*l'Institute of World Archaeology*, de l'Université de l'Est Anglia (Kingsley 2010 : Monténégro Coastal Heritage).

Épave du *Dor D*, Israël (Kingsley 2010 : the Dor D - Shipwreck & Holy Land Wine Trade).

Côtes de Palestine (Kingsley 2010 : Coastal Development in the Holy Land).

Port de Salomon, Israël (Kingsley 2010 : Solomon's Port of Dor, Israël : Underwater Surveys).

Village de Sumaqa, Israël (Wreck Watch International 2010 : The village that Time Forgot - Sumaqa's Seaborne Trade).

Est de la mer Morte, Jordanie (Kingsley 2010 : Roman Ports of the Eastern Dead Sea, Jordan).

Travail comme consultant pour Odyssey Marine Exploration (Kingsley 2010 : Into The Abyss : Deep-Sea Shipwreck).

Année de fondation : non mentionnée.

Membres : Sean Kingsley, doctorat en archéologie marine de *Oxford University* (Wreck Watch International 2010 : About Wreck Watch International).

Financement : non mentionné.

Catégorie de la compagnie : travaille avec archéologues.

Critère(s) de sélection : travail avec compagnie de chasse aux trésors.

Notes supplémentaires : Cette compagnie se veut un pont entre le monde archéologique et les compagnies privées. Elle travaille présentement avec la compagnie Odyssey Marine Exploration (Wreck Watch International 2010 : About Wreck Watch International).

### **# 63 : Continental Exploration Corporation**

Lieu du siège social : Pennsylvanie (Blot 1986 : 57).

Lieu(x) de fouille : Floride (Atocha Treasure 2009).

Année de fondation : Non mentionnée, années 1960.

Membres : Burr Weber.

Financement : Mécènes.

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales.

Critère(s) de sélection : But commercial.

Notes supplémentaires : Tente de trouver le *Nuestra Senora de Atocha*, mais ne réussit pas à concurrencer avec Mel Fisher.

### **# 64 : Maritime Exploration**

\* Anciennement : Archaeological Salvage and Engineering.

Lieu du siège social : Singapour - Asie de l'Est (Maritime Explorations 2011 : Main Page).

Lieu(x) de fouilles : Indonésie, Vietnam, Philippines, Malaisie.

Nuestra Senora de la Concepcion (1638) - Île de Saipan, îles des Mariannes du Nord (Maritime Exploration 2011 : Nuestra Senora de la Concepcion (1638)).

Vung Tau Shipwreck - Ile Con Dao - Vietnam (Maritime Exploration 2011 : Vung Tau Shipwreck (c. 1690)).



Central Gulf of Thailand Shipwreck - XVI<sup>e</sup> siècle (Klang Aow Shipwreck) - Thaïlande (Maritime Explorations 2011 : The central gulf of thailand shipwreck (16th C.)).

Java Sea Shipwreck, XIII<sup>e</sup> siècle - Mer de Java, Indonésie (Maritime Exploration 2011 : The Java Sea Shipwreck (13th C.)).

Intan Shipwreck, Xe siècle - Indonésie (Maritime Explorations 2011 : The Intan Shipwreck (10th C.)).

Belitung (Tang) Shipwreck (Batu Hitan Shipwreck), IX<sup>e</sup> siècle - Île de Belitung, Indonésie (Maritime Explorations 2011 : The Belitung (Tang) Shipwreck (9th C.)).

Bakau Shipwreck, XV<sup>e</sup> siècle - Île de Bakau, Indonésie (Maritime Explorations 2011 : The bakau Shipwreck (15th C.)).

Tin Shipwreck, XVIII<sup>e</sup> siècle - Mer de Java, Indonésie (Maritime Explorations 2011 : Tin Shipwreck (18th C.)).

Bihn Thuan Shipwreck, c. 1608 - Binh Thuan province, Vietnam (Maritime Explorations 2011 : The Bihn Thuan Shipwreck (c. 1608)).

Malacca Strait Shipwrecks, détroit de Malacca, Sud-est asiatique (Maritime Explorations 2011 : M1J Shipwrecks (1583?)).

Jade Dragon Wreck - Borneo, Sud-est asiatique (Maritime Explorations 2011 : Jade Dragon Wreck).

Année de fondation : 1992 (Maritime Exploration 2011 : Main Page).

Membres : Michael Flecker - Ingénieur, PhD (Archéologie Maritime et études Est-asiatique) (Maritime Exploration 2011 : Michael Flecker Resume (From 2011 back to 1984)).

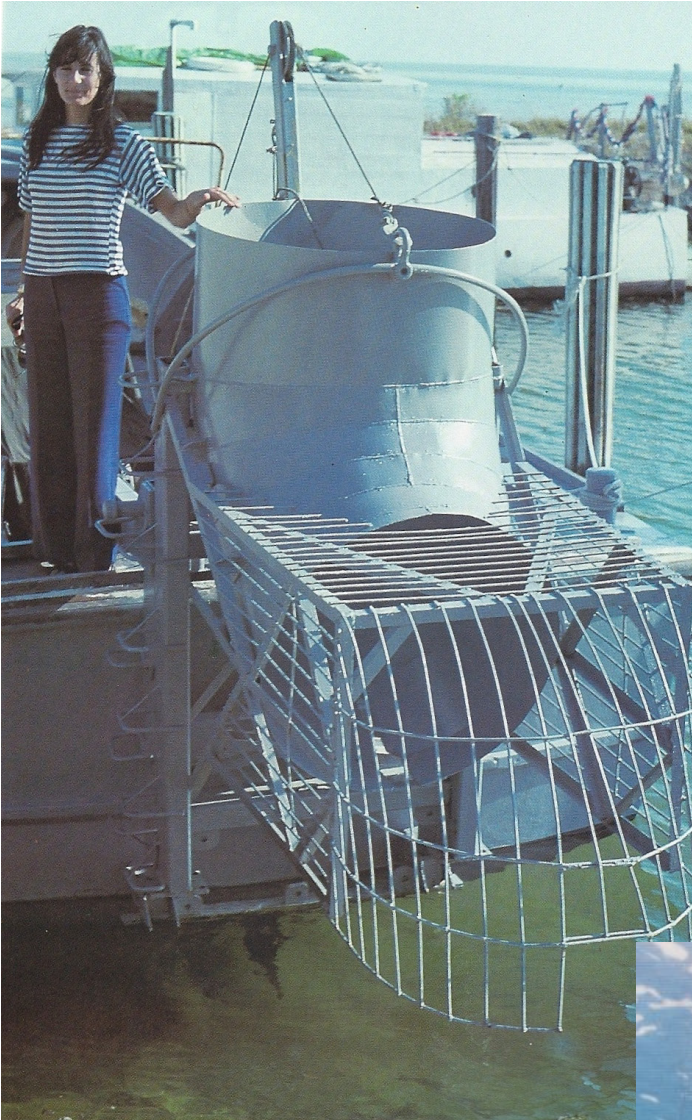
Financement : Vente d'images (Maritime Explorations 2011 : Images For Sales).

Catégorie de la compagnie : Fouilles régionales (Maritimes Explorations 2011 : Wrecks Discovered ...).

Critère(s) de sélection : Se déclare pour une excavation commerciale des sites d'épaves (Maritime Explorations 2011 : Main Page).

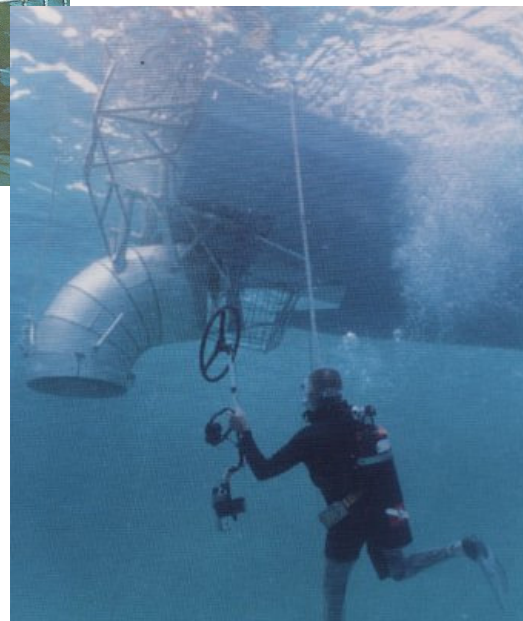
## Annexe 2 - Image d'un « mail box »

Une version de la « boîte à lettre » (Mail box) de Mel Fisher, ici en position haute



BLOT, Jean-Yves. Les chasseurs de trésors du Gulf Stream, Glénat, Grenoble, 1986, page non paginée.

Seven Seas Search & Salvage. « Equipment & Technique – Excavation & Salvage Equipment – Blowers (Mailbox) », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=51](http://www.sssllc.com/?page_id=51) (Page consultée le 7 octobre 2010)

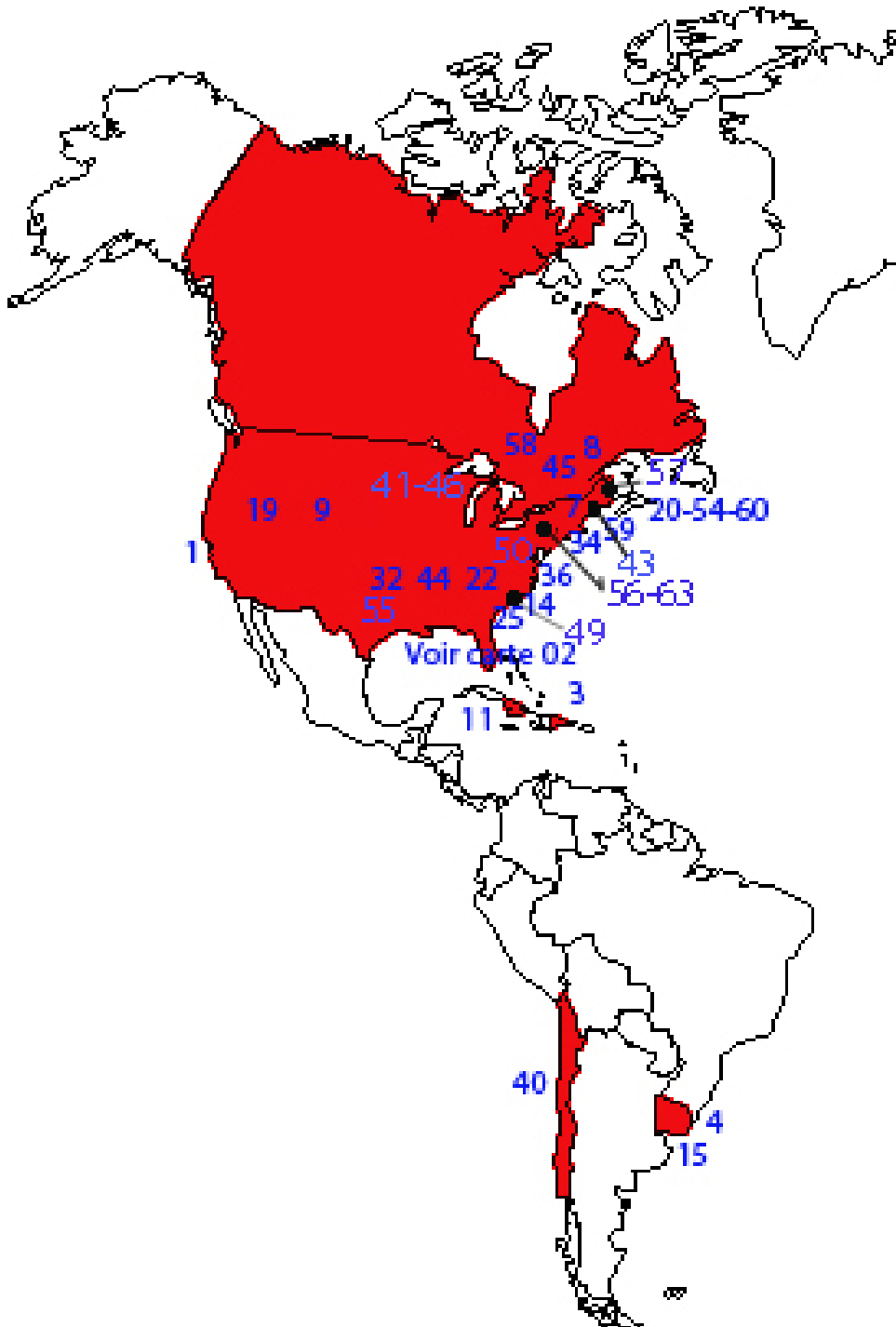


### **Annexe 3 - Cartes**

#### **Légende des cartes**

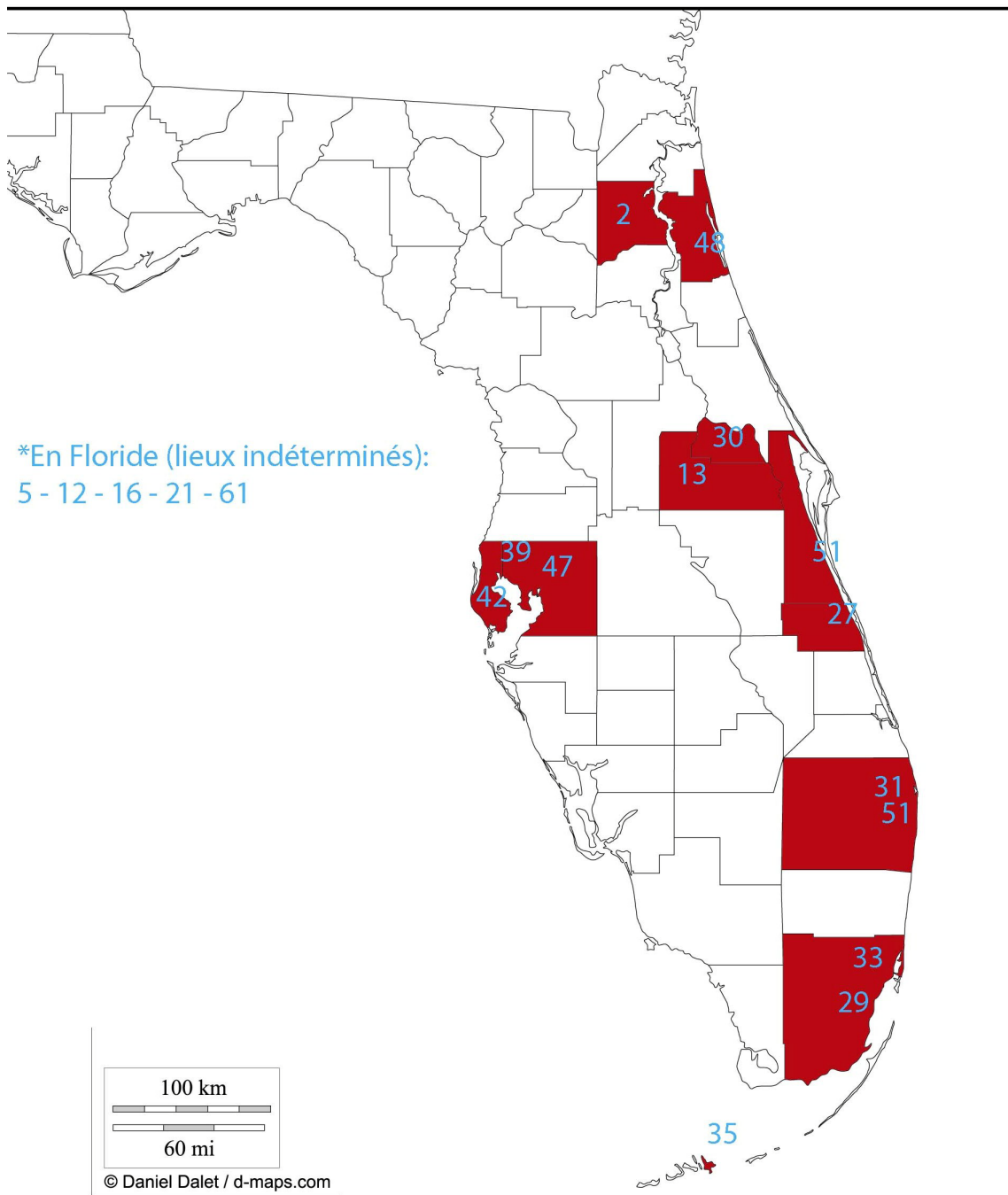
- 1- ABS Marine Consultants
- 2- Amelia Research & Recovery
- 3- Anchor Research & Salvage
- 4- Animas Arqueologia Submarina
- 5- Aqua Explorers Inc.
- 6- Arqueonautas
- 7- Auguste Expedition LLC / NorthEast Discoveries
- 8- Philippe Beaudry
- 9- Ben Benson
- 10- Blue Water Recovery BWR
- 11- Carisub
- 12- Circle Bar Salvage Inc.
- 13- Circle Bar Salvage of Louisiana Inc.
- 14- Coastal Marine Salvage
- 15- Ruben Collado
- 16- Columbus American Discovery Group / California Gold Marketing Group
- 17- Alain Conan (Association Salomon)
- 18- Cosmix Archaeological Underwater Research and Recovery
- 19- Deep Blue Marine Inc. (DPBE)
- 20- Deep Star Exploration
- 21- Dooblon Salvage Inc.
- 22- Florida Research and Recovery Group (FRRG)
- 23- Force 9 Salvage Company
- 24- Franck Goddio Society
- 25- Global Marine Ltd.
- 26- Golden Quest Ltd.
- 27- Gold Hound Treasure Divers
- 28- Michael Hatcher
- 29- Hispaniola Venture LLC.
- 30- Historical Research and Development (HRD Inc.)
- 31- Jupiter Wreck Inc. / Jupiter Coins Inc.
- 32- Marex Global Deep Sea Recovery
- 33- Marine Exploration Inc. (MEXP)
- 34- Martha's Vineyard Scuba Headquarters (MVSHQ Inc.)
- 35- Mel Fisher Companies
- 36- Nanhai Marine Archaeology LLC
- 37- Norwegian Historical Shipwreck Assosiation
- 38- NRA Nautic Recovery Asia
- 39- Odyssey Marine Exploration Inc.
- 40- Oriflama S.A.
- 41- Oceanic Research and Recovery (ORRV)
- 42- Pirate Village Inc.
- 43- Real Eight Company
- 44- RMS Titanic Inc.
- 45- Marcel Robillard
- 46- RS Operation LLC (RSOp)
- 47- Seafarer Exploration Corp. (SFRX)
- 48- Sea Rex Inc.
- 49- Sea Research Society (SRS)
- 50- Sea Search Armada
- 51- Seven Seas Search & Salvage LLC.
- 52- Shipwreck Explorer - Hallstrom Holding Pte. Ltd. - Scorpio Treasure inc.
- 53- Shipwreck.co.za / Aqua Exploration
- 54- Si-Tech Explorer Team from Atlantic Canada
- 55- Nathan Smith
- 56- Sovereign Exploration Associates International Inc. (SVXA/OTC)
- 57- Sub Sea Research (SSR)
- 58- Visa Gold Exploration Inc.
- 59- Whydah Maritime Exploration Inc. (MEI)
- 60- Wreck Hunter
- 61- Wreckovery Salvage- Gold Coast Exploration LLC
- 62- Wreck Watch International
- 63- Continental Exploration Corporation
- 64- Maritime Exploration

Figure 1 - Lieux des sièges sociaux des compagnies - Amérique



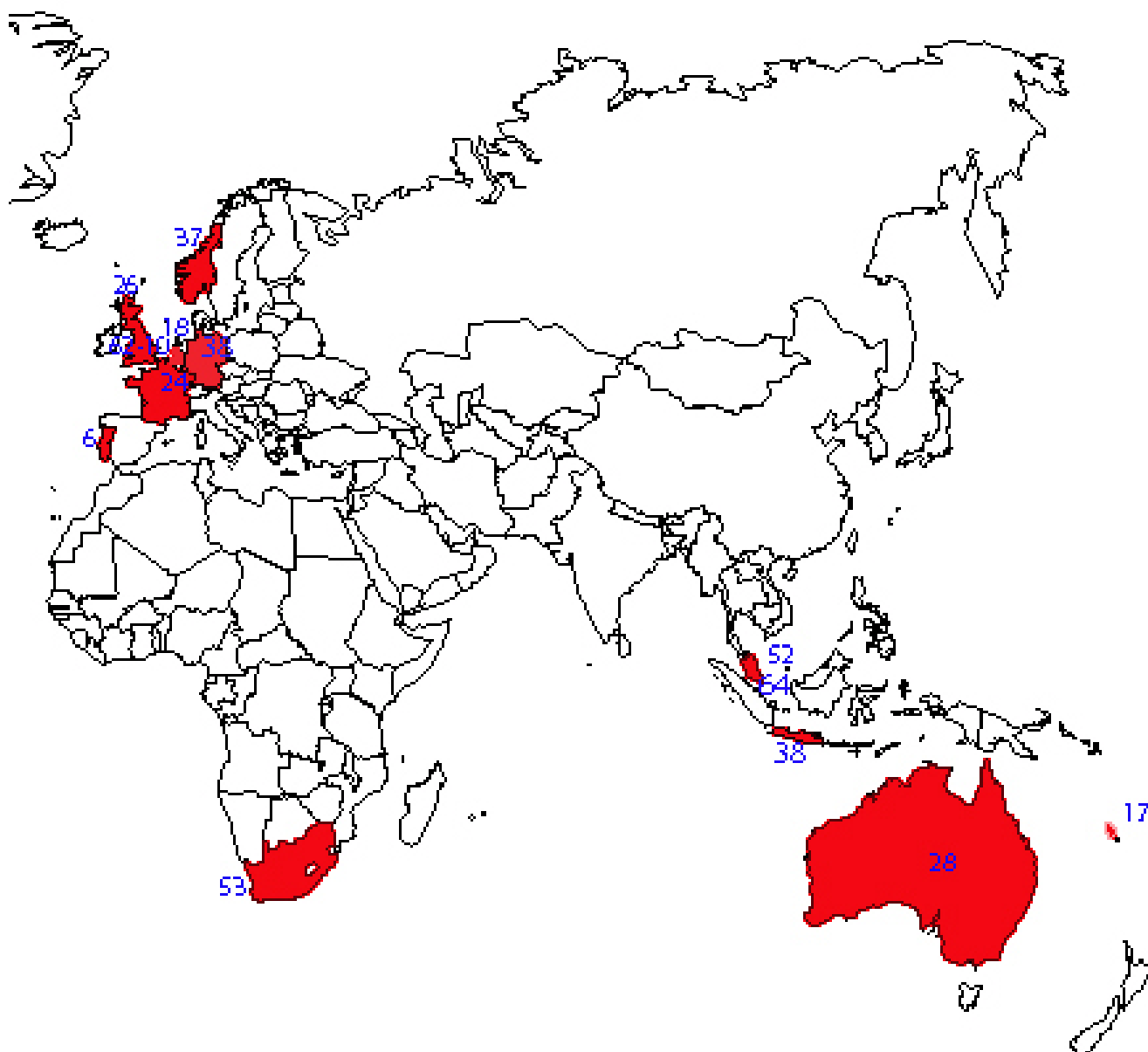
\* Les cartes vierges ayant servies à produire ces cartes proviennent du site internet [carte-du-monde.net](http://www.carte-du-monde.net) : Carte du monde. « Carte du monde vierge », *Carte du monde.net 2005-2011*, [En ligne], <http://www.carte-du-monde.net/205-carte-du-monde-vierge.html> (Page consultée le 28 novembre 2011).

**Figure 2 - Lieux des sièges sociaux des compagnies - Floride**



\* Les cartes vierges ayant servies à produire ces cartes proviennent du site internet D-Maps.com : DALET, Daniel. « États-Unis d'Amérique : Floride / Florida », *D-Maps.com - Cartes Gratuites*, [En ligne], [http://d-maps.com/carte.php?lib=floride\\_carte&num\\_car=6861&lang=fr](http://d-maps.com/carte.php?lib=floride_carte&num_car=6861&lang=fr) (Page consultée le 27 mars 2012).

Figure 3 - Lieux des sièges sociaux - Eurasie - Afrique - Australie



\* Les cartes vierges ayant servies à produire ces cartes proviennent du site internet [carte-du-monde.net](http://www.carte-du-monde.net) : Carte du monde. « Carte du monde vierge », *Carte du monde.net 2005-2011*, [En ligne], <http://www.carte-du-monde.net/205-carte-du-monde-vierge.html> (Page consultée le 28 novembre 2011).

#### **Annexe 4 - Liste des États membres de la convention pour la protection du patrimoine culturel subaquatique**

États	Date du dépôt de l'instrument	Type d'instrument
1 Albanie	19/03/2009	Ratification
2 Argentine	19/07/2010	Ratification
3 Barbade	02/10/2008	Acceptation
4 Bosnie-Herzégovine	22/04/2009	Ratification
5 Bulgarie	06/10/2003	Ratification
6 Cambodge	24/11/2007	Ratification
7 Croatie	01/12/2004	Ratification
8 Cuba	26/05/2008	Ratification
9 Équateur	01/12/2006	Ratification
10 Espagne	06/06/2005	Ratification
11 Gabon	01/02/2010	Acceptation
12 Grenade	15/01/2009	Ratification
13 Haïti	09/11/2009	Ratification
14 Honduras	23/07/2010	Ratification
15 Iran, République islamique d'	16/06/2009	Ratification
16 Italie	08/01/2010	Ratification
17 Jamahiriya arabe libyenne	23/06/2005	Ratification
18 Jordanie	02/12/2009	Ratification
19 Liban	08/01/2007	Acceptation
20 Lituanie	12/06/2006	Ratification
21 Mexique	05/07/2006	Ratification
22 Monténégro	18/07/2008	Ratification
23 Namibie	09/03/2011	Ratification
24 Nigéria	21/10/2005	Ratification
25 Panama	20/05/2003	Ratification
26 Paraguay	07/09/2006	Ratification
27 Portugal	21/09/2006	Ratification
28 République démocratique du Congo	28/09/2010	Ratification
29 Roumanie	31/07/2007	Acceptation
30 Sainte-Lucie	01/02/2007	Ratification
31 Saint-Kitts-Et-Nevis	03/12/2009	Ratification
32 Saint-Vincent-et-les Grenadines	08/11/2010	Ratification
33 Slovaquie	11/03/2009	Ratification
34 Slovénie	18/09/2008	Ratification
35 Trinité-et-Tobago	27/07/2010	Ratification
36 Tunisie	15/01/2009	Ratification
37 Ukraine	27/12/2006	Ratification

## **Annexe 5 - Définitions et lois au Québec et au Canada**

Au Québec, les biens archéologiques font partie des biens culturels et sont soumis à la *Loi sur les biens culturels* (1972) ainsi qu'à la *Loi canadienne sur l'importation et l'exportation des biens culturels* (1977). Dans la *Loi sur les biens culturels* (1972) québécoise, les biens culturels sont définis comme étant : « une œuvre d'art, un bien historique, un monument ou un site historique, un bien ou un site archéologique, une œuvre cinématographique, audio-visuelle, photographique, radiophonique ou télévisuelle » (Loi sur les biens culturels 1972 : art. 1 a). En guise de précision, les biens archéologiques sont ensuite définis comme étant : « tout bien témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique » et les sites archéologiques sont : « les lieux où se trouvent des biens archéologiques » (Loi sur les biens culturels 1972 : art. 1 f et art. 1 g).

En vertu de cette loi, « aucun bien reconnu ne peut être transporté hors du Québec sans la permission du ministre qui prend l'avis de la Commission dans chaque cas » (Loi sur les biens culturels 1972 : art. 17). La vente d'artéfacts archéologiques n'est donc pas interdite. Toutefois, quiconque trouve un site archéologique doit en informer le ministère (Loi sur les biens culturels 1972 ; art. 40) et :

Nul ne peut effectuer sur un immeuble lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des relevés aux fins de rechercher des biens ou des sites archéologiques sans avoir au préalable obtenu du ministre un permis de recherche archéologique (Loi sur les biens culturels 1972 : art. 35).

Les permis de fouilles sont délivrés à des archéologues qui doivent normalement suivre leur déontologie professionnelle. Le code d'éthique de l'Association des archéologues du Québec stipule que « [l]'archéologue doit appuyer et promouvoir les articles de la Convention de l'U.N.E.S.C.O. adoptés à Paris, le 14 novembre 1970, prohibant l'importation et l'exportation des biens culturels » (Association des archéologues du Québec 2009 : art. 2.1.9). Au niveau canadien, la déontologie adoptée par l'Association canadienne de l'archéologie stipule que « la transformation des restes archéologiques en biens commerciaux, leur achat et leur vente, vont à l'encontre de l'éthique archéologique » (Association canadienne d'archéologie 2009). Donc, la vente d'objets archéologiques est proscrite du point de vue éthique par les archéologues au Québec et au



Canada, mais aucune obligation légale n'existe, sauf si le bien est reconnu ou classé ou si le bien archéologique appartient à l'État. Dans ces cas, il ne peut être aliéné.

Au Canada, les mouvements de biens culturels sont régis par la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* (1977) qui définit les biens culturels dans sa *Nomenclature des biens culturels canadiens à exportation contrôlée* (1977) comme étant un ensemble d'objets ayant cinquante ans ou plus et dont l'auteur est décédé. Les objets archéologiques font partie du « groupe I » qui inclut des objets archéologiques, minéralogiques ou paléontologiques qui doivent avoir été trouvés sur ou dans le sol du Canada ou dans les eaux du Canada (*Nomenclature des biens culturels canadiens à exportation contrôlée*, 1977 : groupe I, art. 1 à 4). À l'article 4 du groupe I, les objets archéologiques sont décrits avec plus de détails comme suit :

Un objet archéologique trouvé sur ou dans le sol du Canada, ou dans les limites de la mer territoriale, des eaux internes ou des eaux intérieures du Canada après y être resté enterré, caché ou abandonné pendant au moins soixante-quinze ans, quelle que soit sa valeur, s'il s'agit d'un objet façonné ou de restes organiques, y compris des restes humains, vestiges ou témoins des cultures historiques ou préhistoriques. Sont notamment compris parmi les objets archéologiques : a) les objets façonnés se rapportant aux autochtones du Canada [...], b) les objets façonnés témoignant de l'exploration, de l'occupation, de la défense et de l'aménagement progressif du territoire qui constitue aujourd'hui le Canada, par les non-autochtones et c) les restes organiques, vestiges ou témoins des cultures historiques ou préhistoriques. (*Nomenclature des biens culturels canadiens à exportation contrôlée*, groupe I, art. 4)

Dans cette loi, on peut voir que ce type d'objet est soumis à un contrôle avant de pouvoir sortir du pays. À partir du moment où un objet appartient à cette nomenclature, l'exportateur doit demander la permission pour l'exporter. Cela n'implique pas nécessairement l'interdiction d'exporter (que ce soit pour une exposition ou pour la vente). La décision appartient alors à un expert-vérificateur choisi par le gouvernement, qui regarde si cet objet « présente un intérêt exceptionnel en raison soit de son rapport étroit avec l'histoire du Canada ou la société canadienne [...] et qu'il revêt une importance telle que sa perte appauvrirait gravement le patrimoine national » (*Loi sur l'exportation et l'importation* 1977 : art. 11, alinéa 1). Si l'objet répond à ces critères, son exportation est alors refusée. Malgré le caractère précis de cette loi, nous pouvons voir que finalement c'est le jugement subjectif d'un « intérêt exceptionnel » qui détermine la décision finale.

Dans le cas d'un refus d'exportation à l'étranger d'un objet se trouvant en territoire canadien, le vendeur peut demander une révision de la décision si sa licence d'exportation lui est refusée. La Loi prévoit alors que :

« Le ministre peut, sur les crédits affectés à ces fins par le Parlement, accorder des subventions et des prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada en vue de l'acquisition soit d'objets pour lesquels une licence a été refusée en vertu de la présente loi, soit de biens culturels intéressant le patrimoine national et se trouvant à l'étranger » (Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels 1977 : art. 35)

Concernant les importations de biens culturels provenant de l'étranger, la loi canadienne est assez générale. En bref, l'importation au Canada est permise si l'exportation est permise dans le pays où se trouve l'objet. Si l'exportation est interdite alors « l'importation au Canada de biens culturels étrangers illégalement exportés d'un État contractant est illégale dès l'entrée en vigueur dans ces deux pays de l'accord conclu entre eux » (Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels 1977 : art. 37, alinéa 2). Il faut toutefois préciser que des règles spéciales s'appliquent lors de conflits armés. Dans ce contexte précis, la *Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses protocoles* (1954) de l'UNESCO s'applique puisque le Canada a signé cet accord. Dans ce contexte précis :

« Il est interdit de sciemment exporter ou autrement retirer du territoire occupé d'un État partie au deuxième protocole un bien culturel [...] sauf si l'exportation ou le retrait est conforme au droit applicable dans le territoire en cause ou est nécessaire à la protection ou à la conservation du bien » (Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1977 : art. 36.1, alinéa 2).

Le fait que l'importation au Canada soit permise si l'exportation est légale dans le pays où se trouve l'objet crée un certain « vide » légal, dans le sens où les lois d'autres pays sur les biens culturels concernent en général les biens d'importance nationale pour le pays concerné. Donc si un objet se trouve déjà à l'extérieur de son pays d'origine, il y a présomption qu'il fut exporté légalement vers le pays où il se trouve.

Bref, un objet archéologique canadien est un objet abandonné pendant plus de soixante-quinze ans dans le sol ou dans les eaux du Canada. Ces objets doivent être le témoin de l'occupation humaine historique ou préhistorique, trouvés sur un site archéologique.

Nous pouvons voir que même entre la législation canadienne et la législation québécoise, certaines différences sont déjà présentes. Le déplacement de ces objets à l'extérieur des frontières canadiennes est restreint et doit être soumis à l'approbation du ministère. Toutefois, la vente de ces objets n'est pas à proprement dite proscrite. Il y a donc un décalage entre le point de vue éthique concernant les fouilles archéologiques et le point de vue économique véhiculé par le gouvernement canadien. Il semble que ce soit ce dernier qui ait le plus d'importance lorsqu'il s'agit de prendre une décision concernant l'exportation des biens culturels. Nous pouvons aussi remarquer que les lois actuelles ne traitent pas de la propriété des biens archéologiques, à l'exception de ceux provenant des terres publiques (Villeneuve 1994 : 28).

## **Annexe 6 - Règlement sur la recherche archéologique (extrait)**

1. Définitions: Dans ce règlement, les expressions et mots suivants signifient ou désignent:

- a)* «demande»: la demande de permis de recherche archéologique faite en vertu de ce règlement;
- b)* «titulaire»: le titulaire d'un permis de recherche archéologique;
- c)* «Commission»: la Commission des biens culturels du Québec;
- d)* «Loi»: la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4);
- e)* «ministre»: le ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- f)* «permis»: le permis de recherche archéologique délivré en vertu de la Loi et de ce règlement.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 1.

2. Conditions: Un permis est délivré par le ministre, qui prend l'avis de la Commission, à la personne qui le demande et se conforme aux conditions suivantes:

- a)* toute demande doit être soumise selon la formule 24 ci-annexée, au plus tard 2 mois avant la date prévue du début des travaux archéologiques;
- b)* le demandeur doit démontrer au moyen des documents et renseignements requis par l'article 3 sa capacité d'effectuer la recherche archéologique conformément au principe énoncé à l'article 4;
- c)* outre le consentement écrit du propriétaire ou de tout ayant droit s'il y a lieu requis par l'article 38 de la Loi, toute demande doit être accompagnée d'une entente concernant la nature et la durée des travaux et de l'occupation de la propriété, la remise en état des lieux après les fouilles et l'extinction, dans le cas de révocation du permis par le ministre, des obligations résultant du consentement et de l'entente ci-dessus; et
- d)* le demandeur respecte et répond en tout temps aux dispositions de la Loi et de ses règlements.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 2.

3. Renseignements et documents à l'appui de la demande: Le requérant doit présenter à l'appui de sa demande les renseignements et documents suivants:

- a)* le consentement écrit prévu par le paragraphe c de l'article 2 ou, à défaut de ce document, un engagement écrit attestant que cet article sera respecté avant la date de validité du permis;
- b)* un dossier de qualifications professionnelles comprenant:
  - i.* la formation académique, la liste de ses publications scientifiques, la liste des organismes auxquels il a été rattaché depuis la fin de sa formation académique et le statut qu'il y a occupé ainsi que les expériences pertinentes du requérant; et
  - ii.* la composition prévue de l'équipe archéologique accompagnée de la formation académique et de l'expérience des personnes qui participeront à la recherche;
- c)* un programme de recherche archéologique comprenant:
  - i.* la nature de la recherche et la problématique envisagée;
  - ii.* la durée prévue de la recherche présentée sous la forme d'un échancier général;

- iii. les méthodes de mise à jour, de consignation des données et de catalogue des pièces;
- iv. les méthodes de conservation et de restauration des objets et des vestiges architecturaux s'il y a lieu; et
- v. les lieux et circonstances de l'analyse des objets et des données;
- d) un programme de diffusion et de mise en valeur comprenant:
  - i. les projets de publication et, s'il y a lieu, de mise en valeur des données et des vestiges révélés au cours des fouilles; et
  - ii. l'échéancier général des phases pour la publication et, s'il y a lieu, de la mise en valeur;
- e) un dossier des ressources matérielles comprenant:
  - i. le nom des personnes ou organismes à qui des fonds ont été demandés par le requérant, le budget réclamé ou, si aucune subvention n'est demandée, les ressources financières dont dispose le requérant, ainsi qu'un échéancier budgétaire pour les diverses phases et étapes de la recherche;
  - ii. la description des moyens matériels de la recherche: équipements, locaux; et
  - iii. la copie de toute entente intervenue entre lui-même et la firme, l'organisme ou la personne pour qui il agit en ce qui a trait au financement et autres responsabilités d'ordre administratif ou scientifique; à défaut de cette copie, un engagement écrit du requérant attestant qu'il la remettra avant la date de validité du permis.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 3.

4. Principe d'examen de la demande: Toute recherche archéologique doit être effectuée par des personnes dont les méthodes, les ressources professionnelles et matérielles garantissent l'exécution complète et satisfaisante du projet.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 4.

[...]

7. Début des travaux: Le ministre peut révoquer un permis si les travaux de recherche ne débutent pas dans les 30 jours suivant la date prévue par le requérant pour le début des fouilles et relevés.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 7.

8. Protection des vestiges non prévus: Si, au cours des fouilles, le titulaire dégage des vestiges non prévus dans sa demande, il doit sans délai en informer le ministre qui décide des mesures de conservation à prendre ou, s'il lui est impossible matériellement d'informer le ministre, il doit en assurer la conservation par le remblayage des excavations.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 8.

9. Révocation de permis: Tout permis délivré par le ministre est révoqué si le titulaire ne prend pas les mesures de conservation visées dans l'article 8 de façon à ce que les vestiges ne soient pas mis en péril.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 9.

10. Présentation du rapport annuel: Le rapport annuel prévu à l'article 39 de la Loi doit être remis au ministre avant l'expiration du permis. Cependant, dans le cas où un permis est révoqué, le rapport annuel doit être remis au ministre dans le mois qui suit la révocation.

Dans tous les cas, il doit être soumis au ministre avant qu'une nouvelle demande ne puisse être faite.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 10.

11. Contenu du rapport annuel: Le rapport annuel doit contenir les renseignements suivants:

- a) un compte-rendu du travail effectué comprenant:
  - i. la localisation sur photographie aérienne à l'échelle 1:14 000 et sur carte topographique à l'échelle 1:50 000 ou à la plus grande échelle existante à cette date pour le territoire spécifié, et un plan détaillé du ou des sites indiquant toutes les surfaces prospectées de même que les coupes nécessaires à la compréhension de l'ensemble;
  - ii. les moyens mis en œuvre pour effectuer les fouilles ou les relevés et pour consigner les données; et
  - iii. la durée des travaux;
- b) un exposé substantiel des découvertes comprenant:
  - i. un plan général des traces d'établissement accompagné de photographies significatives;
  - ii. les mesures de protection prises, s'il y a lieu;
  - iii. des indications générales sur le contenu culturel des traces d'établissement et de chaque niveau stratigraphique; et
  - iv. les premières interprétations qui apparaissent après l'examen sommaire de la situation;
- c) un aperçu des moyens professionnels et matériels disponibles pour assurer la poursuite de la recherche et la mener à terme;
- d) une copie des notes, plans et dessins ainsi que des catalogues des pièces et des photographies, sauf lorsqu'une copie de ces documents est conservée dans un laboratoire désigné par le ministre, d'où ils ne peuvent être retirés sans l'autorisation de celui-ci.

R.R.Q., 1981, c. B-4, r. 2, a. 11.

*Règlement sur la recherche archéologique*, Éditeur officiel du Québec, Québec, [En ligne],

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B\\_4/B4R2.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_4/B4R2.HTM) (Page consultée le 20 décembre 2011).

## Annexe 7 - Loi sur le patrimoine de l'Ontario (extrait)

### Partie VI

#### Conservation des richesses ayant une valeur archéologique

##### Définitions : partie VI

47. Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente partie.

«bien» Bien immeuble. La présente définition exclut les bâtiments ou les constructions qui ne sont pas des ruines, des tumulus, des pétroglyphes et des ouvrages de terrassement. («Property»)

«bien désigné» Bien que le ministre désigne aux termes de la présente partie. («designated property») L.R.O. 1990, chap. O.18, art. 47.

##### Licence : sites archéologiques

48. (1) Sous réserve du paragraphe (2), nul ne doit exercer l'une ou l'autre des activités suivantes, à moins d'avoir présenté une demande au ministre et de s'être vu délivrer, en vertu de la présente partie, une licence qui l'y autorise :

1. Exécuter des travaux archéologiques sur le terrain.
2. Transformer un site ou en enlever un artéfact ou toute autre preuve tangible d'un usage humain passé ou d'une activité humaine passée en sachant que le site est un site marin ou un autre site archéologique au sens des règlements.
3. À l'égard d'un site archéologique marin prescrit par règlement :
  - i. Plonger dans un rayon de 500 mètres, ou toute autre distance prescrite par règlement, du site.
  - ii. Faire fonctionner, dans un rayon de 500 mètres, ou toute autre distance prescrite par règlement, du site, un type quelconque de véhicule submersible, notamment un engin télécommandé, un engin sous-marin autonome ou un sous-marin.
  - iii. Faire fonctionner, dans un rayon de 500 mètres, ou toute autre distance prescrite par règlement, du site, un type quelconque de matériel, de machine, d'appareil ou d'objet, remorqué ou non, pouvant servir à effectuer de la prospection, notamment un sonar latéral ou un appareil photo ou une caméra. 2002, chap. 18, annexe F, par. 2 (27); 2005, chap. 6, art. 35; 2009, chap. 33, annexe 11, par. 6 (15).

*LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO*, Publications Ontario, Toronto (Ontario), 1990, [En ligne], [http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/english/elaws\\_statutes\\_90o18\\_e.htm](http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/english/elaws_statutes_90o18_e.htm) (Page consultée le 31 mai 2011).

## **Annexe 8 - Treasure Trove Act - Nouvelle-Écosse**

*Abrogée le 1 janvier 2011*

**1** This Act may be cited as the *Treasure Trove Act*. R.S., c. 477, s. 1.

### **"Minister" defined**

**2** In this Act, "Minister" means the Minister of Mines and Energy. R.S., c. 477, s. 2.

### **Grant of licence**

**3** The Governor in Council may from time to time by licence under the hand of the Minister grant to any person the right to search in any part of the Province specified in the licence for precious stones or metals in a state other than their natural state and to recover and retain the same upon the payment to the Minister of a royalty thereon at such rate as the Governor in Council may prescribe. R.S., c. 477, s. 3.

### **Terms and conditions of licence**

**4 (1)** The Governor in Council may prescribe the terms and conditions of any such licence.

### **Cancellation**

**(2)** Upon being satisfied that there has been breach of or failure to perform those terms or conditions or any of them by the licensee, the Governor in Council may cancel the licence. R.S., c. 477, s. 4.

### **Consent to transfer or assignment of licence**

**5** No such licence shall be transferred or assigned without the written permission of the Minister. R.S., c. 477, s. 5.

### **Duty to report recovery of precious stone or metal**

**6** When any person, whether the holder of a licence issued under this Act or not, discovers or recovers any precious stones or metals in a state other than their natural state or any treasure or treasure trove, he shall forthwith make a report in writing verified upon oath to the Minister setting out full particulars of the articles, treasure or treasure trove so discovered or recovered, the location of the discovery and the place at which the said articles, treasure or treasure trove may be inspected by the Minister or by some person on his behalf. R.S., c. 477, s. 6.

### **Retention of treasure upon payment of royalty**

**7** The Minister may upon payment of a royalty at the rate prescribed by a licence confirm to the holder of a licence the right to retain for his own use and benefit any precious metals or stones in a state other than their natural state and any treasure and treasure trove discovered and recovered by him within the area covered by his licence. R.S., c. 477, s. 7.

### **Right of entry and search upon Crown lands**

**8** The holder of a licence issued under this Act may in accordance with the terms and conditions of his licence enter and search upon Crown lands within the area covered by the licence. R.S., c. 477, s. 8.

### **Condition before entry and search upon private lands**

**9** No holder of a licence shall enter or search upon private lands except with the consent of the owner, tenant or occupant thereof or under special licence from the Minister. R.S., c. 477, s. 9.

### **Application for special licence to search private lands**

**10 (1)** The holder of a licence who is unable to make an agreement with the owner, tenant or occupant of private lands for the right to enter and search upon private lands within the



area covered by his licence may apply to the Minister, after notice to the owner, tenant or occupant, for a special licence to enter and search upon such lands.

**Grant of special licence**

(2) The Minister after hearing the parties may grant such special licence upon such terms and conditions as he may think proper, and may determine the amount of any compensation to be paid to such owner, tenant or occupant and the manner and time of payment of the same.

**Security for compensation**

(3) The Minister may order the giving of security for payment of the compensation and may prohibit, pending the determination of the proceeding or until the compensation is paid or secured, further entry or search by such licensee or any person claiming under him.

**Substituted service of notice**

(4) Where there are several owners, tenants or occupants of the lands sought to be entered and there are, in the opinion of the Minister, special difficulties in effecting service of any notice under this Section, he may order substituted service in such manner as he may determine.

**No appeal from grant or order**

(5) There shall be no appeal from the granting by the Minister of such special licence nor from any order for security nor from any order or decision or ruling in respect thereto.

**Appeal respecting amount of compensation**

(6) A licensee or other person aggrieved by the determination by the Minister pursuant to this Section of the amount of compensation may, within thirty days of that determination, appeal there from to the county court of the district in which the land lies and, on such an appeal, that court may determine the amount of compensation to be paid by the licensee.  
R.S., c. 477, s. 10.

**Petition to acquire land**

**11 (1)** When the holder of a licence issued under Section 3 requires any land within the area covered by his licence or any right or interest therein for the purpose of entering and searching upon and recovering precious stones or metals in other than their natural state or any treasure or treasure trove and he is unable to acquire such land, right or interest by agreement with the owner, he may proceed by way of petition to the Minister in the same manner as a lessee under the *Mineral Resources Act* may proceed by application to the Minister under Section 70 of the *Mineral Resources Act*.

**Mineral Resources Act**

(2) Sections 70 to 75 of the *Mineral Resources Act* apply *mutatis mutandis* to proceedings under this Section and the Minister shall have and may exercise with respect to any lands covered by a licence issued under Section 3 all the power and authority that the Minister has with respect to lands within the limits of a mining lease. R.S., c. 477, s. 11.

*Treasure Trove Act*, Office of Legislative Counsel, Nouvelle-Écosse, 1989, [En ligne], <http://nslegislature.ca/legc/statutes/treasure.htm> (Page consultée le 31 mai 2011).

## **Annexe 9 - Lois et définitions aux États-Unis**

Si nous nous déplaçons chez nos voisins du sud, la première remarque à faire est que les législations changent d'un État à l'autre et sont donc très nombreuses. Au niveau fédéral américain, les biens archéologiques sont protégés par l'*Archaeological Resources Protection Act* de 1979. Leur protection a paru nécessaire aux autorités américaines puisque ces objets sont accessibles, irremplaçables et représentent un attrait commercial certain.

Dans cet acte les biens archéologiques sont nommés « archaeological resources » et sont décrits comme suit :

The term archaeological resources means any material remains of past human life or activities which are of archaeological interest. [...] No item shall be treated as an archaeological resource [...] unless such item is at least 100 years of age. (Archaeological Resources Protection Act, art. 470bb).

Les États-Unis ont aussi une définition pour les ressources archéologiques dont l'exportation est contrôlée. Les ressources archéologiques sont contrôlées lorsqu'elles sont « découvertes lors de fouilles ou déplacées de terres fédérales ou de terres indiennes en infraction à une loi fédérale, ou découvertes lors de fouilles, vendues, déplacées, achetées, échangées, transportées ou recelées en infraction aux dispositions des lois d'un État ou d'une collectivité locale » (Archaeological Resources Protection Act, art. 470bb, cité par O'Keefe, Lyndel, 1988 : 71)

Pour contrer l'exploitation des biens archéologiques, du moins sur les terres fédérales, la loi stipule que :

« Trafficking in interstate or foreign commerce in archaeological resources the excavation, removal, sale, purchase, exchange, transportation or receipt of which was wrongful State or local law. No person may sell, purchase, exchange, transport, receive, or offer to sell, in interstate or foreign commerce, any archaeological resource excavated, removed, sold, purchased, exchanged, transported, or received in violation of any provision, rule, regulation, ordinance, or permit in effect under State or local law. » (Archaeological Protection Act, 1979 : 16 U.S.C 470)

En plus de cette loi fédérale qui concerne la protection des biens américains, les États-Unis ont aussi signé trois accords avec certains pays concernant l'importation. Le premier

est le Traité de coopération entre les États-Unis d'Amérique et le Mexique en vue du recouvrement et de la restitution de biens archéologiques, historiques et culturels volés, signé le 17 juillet 1970. Un autre accord fut passé le 14 septembre 1981 entre les États-Unis et le Pérou au sujet du recouvrement et de la restitution de biens archéologiques, historiques et culturels volés. Finalement, les États-Unis ont signé un accord avec le Guatemala relatif aux biens culturels le 22 août 1984 (O'Keefe et Lyndel, 1988 : 72)

Ce qui ressort de ces deux définitions est que les objets concernés doivent avoir un intérêt archéologique ou avoir été trouvés sur un site archéologique pour être considérés comme faisant partie du patrimoine archéologique. Nous pouvons aussi voir que nous passons de soixante-quinze ans d'abandon au Canada à des objets âgés de plus de cent ans aux États-Unis. Par exemple, un objet de quatre-vingt dix ans fait partie du patrimoine archéologique canadien, mais il ne fait pas partie du patrimoine américain. Les lois américaines et canadiennes ont en commun le fait que la propriété des biens archéologiques n'est pas définie, sauf en ce qui concerne les terres fédérales. Il faut toutefois préciser que chaque État peut protéger de manière indépendante son patrimoine archéologique. Certains États sont très stricts tandis que d'autres, comme la Floride, sont beaucoup plus permissifs.

## Annexe 10 - Lift Boat de la compagnie Amelia Research & Recovery



Amelia Research & Recovery LLC. « Home », *Amelia Research & Recovery LLC*, [En ligne], <http://www.ameliaresearch.com/pages/middle.htm> (Page consultée le 21 avril 2011).

## Annexe 11 - Lois au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, deux lois sont en vigueur lorsque nous parlons d'épaves : *The Merchant Shipping Act* de 1995 et le *Protection of Wreck Act* de 1973. Ces lois encadrent les opérations de sauvetages mais ne les prohibent pas.

Dans le *Merchant Shipping Act* (1995), il est stipulé que la *International Convention on Salvage* a force de loi dans le Royaume-Uni (*Merchant Shipping Act* 1995, Part IX, chapter I). Dans la *International Convention on Salvage* (IMO 1989) il est dit que :

**Article 12 - Conditions for reward :** 1. Salvage operations which have had a useful result give right to a reward ; 2. Except as otherwise provided, no payment is due under this Convention if the salvage operations have had no useful result ; 3. This chapter shall apply, notwithstanding that the salvaged vessel and the vessel undertaking the salvage operations belong to the same owner (IMO 1989, Chapitre III, Article 12).

Venant s'ajouter à ces mesures, le *Protection Act of Wreck* (1973) stipule que pour la protection des sites d'épaves historiques :

(1) If the Secretary of State is satisfied with respect to any site in United Kingdom waters that—(a) it is, or may prove to be, the site of a vessel lying wrecked on or in the sea bed; and (b) on account of the historical, archaeological or artistic importance of the vessel, or of any objects contained or formerly contained in it which may be lying on the sea bed in or near the wreck, the site ought to be protected from unauthorised interference, he may by order designate an area round the site as a restricted area.

(2) An order under this section shall identify the site where the vessel lies or formerly lay, or is supposed to lie or have lain, and—(a) the restricted area shall be all within such distance of the site (so identified) as is specified in the order, but excluding any area above high water mark of ordinary spring tides; and (b) the distance specified for the purposes of paragraph (a) above shall be whatever the Secretary of State thinks appropriate to ensure protection for the wreck. (3) Subject to section

3(3) below, a person commits an offence if, in a restricted area, he does any of the following things otherwise than under the authority of a licence granted by the Secretary of State—(a) he tampers with, damages or removes any part of a vessel lying wrecked on or in the sea bed, or any object formerly contained in such a vessel; or (b) he carries out diving or salvage operations directed to the exploration of any wreck or to removing objects from it or from the sea bed, or uses equipment constructed or adapted for any purpose of diving or salvage operations; or (c) he deposits, so as to fall and lie abandoned on the sea bed, anything which, if it were to fall on the site of a wreck (whether it so falls or not), would wholly or partly obliterate the site or obstruct access to it, or damage any part of the wreck; and also commits an offence if he causes or permits any of those things

to be done by others in a restricted area, otherwise than under the authority of such a licence.

(4) Before making an order under this section, the Secretary of State shall consult with such persons as he considers appropriate having regard to the purposes of the order; but this consultation may be dispensed with if he is satisfied that the case is one in which an order should be made as a matter of immediate urgency.

(5) A licence granted by the Secretary of State for the purposes of subsection (3) above shall be in writing and—(a) the Secretary of State shall in respect of a restricted area grant licences only to persons who appear to him either—(i) to be competent, and properly equipped, to carry out salvage operations in a manner appropriate to the historical, archaeological or artistic importance of any wreck which may be lying in the area and of any objects contained or formerly contained in a wreck, or (ii) to have any other legitimate reason for doing in the area that which can only be done under the authority of a licence; (b) a licence may be granted subject to conditions or restrictions, and may be varied or revoked by the Secretary of State at any time after giving not less than one week's notice to the licensee; and (c) anything done contrary to any condition or restriction of a licence shall be treated for purposes of subsection (3) above as done otherwise than under the authority of the licence.

(6) Where a person is authorised, by a licence of the Secretary of State granted under this section, to carry out diving or salvage operations, it is an offence for any other person to obstruct him, or cause or permit him to be obstructed, in doing anything which is authorised by the licence, subject however to section 3(3) below.

*Protection of Wreck*, Royaume-Uni, 1973, [En ligne],

<http://www.legislation.gov.uk/ukpga/1973/33> (Page consultée le 8 juin 2011).

## Annexe 12 - National Heritage Resources Act 25 of 1999

### Definition

'archaeological' means-

(a) material remains resulting from human activity which are in a state of disuse and are in or on land and which are older than 100 years, including artefacts, human and hominid remains and artificial features and structures;

(b) rock art, being any form of painting, engraving or other graphic representation on a fixed rock surface or loose rock or stone, which was executed by human agency and which is older than 100 years, including any area within 10m of such representation;

(c) wrecks, being any vessel or aircraft, or any part thereof, which was wrecked in South Africa, whether on land, in the internal waters, the territorial waters or in the maritime culture zone of the Republic, as defined respectively in sections 3, 4 and 6 of the Maritime Zones Act, 1994 (Act 15 of 1994), and any cargo, debris or artefacts found or associated therewith, which is older than 60 years or which SAHRA considers to be worthy of conservation; and

(d) features, structures and artefacts associated with military history which are older than 75 years and the sites on which they are found;

[...]

### Article 35

35]35 Archaeology, palaeontology and meteorites

(1) Subject to the provisions of section 8, the protection of archaeological and palaeontological sites and material and meteorites is the responsibility of a provincial heritage resources authority: Provided that the protection of any wreck in the territorial waters and the maritime cultural zone shall be the responsibility of SAHRA.

(2) Subject to the provisions of subsection (8) (a), all archaeological objects, palaeontological material and meteorites are the property of the State. The responsible heritage authority must, on behalf of the State, at its discretion ensure that such objects are lodged with a museum or other public institution that has a collection policy acceptable to the heritage resources authority and may in so doing establish such terms and conditions as it sees fit for the conservation of such objects.

(3) Any person who discovers archaeological or palaeontological objects or material or a meteorite in the course of development or agricultural activity must immediately report the find to the responsible heritage resources authority, or to the nearest local authority offices or museum, which must immediately notify such heritage resources authority.

(4) No person may, without a permit issued by the responsible heritage resources authority-

(a) destroy, damage, excavate, alter, deface or otherwise disturb any archaeological or palaeontological site or any meteorite;

(b) destroy, damage, excavate, remove from its original position, collect or own any archaeological or palaeontological material or object or any meteorite;

(c) trade in, sell for private gain, export or attempt to export from the Republic any category of archaeological or palaeontological material or object, or any meteorite; or

(d) bring onto or use at an archaeological or palaeontological site any excavation equipment or any equipment which assist in the detection or recovery of metals or archaeological and palaeontological material or objects, or use such equipment for the recovery of meteorites.

(5) When the responsible heritage resources authority has reasonable cause to believe that any activity or development which will destroy, damage or alter any archaeological or palaeontological site is under way, and where no application for a permit has been submitted and no heritage resources management procedure in terms of section 38 has been followed, it may-

(a) serve on the owner or occupier of the site or on the person undertaking such development an order for the development to cease immediately for such period as is specified in the order;

(b) carry out an investigation for the purpose of obtaining information on whether or not an archaeological or palaeontological site exists and whether mitigation is necessary;

(c) if mitigation is deemed by the heritage resources authority to be necessary, assist the person on whom the order has been served under paragraph (a) to apply for a permit as required in subsection (4); and

(d) recover the costs of such investigation from the owner or occupier of the land on which it is believed an archaeological or palaeontological site is located or from the person proposing to undertake the development if no application for a permit is received within two weeks of the order being served.

(6) The responsible heritage resources authority may, after consultation with the owner of the land on which an archaeological or palaeontological site or a meteorite is situated, serve a notice on the owner or any other controlling authority, to prevent activities within a specified distance from such site or meteorite.

(7) (a) Within a period of two years from the commencement of this Act, any person in possession of any archaeological or palaeontological material or object or any meteorite which was acquired other than in terms of a permit issued in terms of this Act, equivalent provincial legislation or the National Monuments Act, 1969 (Act 28 of 1969), must lodge with the responsible heritage resources authority lists of such objects and other information prescribed by that authority. Any such object which is not listed within the prescribed period shall be deemed to have been recovered after the date on which this Act came into effect.

(b) Paragraph (a) does not apply to any public museum or university.

(c) The responsible authority may at its discretion, by notice in the Gazette or the Provincial Gazette, as the case may be, exempt any institution from the requirements of paragraph (a) subject to such conditions as may be specified in the notice, and may by similar notice withdraw or amend such exemption.



- (8) An object or collection listed under subsection (7)-
- (a) remains in the ownership of the possessor for the duration of his or her lifetime, and SAHRA must be notified who the successor is; and
  - (b) must be regularly monitored in accordance with regulations by the responsible heritage authority.

*National Heritage Resources Act 1999*, 1999, [En ligne],  
[http://www.acts.co.za/Ntl\\_Heritage\\_Res/Index.htm](http://www.acts.co.za/Ntl_Heritage_Res/Index.htm) (Page consultée le 8 juin 2011).

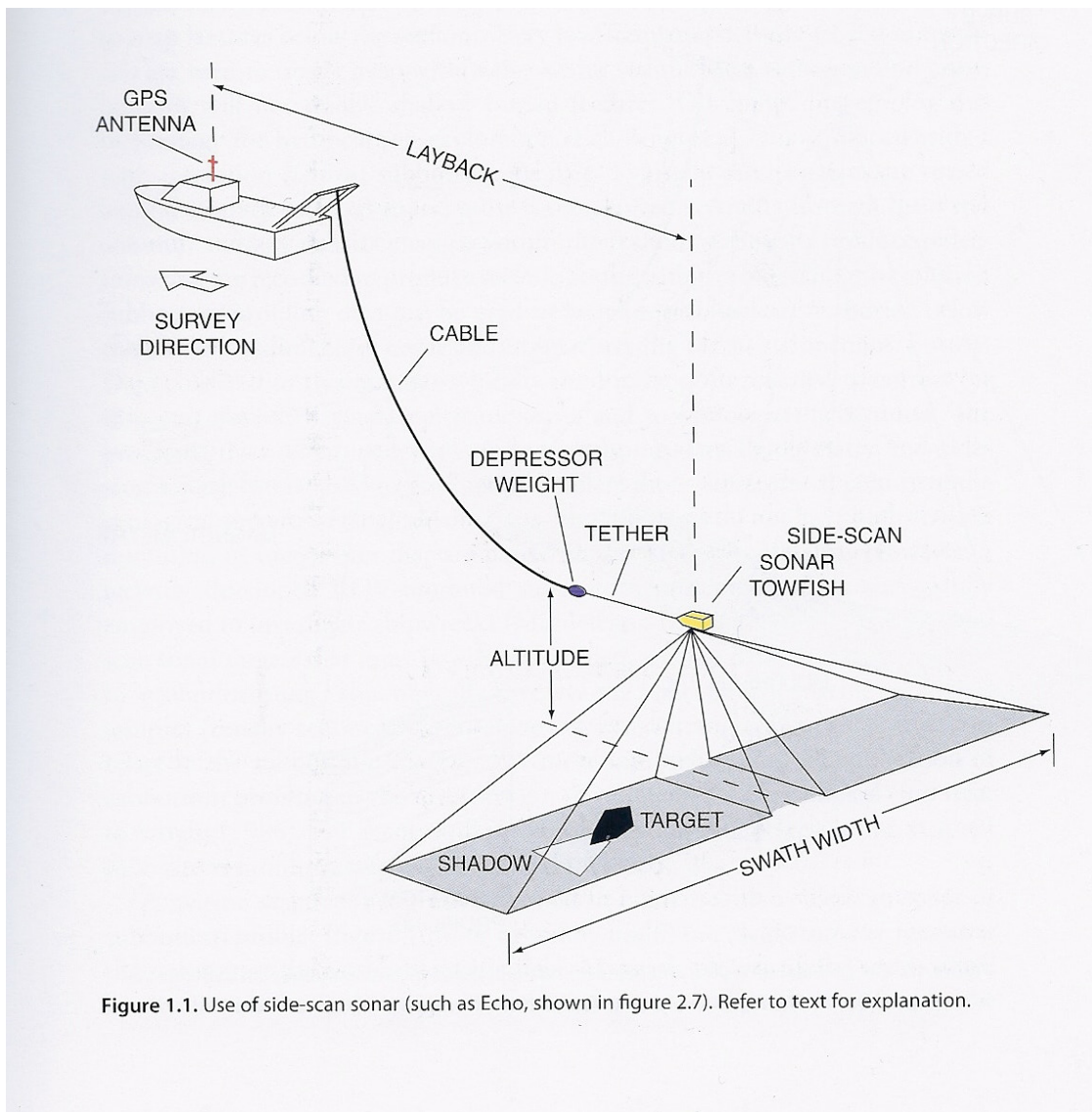
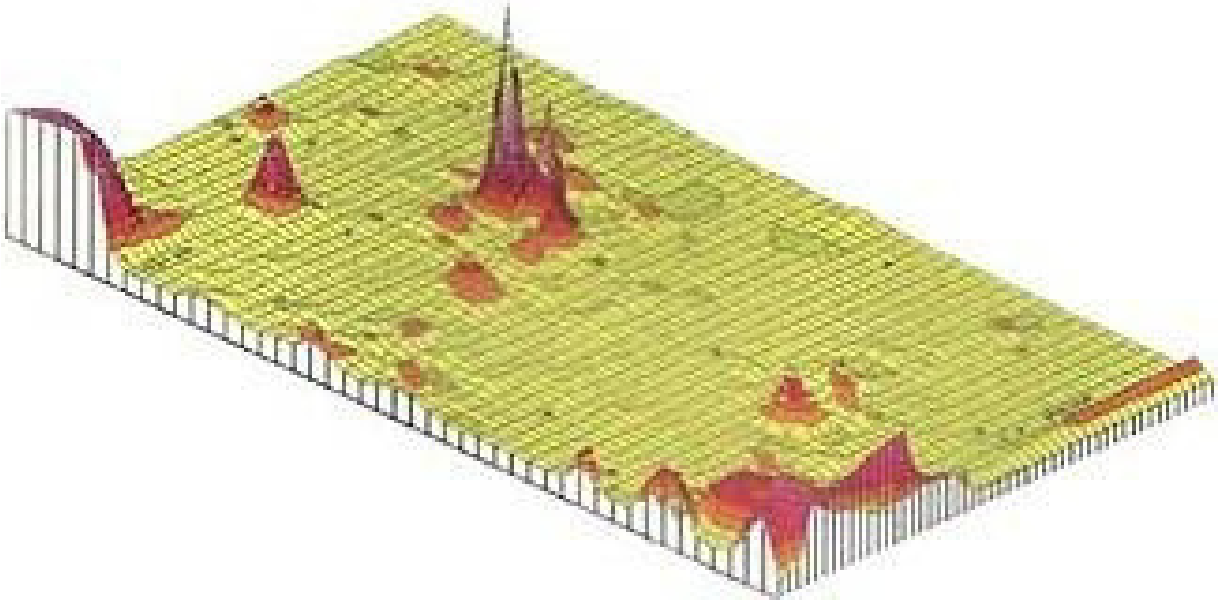
**Annexe 13 – Sonar à balayage latéral**

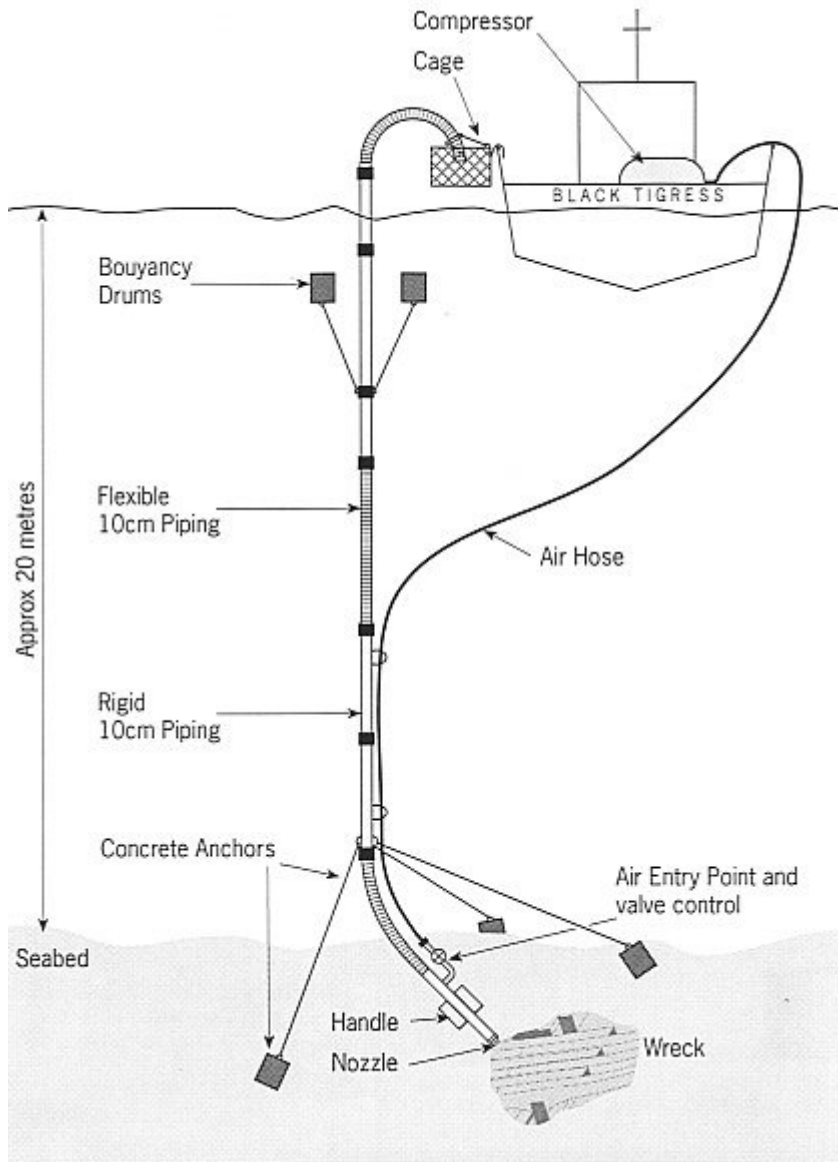
Figure 1.1. Use of side-scan sonar (such as Echo, shown in figure 2.7). Refer to text for explanation.

**Annexe 14 - Image provenant d'un magnétomètre**



Arqueonautas Worldwide 2010 : Archaeology

## Annexe 15 - Air Lift



Seven Seas Search & Salvage. « Equipment & Technique – Excavation & Salvage Equipment – Air Lifts », *Seven Seas Search & Salvage*, 2009, [En ligne], [http://www.sssllc.com/?page\\_id=48](http://www.sssllc.com/?page_id=48) (Page consultée le 7 octobre 2010).

## **Annexe 16 - Convention sur la Protection du patrimoine subaquatique (Extrait)**

### Article 2 - Objectifs et principes généraux

1. La présente Convention vise à assurer et renforcer la protection du patrimoine culturel subaquatique.
  2. Les États parties coopèrent à la protection du patrimoine culturel subaquatique.
  3. Les États parties préservent le patrimoine culturel subaquatique dans l'intérêt de l'humanité, conformément aux dispositions de la présente Convention.
  4. Les États parties prennent, individuellement ou, s'il y a lieu, conjointement, toutes les mesures appropriées conformément à la présente Convention et au droit international qui sont nécessaires pour protéger le patrimoine culturel subaquatique, en employant à cette fin les moyens les mieux adaptés dont ils disposent, et selon leurs capacités respectives.
  5. La conservation in situ du patrimoine culturel subaquatique doit être considérée comme l'option prioritaire avant que toute intervention sur ce patrimoine ne soit autorisée ou entreprise.
  6. Les éléments du patrimoine culturel subaquatique qui ont été récupérés sont mis en dépôt, gardés et gérés de manière à assurer leur conservation à long terme.
  7. Le patrimoine culturel subaquatique ne doit faire l'objet d'aucune exploitation commerciale.
  8. Conformément à la pratique des États et au droit international, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aucune disposition de la présente Convention ne peut être interprétée comme modifiant les règles du droit international et la pratique des États relatives aux immunités souveraines, ou l'un quelconque des droits d'un État, concernant ses navires et aéronefs d'État.
  9. Les États parties veillent à ce que tous les restes humains immergés dans les eaux maritimes soient dûment respectés.
  10. Il convient d'encourager un accès responsable et inoffensif du public au patrimoine culturel subaquatique in situ à des fins d'observation ou de documentation, afin de favoriser la sensibilisation du public à ce patrimoine, ainsi que sa mise en valeur et sa protection, sauf en cas d'incompatibilité avec sa protection et sa gestion.
  11. Aucune action ni activité menée sur la base de la présente Convention ne peut autoriser à faire valoir, soutenir ou contester une revendication de souveraineté ou juridiction nationale.
- [...]

## **Règles relatives aux interventions sur le patrimoine culturel subaquatique (Annexe de la Convention sur la protection du patrimoine subaquatique)**

### **I. Principes généraux**

**Règle 1.** Pour préserver le patrimoine culturel subaquatique, la conservation in situ doit être considérée comme l'option prioritaire. En conséquence, les interventions sur le patrimoine culturel subaquatique ne sont autorisées que lorsqu'il y est procédé d'une manière compatible avec la protection de ce patrimoine et peuvent être autorisées, à cette condition, lorsqu'elles contribuent de manière significative à la protection, à la connaissance ou à la mise en valeur dudit patrimoine.

**Règle 2.** L'exploitation commerciale du patrimoine culturel subaquatique à des fins de transaction ou de spéculation ou sa dispersion irrémédiable est foncièrement incompatible avec la protection et la bonne gestion de ce patrimoine. Les éléments du patrimoine culturel subaquatique ne peuvent faire l'objet de transactions ni d'opérations de vente, d'achat ou de troc en tant qu'articles de nature commerciale. La présente règle ne peut être interprétée comme empêchant : (a) la fourniture de services archéologiques professionnels ou de services connexes nécessaires dont la nature et le but sont pleinement conformes à la présente Convention, sous réserve de l'autorisation des services compétents ; (b) le dépôt d'éléments du patrimoine culturel subaquatique, récupérés dans le cadre d'un projet de recherche conduit en conformité avec la présente Convention, pourvu que ce dépôt ne porte pas atteinte à l'intérêt scientifique ou culturel ou à l'intégrité des éléments récupérés ni n'entraîne leur dispersion irrémédiable,

**Règle 3.** Les interventions sur le patrimoine culturel subaquatique ne le perturbent pas plus qu'il n'est nécessaire pour atteindre les objectifs du projet.

**Règle 4.** Les interventions sur le patrimoine culturel subaquatique font appel à des techniques et à des prospections non destructrices, de préférence à la récupération des objets. Si des fouilles ou la récupération se révèlent nécessaires à des fins d'étude scientifique ou de protection définitive du patrimoine culturel subaquatique, les méthodes et les techniques utilisées doivent être le moins destructrices possible et favoriser la préservation des vestiges.

**Règle 5.** Les interventions sur le patrimoine culturel subaquatique ne perturbent pas inutilement les restes humains ni les lieux sacrés.

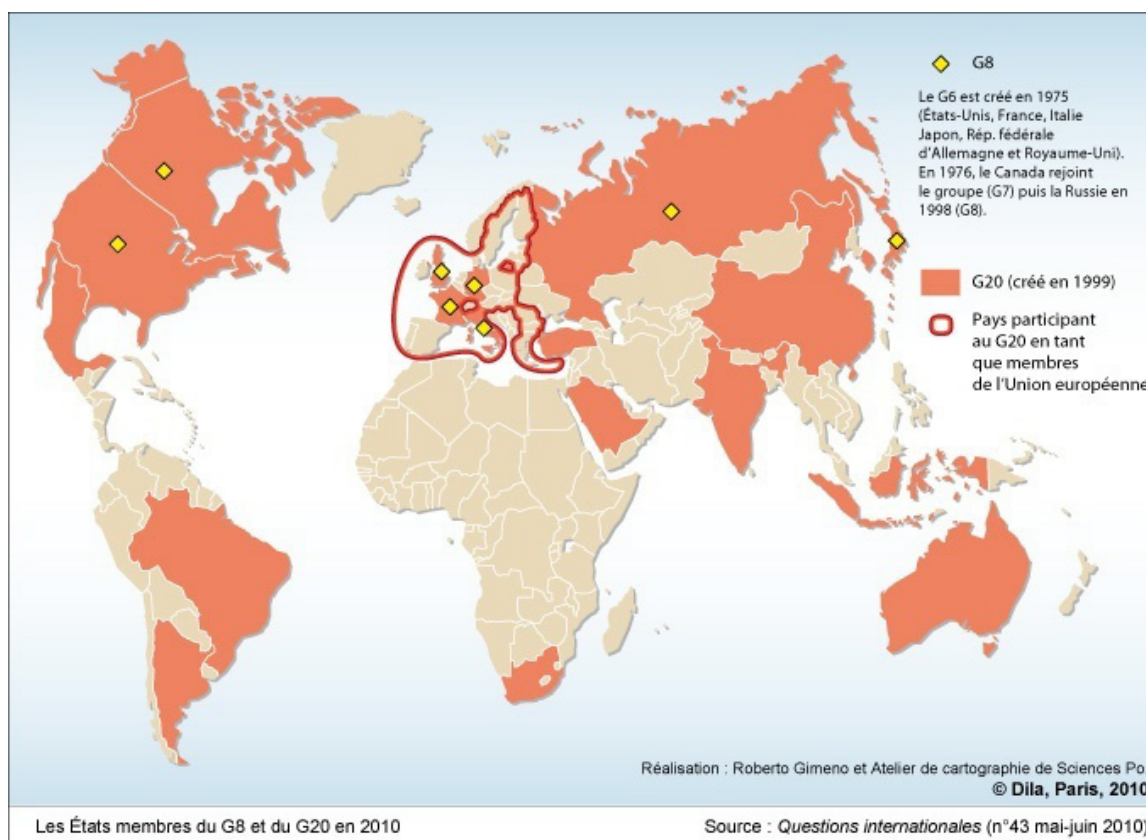
**Règle 6.** Les interventions sur le patrimoine culturel subaquatique sont strictement réglementées afin que l'information culturelle, historique et archéologique recueillie soit dûment enregistrée.

**Règle 7.** L'accès du public au patrimoine culturel subaquatique in situ doit être favorisé, sauf dans les cas où celui-ci serait incompatible avec la protection et la gestion du site.

**Règle 8.** La coopération internationale en matière d'intervention sur le patrimoine culturel subaquatique est encouragée, en vue de favoriser les échanges fructueux d'archéologues et de spécialistes d'autres professions concernées et de mieux utiliser leurs compétences.

CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL  
SUBAQUATIQUE, 2001, [En ligne], [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13520&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html#RESERVES](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13520&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#RESERVES)  
(Page consultée le 28 novembre 2011)

## Annexe 17 - Carte des pays membres du G8 et du G20 en 2010



La documentation française. « Les États membres du G8 et du G20 en 2010 », *La documentation française - Carthèque*, [En ligne], <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/etats-membres-du-g8-du-g20-2010.shtml> (Page consultée le 28 novembre 2011).